

Le Monde

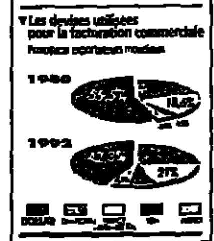
CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16182 – 7 F

MARDI 4 FÉVRIER 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Le nouveau partage monétaire
■ 6 pages d'offres d'emplois



L'argent disparu des déportés du camp de Drancy

QUE SONT DEVENUS les biens confisqués à des milliers de juifs lors de leur arrivée au camp français de Drancy, antichambre des camps d'extermination nazis ? Un rapport de juillet 1944 évalue à 24 millions de francs (près de 22 millions de francs actuels) les sommes saisies. La moitié en a été transférée à la Caisse des dépôts et consignations. Sur quels comptes, pour quels usages ? Les responsables de la Caisse des dépôts se déclarent dans l'incapacité de répondre. Un généalogiste, François-Louis A'Weng, a retrouvé des héritiers et ayants droit des déportés. Dimanche 2 février, Henri Hajdenberg, président du CRIF, a déclaré : *« La réparation financière de cette immense spoliation est impossible. »*

Lire pages 9 et 16

La droite retire sa liste à Vitrolles pour faire barrage au Front national

Mme Mégret a recueilli 46,69 % au premier tour de l'élection municipale

LE RPR ET L'UDF ont décidé de pratiquer le « front républicain » face au Front national au second tour des élections municipales de Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône, en donnant consigne à la liste de la majorité, arrivée en troisième position dimanche 2 février, de se retirer. *« Quant aux électrices et aux électeurs attachés aux valeurs républicaines, il leur appartient de prendre leurs responsabilités au second tour »*, a déclaré Alain Juppé, lundi matin, sur France-Inter. Jean-Claude Gaudin, président UDF du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, maire de Marseille et ministre de l'aménagement du territoire, a souligné *« le danger que présenterait l'éventuelle élection de la candidate Front national »*. Les dirigeants de la gauche, qui s'étaient abstenus de faire campagne pour le premier tour en faveur du maire sortant, se rendront sur place le 5 février.

Lire pages 6 et 14 et notre éditorial page 15



Thomson : Alcatel s'allie à Aerospatiale et Dassault

M. Juppé confirme la privatisation

LES NOUVELLES MODALITÉS de privatisation de Thomson-CSF seront bientôt connues, a indiqué le premier ministre, lundi 3 février sur France Inter. Alain Juppé confirme ainsi sa volonté de mener la privatisation à son terme. La première procédure avait échoué le 4 décembre après que la commission de privatisation eut repoussé *« la préférence »* qu'avait donnée le gouvernement à la reprise de Thomson par le groupe Lagardère. *« D'ici la fin du mois de février, nous serons en mesure d'annoncer très clairement la* [nouvelle] *procédure »*, a déclaré M. Juppé. Il a souhaité que des partenaires européens s'associent à l'opération pour ne pas prendre de retard face aux Etats-Unis.

Le gouvernement hésite toujours entre une vente de gré à gré (en choisissant lui-même le repreneur comme dans la première procédure), une vente en Bourse avec ou sans groupe d'actionnaires stables ou un panachage des différentes formules.

Les candidats demeurent les mêmes : le groupe Lagardère et Alcatel Alsthom. Le PDG d'Alcatel Alsthom a présenté une nouvelle offre, en se rapprochant du futur pôle aéronautique Aerospatiale-Dassault, dont l'intérêt pour Thomson-CSF était connu. *Le Monde* a obtenu confirmation de cette information révélée par *Les Echos* lundi. Les deux avionneurs apporteraient leurs actifs industriels liés à l'électronique, aux satellites et aux missiles, tandis qu'Alcatel Alsthom fournirait l'argent pour le rachat des 58 % de Thomson-CSF détenus par l'Etat.

Le gouvernement ne peut se permettre un nouvel échec. Il doit arbitrer entre une logique de restructuration qui rapproche les avionneurs des électroniciens et une autre qui mise sur un effet de taille en unissant les électroniciens entre eux. A moins qu'un accord entre tous les protagonistes soit finalement trouvé.

Lire page 19

Violence policière à Belgrade

La police anti-émeutes serbe a chargé, dimanche 2 février, les manifestants de Belgrade. p. 2

Algérie : Saïd Sadi garde un « espoir »

Pour le leader du Rassemblement pour la culture et la démocratie, la situation en Algérie ne se résume pas à un face à face entre islamistes et militaires. p. 4

La facture du GAN

Didier Pfeiffer, son nouveau président, s'apprête à remettre à Jean Arthuis un état des lieux de la compagnie d'assurances publique dont la recapitalisation devrait coûter entre 15 et 20 milliards de francs à l'Etat. p. 18

Inquiétude pour le Caucase

Georges Charachidze, spécialiste du Caucase, déclare au *Monde*, qu'*« entre Russes et Tchétchènes, aucun compromis n'est possible »*. p. 16

Alerte au chômage en Haute-Normandie

Dans l'Eure et la Seine-Maritime, plans sociaux et fermetures d'entreprises se multiplient. Le taux de chômage a dépassé les 15 %. p. 13

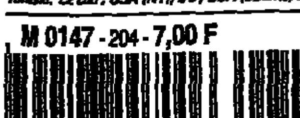
Architecture années 30

Dessins, maquettes et photographies offrent, au Musée des monuments français, à Paris, un tableau des utopies et inquiétudes que révèle la création architecturale des années 30. p. 25



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 204 - 7,00 F



Le « fantôme de la Maison Blanche » mène l'enquête sur Bill Clinton

WASHINGTON
de notre correspondant

Il a le physique de l'emploi : 1,98 mètre, baraqué, photogénique. Dans *A la poursuite d'« Octobre-Rouge »*, il était amiral ; dans *Dans la ligne de mire*, secrétaire général de la Maison Blanche, et directeur de la CIA dans *Sens unique*. Fred Thompson a également interprété, au cinéma, le rôle d'un sénateur. Puis il l'est devenu. Sénateur républicain du Tennessee, il sera, grandeur nature, l'inquisiteur en chef des Etats-Unis pendant des mois.

Fred Thompson est président de la commission sénatoriale pour les affaires gouvernementales, laquelle va s'atteler à une enquête de longue haleine sur les financements douteux ou illicites ayant alimenté la campagne électorale de Bill Clinton et du Parti démocrate. Est-ce dû à son goût pour les superproductions, ou simplement à sa conviction que les révélations publiées jour après jour par la presse ne représentent que la partie émergée de l'iceberg ? Toujours est-il que Fred Thomson souhaite obtenir 6,5 millions de dollars (près de 36 millions de francs) pour financer sa commission. Il compte recruter au moins quatre-vingts enquêteurs.

Les démocrates ont fait une contre-proposition à 1,8 million de dollars, tout en cherchant à imposer la date limite du 31 décembre 1997 pour les auditions. Mais Fred Thompson, soutenu par le Parti républicain, n'a rien voulu savoir. L'enquête, a-t-il souligné, doit être à la fois *« approfondie »* et d'une ampleur *« sans précédent »*, notamment parce qu'une dizaine de pays étrangers sont soupçonnés d'avoir versé des contributions électorales aux partis politiques, ce qui n'exclut pas les républicains. Tout dépendra de la coopération manifestée par la Maison Blanche, a-t-il ajouté. Si celle-ci traîne les pieds pour fournir les documents requis, il n'hésitera pas à aller devant les tribunaux. Bill Clinton s'est empressé d'affirmer que tous ses collaborateurs étaient prêts à aider la commission.

La personnalité de Fred Thompson a de quoi inquiéter la présidence. En 1974, alors jeune avocat républicain, il s'était distingué lors des auditions sénatoriales sur le scandale du Watergate. Mettant de côté ses préférences partisanes, il avait acculé un collaborateur de Richard Nixon à avouer l'existence d'un système d'enregistrement à la Maison Blanche. Fred Thompson est récemment revenu, à toutes fins utiles, sur cet épisode. Avec un superbe lapsus, le « fantôme de la Maison Blanche » a rappelé que l'*« ancien président Clinton »* [au lieu de Nixon] avait en vain excipé du *« privilège de l'exécutif »* pour refuser de rendre publiques les bandes magnétiques enregistrées dans le « bureau ovale ». Certains républicains font de plus en plus souvent référence au Watergate, quitte à se faire rabrouer par leurs chefs de file : c'est une *« grosse erreur »*, a souligné Arlen Specter, de commencer cette enquête en établissant un parrallèle entre le Watergate et les faits reprochés à M. Clinton.

En demandant 6,5 millions de dollars pour son budget, Fred Thompson avait sans doute le Watergate à l'esprit. Le coût de l'enquête sur le scandale qui a interrompu le second mandat de Richard Nixon avait atteint 6,9 millions de dollars, contre 6 millions de dollars pour l'Irangate (les ventes d'armes à l'Iran ayant servi à financer les « contras » nicaraguayens), et 1,8 million de dollars pour l'affaire Whitewater.

Laurent Zecchini

Le défi du ski français à l'Italie

LUC ALPHAND n'a gagné qu'un seul titre mondial, celui de la descente juniors. C'était en 1983 à Sestrières. Quatorze ans après, le Français, leader de la Coupe du monde de ski alpin, revient dans la station italienne avec l'ambition d'inscrire son nom au palmarès de la descente, samedi 8 février. En ouverture des championnats du monde, il devait d'abord tenter, lundi, de briller dans le super G, épreuve qui convient au skieurs polyvalents. Le public transalpin attend sa confrontation avec Kristian Ghedina et aspire à un ultime triomphe d'Alberto Tomba « la Bomba ». A lire aussi, un entretien avec Michel Denisot, président délégué du PSG, sur l'avenir du club parisien après ses récents échecs.

Lire pages 21 à 23

POINT DE VUE

Justice pour la justice

par Robert Badinter

ASSEZ ! Assez de cette sinistrose judiciaire, de cette représentation affligeante de la justice française. Assez de cette autoflagellation permanente, y compris dans les corps judiciaires. Assez de ces sondages où les questions posées recouvrent des données si complexes que le sondé ne fait le plus souvent que reproduire ce qu'il lit ou entend répéter.

A ce jeu de miroirs déformants qu'est devenu le débat sur la justice, la réalité est perdue de vue. Et une image fausse se substitue à elle dans l'esprit du public.

C'est pourquoi, après tant d'années passées au sein de nos institutions judiciaires, et tant de voyages où j'ai observé la justice en des pays divers, je le dis haut et fort : non, la justice française ne mérite pas le procès permanent qu'on lui fait, et auquel tant de ses membres contribuent volontiers, avec une passion singulièrement masochiste.

Sans doute, la justice française n'est pas la meilleure qui soit en ce monde. Mais elle peut se comparer sans honte, et souvent à son avantage, avec la quasi-totalité des justices des démocraties occidentales. Pour ne pas parler des autres.

Ainsi, témoignant pour notre justice et ceux qui y œuvrent, je rappellerai quelques vérités ignorées ou méconnues. S'agissant de la justice au quotidien, il faut d'abord mesurer, avant d'en instruire le procès, que, à aucune époque de notre histoire, la demande de justice n'a été aussi forte qu'aujourd'hui.

Quand on évoque les retards et les lenteurs de la justice, on oublie de mentionner l'accroissement prodigieux, en quinze ans, du nombre des affaires qui lui sont soumises. En matière civile, commerciale et sociale, là où nos juridictions rendaient 1 158 733 décisions au fond en 1981, elles en ont prononcé 1 806 357 en 1995. Combien d'autres institutions, combien de services publics peuvent se targuer d'un tel progrès ?

Lire la suite page 17

***Robert Badinter**, sénateur (PS) des Hauts-de-Seine, est ancien ministre de la justice et ancien président du Conseil constitutionnel.*

L'art à la ferraille

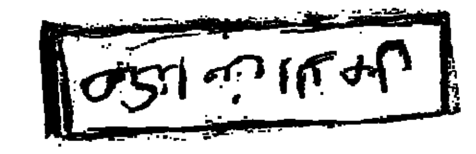


JEAN-FRANÇOIS COADOU

QUARANTE ŒUVRES d'un sculpteur de quarante-huit ans, qui devait exposer à New York en février, puis à Marseille et Grenoble, ont été découpées au chalumeau et vendues par un ferrailleur. Jean-François Coadou entreposait ses sculptures monumentales à Gréasque (Bouches-du-Rhône), dans un lieu qu'on a « déménagé » sans l'en avertir.

Lire page 27

International	2	Aujourd'hui	21
France	6	Jeux	23
Société	9	Météorologie	24
Carnet	12	Culture	25
Régions	13	Communication	29
Horizons	14	Abonnements	30
Entreprises	18	Radio-Télévision	30
Finances/marchés	20	Kiosque	31



EX-YOUGOSLAVIE La police anti-émeutes serbe a chargé, dans la nuit du 2 au 3 février, les manifestants qui, au soixante-quinzième jour de leur mouvement de protestation, défilaient dans le centre de Belgrade. Cette intervention a fait de nombreux blessés, y compris parmi les dirigeants de l'opposition et du mouvement étudiant. C'est la plus brutale depuis le début des protestations pour la reconnaissance de la victoire de la coalition « Ensemble » dans quatorze grandes villes aux élections du 17 novembre 1996. ● CETTE RÉPRESSION intervient alors que l'on s'attend à une initiative du pouvoir pour sortir de la crise. Le président de la République fédérale de Yougoslavie, Zoran Lilic, s'était prononcé en fin de semaine dernière pour un *« compromis »* avec l'opposition. ● EN BOSNIE, la tension monte à propos de la ville de Brcko que se disputent Serbes et Bosniaques.

La police serbe réprime brutalement les manifestants à Belgrade

Les forces anti-émeutes sont intervenues pour empêcher la tenue du rassemblement quotidien de l'opposition. Plusieurs personnes ont été arrêtées et des dizaines d'autres blessées

LA POLICE ANTI-ÉMEUTES serbe a chargé, dimanche 2 février, les opposants au président Slobodan Milosevic avec des matraques et des canons à eau, frappant des dizaines de personnes qui tentaient de lui échapper dans les rues du centre de Belgrade. D'après la chaîne de télévision BK, une cinquantaine de personnes ont dû recevoir des soins dans des hôpitaux de la ville. Selon la radio indépendante B-92, l'un des trois dirigeants de l'opposition, Mme Vesna Pesic, a été frappée par la police, et légèrement blessée à la main.

« Il y a eu des blessures graves », a indiqué le docteur Slobodan Ivanovic, de la clinique privée Anlave qui assure bénévolement une permanence quotidienne aux côtés des manifestants. Il a notamment précisé que Ratko Kostic, un des leaders étudiants de l'Université de Belgrade, avait deux dents cassées et une fracture du nez après avoir été frappé à coups de matraque.

Cette intervention est la plus brutale des forces de l'ordre depuis que l'opposition a lancé, il y a deux mois et demi, son mouvement de protestation pour réclamer la reconnaissance de sa victoire dans plusieurs villes de Serbie, lors des élections du 17 novembre 1996. Les premiers affrontements se sont produits en début de soirée, au moment où les manifestants affluaient vers le centre ville pour assister au traditionnel discours des dirigeants de la coalition « Ensemble ». La police, équipée de gilets pare-balles, de matraques et de boucliers, a chargé à plusieurs reprises pour disperser quelques 20 000 personnes. Les forces de l'ordre avaient auparavant bloqué un pont, pendant quatre heures, pour empêcher les habitants de la banlieue nord de rejoindre le centre ville.

Les centaines de policiers massés près de la place de la Républiqueont ensuite utilisé des grenades lacrymogènes pour repousser les groupes qui provenaient des différents quartiers de la capitale. Quelques jeunes ont riposté avec des jets de pierres et de poubelles vides, malgré les appels au calme lancés par les dirigeants de l'opposition et des barricades de pneus enflammés ont été sporadiquement érigées.



Plusieurs personnes auraient été arrêtées selon l'opposition. Des journalistes et cameramen ont été frappés malgré leurs accréditations. L'équipe de la chaîne de télévision BK a été appréhendée et ses films confisqués par les forces de l'ordre. Des cars de police ont été envoyés en renfort après minuit et le calme n'a été rétabli qu'aux alentours de 2 heures, la police continuant toutefois de contrôler tout groupe de plus de trois personnes quittant le centre ville.

POURSUITE DES MANIFESTATIONS

Zoran Djindjic, l'un des trois dirigeant de l'opposition, président du Parti radical, a accusé le président Milosevic d'avoir *« perdu le contrôle de ses nerfs »*. *« La manifestation d'aujourd'hui n'était en rien differente des autres*, a-t-il expliqué, *et il n'y avait aucune raison pour justifier une utilisation brutale de la force contre des manifestants paciques »*. M. Djindjic a indiqué que l'opposition *« allait continuer les manifestations »* et a demandé *« aux citoyens d'écouter attentivement les radios libres »* pour s'informer des prochaines initiatives qui seront prises. Dans un communiqué, l'opposition a annoncé que les manifestations de lundi commenceraient dorénavant à 15 heures sur la place de la République, et non plus dans la soirée. L'un des dirigeants du mouvement étudiant, Radonja Mirkovic, a de son côté déclaré à la radio B-92 que la réponse des étudiants à la violence policière serait *« plus musclée »*. Le durcissement des autorités intervient alors que l'on s'attendait plutôt à un début d'apaisement. Le mandat des élus municipaux à Belgrade expire mardi. Si la nouvelle assemblée n'est pas constituée à cette date, la capitale devra être placée sous administration provisoire par le gouvernement serbe, une mesure qui risque d'accroître l'irritation de la communauté internationale.

Le président de la République fédérale de Yougsolavie (Serbie et Monténégro), Zoran Lilic, considéré comme l'interprète fidèle de la pensée du président de Serbie, s'était prononcé jeudi pour la reconnaissance des victoires de l'opposition, et avait appelé à un *« compromis »* entre le pouvoir et l'opposition, en indiquant que, selon lui, *« une solution devrait être trouvée dans les jours qui viennent »*. *« Nous nous attendons à ce que certaines offres soient faites peut-être lundi »*, avait même déclaré samedi, Zoran Djindjic, avant que les forces de l'ordre n'interviennent brutalement. – *(AFP, Reuter.)*

M. Draskovic fait état de tirs contre sa voiture

L'un des trois dirigeants de la coalition de l'opposition, Vuk Draskovic (président du Mouvement du renouveau serbe), a affirmé dans une déclaration à la radio indépendante B-92 que sa voiture avait été visée par des tirs, lundi 3 février. M. Draskovic, qui affirmait s'exprimer depuis *« l'appartement d'un ami »*, a déclaré que ces tirs se sont produits pendant une course-poursuite dans les rues du centre de Belgrade, après l'intervention de la police contre des manifestants de l'opposition.

Auparavant, Vuk Draskovic avait affirmé à la radio qu'il s'était réfugié *« dans un lieu sûr »*, après avoir été averti qu'il serait arrêté dans la nuit. Au moment de la charge des forces de l'ordre, il est parti en voiture avec d'autres personnes pour y échapper, et a imputé l'incident à *« des hommes de main »* de Mira Markovic, l'épouse du président Slobodan Milosevic. Il avait récemment accusé Mme Markovic de vouloir *« le faire assassiner »*. – *(AFP, Reuter.)*

Belgrade et treize autres municipalités revendiquées par l'opposition

● **Elections.** Depuis soixante-quinze jours, l'opposition en Serbie réclame la reconnaissance de sa victoire électorale aux élections municipales du 17 novembre, où elle affirme avoir remporté la majorité dans quatorze villes du pays, dont la capitale, Belgrade.

● **Rapport.** La mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), conduite par l'ancien président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez, a établi, dans un rapport rendu public le 27 décembre, que l'opposition avait bien été victorieuse dans les quatorze villes qu'elle revendique.

● **Villes.** Selon la liste de l'opposition, et celle de l'OSCE, la coalition Ensemble est arrivée en tête dans les villes de Belgrade (où elle remporte huit circonscriptions, plus le conseil municipal), Jagodina, Kragujevac, Kraljevo, Lapovo, Nis, Pancevo, Pirot, Soko Banja, Sabac, Smederevska Palanka, Uzice, Vrasac et Zrenjanin.

● **Gouvernement.** En réponse aux conclusions de l'OSCE, qualifiées de *« constructives »*, les autorités de Serbie ont reconnu leur défaite dans quelques villes de province (dont les deux plus importantes, Nis et Kragujevac) ainsi que dans neuf circonscriptions de Belgrade, mais en s'abstenant de préciser le score du conseil municipal de Belgrade (l'organe le plus important, qui désigne le maire et le président du conseil exécutif). Et le gouvernement de Slobodan Milosevic multiplie, par l'intermédiaire du parti socialiste (au pouvoir), les recours en justice et les manœuvres dilatoires, notamment en ce qui concerne le sort des radios et télévisions municipales qui appartiennent aux municipalités.

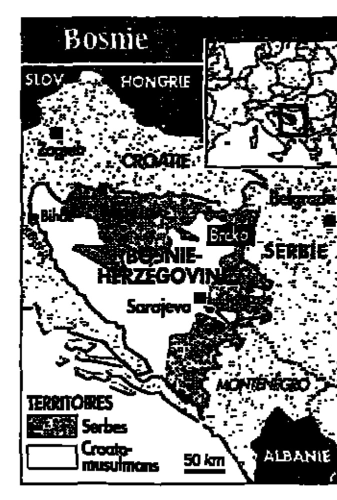
● **Belgrade.** Le mandat des élus de la capitale devait expirer mardi. Si la nouvelle assemblée n'est pas constituée à cette date, Belgrade pourrait être placée sous administration provisoire par le gouvernement serbe.

La dispute sur le sort de Brcko, en Bosnie, met en cause la paix de Dayton

SARAJEVO
de notre correspondant

Le sort de la ville de Brcko, qui n'avait pas pu être réglé lors des négociations de Dayton à l'automne 1995, crée de nouvelles tensions en Bosnie-Herzégovine. Une commission d'arbitrage, menée par le diplomate américain Roberts Owen, doit prendre une décision le 15 février. Les Serbes, qui contrôlent actuellement Brcko, ont prévenu qu'ils ne partiraient pas sans combattre, tandis que les Bosniaques revendiquent cette ville stratégique du nord-est du pays.

Brcko est un double verrou. Pour les Serbes, le « corridor de Brcko », large de 8 kilomètres, permet de relier les territoires de Bosnie orientale (Pale) et occidentale (Banja Luka) ; s'ils perdent Brcko, la République serbe éclate. Pour les Bosniaques, le port de Brcko est l'unique accès éventuel à l'Europe centrale, par la Save et le Danube, alors qu'ils sont déjà dépourvus d'accès à la mer Adriatique. La ville, premier port fluvial et sixième agglomération du pays, est en outre un important nœud de communications routières et ferroviaires.



D'autre part, Sarajevo fait du retour croato-musulman à Brcko une question éminemment politique. La ville fut le théâtre d'une violente campagne de « purification ethnique » en 1992, des prisonniers ont disparu après avoir été emmenés dans l'usine à viande de la ville, et les organisations internationales ont recensé plusieurs charniers dans la région.

Une écrasante majorité de la population a été expulsée ou exécutée par les soldats serbes. Les 44 000 habitants d'avant-guerre (47 % de Musulmans, 22 % de Croates et 20 % de Serbes) ne sont plus à Brcko, mis à part de rares Serbes qui n'ont pas fui les combats à l'époque. En revanche, depuis que l'accord de paix a été signé, le pouvoir de Pale y a installé 30 000 réfugiés serbes venus d'ailleurs. La ville est devenue un parfait exemple de la « purification ethnique » en temps de paix menée par la République serbe, soucieuse d'entériner la séparation des communautés bosniaques.

« La décision sur Brcko tiendra compte des aspects territoriaux, juridiques et économiques du problème. Mais il ne faut pas négliger l'aspect émotionnel, ni politique, commente Cazim Sadikovic, le délégué bosniaque à la commission d'arbitrage. *Entre 3 000 et 7 000 personnes ont été massacrées là-bas par les milices d'Arkan et de Vojislav Seselj. Par ailleurs, la République serbe y amène des réfugiés depuis un an, sans que la communauté internationale réagisse. » « Brcko, c'est la Bosnie-Herzégovine en miniature*, conclut M. Sadikovic. *Une bonne décision peut être un moteur pour la réintégration du pays et le retour des réfugiés. Une mauvaise décision ne peut en revanche qu'attiser la volonté de séparatisme des Serbes et la rancœur des réfugiés, qui attendent depuis cinq ans de rentrer à Brcko. »*

Des rumeurs affirmaient, il y a quelques semaines, que la décision de Washington était déjà prise, en faveur de la République serbe. Une route placée sous contrôle international permettrait aux Bosniaques d'accéder à la Save et les Serbes devraient leur garantir la possibilité d'utiliser le port de Brcko. Ces informations ont été immédiatement démenties par les Américains, mais sont prises très au sérieux à Sarajevo. *« Il est impossible d'expulser la population serbe de Brcko, même si elle ne vivait pas là avant la guerre*, dit un officier occidental. *En outre, je crois que les Serbes mettraient à exécution leurs menaces de prendre les armes, tant ce corridor est vital pour la survie de leur « République ». Nous n'avons guère d'autre solution que de garantir le* statu quo *à Brcko. » « Si une telle proposition est vraie, ce serait probablement la fin du processus de paix »*, a commenté Haris Silajdzic, le copremier ministre bosniaque.

Pale a multiplié les déclarations virulentes. *« Brcko est serbe et restera serbe ! Si l'on s'en prend à Brcko, il n'y aura pas de paix, pas d'accord de Dayton »*, avait déclaré la présidente de la République serbe, Biljana Plavsic. L'armée serbe avait peu après renchéri en affirmant qu'*« une guerre est inévitable »* si la ville de Brcko est attribuée à la coalition croato-musulmane, et c'est aujourd'hui Radovan Karadzic qui menace, alors que le sous-secrétaire d'Etat américain John Kornblum est sur place pour tenter de régler ce problème sur lequel risque d'achopper le plan de paix.

Le représentant bosniaque à la commission d'arbitrage estime qu'on ne peut pas *« à la fois être membre d'une commission de conciliation et menacer de provoquer une guerre si l'avis de la commission ne vous satisfait pas. Les Serbes doivent choisir entre l'arbitrage international ou la guerre »*. L'armée bosniaque a pour sa part rétorqué qu'elle *« répondra aux menaces de la République serbe »*.

Les diplomates occidentaux et l'état-major de l'OTAN en Bosnie n'écartent pas l'éventualité de troubles violents si les Serbes ne sont pas satisfaits du sort futur de Brcko. Ils craignent également que les réfugiés croates et musulmans ne se lancent à l'assaut de la ville si elle reste serbe. *« Les Serbes bluffent avec leurs menaces de guerre et leurs déclarations provocatrices »*, pense Ejup Ganic, le vice-président de la Fédération croato-bosniaque. *« Ils savent très bien ce qui les attend s'ils déclenchent une guerre dans les conditions actuelles, avec la présence des forces de l'OTAN*, estime Kresimir Zubak, le président de la Fédération. *Cet acte signifierait leur totale débâcle politique et militaire. »*

La tension monte au fil des jours. A Sarajevo, de jeunes hommes prévoient d'aller séjourner en Croatie ou en Italie, pays qui les accueillent sans visa, mi-février, par crainte d'une mobilisation générale. *« Je trouverais profondément injuste et particulièrement imbécile que Brcko reste en République serbe*, dit un Sarajévien, *mais je n'irai pas combattre pour cette ville. Pour moi et pour mes copains, la guerre est finie... »*

UNE VILLE « ENCOMBRANTE »

« Personne ne songe sérieusement à une reprise de la guerre, au moins tant que l'OTAN maintient ses soldats dans le pays, commente un journaliste bosniaque. *Le problème est que les Serbes créent un climat qui ne favorise pas la réconciliation. C'est leur but. Ils veulent utiliser le cas de Brcko, afin d'aggraver encore la division ethnique. »*

Une organisation internationale, International Crisis Group, vient de proposer que Brcko ne soit attribuée ni aux Serbes ni aux Bosniaques, mais au gouvernement central de la Bosnie-Herzégovine et qu'un gouverneur étranger soit chargé d'administrer la ville. *« Le problème est qu'aucun pays ne souhaite s'encombrer de Brcko*, commente un diplomate. *Les Etats-Unis commencent même à regretter d'y avoir stationné leurs troupes, et craignent de violents dérapages. »*

Rémy Ourdan

M. Karadzic menace d'une « reprise de la guerre »

L'ex-dirigeant serbo-bosniaque Radovan Karadzic a menacé d'une *« reprise de la guerre »* en Bosnie si la ville de Brcko n'était pas cédée aux Serbes, dans un entretien au quotidien grec *Eleftheros Typos*. *« Nous ne pouvons pas parler de paix au sujet des accords de Dayton, car ils ne sont pas fondés sur la justice, mais d'un simple cessez-le-feu »*, ajoute M. Karadzic.

En outre, le secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis, John Kornblum, s'est entretenu, dimanche 2 février, avec des dirigeants musulmans et bosno-serbes du contentieux sur Brcko. Selon la radio nationale bosniaque, il a été reçu par Alija Izetbegovic. Il s'est ensuite rendu à Pale, la capitale de la République serbe de Bosnie, où il s'est entretenu avec le représentant de l'entité serbe à la présidence collective, Momcilo Krajisnik. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de ces entretiens.

A Moscou, M. Chirac s'est réjoui du rétablissement de Boris Eltsine

Les deux présidents ont débattu de l'élargissement de l'OTAN

Recevant le chef de l'Etat français, dimanche 2 février, près de Moscou, le président russe est apparu quelques instants à la télévision, capable d'accueillir son hôte par – 15 degrés. A l'issue d'une conversation qui a notamment porté sur l'OTAN, les Russes se sont dits satisfaits des positions de la France sur ce sujet. La Russie tout en restant opposée à l'élargissement accepte d'en négocier les conditions.

MOSCOU
de notre correspondante

Jacques Chirac a fait d'ostensibles efforts pour éviter que l'intérêt des médias, à l'issue de sa rencontre avec Boris Eltsine, dimanche 2 février près de Moscou, ne se limite à la santé de ce dernier. Le président francais a même lancé des phrases nouvelles sur l'OTAN, lors d'un rapide point de presse à l'aéroport avant son départ. Mais en vain : ce qui a surtout marqué, c'est que son « *ami Boris* » était apparu l'après-midi à ses côtés dans une forme suffisante pour être filmé, durant trois minutes, par la chaîne de télévision France 2.

M. Eltsine a semblé amaigri, mais capable d'attendre une minute son hôte sur le perron par – 15 degrés, de faire quelques pas pour s'asseoir sans trop de difficultés et dire, d'une voix assurée, à l'adresse de Jacques Chirac : « *Je te suis reconnaissant pour ta contribution personnelle à notre travail. C'est la rencontre de deux présidents, de deux dirigeants européens, d'amis liés par des relations de partenariat privilégié.* » Les discussions se seraient ensuite prolongées près de trois heures, entre un tête-à-tête et un déjeuner de travail. Le repas « *fut prolongé d'une demi-heure* », a-t-on dit côté français ; « *d'une heure* », a-t-on renchéri côté russe. Résultat : « *J'ai retrouvé le Boris Nikolaevitch que j'ai toujours connu*, a déclaré Jacques Chirac. *Evidemment, il a subi une opération, il est légitime qu'il ait un certain délai pour retrouver la forme. Mais j'ai été très impressionné par la rapidité de son rétablissement (...) la clarté, la précision* » de son discours, a-t-il ajouté. Qualifiant sèchement « *d'infondée* » une question sur la santé de son hôte, il s'est réjoui d'être interrogé sur « *l'essentiel* » : la sécurité européenne.

Selon Jacques Chirac, Boris Eltsine a « *précisé les conditions de la Russie pour qu'un accord puisse être passé entre elle et les Alliés* ». L'OTAN attendait avec impatience que Moscou fournisse de telles précisions, c'est-à-dire des contre-propositions aux plans de l'Alliance, pour que la négociation puisse s'engager. Le président français a ainsi confirmé le résultat de la rencontre du 20 janvier entre le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, et le ministre russe des affaires étrangères, Guennadi Primakov, qui vont se revoir le 23 février : la Russie, tout en restant opposée à l'élargissement, a accepté d'en négocier les conditions – y compris, dit-on, financières.

CHARTE OU TRAITÉ ?

« *J'ai tiré la conviction, pour peu que chacun y mette un peu du sien*, a déclaré M. Chirac, *qu'un accord (...) pourrait intervenir avec la Russie avant même le sommet de Madrid* » du 7 juillet, date à laquelle l'OTAN doit décider de son élargissement. Phrase qui ne peut que plaire au Kremlin, qui a toujours demandé qu'un accord OTAN-Russie précède tout accord OTAN-pays candidats à l'adhésion, à quoi Washington s'oppose. Jacques Chirac a défié les Américains sur la question du « *traité juridiquement contraignant* » que la Russie souhaite signer avec l'OTAN, alors que Washington veut se limiter à une « *charte* » politique. Le Kremlin dit que l'Ouest l'a déjà trompé une fois en promettant à Mikhaïl Gorbatchev, pour qu'il accepte la réunification allemande, de ne pas étendre l'OTAN vers l'est. Mais, en filigrane, perce l'espoir russe que tout le processus d'élargissement se bloque, car un traité, à la différence d'une charte, doit être ratifié par les Parlements concernés et certains, comme celui de la Turquie, pourraient trainer pour le faire...

« *La France ne prend pas position sur ce sujet* », a déclaré M. Chirac, en précisant qu'entre une charte et un traité « *il y a un large éventail de possibilités, et donc une marge de discussion* ». M. Clinton a pris soin de téléphoner à M. Chirac trois jours avant son voyage à Moscou, pour lui rappeler « *l'importance d'une charte* » à signer avec la Russie. Toujours est-il que Boris Eltsine, selon son porte-parole, a été « *très satisfait* » de son entretien avec Jacques Chirac, alors que les médias russes rappelaient dimanche avec plaisir que « *l'anti-américanisme traditionnel* » de la France est un « *atout* » pour Moscou.

Sophie Shihab

Le chef de l'Etat géorgien, Edouard Chevardnadze, en visite à Paris

TBILISSI
de notre envoyée spéciale

En apparence, rien ne distingue la Géorgie, petite République de 5,5 millions d'habitants bordant la mer Noire, de l'Arménie ou de l'Azerbaïdjan, ses voisines de Transcaucasie. Les trois Républiques, issues de l'éclatement de l'URSS en 1991, présentent tous les avatars du postsoviétisme. Laminées par les conflits interethniques, victimes d'une crise économique sans précédent et consécutive à la rupture des liens avec le centre, toutes trois ont opéré, à des degrés divers, un retour dans le giron russe. Pourtant, celle qui était de loin la plus prospère des Républiques soviétiques, après avoir été plongée pendant trois ans dans la guerre civile et le chaos, connaît aujourd'hui la stabilité interne ainsi qu'une nette amélioration de ses indicateurs économiques.

L'inflation a été maîtrisée (30 % en 1996, contre 183 % l'année précédente), la monnaie locale, le lari, est stable (1 dollar vaut 5,25 laris), et les bandes armées qui avaient mis le pays en coupe réglée sont désormais sous les verrous. La capitale, Tbilissi, surnommée parfois « *la Florence du Caucase* », aux balcons ouvragés, ne résonne plus, la nuit, de rafales d'armes automatiques. Un moratoire a été décrété sur la peine de mort. La liberté d'expression est plus grande qu'en Arménie ou en Azerbaïdjan. De multiples courants d'opposition s'expriment et les « zviadistes », les partisans de l'ancien président nationaliste, Zviad Gamsakhourdia, ont leur presse.

« *La stabilité de la Géorgie dépend de moi* », aime à répéter celui qui fut pendant cinq ans le ministre des affaires étrangères de la perestroïka. Revenu en héros dans son fief natal en février 1992, juste après le renversement du président Gamsakhourdia, Edouard Chevardnadze est désormais salué en héros par tous, y compris par ses détracteurs les plus acharnés, pour avoir ramené le pays à une vie « normale ».

Pourtant de nombreux problèmes subsistent : l'électricité n'est fournie que six heures par jour, la plupart des entreprises stagnent, le niveau de vie est bas (le salaire minimum n'excède pas 16 laris dans le secteur public et 40 dans le privé) et la Géorgie mettra, dit-on, plusieurs années avant de retrouver un niveau de vie comparable à celui de l'époque soviétique.

LA CLÉ DU PROBLÈME ABKHAZE

Mais le seul problème susceptible, à l'heure actuelle, d'ébranler la fragile stabilité intérieure géorgienne est celui de son intégrité territoriale. Depuis l'indépendance, le pays a perdu le contrôle de 20 % de son territoire après les conflits avec l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie, une ancienne République autonome du littoral de la mer Noire, peuplée à 17 % d'Abkhazes, qui a fait sécession à l'été 1992. Sur 300 000 réfugiés géorgiens chassés d'Abkhazie, lors de la déroute de l'armée à l'automne 1993, 30 000 à peine ont pu regagner leurs terres. Les autres se sont installés à Moscou, et nombre d'entre eux sont hébergés dans les hôtels de Tbilissi transformés depuis trois ans en camps de réfugiés.

« *La clé du problème abkhaze est aux mains des Russes, et, sans aide au retour des réfugiés ni garanties pour leur sécurité, pas de bases militaires pour la Russie* », a récemment déclaré le président géorgien dans une allusion à la future ratification par le Parlement du traité entérinant la présence de cinq bases militaires russes en Géorgie (dont une en Abkhazie). Partisan du maintien des intérêts stratégiques de Moscou dans la région, M. Chevardnadze avait, en 1993, échangé vingt-cinq ans de présence militaire russe (18 000 hommes dont 10 000 gardes-frontières qui patrouillent la mer Noire et la frontière turco-géorgienne ouverte en deux points : Sarp et Turkgozu) contre l'équipement et la formation de la petite armée géorgienne, ainsi qu'une aide pour le retour aux réfugiés d'Abkhazie. Or aucun progrès n'a été accompli dans le règlement du problème abkhaze.

Dans le meilleur des cas, la force d'interposition russe (3 000 hommes) que Moscou maintient le long du fleuve Ingouri, sur la ligne de démarcation entre la Géorgie et l'Abkhazie, permet le maintien du statu quo. Un certain mécontentement se fait jour quant au rôle de Moscou – qui arma et aida les Abkhazes contre Tbilissi. Après avoir vécu pendant plus de deux cents ans « *accolée à la Russie* », la Géorgie cherche des points d'ancrage à l'Ouest. La Turquie, et non plus la Russie, est devenue son principal partenaire commercial, l'Europe et les Etats-Unis sont ses principaux bailleurs de fonds et l'entourage du président Chevardnadze ne cache pas qu'un appui de la France serait le bienvenu dans la recherche d'une solution au problème abkhaze.

Marie Jégo

Le succès de la « marche pour l'emploi » révèle l'ampleur du malaise en Wallonie

BRUXELLES
de notre correspondant

De l'avis général, la marche « multicolore pour l'emploi » qui s'est déroulée dimanche 2 février à Clabecq, dans le Brabant wallon, est un succès. Evaluée à 30 000 personnes par la police et à 50 000 par les organisateurs, la foule, qui s'était déplacée de toute la partie francophone du pays, augmentée de quelques contingents syndicalistes flamands, a formé le plus important rassemblement en Belgique depuis l'imposante « marche blanche » du 20 octobre. Celle-ci avait réuni près de 300 000 personnes à Bruxelles pour soutenir les parents des jeunes filles assassinées par Marc Dutroux.

« *On marche parce que rien ne marche !* » Ce slogan, inscrit sur le calicot d'un participant, résumait le sentiment général. Pour nombre d'entre eux, la manifestation de Clabecq se situe dans l'esprit et la continuité de la « marche blanche » : organisée à l'initiative de la « base », en dehors des appareils politiques et syndicaux, elle fait appel au citoyen qui refuse la fatalité sous toutes ses formes, fatalité de la mort d'enfants causée par les négligences judiciaires et policières, fatalité de la destruction d'emplois liée à la mondialisation de l'économie.

Conçu à l'origine comme une simple mobilisation des métallurgistes pour faire pression sur les autorités et sauver le maximum d'emplois dans une entreprise en faillite, l'appel à manifester lancé par Roberto D'Orazio, le bouillant leader du syndicat FGTB des Forges de Clabecq, a été entendu bien au-delà du monde des métallurgistes. Ce rassemblement a donné l'occasion au malaise social qui frappe l'ensemble de la Wallonie de s'exprimer.

L'AVENIR DE TOUTE UNE RÉGION

Les fonctionnaires, les étudiants, le monde intellectuel, artistique et culturel, tous avaient fait le voyage de Clabecq. Bernard Foccroule, directeur du prestigieux Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, exprimait ainsi dans *Le Soir* le sens de sa participation à la marche : « *Nous sommes tous sous une chape de plomb qui fait que tous les indicateurs sont négatifs, qu'il y a plus d'usines qui ferment que d'usines qui se créent. Mais, en même temps, des courants sont en train de s'exprimer. Il existe des alternatives, des convergences. Dans une marche comme celle de dimanche, que les parents Russo et Lejeune et les intellectuels rejoignent les ouvriers est très important.* »

L'angoisse pour l'avenir était manifeste dans cette foule, où l'on était souvent venu en famille, toutes générations confondues. A l'exception des écologistes, qui avaient officiellement appelé à la manifestation, les responsables politiques sont venus à titre individuel. La présence du président du PS, Philippe Busquin, venu là « *parce que les socialistes sont pour l'emploi* », a provoqué l'ironie du chef de l'opposition libérale francophone à la Chambre, Didier Reynders, qui a rappelé que « *le PS est présent à tous les niveaux de pouvoir* » et qu'ainsi M. Busquin manifestait contre lui-même...

Cette manifestation va-t-elle sauver les Forges de Clabecq et les 2 000 emplois directs qu'elles fournissent ? C'est peu probable. Leur actionnaire principal, la Région wallonne, dirigée par le socialiste Robert Collignon, s'est vu interdire par la Commission européenne de poursuivre son soutien au nom de la distorsion de concurrence. Les banques ont fait appel d'un jugement du tribunal de commerce leur enjoignant de maintenir leurs lignes de crédit jusqu'à l'arrivée d'un repreneur. Raymond Langendries, maire social-chrétien de Tubize, commune sur laquelle sont situées les forges, et président de la Chambre des députés, souhaite que Cockerill Sambre, entreprise sidérurgique également contrôlée par la région, se soucie du sort de Clabecq. Mais au-delà du cas précis de cette entreprise c'est toute une région, la Wallonie, qui crie à l'aide.

Luc Rosenzweig

Examen de la demande de levée d'immunité de Guy Spitaels, l'ancien président du PS

La commission des poursuites du Parlement régional wallon devait examiner, lundi 3 février, la demande de levée d'immunité parlementaire formulée par le parquet de Liège à l'encontre de Guy Spitaëls, ancien président du PS et actuel président de ce Parlement. Cette procédure intervient après sa mise en cause par Merry Hermanus, un ancien responsable socialiste aujourd'hui incarcéré, dans l'affaire de commissions occultes versées aux socialistes belges en 1989 par Dassault. Ces commissions étaient liées à l'obtention par l'avionneur français d'un contrat de modernisation de la force aérienne belge. En cas de levée de son immunité, il sera difficile à M. Spitaels de ne pas démissionner de ses fonctions, de nombreux dirigeants socialistes étant d'avis que les personnalités impliquées dans les « affaires » doivent désormais se mettre en retrait du parti. – *(Corresp.)*

La France s'efforce d'apaiser la crise avec l'Algérie

Alain Juppé et Hervé de Charette récusent toute volonté d'« ingérence » de Paris dans les affaires intérieures algériennes. Le massacre, samedi à Médéa, de 31 personnes, porte à plus de 300 le nombre de victimes depuis le début du ramadan

Sur le thème *« L'Algérie ne veut pas mourir »*, un rassemblement est prévu, lundi soir 3 février, à la Mutualité, à Paris. Des intellectuels *et des hommes politiques français ont annoncé* leur participation à la réunion qui sera présidée par Saïd Sadi, *secrétaire général du* Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD). La réunion de Paris intervient alors que trente-huit civils ont été assassinés en Algérie au cours des trois derniers jours. Tandis qu'à Alger, de nouvelles mesures destinées à empêcher des attentats à la voiture piégée entreront en vigueur mercredi 5 février, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, a téléphoné à son homologue algérien pour lui confirmer que la France n'avait pas l'intention de s'ingérer dans les affaires intérieures algériennes. *Lundi matin, sur France Inter, Alain Juppé a affirmé que « l'avenir de l'Algérie ne se décide plus à Paris ».*

LE MINISTRE des affaires étrangères, Hervé de Charette, a téléphoné dimanche 2 février à son homologue algérien, Ahmed Attaf, pour l'assurer que la France n'avait pas l'intention de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Algérie, a annoncé le Quai d'Orsay dans un communiqué publié à l'issue du week-end.

Hervé de Charette a « *confirmé [qu'il] pouvait faire siens les trois principes que le ministre algérien souhaitait voir respectés dans les relations entre l'Algérie et la France, à savoir le respect mutuel qui suppose la non-ingérence, l'équilibre des intérêts et la concertation sur les affaires d'intérêt commun* », indique le communiqué. Ce sont, mot pour mot, les principes énumérés vendredi par M. Attaf, qui avait sèchement réagi aux propos inquiets de M. de Charette et du président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Valéry Giscard d'Estaing, sur la situation en Algérie. Lundi matin, sur France Inter, Alain Juppé a critiqué l'ancien chef de l'Etat et s'est également efforcé de calmer le pouvoir algérien. Récusant « *cette volonté permanente d'ingérence dans les affaires algériennes* [qui] *n'est ni de l'intérêt de l'Algérie ni de l'intérêt de la France* », le premier ministre a ajouté : « *l'avenir de l'Algérie ne se décide plus à Paris* ». Plaidant en faveur d'élections législatives « *transparentes et incontestables* » en Algérie, M. Juppé s'est montré hostile à une participation de l'ex-FIS.

Tandis que se déroulait cette minicrise diplomatique entre les deux capitales, en Algérie, de nouveaux massacres sont venus alourdir un bilan déjà lourd (plus de 300 morts depuis le début du Ramadan). Dans la nuit de samedi à dimanche, sept villageois ont été tués près de Laarba, à une *cinquantaine* de kilomètres au sud d'Alger, ont indiqué dimanche les services de sécurité. De son côté, le quotidien privé *El Watan* avait rapporté dimanche que 31 personnes avaient été égorgées et décapitées dans la nuit de vendredi à samedi à la périphérie de Médéa. L'opération aurait été menée par une cinquantaine d'assaillants. Selon les témoignages publiés par le quotidien, ils auraient contraint les habitants à sortir de leur domicile pour les conduire, un à un, vers l'égorgeur, un « *nain* », qui tantôt au couteau, tantôt à la hache, décapitait ses victimes.

Par ailleurs, le meurtre d'Abdelhak Benhamouda, le dirigeant syndical, a été revendiqué par le Front islamique du djihad armé (FIDA), ont affirmé samedi plusieurs journaux algériens. Dans la capitale, la préfecture de police a annoncé la mise en place, mercredi 5 février, d'un nouveau plan de circulation pour faire échec aux attentats à la voiture piégée. Dorénavant, le stationnement sera interdit dans les rues et les principales places de la capitale ainsi qu'à proximité des établissements publics. – *(AFP, Reuter.)*

Saïd Sadi (RCD) : « Entre les "barbus" et les "casquettes", il y a des forces porteuses d'espoir »

« *JE NE PARTAGE PAS la thèse qui veut réduire la situation politique de l'Algérie à un affrontement entre les "barbus" et les "casquettes"* », explique Saïd Sadi, leader du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) : *entre ces deux bornes, il y a toute cette substance humaine qui fait que l'Algérie tient encore debout, dans l'anonymat d'une résistance quotidienne.* » C'est dans ce vivier-là qu'existent des forces, plus ou moins organisées, « *porteuses d'espoir et de changement* », sur lesquelles il veut s'appuyer pour offrir une solution de rechange. A deux reprises, dans l'histoire récente de l'Algérie, elles ont manifesté leur vitalité et fait reculer l'islamisme, note Saïd Sadi. D'abord avec le président Boudiaf. « *Il a su redonner espoir à une jeunesse qu'on croyait acquise à l'extrémisme. Elle commençait à se restructurer pour d'autres ambitions.* » Mais l'assassinat du chef de l'Etat est venu interrompre l'expérience. Autre moment privilégié, la campagne pour l'élection présidentielle de novembre 1995. Bravant les menaces de mort des groupes islamistes, les Algériens ont voté en masse. « *Tous les candidats n'étaient pas du sérail. Les électeurs ont cru à un possible changement* », dit M. Sadi.

La démarche du leader du RCD est à l'opposé de celle du président du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, qui, en janvier 1995, a conclu un « contrat » avec les islamistes de l'ex-FIS. La plate-forme de Sant'Egidio devait servir de cadre à la négociation pour un retour à la paix civile. « *J'ai refusé d'aller à Sant'Egidio*, explique Saïd Sadi ; *je connais très bien l'arrière-pensée de certains partis politiques de l'opposition* [en clair, le FFS]. *Connaissant la capacité de nuisance des islamistes, ils espèrent les voir déstabiliser le régime et en récupérer les dividendes politiques tout en se réclamant de la paix. C'est une démarche dangereuse, malsaine et inefficace. Sant'Egidio était une impasse, une fausse piste, même si, aujourd'hui, on tente, avec l'Appel pour la paix, de réamorcer cette dynamique. Un certain nombre de responsables politiques y ont perdu leur crédit.* » L'attitude à adopter vis-à-vis des islamistes sépare les deux chefs kabyles. Aït Ahmed veut négocier avec eux. Saïd Sadi a choisi de les combattre.

« *Les extrémistes religieux ont montré ce qu'aurait été l'Algérie s'ils étaient arrivés au pouvoir. Je me refuse à les exonérer pour une violence que d'ailleurs ils revendiquent. Ce sont les islamistes qui ont choisi le meurtre comme mode de gestion des rapports politiques. A ceux qui disent qu'il faut négocier avec les islamistes "modérés", je réponds : ils siègent aujourd'hui au gouvernement et au Parlement provisoire. Ils ont présenté un candidat aux présidentielles* (Mahfoud Nahnah, qui a obtenu près de 25 % des suffrages). *Si maintenant il faut négocier avec les groupes armés, qu'on nous le dise...* »

L'Algérie est le pays de la confusion et des procès d'intention. Tout comme le dialogue ambigu amorcé avec l'ex-FIS vaut à Hocine Aït Ahmed de solides haines, l'intransigeance absolue de Saïd Sadi face aux islamistes est diversement appréciée. Parce que son combat contre les « barbus » est également celui du pouvoir, le leader du RCD passe pour être son allié. Un allié qui avancerait masqué. Lui s'en défend avec véhémence. « *Je n'ai aucune raison d'avoir la moindre sympathie pour le régime. Et je ne me fais aucune illusion sur lui. Il m'a emprisonné et torturé. A mes yeux, la responsabilité du régime est totale et entière, y compris dans la production du mouvement islamique. Ce régime représente le principal obstacle à l'émancipation de l'Algérie. Je ne dis pas que le pouvoir ne trouve pas son compte dans un certain niveau de terrorisme qui empêche les luttes sociales et l'expression démocratique. Mais je refuse que, sous couvert de l'échec patent de nos dirigeants, on en vienne à exonérer les extrémistes religieux.* »

L'homme de la troisième voie ?

Saïd Sadi incarne-t-il une « troisième voie » pour l'Algérie ? *« Il faut avoir l'espoir têtu »*, martèle ce psychiatre de quarante-neuf ans, fondateur en 1989 du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti à dominante kabyle. Opposant à un régime militaire qui *« surfe sur le malheur algérien »*, Saïd Sadi se singularise surtout par son intransigeance absolue vis-à-vis des islamistes. Même les islamistes « modérés » *siégeant dans l'actuel gouvernement ne trouvent pas grâce à ses yeux. « Ils pratiquent le double langage »*, affirme-t-il. Candidat malheureux à l'élection présidentielle de 1995 – il avait recueilli 9 % des suffrages –, le secrétaire général du RCD se veut *« porteur d'un projet politique »* associant démocratie et laïcité. A la Mutualité, à Paris, il animera lundi 3 février, à partir de 20 heures, un meeting sur le thème *« L'Algérie ne veut pas mourir »*. Y participeront des personnalités algériennes dont Khalida Messaoudi ainsi que plusieurs intellectuels et hommes politiques français (Elizabeth Badinter, Pascal Bruckner, Jean-Pierre Chevènement, Alain Finkielkraut, André Glucksmann, Bernard Kouchner, Jacques Julliard, François Léotard, Daniel Rondeau, Bernard Stasi).

RECOMPOSITION

Autre sujet sensible : les droits de l'homme. Catalogué « éradicateur » par ses adversaires (il a appelé à l'arrêt des élections législatives en janvier 1992, car le FIS allait l'emporter), Saïd Sadi campe sur une position inconfortable : « *Je suis le fondateur de la première ligue algérienne des droits de l'homme. C'est moi qui ai fait installer la première section d'Amnesty International. J'ai passé deux années dans un pénitencier. Je sais que la violence du pouvoir existe, mais il ne faudrait pas que cette dénonciation normale amène l'exonération du terrorisme islamique. Eux jouent là-dessus très bien.* »

Il ne faut pas se tromper d'adversaire, dit en quelque sorte Saïd Sadi. Un argument qu'il reprend à propos des « *milices* » – il récuse le mot – créées par le régime et dont le comportement est loin de faire l'unanimité. « *Les patriotes s'organisent pour défendre leurs villages. Il se peut qu'ici ou là il y ait eu des dérapages, mais de là à assimiler l'action de gens qui défendent leur honneur, leur famille et leur vie à celle des islamistes qui revendiquent le terrorisme comme action politique... Il faut remettre les choses en place.* »

Le fondateur du RCD reste un optimiste. A ses yeux, l'Algérie n'est pas un pays acquis à l'intégrisme. « *Vu l'incurie du régime et la pression des islamistes, il y a longtemps que le pays aurait basculé si tel avait été son destin* », observe-t-il. A terme, Saïd Sadi ne voit pas de place, sur la scène politique, pour un islamisme « modéré ». Lui rappelle-t-on le score électoral du FIS il y a cinq ans ? Le leader du RCD rétorque que le paysage électoral algérien a changé. « *Il y a une recomposition. Le FIS n'existe plus en tant que tel. Une partie de ses troupes a rejoint les groupes armés. Une autre s'est tournée vers le Hamas de Nahnah. D'autres hésitent. Le FFS et le FLN sont traversés de lignes de fracture. Je me demande à quoi va aboutir cette recomposition.* » Les élections législatives permettront d'y voir plus clair, si elles se tiennent. La disparition récente d'Abdelhak Benhamouda, alors que les militaires espéraient faire du leader syndical le pivot de leur stratégie politique, n'est pas de bon augure. Le calendrier électoral serait-il maintenu, avec un scrutin en mai, le RCD n'a pas encore tranché la question de sa participation. Il le fera le 13 février. Mais entre le risque de servir de caution à un régime décidé à faire des parlementaires de simples figurants et la nécessité d'une tribune pour se faire entendre du pays, peut-on hésiter ? « *L'histoire va vite* », observe Saïd Sadi avec un air gourmand. On imagine mal qu'elle avance sans lui.

Jean-Pierre Tuquoi

Tokyo veut imposer une solution négociée pour les otages de Lima

LIMA
de notre correspondante

« *C'est un pas en avant vers la solution pacifique à la crise des otages* », a déclaré, samedi 1er février à Toronto, au Canada, le président péruvien Alberto Fujimori à l'issue des entretiens avec le premier ministre nippon, Ryutaro Hashimoto. Quarante-cinq jours après l'assaut de la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, où soixante-douze personnalités sont toujours retenues en otages par un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), le Japon a imposé ses vues pour obtenir un règlement pacifique de la crise.

La déclaration conjointe signée par les deux chefs de gouvernement annonce que « *des conversations préliminaires entre l'interlocuteur du gouvernement péruvien et le représentant du MRTA (...) devraient se réaliser dans les plus brefs délais* » afin d'obtenir rapidement l'ouverture d'un dialogue. Celui-ci a été interrompu, le 15 janvier, lorsque l'interlocuteur du gouvernement péruvien, Domingo Palermo, a annoncé qu'il n'y aurait plus de discussions tant que le MRTA maintiendrait son exigence de libération de ses 447 camarades emprisonnés.

Ryutaro Hashimoto a précisé à la presse que ces conversations préliminaires s'engageraient cette semaine. Autre point de satisfaction pour Tokyo, la commission des garants proposée il y a plusieurs semaines par Alberto Fujimori comprendra un quatrième membre, l'ambassadeur de Tokyo au Mexique, Terusuke Terada, en tant qu'observateur officiel du gouvernement du Japon. Avec cet accès direct aux informations sur la situation de leur ambassade à Lima, les autorités nippones seront directement impliquées dans le cours des négociations sur lesquelles elles pourront peser.

RAPPEL À L'ORDRE

Dans une conférence de presse conjointe, M. Fujimori a assuré que toutes les mesures présentant des risques potentiels, comme les démonstrations de force du 27 janvier, ne se reproduiront plus. Les dérapages qu'ils pouvaient impliquer avaient conduit Tokyo à mettre en garde les autorités péruviennes. Deux appels téléphoniques de M. Hashimoto au président Fujimori avaient été interprétés à Lima comme un sérieux rappel à l'ordre.

Le chef du MRTA, Nestor Cerpa, a immédiatement réagi à la déclaration de Toronto. Il a déclaré par radio : « *Nous en sommes toujours au point mort puisque les mandataires ont ratifié que nos prisonniers ne seraient pas libérés. (...) Nous ne croyons pas qu'une solution pacifique soit possible parce que le gouvernement ne veut faire aucune concession, ce qui signifie que le MRTA doit céder.* » Il a répété à plusieurs reprises que le commando ne renoncerait jamais à la libération des militants du MRTA. « *Notre mission a un objectif concret et nous n'allons pas faire marche arrière* », a-t-il assuré.

Commentant de récentes déclarations du président péruvien Alberto Fujimori selon lesquelles le commando du MRTA, assiégé et épuisé, sera bientôt obligé à se rendre, Nestor Cerpa a ajouté : « *C'est une illusion de M. Fujimori. Si nos camarades résistent depuis plusieurs années dans leurs prisons-tombes avec ce moral de Tupac Amaru, croyez-vous que notre situation ici va nous faire craquer avec le temps ? Le temps n'est pas un problème.* » Il a conclu sur un ton de défi, comme si son action était celle d'un commando-suicide, et a clairement indiqué que tout assaut de l'armée péruvienne contre la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima serait « *tragique pour les otages* ».

« *Ici, personne ne se rend* », a déclaré le chef du commando avant d'interrompre la transmission.

Nicole Bonnet

Cinq cent mille réfugiés souffrent de la faim dans l'est du Zaïre

Emma Bonino, commissaire européen à l'aide humanitaire, dénonce la « défaillance » de la communauté internationale

KISANGANI
de notre envoyé spécial

Il meurt une quarantaine de personnes chaque jour – dont une dramatique proportion d'enfants – au camp de Tingi-Tingi, dans l'est du Zaïre, entre Kisangani et la frontière rwandaise. Là s'entassent plus de cent mille réfugiés hutus, originaires du Rwanda et du Burundi, qui ont été chassés par la guerre des camps où ils étaient tant bien que mal installés depuis deux ans, près de Goma et de Bukavu, dans les provinces zaïroises du Nord et du Sud-Kivu. A quelques dizaines de kilomètres de là, les Forces armées zaïroises (FAZ) et les rebelles, majoritairement tutsis, soutenus par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi, s'affrontent depuis des semaines.

Les réfugiés ont parcouru plusieurs centaines de kilomètres à pied à travers la forêt équatoriale, dans des conditions épouvantables, sous le feu des combattants. Ils meurent de faim. L'approvisionnement fourni par les organisations humanitaires internationales est dramatiquement insuffisant. La situation est tout aussi grave dans les camps d'Amisi (soixante mille réfugiés), près de Walikale et de Shabunda (soixante mille réfugiés), près de Kindu. Elle n'est guère plus brillante au « site-H », près de Kisangani, la capitale du Haut-Zaïre, qui abrite des « déplacés », c'est-à-dire des ressortissants zaïrois qui ont fui les combats. Pour dénoncer ce « *spectacle indigne* » et tenter de sauver ces quelque cinq cent mille réfugiés, quasi-ignorés par la communauté internationale. Emma Bonino, le commissaire européen à l'aide humanitaire, est venue s'entretenir avec les autorités zaïroises, vendredi 31 janvier à Kinshasa et samedi à Kisangani.

« ROUVRIR LE DOSSIER »

Dimanche, elle était à Tingi-Tingi. « *Nous nous trouvons ici devant des individus qui n'existent pas, que les armées les plus puissantes du monde* [claire allusion aux Etats-Unis] *n'ont pu détecter avec leurs radars. En décembre, on nous a dit que ce n'était pas la peine d'y aller puisque la quasi-totalité des réfugiés hutus étaient rentrés chez eux, au Rwanda ; on nous a taxés de visionnaires. La communauté internationale doit reconnaître qu'elle s'est trompée. Il faut rouvrir ce dossier* », a-t-elle déclaré.

En décembre 1996, les Zaïrois avaient éprouvé une vive amertume lorsque, sous l'influence des Etats-Unis, l'ONU avait renoncé à envoyer une force internationale pour sécuriser l'accès aux réfugiés hutus en plein désarroi après que leurs camps eurent été attaqués par les rebelles tutsis et leurs alliés. A leurs yeux, une telle force, par sa seule présence aurait pu inciter les armées rwandaise, burundaise et ougandaise à plus de retenue. Les Américains souhaitaient alors que leurs protégés tutsis aient carte blanche pour agir et manœuvrèrent dans ce sens. L'Union européenne, divisée, incapable de s'opposer aux Etats-Unis, suivit. La France et l'Espagne, qui avaient plaidé pour l'envoi de la force multinationale, baissèrent les bras. Emma Bonino dénonça alors cette lâcheté.

Pour le gouvernement de Kinshasa, empêtré dans une guerre à laquelle il n'arrive pas à faire face, le sort des réfugiés hutus n'est pas prioritaire. Les gouverneurs des deux provinces où se situent les camps ont insisté pour que ceux-ci ne soient pas pérennisés. Ils plaident pour le « *retour obligatoire* » des réfugiés au Rwanda et au Burundi, perspective aussi sombre qu'irréaliste dans le contexte actuel. Mme Bonino l'a fermement rejetée, faisant valoir qu'il fallait d'abord assurer la survie des réfugiés avant d'inviter les parties intéressées à négocier des solutions politiques permettant d'assurer leur retour dans de bonnes conditions de sécurité et de dignité.

Le commissaire européen a été écouté. Ses interlocuteurs connaissent sa position personnelle. Son intention est de demander au Conseil de sécurité des Nations unies, mais aussi au conseil des ministres des Quinze, de reconnaître formellement qu'il y a bien eu agression du Zaïre par les troupes rwandaises et ougandaises. Au sein de l'Union européenne qui, pourtant, plaide pour l'intangibilité des frontières, seule la Belgique s'est jusqu'ici élevée contre la présence des armées rwandaise et ougandaise au Zaïre. Lors de la dernière réunion des Quinze en janvier, la discrétion des Français a été remarquée lorsque le dossier des « *Grands Lacs* » a été ouvert.

« ASSISTANCE MINIMALE »

Mme Bonino avoue qu'elle n'est pas certaine de parvenir à ses fins. Tant les réfugiés hutus que le Zaïre et son régime à bout de souffle n'ont pas la cote à Washington. Et les Américains possèdent de puissants relais au sein de l'Union qui sont prêts à faire l'impasse, avec le cynisme le plus total, dit-on dans l'entourage d'Emma Bonino, sur le sort de centaines de milliers d'individus. « *On manifeste beaucoup d'émotion pour les soixante-dix otages de Lima, mais bien peu pour les cinq cent mille abandonnés du Zaïre* », a-t-elle constaté à Tingi-Tingi. Il est vrai aussi que les Américains ont récemment investi 500 millions de dollars dans des mines au nord-est du pays.

L'aide internationale, délivrée au compte-gouttes, n'a jusqu'ici qu'à peine bénéficié aux réfugiés et aux déplacés ou encore aux populations zaïroises affectées par les événements. « *L'aide humanitaire européenne sera accordée sans discrimination* », vient de garantir Mme Bonino, offrant ainsi un autre motif de satisfaction à ses interlocuteurs.

Davantage de crédits seront mobilisés, l'Union financera la réfection de routes car les infrastructures dans l'est du pays sont dans un état pitoyable, ce qui freine l'arrivée des secours. Mme Bonino compte sur un concours sans restriction des autorités zaïroises. Mais elle oriente aussi ses efforts en direction des agences des Nations unies afin de les mobiliser pour faire parvenir davantage de nourriture aux camps. Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) leur reprochent de pratiquer « *l'assistance minimale* » afin d'éviter la consolidation des camps. Des accusations très graves ont été portées dans ce sens, samedi à Kisangani, par le coordonnateur de Médecins sans frontières (MSF).

Cette « politique du compte-gouttes » serait le résultat de pressions américaines. Mme Bonino se montre convaincue qu'effectivement, les agences des Nations unies n'ont pas fait preuve d'un zèle maximum. « *Je ne suis pas satisfaite de la situation d'approvisionnement. Le manque de nourriture est la principale cause de décès. Visiblement, des conditions d'accès difficiles ne suffisent pas à justifier cette défaillance* », a-t-elle déclaré à Tingi-Tingi.

Philippe Lemaître

Vingt-trois morts dans un accident d'avion au Sénég

Nouvelle rencontre prévue entre M. Netanyahou et M. Ar

Tchétchénie : les chiffres de la présidentielle

L'euro sans John Major

AFRIQUE

AMÉRIQUES

EUROPE

PROCHE-ORIENT

Vingt-trois morts dans un accident d'avion au Sénégal

DAKAR. Dix-sept corps des vingt-trois passagers tués samedi 1er février dans l'accident de l'avion d'Air Sénégal à Tambacounda, dans le sud-est du pays, ont été identifiés. Selon Ababacar Diagne, directeur de l'aviation civile du Sénégal, il s'agit de treize Français, d'un Suisse et des trois membres de l'équipage, deux Sénégalais et le fils du président de Guinée-Bissau, Vladimiro Vieira. Vingt-neuf personnes sont également blessées, et une portée disparue. Les passagers tués se touvaient à l'avant de l'appareil, qui a pris feu après s'être coupé en deux au moment du décollage. M. Diagne a indiqué que des éléments de la boîte noire de l'avion ont été retrouvés par la commission d'enquête, qui est arrivée dimanche à Tambacounda pour déterminer les causes de l'accident. – *(AFP.)*

Nouvelle rencontre prévue entre M. Nétanyahou et M. Arafat

DAVOS. A l'issue d'un tête-à-tête de quarante minutes entre Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat, au Forum économique mondial de Davos, le premier ministre israélien a annoncé, dimanche 2 février, qu'il rencontrerait à nouveau le président de l'Autorité palestinienne, le 6 février, cette fois à Erez, point de passage situé entre la bande de Gaza et l'Etat juif.

Par ailleurs, alors que M. Nétanyahou vantait la « *Silicon Valley* » que constitue selon lui Israël, « *non seulement pour la région, mais pour l'ensemble de l'hémisphère oriental* », devant les entreprises susceptibles d'investir dans la région, M. Arafat a rappelé que le bouclage par Israël des territoires autonomes à des fins sécuritaires coûtait à l'économie locale de 7 à 9 millions de dollars (de 35 à 45 millions de francs) par jour. Il a également souligné que le sort du port et de l'aéroport de Gaza était loin d'être réglé, et a accusé Israël d'invoquer des arguments fallacieux pour s'opposer à la réalisation de ses projets vitaux pour l'économie locale. – *(Corresp.)*

Tchétchénie : les chiffres de la présidentielle

MOSCOU. Le chef des forces de la résistance, Aslan Maskhadov, a remporté l'élection présidentielle tchétchène, avec 59,3 % des voix, suivi par le jeune « héros » Chamil Bassaev (23,5 %), puis par l'ancien président Zelimkhan Iandarbiev (10 %), selon des chiffres définitifs donnés dimanche 2 février. Boris Eltsine a adressé le jour même ses félicitations au nouveau président, qui a pourtant rappelé que la Tchétchénie étant « *indépendante depuis 1991* », il est exclu pour lui de siéger au Conseil de la Fédération russe. Des entretiens ont eu lieu dès dimanche dans l'Ingouchie voisine entre le président Rouslan Aouchev, qui a toujours soutenu les indépendantistes tchétchènes, et M. Maskhadov, pour parler d'une suppression des frontières entre ces Républiques sœurs. Le secrétaire du Conseil de sécurité russe, Ivan Rybkine, est également venu en Ingouchie discuter avec M. Maskhadov. *(Corresp.)*

L'euro sans John Major

DAVOS. Les responsables européens se sont efforcés, dimanche 2 février, lors des rencontres de Davos, de minimiser la portée du débat lancé en France sur les relations entre la future banque centrale européenne et les gouvernements de la zone euro. Le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a expliqué que l'Allemagne n'était pas opposée au « *conseil de stabilité* » proposé par Paris afin de coordonner les gouvernements, à condition que celui-ci soit « *informel* » et sans pouvoir de décision. Le président de la Commission, Jacques Santer, a laissé entendre qu'un petit groupe pourrait être désigné pour assurer le suivi des critères prévus par le « pacte de stabilité et de croissance ». Dans un entretien au *Figaro*, le premier ministre britannique, John Major, revient pour sa part sur ses doutes quant à la capacité des Européens d'être prêts dans les temps pour la monnaie unique. « *Si malgré tout elle voit le jour, il est évident que nous n'en ferons pas partie* », a-t-il dit.

AFRIQUE

■ **RWANDA : un Père blanc, Guy Pinard, a été tué,** dimanche 2 février, alors qu'il célébrait la messe dans son église de Kampanga, dans le nord-ouest du pays. Agé de soixante et un ans, ce Canadien était arrivé dans le diocèse de Ruhengeri en 1963. Parti en 1994 après les massacres, il était revenu dans sa paroisse en janvier 1996, dans une région où affluaient des réfugiés de Goma.

■ **SOUDAN : le pouvoir et l'opposition** se sont déclarés, samedi 1er février, favorables au principe d'une médiation des Emirats arabes unis, pour mettre un terme aux combats dans l'Est du pays. Par ailleurs, le chef de la guérilla soudanaise sudiste, John Garang, a affirmé son attachement à l'unité du Soudan, dans un entretien publié par le quotidien égyptien *Al-Ahram*, dimanche 2 février. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : un groupe d'environ 400 guérilleros** des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a lancé, dimanche 2 février, une importante opération contre un poste militaire dans la région de San Juanito (province du Meta), à quelque 100 km au sud-est de Bogota. Les affrontements auraient fait une vingtaine de morts. Par ailleurs, un géologue français, Alain Fablet, qui avait été pris en otage le 26 octobre dernier par la guérilla communiste des « Forces armées révolutionnaires de Colombie » (FARC), a été relâché ce week-end, a annoncé le général Agustin Ardilla de la 4e division. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **CHÔMAGE : une** *« marche européenne contre le chômage »* partira de plusieurs pays à la mi-avril pour converger à la mi-juin vers Amsterdam, où doit s'achever la Conférence intergouvernementale (CIG). Les marcheurs partiront le 14 avril d'« *endroits symboliques* », comme le Maroc, la Bosnie, ou la Pologne, pour se retrouver le 14 juin à Amsterdam, a précisé une représentante de l'association AC ! Agir contre le chômage, à l'origine de cette proposition à laquelle s'associent des syndicats et des organisations de chômeurs européens.

■ **ALLEMAGNE :** *« le président de la Banque centrale européenne ne pourra en aucun cas être un Français »*, a estimé Helmut Hesse, membre du conseil de la Bundesbank, dont les propos sont rapportés lundi 3 février par la presse allemande. Des rumeurs sur un accord secret entre Paris et Bonn avaient circulé à ce propos ces dernières semaines.

PROCHE-ORIENT

■ **IRAN : selon le directeur de la banque centrale iranienne,** Moshen Nourbakhach, cité par le *Herald Tribune* du 3 février, l'Europe et le Japon ont ouvert aux autorités iraniennes des lignes de crédits d'une valeur supérieure à 5 milliards de dollars, en dépit de la politique américaine contre l'Iran. Présent au Forum de Davos, M. Nourbakhach a estimé que 2,7 milliards de dollars ont déjà été utilisés pour financer environ cinquante projets d'infrastructures.

Ghinwa contre Benazir : bataille fratricide au Pakistan pour reprendre le flambeau du « clan Bhutto »

Les résultats des élections législatives devraient être connus mardi 4 février

Les opérations de vote ont commencé lundi 3 février à 7 heures au Pakistan, où 56 millions d'électeurs doivent choisir les membres de l'Assemblée nationale et des assemblées provinciales. Ces élections, les quatrièmes en huit ans, ont été organisées apres la décision du président Farooq Leghari de destituer, le 5 novembre 1996, le gouvernement de Mme Bhutto et de dissoudre les assemblées.

LARKANA (Pakistan)
de notre envoyé spécial

Elle s'appelle Ghinwa, elle est libanaise, elle a trente-quatre ans. Rien ne prédisposait cette institutrice de Beyrouth à jouer un rôle sur l'échiquier de la politique pakistanaise. Mais Ghinwa Bhutto, épouse de feu Mir Murtaza, le frère de Benazir Bhutto, tué par la police en septembre, a dû reprendre le flambeau de son époux disparu. Brouillée avec Benazir, elle brigue, lors des élections législatives de lundi 3 février, le siège de Larkana, en plein cœur de la très féodale province du Sind, le fief historique de la « famille ». Son adversaire est sa belle-mère, la bégum Nusrat Bhutto...

Elle avait épousé Murtaza Bhutto durant l'exil de ce dernier à Damas, en 1988, où, lassée de la guerre au Liban, elle enseignait depuis plusieurs années. Murtaza avait dû quitter le Pakistan onze ans plus tôt, au lendemain du putsch militaire contre son père, l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Bhutto. A son retour au pays, en 1993, il avait été arrêté à l'aéroport pour son implication supposée dans des actes terroristes au temps de la dictature du « général-président » Zia Ul Haq, le « tombeur » de son père. Même sa sœur Benazir, qui venait d'être réélue, n'avait rien pu – ou voulu – faire pour lui.

MYSTÉRIEUSE FUSILLADE

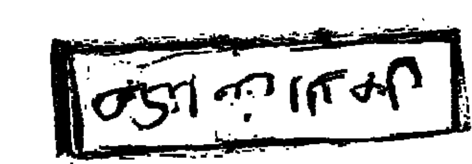
Murtaza se brouilla donc avec Mme Bhutto, affirma que celle-ci trahissait les idéaux du parti de son père, le Parti du peuple pakistanais, (PPP) et prit la tête d'une formation dissidente, le Parti du peuple-Shahid Bhutto, ainsi nommé en mémoire de son « martyr » de père, exécuté par les putschistes en 1979. Mais en septembre 1996, Murtaza est tué dans des conditions restées mystérieuses lors d'une fusillade avec la police en plein Karachi.

Complot, bavure policière ? Nul ne sait, mais on continue de régler ses comptes en famille : c'est le propre mari de Benazir, Asif Zardari, qui est aujourd'hui accusé d'avoir trempé dans cet assassinat ! Actuellement en prison, il pourrait être pendu s'il est reconnu coupable. « *J'aurais bien aimé pouvoir refuser d'entrer en politique* » confie, dans un français parfait, Ghinwa Bhutto. Grande, ses longs cheveux sagement noués derrière la tête, elle termine une épuisante campagne à travers la province du Sind. Il est une heure et demie du matin à « Al Murtaza », l'ancienne résidence du clan Bhutto que Ghinwa, et avant elle Murtaza, a repris à Benazir : en terre d'Islam, ce ne sont pourtant pas les filles qui héritent... « *Mais, il n'y avait personne dans le parti qui ait la stature d'un leader. J'ai dû alors m'exécuter car je porte le nom magique des Bhutto. Dans le sous-continent indien, c'est la coutume pour les veuves de suivre les traces politiques de leurs maris assassinés. Franchement, j'aurais bien donné ma place à quelqu'un d'autre* ».

« *C'est une Libanaise, une étrangère qui vient juste de se voir octroyer la nationalité pakistanaise et n'a même pas eu la décence d'observer l'Idat, la période de deuil traditionnelle* », fulmine Benazir, furieuse contre cette belle-sœur qui capitalise sur le charisme de son époux et risque de lui tailler des croupières dans ce fief Bhutto où Murtaza était adulé. « *Je fais mes premiers pas ; il me faudra du temps avant d'être capable d'occuper de hautes fonctions* », répond Ghinwa quand on lui demande si elle rêve, un jour, de devenir premier ministre.

Pour l'heure, son discours tranche avec celui de l'arrogante Benazir, qui n'a jamais toléré la concurrence à l'intérieur du PPP. Un motif de tristesse, cependant : le fait qu'elle doive se présenter dans la même circonscription que sa belle-mère, Nusrat Bhutto, avec laquelle ses relations étaient jusque-là excellentes. D'autant que Mme Bhutto mère avait toujours préféré que Murtaza recueille l'« héritage politique » de la « famille » et non pas Benazir. Mais cette dernière a su finalement convaincre sa mère de la soutenir à nouveau contre le « clan rival ».

Bruno Philip



ÉLECTIONS Le premier tour des élections municipales provoquées à Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône, par l'annulation du scrutin de juin 1995 a été marqué, dimanche 2 février, par une nette progression du Front national et un recul de la gauche. Les dirigeants du RPR et de l'UDF ont appelé la liste de la *majorité, arrivée en troisième position, à se retirer pour* faire barrage à l'extrême droite. ● LE FRONT RÉPUBLICAIN est ainsi pratiqué pour la première fois dans ces conditions par la majorité parle*mentaire, qui n'avait* pas jusqu'à présent retiré de candidat au profit de la gauche face à l'extrême droite. ● LA GAUCHE mobilise ses dirigeants nationaux pour soutenir sa liste au second tour, tandis que le Front national se fait fort de rallier une partie des électeurs de la *droite pour l'emporter le 9 février.* *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

La droite s'efface à Vitrolles pour faire barrage au Front national

Arrivée en troisième position, au premier tour, derrière l'extrême droite et la gauche unie, la liste UDF-RPR a été appelée par les directions nationales des deux partis à se retirer, afin d'éviter la victoire de Catherine Mégret au second tour

VITROLLES
(Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

Il aura fallu attendre 22 heures 30 pour avoir les résultats définitifs des élections municipales de Vitrolles, dont le scrutin était pourtant clos à 18 heures. Ils traduisent un succès de la liste du Front national (Catherine Mégret), *qui obtient 46,69 %* des suffrages, une progression de la liste UDF-RPR (Roger Guichard), qui recueille 16,30 % des voix, et une baisse de la liste d'union de la gauche (Jean-Jacques Anglade) avec 36,99 % des voix.

Du côté de l'équipe de Bruno Mégret, on se réjouissait d'un score en progression de 3,65 points (plus 678 voix) par rapport au premier tour de 1995, qui permet tous les espoirs de victoire au second tour. Ce résultat montre que l'ancrage du Front national dans la réalité politique locale est solide, puisque la candidature de Mme Mégret, remplaçante de son mari inéligible, n'a en rien gêné une progression construite par un long travail de terrain et par une campagne d'une intensité extrême et d'une précision sans égale. Rien n'aura été laissé au hasard : les thèmes majeurs du parti ont été développés sur tous les registres, et la gestion des autres villes dirigées par l'extrême droite a été constamment mise en exergue. Le succès de l'équipe Mégret, dans cette ville nouvelle acquise à la gauche depuis plus de vingt ans, ne doit rien à un effet de surprise.

	11 juin 1995 1er tour		18 juin 1995 2e tour		2 février 1997 1er tour	
Inscrits	19 771		19 771		20 297	
Votants	14 967		16 825		15 480	
Abstentions (%)	24,29 %		14,90 %		23,73 %	
Suffrages exprimés	14 737		16 581		15 037	
LISTES	VOIX	%	VOIX	%	VOIX	%
Liste Catherine Mégret (FN)	6 344 (1)	43,04	7 113 (1)	42,89	7 022	46,69
Liste J.-Jacques Anglade (PS)	4 256	28,87	7 466 (2)	45,02	5 563	36,99
Liste Roger Guichard (Un. d.)	1 839	12,47	2 002	12,07	2 452	16,30
Liste PC (Agarrat)	930	6,31				
Liste écologiste (Tomasi)	816	5,53				
Liste divers droite (Lecerf)	379	2,57				
Liste divers gauche (Marti)	173	1,17				

(1) Bruno Mégret (2) *Liste Union de la gauche - écologistes*

L'ATTITUDE DE M. GUICHARD

Grand vaincu de la soirée, M. Anglade, qui dirigeait une liste de large regroupement à gauche, a perdu près de 5 points par rapport au premier tour de 1995. Le total des listes socialiste, communiste, écologiste et divers gauche, qui concouraient séparément cette année-là, atteignait 41,9 % ; la liste d'union du maire sortant n'obtient que 37 % (moins 612 voix). L'échec est manifeste. Pour les communistes, très présents dans la bataille, et pour une partie de la gauche socialiste, il fait peu de doute que le discrédit du maire sortant en est la première cause.

Selon ses proches, une partie des voix qui manquent à M. Anglade sont allées vers M. Guichard, le candidat de la majorité, selon qui, au contraire, certaines de ces défections avaient pu encore renforcer la liste d'extrême droite. M. Guichard se réjouissait de sa progression de 3,83 points (plus 613 voix). Il estimait que *« le maire sortant est rejeté par deux tiers des Vitrollais »* et, en début de soirée, il demandait à M. Anglade de se retirer, car *« il n'est plus le rempart contre le Front national »*. Une fois connus les résultats définitifs, les états-majors des listes de gauche et de droite se sont réunis chacun de leur côté pour décider de leur attitude pour le second tour. Du côté socialiste, l'hypothèse d'une fusion des listes était en discussion, appuyée par une partie des dirigeants de la fédération départementale, tous présents. Le maire sortant lui-même l'envisageait un moment puisqu'il demandait officiellement que *« tous les républicains et tous les démocrates s'unissent »*, mais l'aile gauche de sa liste s'y opposait clairement, et le refus de M. Guichard et de ses amis d'y souscrire rendait cette hypothèse caduque.

L'espoir, pour ces militants, repose sur un chiffre : si la participation a été importante (76,27 % des inscrits), il reste une petite réserve du côté des abstentionnistes. En effet, le chiffre de participation du premier tour de 1995 était presque identique (75,71 %), mais il était monté à 85,1 % au tour décisif, soit 1 858 votants de plus. L'extrême droite y avait gagné encore des voix, mais la gauche avait mieux progressé. Il est probable que l'élection qui s'était jouée à 353 voix il y a dix-sept mois, va se jouer le 7 février à moins de voix d'écart encore.

Le déplacement des suffrages vers l'un ou l'autre des candidats dépend désormais, pour une large part, de l'attitude de M. Guichard et de ses amis. Après son initial refus de se retirer, le chef de file de la liste UDF-RPR était soumis à forte pression dès les scores définitifs annoncés. Un appel de Renaud Muselier, chef local du RPR, suivi d'un autre des instances nationales du parti néo-gaulliste, l'enjoignant de se retirer, ne lui laissait guère le choix.

D'autant moins que Jean-Claude Gaudin, son mentor, faisait de même, quelques minutes plus tard, *« face au danger que représente l'extrême droite dans l'esprit des valeurs républicaines »*. Ces prises de position ne suffisent pourtant pas à savoir dans quel sens va finalement pencher la balance électorale. Rien ne dit que l'électorat UDF ni, surtout, RPR local ira vers le maire sortant : de l'aveu des différents responsables locaux, une part significative de ces électeurs devrait s'abstenir, et un petit nombre voter Mégret. L'intensité de l'engagement des dirigeants nationaux et locaux de la majorité pourrait être décisive, mais, lundi matin, on ne pouvait encore préjuger des forces qu'ils jetteraient dans cette bataille. On attendait encore la déclaration du candidat lui-même, qui devait annoncer son retrait dans l'après midi.

CAMPAGNE DE TERRAIN

Les amis de la gauche ont prévu d'intensifier leur campagne de terrain, en scrutant les listes d'émargement afin d'y dénicher le moindre abstentionniste réputé « gagnable ». Ils annonçaient la venue, le 5 février, des dirigeants nationaux de la gauche, dont Robert Hue, Lionel Jospin, Bernard Kouchner et Noël Mamère. En face, après avoir appelé étrangement M. Guichard à... rejoindre la liste du Front national, on annonçait un meeting le 6 février. On se promettait de faire le même travail que dans l'autre camp, principalement centré sur les électeurs RPR afin qu'ils viennent renforcer le camp des anti-Anglade.

Michel Samson

Le Front national convoite les électeurs de droite

MARSEILLE
de notre correspondant

Catherine Mégret, arrivée en tête au premier tour avec 7 022 voix, conforte le score de *son mari, Bruno Mégret, délégué général du* Front national, qui, au soir du premier tour de l'élection municipale de juin 1995, avait obtenu 6 344 voix. Candidate de substitution du fait de l'inéligibilité frappant pour un an son époux à cause du dépassement de ses comptes de campagne, inconnue des Vitrollais jusqu'au mois de décembre 1996, Mme Mégret engrange 678 suffrages supplémentaires.

« Notre implantation ne cesse de progresser », commentait, dimanche 2 février, Bruno Mégret. Acclamée par les militants et les responsables départementaux du FN dans le hall d'un hôtel proche des pistes de l'aéroport de Marseille-Provence, Mme Mégret s'est contentée d'une brève déclaration : *« Je m'étais engagée dans la lutte contre l'injustice dont Bruno a été victime et pour rendre leur victoire aux Vitrollais. Ce sera chose faite dimanche prochain, car rien ne peut m'empêcher de gagner. »*

*Dans l'optique du duel qui se dessine au second tour après l'appel des états-majors UDF et RPR au désistement républicain de leur candidat, Roger Guichard (PR), les 2 452 voix de celui-ci suscitent la convoitise du Front national. A l'UDF, certains observateurs estiment qu'un tiers de l'électorat de la majorité choisira de s'abstenir, mais qu'une partie ira vers l'extrême droite. Directeur du cabinet du maire de Marignane, Raymond Lecler, en trente-neuvième position sur la liste de Mme Mégret, avait été élu conseiller général (RPR) de Vitrolles de 1985 à 1992 avant d'adhérer au Front national. Il va mettre à profit sa connaissance de l'électorat de droite. *« A plat ventre*, annonce-t-il, *je vais aller chez tous les RPR pour les convaincre de rallier le camp des nationaux. »* Preuve de l'intérêt porté à l'électorat de la majorité, M. Mégret a lancé dimanche à M. Guichard un appel à rejoindre la liste du Front national. Reconnaissant qu'aucun contact n'avait été noué en vue de cette fusion de listes, le dirigeant du Front national *justifiait cette démarche inhabituelle au sein* de son parti par *« un souci de réconciliation des Vitrollais »* et *« un nécessaire apaisement du climat de guerre civile »*, avant de trancher : *« De toute façon, nous n'avons pas besoin* [de cette union]. *»*

Dans le droit fil d'une campagne menée au pas de charge, l'entre-deux-tours connaîtra son apogée, pour l'extrême droite, le 6 février, avec un meeting pour lequel la participation de Jean-Marie Le Pen n'est pas envisagée.

Luc Leroux

« Les électeurs attachés aux valeurs républicaines... »

ALAIN JUPPÉ a exhorté, lundi 3 février, sur France-Inter, la liste conduite à Vitrolles par Roger Guichard (UDF) à se retirer et a appelé *« les électeurs attachés aux valeurs républicaines à prendre leurs responsabilités au second tour »* dimanche prochain. Le premier ministre et président du RPR a précisé qu'il s'était entretenu *« dès dimanche soir* [2 février] *avec les responsables de la majorité »*. *« Il n'y a pas à hésiter, nous souhaitons tous que, compte tenu des résultats du premier tour, la liste du candidat UDF-majorité se retire »*, a affirmé M. Juppé, en espérant *« que la réaction de bon sens prévaudra »*. Interrogé sur la nécessité d'un désistement systématique entre la droite et la gauche contre le Front national lors des élections législatives de 1998, le premier ministre a indiqué que Vitrolles est un *« cas particulier »*. Au vu des résultats des élections partielles depuis plus d'un an, M. Juppé estime que *« le FN ne progresse pas globalement »* et qu'*« il ne faut pas généraliser »* à partir du cas de Vitrolles.

POSITION DE PRINCIPE

Le premier, François Léotard, président de l'UDF, avait conseillé, *« avec regret »*, dimanche, *« le retrait du candidat de la majorité à l'élection municipale de Vitrolles, afin d'éviter que son maintien fasse élire au second tour une municipalité d'extrême droite »*. M. Léotard a ajouté : *« Sans qu'il soit nécessaire, ni utile de généraliser cette décision, il ne pourrait être compris que le maintien du candidat de la majorité fasse élire à Vitrolles une municipalité d'extrême droite. »* Cette position de principe avait été adoptée, pour ce cas de figure, dès le 29 janvier, au bureau exécutif de l'UDF, et elle a été reconfirmée, dans la soirée de dimanche, lors d'entretiens téléphoniques entre M. Léotard, M. Juppé, le président de Force démocrate, François Bayrou, et le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin.

Ce dernier en a expliqué les raisons : *« Les résultats sont les conséquences directes de la gestion que mènent, depuis deux mandats, les socalistes et les communistes dans cette ville. Mais leur responsabilité ne doit pas occulter le danger que présenterait l'éventuelle élection de la candidate FN. »* Renaud Muselier, secrétaire départemental du RPR dans les Bouches-du-Rhône, a également invité M. Guichard à *« retirer sa liste afin que les électeurs puissent choisir en leur âme et conscience en se réfèrent aux valeurs républicaines »*. Cette position a été aussitôt validée, dans les mêmes termes, par la direction nationale du RPR, qui précisait que la liste de la majorité *« n'a, hélas, aucune chance de l'emporter au second tour »*.

Seul Hervé de Charette, proche de Valéry Giscard d'Estaing, a refusé de se placer dans cette hypothèse. *« J'ai compris que le candidat de la majorité, M. Guichard, avait l'intention de se maintenir au second tour. Si j'étais électeur à Vitrolles, je souhaiterais voter pour lui au second tour »*, a affirmé le ministre des affaires étrangères, qui préside le Parti populaire pour la démocratie française.

A gauche, François Hollande, porte-parole du Parti socialiste, a indiqué que *« c'est à la droite nationale et locale de prendre ses responsabilités, comme nous les avions prises au moment de Dreux »*. Il a appelé les Vitrollais à *« prendre conscience du danger et à faire acte de sursaut démocratique »*.

Michel Rocard s'en remet à l'affrontement droite-gauche

POLITIQUES d'un côté, politologues de l'autre : en deux débats distincts, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a fait salle comble, dimanche 2 février, à La Défense, près de Paris, en évoquant les menaces que le Front national fait peser sur la société française. Deux jours auparavant, dans un communiqué, le parti d'extrême droite s'était du reste ému *« des incessantes campagnes menées contre lui par le CRIF »*.

Tandis que, dans un amphithéâtre rempli de jeunes, le politologue Pascal Perrineau expliquait comment *« Le Pen récupère la culture d'une alternative radicale »*, entretenue par la gauche aux débuts des années 80, Jacques Toubon, ministre de la justice, Michel Rocard (PS), Robert Hue (PCF) et Claude Goasguen (UDF-FD) ont eu les plus grandes peines à se différencier dans l'analyse des menaces qui pèsent dans la perspective des prochaines élections législatives. La difficulté à faire passer les réformes, le sentiment d'insécurité et le niveau du chômage expliquent, pour M. Toubon, *« la montée des extrêmes »*. Pour être *« efficace »*, l'ancien secrétaire général du RPR maintient cependant que la majorité doit tenir l'équilibre entre *« l'illusion du passé »*, symbolisée par le Parti socialiste, et la *« démagogie »* du Front national.

Pour M. Rocard, *« un vrai retour à l'affrontement droite-gauche laisserait un peu moins de place à l'abstention et aux dérives extrémistes »*. L'ancien premier ministre estime aussi qu'*« il faut retrouver un discours d'authenticité plus fort sur le racisme, les droits de l'homme et l'immigration »*. Au constat dressé par le premier ministre, le secrétaire national du Parti communiste a ajouté deux éléments d'explication de la montée du *« populisme »* : l'accroissement des inégalités et la crise du politique. Pour contrer la montée de Jean-Marie Le Pen, la gauche doit *« offrir une alternative progressiste crédible au pouvoir actuel »*. M. Hue s'est offert un joli succès en engageant les militants de son parti à *« reprendre le combat dans les quartiers difficiles »*. *« Il ne faut pas laisser le Front national être porteur de la souffrance des gens »*, a-t-il affirmé.

SILENCE PRUDENT

Cette préoccupation est partagée par le président du CRIF, Henri Hajdenberg, qui est à l'origine de l'invitation, pour la première fois, du secrétaire national du PCF au dernier dîner annuel du CRIF (*Le Monde* du 28 janvier). *« Tous les démocrates doivent se mobiliser, être présents dans les villes, les cités, dans la vie associative de chaque jour (...), être aux côtés de ceux qui ont des difficultés, principalement les jeunes qui n'ont pas de travail et les chômeurs »*, a souhaité M. Hajdenberg.

Le président du CRIF, en revanche, n'a pu enregistrer qu'un silence prudent, partagé par tous ses interlocuteurs, en réponse de sa demande de voir se constituer, chaque fois que nécessaire, *« un barrage républicain contre le Front national »* au second tour des élections. De même, le ministre de la justice n'a pas su apporter de garanties sur le projet de loi destiné à renforcer la législation antiraciste et déposé – en vain – depuis le mois d'octobre sur le bureau de l'Assemblée nationale.

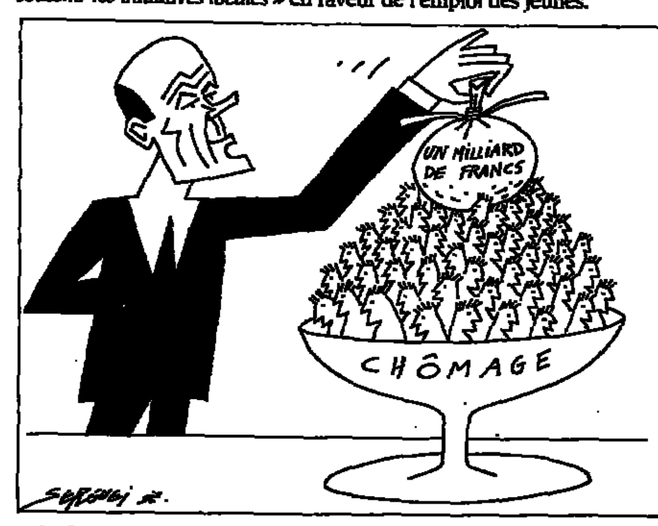
En privé, M. Toubon indique qu'il espère obtenir gain de cause *« en pratiquant un massage doux, en usant de pédagogie »*. Publiquement, le garde des sceaux a reconnu que ce texte, *« nécessaire et opportun »*, suscite, outre des réserves d'ordre juridique, un problème politique : *« Y a-t-il une majorité dans la majorité pour l'adopter ? »* Secrétaire général de l'UDF, M. Goasguen est convenu des *« réticences »* de certains députés de la confédération libérale à combattre M. Le Pen par ce moyen, au risque de *« faire apparaître le bourreau comme un opprimé »*. *« C'est purement tactique »*, a-t-il assuré. A gauche, en revanche, M. Rocard et M. Hue donnent une *« approbation de principe »*, en indiquant qu'ils appelleraient leurs amis respectifs à voter le projet de loi.

Jean-Louis Saux

Alain Juppé ne prévoit ni remaniement ni infléchissement

INVITÉ DE FRANCE INTER, lundi 3 février, Alain Juppé a exclu un remaniement ou un infléchissement de sa politique. *« Je ne vois pas, – le président de la République non plus – la nécessité d'un remaniement ministériel »*, a-t-il affirmé. Estimant que la sensibilité balladurienne était déjà représentée dans son gouvernement, il a ajouté : *« Ce n'est pas au moment où cette politique semble donner de bons résultats, où les chiffres du chômage du mois de décembre vont dans la bonne direction, (...), au moment où on prévoit une accélération de la croissance qu'on va infléchir la politique. »*

Le premier ministre s'est interrogé sur la nécessité d'accélérer les baisses d'impôt : *« Si la croissance dans le courant de l'année 1997 s'accélère, si on est au-dessus des 2,3 %, alors on pourra se poser la question. Mais si, aujourd'hui, je compromettais les bons résultats obtenus et la qualification de la France pour l'euro, je crois que ce serait un mauvais infléchissement. »* Evoquant le prochain sommet pour l'emploi des jeunes, M. Juppé a par ailleurs annoncé qu'il allait *« mettre au pot 1 milliard de francs pour (...) soutenir les initiatives locales »* en faveur de l'emploi des jeunes.



DÉPÊCHES

■ **LOI ROBIEN : Alain Madelin (UDF-PR), a déclaré,** dimanche 2 février, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que la loi Robien sur la réduction du temps de travail était *« une erreur »*. *« Sur sept ans, pour maintenir un emploi pendant deux ans, le coût total est de plus de 750 000 francs »*, a-t-il dit, *« c'est l'aide à l'emploi la plus stérile, dans la mesure où elle ne sert à créer aucune richesse nouvelle »*. C'est aussi *« une erreur politique et psychologique »* renforçant *« l'idée malthusienne »* selon laquelle *« nous allons vers une disette en matière d'emplois »*.

■ **MISE EN GARDE : l'ancien premier ministre Michel Rocard (PS)** a déclaré, samedi 1er février, devant les clubs Convaincre : *« Attention à ne pas décevoir* [les Français] *une nouvelle fois. » « Malgré les accords électoraux récents, le redressement de la gauche n'est pas assuré,* a-t-il expliqué, *car le Parti communiste demeure – en dépit des efforts de Robert Hue – une citadelle fermée. Les Verts ont laissé beaucoup de plumes dans leurs divisions internes. Quant au Parti radical socialiste, son apport ne peut être que marginal. »*

■ **AUBRY : l'ancien ministre socialiste du travail, Martine Aubry,** s'est déclarée, dimanche 2 février, sur Europe 1, *« sûre »* que les socialistes *« supprimeraient la loi Robien »* s'ils revenaient au pouvoir demain, car elle ne fait que *« répartir la pénurie et ne fait pas du temps de travail un outil majeur du nouveau projet de société »*.

■ **MENDE : le Conseil d'Etat a confirmé l'élection de Jean-Jacques Delmas** (UDF-Rad), maire de Mende (Lozère), vendredi 31 janvier. Il a annulé le jugement du tribunal administratif de Montpellier, qui avait déclaré M. Delmas inéligible à la fonction de conseiller municipal pendant un an, en mars 1996. Il a considéré que le coût d'un sondage effectué en mai 1994 avait été réintégré *« à tort »* dans son compte de campagne.

La gauche perd le canton de Lasalle (Gard)

GARD
Canton de Lasalle (second tour).
I., 2 345 ; V., 1 601 ; A., 31,72 % ; E., 1 516.
Christian Flaissier, div. d., 599 (39,51 %)... *ÉLU.*
Christian Pibarot, PCF, 527 (34,76 %) ; Jean-Louis Pesenti, div. g., m. de Lasalle, 390 (25,72 %).

[L'ancien maire de Lasalle, Christian Flaissier (div.d.), a profité, dans ce fief traditionnellement acquis à la gauche, du maintien au second tour du candidat communiste Maurice Pibarot. Entre les deux tours, celui-ci avait passé outre aux consignes de son parti, qui lui avait demandé de se désister en faveur du maire (div. gauche) de Lasalle, Jean-Louis Pesenti, arrivé en deuxième position au premier tour. Distancé de quatre voix seulement, Maurice Pibarot avait estimé que le soutien des Verts devait lui permettre de l'emporter sur le maire de Lasalle, soutenu par la fédération socialiste du Gard et la majorité départementale du président du conseil général Alain Journet (PS).

26 janvier 1997 : I., 2 361 ; V., 1 482 ; A., 37,23 % ; E., 1 437 ; Christian Flaissier, div. d., 302 (21,01 %) ; Jean-Louis Pesenti, div. g., m., 240 (16,70 %) ; Christian Pibarot, PCF, 236 (16,42 %) ; Guy Fabre, RPR, 209 (14,54 %) ; Gérard Almeras, div. d., 196 (13,64 %) ; Virginie Testa, Verts, 131 (9,11 %) ; Jean-Paul Vidal, PC, 72 (5,01 %) ; Olivier Masson, Verts, 51 (3,54 %) ; Patrick Chevalier, div. d., 0 (0,00 %).

27 Mars 1994 : I., 2 338 ; V., 1 647 ; A., 29,55 % ; E., 1 567 ; Jean Gazaix, PS, 986 (62,92 %) ; Gérard Alméras, div. d., 581 (37,07 %).]

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Canton de Reillanne (premier tour).
I., 2 454 ; V., 1 663 ; A., 32,23 % ; E., 1 620.
Raymond Bressand, PCF, m. de Reillanne, 574 (35,43 %) ; Gérard Baumel, RPR, m. de Céreste, 468 (28,88 %) ; Pierre Pourcin, PS, 182 (11,23 %) ; Stéphane Durbec, FN, c. r., 142 (8,76 %) ; Yves Marceau, div. d., 114 (7,03 %) ; Marie-Franço André, div. d., 90 (5,55 %) ; Roger Roume, div. g., 43 (2,65 %) ; Frédéric Burlot, PNR, 7 (0,43 %)... *BALLOTTAGE.*

[La division de la droite permet à Raymond Bressand (PCF) d'arriver en tête du premier tour de cette élection destinée à pourvoir au remplacement de Georges Alliaud (PCF), décédé, à qui M. Bressand a succédé à la mairie de Reillanne. Au second, il affrontera le candidat de la majorité départementale, Gérard Baumel (RPR), dans un duel qu'arbitreront les abstentionnistes du premier tour et les électeurs du Front national.

22 Mars 1992 : I., 2 381 ; V., 1 945 ; A., 18,31 % ; E., 1 885 ; Georges Alliaud, PCF, 444 (23,55 %) ; Claude Peloux, PS, 412 (21,85 %) ; Adolphe André, UDF, 402 (21,32 %) ; Yves Marceau, div. d., 218 (11,56 %) ; Jean-Pierre Brunet, div., 149 (7,90 %) ; Christine Genolhac, GE, 131 (6,95 %) ; Bernard Falque de Bezaure, FN, 129 (6,84 %).]

MARNE
Canton de Fère-Champenoise (premier tour).
I., 4 336 ; V., 2 533 ; A., 41,58 % ; E., 2 457.
Claude Hardy, div., m. de Fère-Champenoise, 1 092 (44,44 %) ; Christian Chardain, UDF, 665 (27,06 %) ; Bruno Roulot, RPR, adj. m., 414 (16,85 %) ; James Dieppedale, FN, 194 (7,89 %) ; Brigitte Peuchot, PCF, 92 (3,74 %)... *BALLOTTAGE.*

[Claude Hardy (div.), maire de Fère-Champenoise, retrouvera-t-il le siège de conseiller général que Roland Henault (RPR) lui avait ravi dès 1985 ? Après le décès de ce dernier, le premier tour de cette cantonale partielle n'apporte aucune certitude. M. Hardy, qui refuse toute filiation politique malgré la sympathie qu'il inspire au Parti communiste, aura fort à faire face à l'UDF Christian Chardain, également bien implanté dans le tissu local. Celui-ci devrait pouvoir compter sur les voix de son partenaire malchanceux RPR, Bruno Roulot.

22 Mars 1992 : I., 4 234 ; V., 3 037 ; A., 28,27 % ; E., 2 822 ; Roland Henault, RPR, 1 382 (48,97 %) ; Claude Hardy, div. g., m., 1 113 (39,44 %) ; Daniel Fautier, div. d., 170 (6,02 %) ; André Barthélemy, PC, 157 (5,56 %).]

Lionel Jospin et Robert Hue estiment qu'ils peuvent discuter de l'Europe « sans préalable »

La gauche a de nouveau débattu de ses divergences sur l'euro

Samedi 1er février, l'ancien ministre communiste Charles Fiterman a réuni lors d'une rencontre sur l'Europe sociale et politique Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, Robert Hue, secrétaire national du PCF, Dominique Voynet, porte-parole des Verts, et Bernard Ravenel, porte-parole de la Convention pour une alternative progressiste (CAP). Ni le Mouvement des citoyens (MDC) ni le Parti radical-socialiste (PRS) n'avaient été conviés.

POUR LA GAUCHE, dont une partie s'est réunie samedi 1er février à Paris à l'occasion de la rencontre « Priorité à l'Europe sociale et politique » organisée par le Forum alternatives citoyennes de Charles Fiterman, Maastricht demeure, plus de quatre ans après le référendum, le principal cactus sur la voie du rassemblement pour l'échéance de 1998, qui coïncide avec celle de la monnaie unique. *« Pour la première fois en 1992, les élites se sont rendu compte de la fracture qui existait entre elles et le peuple. Aujourd'hui, la question réapparait alors qu'elle semblait avoir été tranchée de manière limpide, parce que l'économique n'insuffle pas le désir d'Europe »*, a ainsi mis en garde Mme Voynet.

Le ton, courtois voire amical, était à la conciliation. *« Je n'aurais rien à faire ici si j'étais contre l'Europe, contre toute construction européenne »*, a d'emblée rassuré M. Hue, tandis que M. Jospin précisait que son récent emportement contre les *« Messieurs veto »* (*Le Monde* du 17 janvier) avait été fait *« en souriant »* : *« Je me compte parmi eux. Je n'entends pas imposer notre vision des choses »*, a ajouté M. Jospin tout en bornant le champ du débat : *« Nous sommes prêts à discuter du comment de la politique européenne, mais pas à partir du refus de la construction européenne elle-même. Corriger la construction européenne, nous pouvons le faire ensemble, l'interrompre non. » « Pour que la gauche dans son pluralisme aborde ensemble l'échéance de 1998,* a renchéri M. Hue, *nous ne mettons aucun préalable. » « On peut avancer »*, a-t-il assuré.

« RÉVISION EN PROFONDEUR »

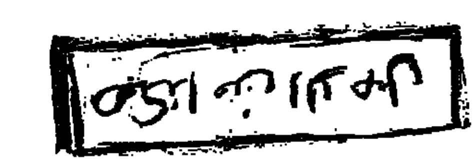
Sur le tempo, et selon les *« bonnes »* méthodes de M. Jospin, a même admis le responsable communiste, les gauches ont recensé, point par point, accords et désaccords. Pour la première fois, le secrétaire national du PCF a accepté de *« débattre »* publiquement des quatre conditions posées par le PS au passage à l'euro. *« J'y attache de l'importance »*, a-t-il dit, avant de les récuser une à une. M. Hue a voulu démontrer que, sans *« révision en profondeur des engagements de Maastricht »*, dont ces conditions *« sont tellement le contraire »*, elles ne seraient que des voeux pieux. *« On ne peut pas parler de solidarité pour un pacte qui respecterait durablement les critères de Maastricht »*, a-t-il lancé à propos de la demande du PS d'un pacte *« de solidarité et de croissance »*, tout en se disant d'accord avec M. Jospin sur la nécessité de réduire les déficits publics.

L'exigence socialiste d'un *« véritable gouvernement européen »* n'a pas davantage trouvé grâce aux yeux de M. Hue, pour qui *« l'article 7 du traité* [de Maastricht] *interdit à la Banque centrale européenne d'être contrôlée »*. M. Jospin a balayé l'instrument monétaire commun du PCF, en jugeant doctement que, selon *« cette loi célèbre de l'économie »*, *« une mauvaise monnaie chasse l'autre »*. Quant à la campagne du PCF et du MDC en faveur d'un référendum sur l'euro, M. Jospin l'a réfutée en affirmant que *« le peuple a déjà tranché »* en 1992. *« C'est revenir à une logique du tout ou rien,* a-t-il martelé. *Si c'est non, c'est revenir sur l'essentiel, si c'est oui, c'est un oui sans conditions. »* Au passage, M. Jospin a rappelé que *« c'est une arme entre les mains du président de la République, dont je rappelle qu'il est de droite »*.

Sur le fond, le premier secrétaire du PS n'a pas fait de concessions, jugeant que son approche de la monnaie unique devrait *« rassembler »* la gauche. M. Hue continue de *« refuser le passage à la monnaie unique en 1998 tel qu'il est prévu »*. *« Et si les conditions que toi, Lionel, tu poses avec tes amis ne sont pas réunies ? Qu'est-ce qu'on fait ? On attend d'avoir le nez dessus ? »*, a demandé M. Hue. *« On ne peut pas se placer dans la perspective d'avoir constamment à en rabattre pour cause de cohabitation »*, a-t-il gentiment gourmandé. *« S'il subsiste des divergences »* en 1998, *« je suis d'accord avec Robert Hue, ce sera au peuple de trancher »*, avait prévenu en liminaire M. Jospin.

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

...e au Front national



هكذا من الاصل

2

Les Verts ratifient leur accord avec le PS malgré l'opposition de leur aile gauche

« Lionel Jospin n'est pas devenu notre porte-parole », promet Dominique Voynet

Cinquante-huit membres du conseil national interrégional des Verts ont accepté, dimanche 2 février, l'accord négocié avec le Parti socialiste, alors que trente-six ont voté contre et douze se sont abstenus. Dominique Voynet a dû batailler pour faire admettre ce qu'elle a appelé « un *compromis honorable* » face à ceux qui auraient préféré une alliance avec les mouvements alternatifs ou radicaux.

HARANGUES passionnées, rappels à l'ordre, comptages désordonnés : réuni à Paris samedi 1er et dimanche 2 février, le conseil national interrégional (CNIR) des Verts – sorte de « parlement » de l'organisation – s'est livré à l'un de ces débats fiévreux qu'il affectionne. Peu légitimistes de tradition, ses membres ont finalement adopté l'accord électoral et programmatique que leur direction propose de signer avec le PS (*le Monde* du 18 janvier) par 58 voix contre 36 et 12 abstentions.

Pour la première fois, les critiques ne sont pas venues des Verts « historiques », fidèles au « ni-ni » (ni droite, ni gauche). C'est la gauche des Verts, plus jeune, plus diverse, qui a mené le combat contre la « *satellisation* » de leur mouvement. Délégué au programme et aux commissions, Philippe Boursier – le seul des onze membres du conseil exécutif à s'opposer à l'accord – s'est rallié à la proposition de Martine Billard, conseiller de Paris, d'un rassemblement des écologistes et des « alternatifs », en riposte au « *recentrage au centre-gauche* » des Verts.

Francine Bavay et ses amis du courant « Divergences », dit « mouvementiste », en référence aux manifestations et aux grèves de décembre 1995, et favorable à la composition d'un « *pôle de radicalité* » à la gauche du PS, a également manifesté son désaccord.

Parlant de « *compromis honorable* », Dominique Voynet a donc dû faire œuvre de pédagogie. « *Vous ne m'avez pas facilité la tâche* », a rappelé l'ancienne candidate à la présidentielle à ses troupes, en préambule, en notant que les négociations avec le Parti socialiste s'étaient déroulées « *à guichets ouverts* ». « *Il nous faut bien résoudre une équation. "Vache folle", amiante, nous sommes culturellement majoritaires, mais, avec 3 % des voix, nous n'avons pas de poids réel. Sans députés, nous ne pouvons pas forcer l'évolution des parlementaires.* »

Pour rassurer les délégués inquiets, elle a précisé : « *Lionel Jospin n'est pas devenu notre porte-parole. Nous présentions plus de 400 candidats, avec une étiquette verte, sur un programme vert, avec un financement vert. Avec le Parti communiste, nous mènerons des initiatives communes, par exemple sur la proportionnelle. Nous ne renonçons pas, avec cet accord, à notre idée de large coalition de la gauche.* »

MARQUE ÉCOLOGIQUE

Une assemblée générale extraordinaire des Verts, du 21 au 23 mars, doit encore ratifier l'accord. Les Verts ont imposé leur marque au chapitre de l'écologie : moratoires sur la construction de réacteurs nucléaires jusqu'en 2010 (fermeture de Superphénix et révision – et non plus « *fermeture* » – du retraitement à La Hague), vote d'une loi sur l'énergie au plus tard en 2005, moratoire sur la construction d'autoroutes et abandon du canal Rhin-Rhône. Sur l'Europe, le texte retient l'objectif de la construction d'une fédération entre les Etats européens, mais renvoie au printemps 1998 « *la décision politique de passer ou non à la monnaie unique* ».

Les Verts, en revanche, ont simplement obtenu l'engagement qu'une « *nouvelle législation se substituera aux lois Pasqua* » [on ne parle pas d'abrogation] et la seule « *perspective* » du droit de vote des immigrés aux élections locales. Enfin, sur les 32 heures, le PS a fait modifier le texte quasi bouclé, en souhaitant que l'accord aboutisse « *dans le cadre de la législature* », et non plus « *à mi-législature* ».

L'accord comporte aussi un volet électoral. Il prévoit que 29 circonscriptions seront réservées au mouvement écologiste. Les Verts ont par ailleurs rendu publique, dimanche, une liste de 75 circonscriptions dans lesquelles le Parti socialiste demande que le parti écologiste ne présente pas de candidats. Enfin, dès samedi, le CNIR avait approuvé par 60 voix, contre 26 et 24 abstentions, le principe d'une fusion entre les Verts et le mouvement Convergence, écologie, solidarité de Noël Mamère.

Ariane Chemin

Un appel pour un pôle alternatif

L'ancien ministre communiste de la fonction publique, Anicet Le Pors ; Daniel Bensaïd, membre de la LCR ; Didier Motchane, vice-président du MDC ; Francine Bavay, membre du « parlement des Verts », ont signé, dimanche 2 février, un appel pour un « *pôle* » de gauche, opposé aux « *orientations libérales et maastrichtiennes* » des socialistes.

Refusant de « *déléguer aveuglément à un establishment politico-technocratique ses prérogatives* », les quatre personnalités de gauche proposent de construire un pôle alternatif en associant « *de manière souple des traditions, des organisations et des courants issus de la gauche et de l'écologie politique* ». S'adressant aux « *centaines de milliers de militants syndicaux et associatifs* » qui se battent « *contre la logique du libéralisme* », ils souhaitent que les élections régionales de 1998 soient « *un des bancs d'essai significatif* » de ce pôle.

Le FLNC-canal historique revendique une soixantaine d'attentats en Corse

L'opération la plus importante sur l'île depuis 1982

BASTIA
de notre correspondant

Cinquante-six attentats ont été perpétrés le dimanche 2 février entre 4 heures et 5 h 30 du matin dans plusieurs régions de Corse : quarante-deux attentats en Haute-Corse, dont six à Bastia et quatorze en Corse-du-Sud. Les gendarmes ont aussi découvert cinq charges qui n'ont pas explosé. Ces actions visaient des établissements bancaires et des édifices publics (perceptions, bureaux de poste, locaux EDF, direction départementale de l'équipement, bureau des œuvres sociales de l'armée, agence Air France). Cette « nuit bleue », la plus importante depuis le 19 août 1982, où le FLNC avait signé quatre-vingt-dix-neuf attentats, a été revendiquée dimanche en fin de matinée par le FLNC-canal historique. Le bras armé d'A Cuncolta naziunalista s'est également attribué l'action commise, jeudi 30 janvier, contre un bureau de poste à Nice.

Les charges explosives, généralement de faible puissance, n'ont pas provoqué de blessés, mais ont occasionné des dégâts matériels aux façades des bâtiments et au mobilier des bureaux visés.

Les enquêteurs relativisent l'ampleur logistique d'une telle « nuit bleue », en indiquant qu'une même équipe peut avoir agi dans chaque commune en groupant ses actions. De plus, les deux tiers des attentats ont été perpétrés sur la seule commune de Bastia et dans sa périphérie sud, région où le FLNC reste épargné par les opérations antiterroristes mises en œuvre depuis deux mois en Corse par la quatorzième section antiterroriste du parquet de Paris.

Même relativisé, le succès d'opérations montées simultanément en plusieurs points de l'île est, pour le FLNC-canal historique, une indéniable démonstration de force : la « nuit bleue » a été réalisée trois jours après l'autodissolution de son principal rival, le FLNC-canal habituel, alors que l'île est placée sous surveillance policière accrue depuis plusieurs mois. De plus, certains observateurs jugeaient l'organisation clandestine décapitée, en raison des nombreuses arrestations de militants subies récemment, notamment celle de François Santoni, secrétaire général d'A Cuncolta, et de Jean-Michel Rossi, rédacteur en chef d'*U Ribombu*, hebdomadaire de l'organisation.

Dans un communiqué de revendication de trois pages, le FLNC-canal historique affirme rester fidèle « *à l'engagement politique qui était le nôtre le 12 janvier 1996 lorsque nous avons initié le premier processus de paix mis en place en Corse* ». L'échec de ce processus est, une nouvelle fois, attribué au premier ministre, Alain Juppé, accusé de « *retourner au tristement célèbre cycle répression-résistance, avec toutes les conséquences que cela comporte* ». A propos de sa ligne politique, le FLNC-canal historique précise : « *Ni renoncement ni fuite en avant. Entre ces deux options, notre choix est clair, nous ne serons jamais des jusqu'au-boutistes fanatiques, tout comme nous ne serons jamais aux côtés de ceux qui ont sacrifié la cause nationaliste* ». Faisant implicitement référence à la dissolution du canal habituel, il précise : « *L'avenir sera fait de luttes, sachons-le, contrairement à ce que disent déjà ceux qui ont troqué leur cagoule contre un strapontin électoral.* »

UNE SOLUTION « POLITIQUE »

Enfin, le canal historique prône la démocratie, tout en affirmant son choix de la clandestinité. Les élus de Corse sont accusés de « *prévarication* », de « *détournement d'argent public* » ou de « *double langage* ». Mais le FLNC-canal historique les exhorte à « *assumer les responsabilités qui sont les leurs* ». Les clandestins mettent en avant une solution « *politique et négociée entre l'ensemble des représentants du peuple corse et la France. Les propositions de résolution devront venir des Corses, elles ne pourront être que collectives* ».

Le canal historique serait-il favorable au jeu démocratique, sanctionné par les élections ? « *Nous n'avons pas la prétention d'être les uniques représentants du peuple corse, nous n'avons pas non plus l'intention de déléguer nos responsabilités à qui que ce soit. Nous ne souhaitons pas vivre par procuration.* »

A l'évidence, le FLNC-canal historique a entamé, avec cette « nuit bleue », une stratégie de repositionnement : tout d'abord, au regard des autres clandestins, pour qui il fait une démonstration de présence opérationnelle sur le terrain ; ensuite, vis-à-vis de l'Etat, dont il sait n'avoir aujourd'hui rien à attendre ; enfin, par rapport à la classe politique insulaire, déjà mobilisée par la préparation des élections territoriales de 1998 et dont il escompte des avancées allant dans le sens de certaines de ses revendications.

Michel Codaccioni

Le CNPF rend public son projet de « stage diplômant »

LE CNPF a adressé, lundi 3 février, aux organisations syndicales des salariés, des enseignants et des étudiants sa proposition de créer un stage diplômant, baptisé « *première expérience professionnelle* », qu'il défendra lors du sommet sur l'emploi des jeunes prévu le 10 février à l'hôtel Matignon.

Après deux semaines de discussions avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, Jean Gandois, président du CNPF, et Didier Pineau-Valencienne, président de sa commission sociale, ont rédigé cette note dans laquelle ils offrent « *de lancer une expérience à grande échelle pour proposer aux étudiants de formations générales de l'enseignement supérieur une "première expérience professionnelle" sous statut étudiant, validée par une unité de valeur intégrée à leur parcours universitaire* ».

L'objectif est de compenser le handicap des jeunes diplômés auxquels les entreprises reprochent leur manque de familiarité avec le monde du travail. Cette « *première expérience* » aurait pour but de leur permettre « *d'acquérir un ensemble de connaissances pratiques et de comportements à l'occasion de l'exercice d'une activité professionnelle au sein de l'entreprise* ».

VOLONTAIRES ET « INDEMNISÉS »

L'offre du CNPF ne « *s'adresse qu'à des étudiants volontaires* ». Il est précisé qu'il ne s'agit pas d'un « *stage de plus* », mais d'une « *composante reconnue comme telle d'une formation supérieure, sanctionnée par une unité de valeur délivrée par un jury et prise en compte dans le cadre des diplômes nationaux et des procédures de validation des acquis* ».

Le patronat « *souhaite une implication très forte du monde universitaire, notamment par la signature avec l'entreprise d'une convention définissant les objectifs et les modalités de la première expérience professionnelle ; par l'accompagnement par deux tuteurs, l'un de l'entreprise et l'autre de l'établissement d'enseignement supérieur ; par la constitution d'un jury mixte université-entreprise présidé par un universitaire* ».

Le CNPF propose que la durée minimum de l'expérience soit d'un semestre universitaire, soit quatre mois et demi. Pour la convention de partenariat université-entreprise, il entend s'inspirer de « *la convention type arrêtée par le ministère de l'éducation nationale pour les diplômes de l'enseignement technique et professionnel ou des conventions en usage pour les stages intégrés aux enseignements supérieurs* ». Ces conventions règlent les questions d'accident du travail et de partage des responsabilités entre l'établissement d'enseignement et l'entreprise.

La convention de partenariat préciserait l'objectif de l'expérience « *assigné en terme de projet à l'étudiant par l'entreprise* », le nom des tuteurs, « *l'organisation, le rythme et les heures de présence, les plages disponibles pour des enseignements indispensables* » et, enfin, les modalités qui permettront la réunion du jury qui validera la « *première expérience professionnelle* ».

Celle-ci donnerait lieu au versement à l'étudiant d'une « *indemnité* » définie « *dans le cadre de la législation en vigueur* », c'est-à-dire aux environs de 1 800 francs. Le CNPF souhaite que l'expérience fasse l'objet d'un bilan en 1998.

Alain Faujas

SPOLIATION *Que sont devenus* l'argent et les valeurs des milliers de déportés juifs internés au camp de Drancy ? Un rapport du 31 juillet 1944 évalue à 24 millions de francs (22 millions valeur 1995) le total des sommes confisquées, dont la moitié a alors été transférée à la Caisse des dépôts et consignations. ● SES RESPONSABLES ne savent pas, aujourd'hui, ce qu'est devenu ce « butin ». La Caisse des dépôts se dit prête, le cas échéant, à procéder à des restitutions. ● UN GÉNÉALOGISTE a, à partir des registres de Drancy, retrouvé des héritiers et ayants droit des personnes déportées, qui pourraient prétendre à ces biens considérés jusqu'alors comme tombés en déshérence. ● LE PRÉSIDENT DU CRIF, Henri Hajdenberg, a déclaré, dimanche 2 février : *« La réparation financière de cette immense spoliation est impossible. Nous ne l'exigeons pas. »*

La Caisse des dépôts recherche les biens des juifs internés à Drancy

Les déportés se sont vu confisquer argent, titres et bijoux dès leur arrivée au camp de transit. Un rapport du 31 juillet 1944 évalue à 24 millions de francs le montant des sommes saisies, dont la moitié a alors été transférée à l'institution, qui dit aujourd'hui en avoir perdu la trace

LE 31 JUILLET 1944, Maurice Kiffer, liquidateur des comptes du camp d'internement de Drancy, après en avoir été le gestionnaire *depuis octobre 1941, adresse* un rapport au préfet de police Amédée Bussière. Il estime à 24 208 422 francs le montant global des *« rentrées »*, c'est-à-dire des sommes qui ont été confisquées aux déportés internés à Drancy avant d'être transférés vers les camps de concentration – Auschwitz-Birkenau *essentiellement.* Maurice Kiffer écrit ensuite : *« J'ai transféré la plus grande partie des sommes restant en notre caisse à la Caisse des dépôts et consignations, soit un total de 12 039 892,85 francs »* (environ 11 millions de francs, valeur 1995).

Maurice Kiffer précise qu'il reste *en ses caisses des valeurs mobilières* – titres, bons au porteur – *« pour* [lesquelles] *aucune décision n'a été prise »*. Des bijoux et objets de valeurs ont également été confisqués. Ceux qui n'ont pas été *« saisis »* par la police des questions juives ont été déposés à la Banque de France. Plus tard, ils seront vendus par les services des Domaines, vente dont le produit est allé, à son *tour, à la Caisse des dépôts et* consignations. Celle-ci se trouve donc désormais au cœur d'une question : que sont devenus les biens pris aux juifs de Drancy ?

Le mécanisme au terme duquel ce « trésor » a été rassemblé est connu depuis les travaux de Serge Klarsfeld. Lors de leur arrestation, les juifs se voyaient « conseiller » d'emporter avec eux autant de liquidités, de valeurs mobilières et de bijoux qu'ils le pouvaient, afin, mentait-on, *de ne pas se trouver* par la suite dans le dénuement. Au camp de Drancy, argent, titres et bijoux leur étaient aussitôt confisqués, au terme d'une fouille et d'un inventaire minutieux. Après le départ de ces déportés vers Auschwitz, ces biens venaient gonfler la caisse du camp.

CARNETS TÉMOINS

Le processus peut être reconstitué d'autant plus précisément que les carnets de fouille, après le départ des derniers SS de Drancy, le 17 août 1944, ont été retrouvés et *sont conservés au Centre de documentation* juive contemporaine. Ils permettent de savoir, nom par nom, ce qui fut alors volé à chacun des déportés de Drancy. Ce camp a fonctionné d'août 1941 à août 1944. C'est là que furent regroupés la très grande majorité des juifs raflés ou arrêtés en France et promis, pour la quasi-totalité, aux camps d'extermination. C'est de là que partirent *67 000 des 76 600 juifs* de France déportés.

Douze millions de francs, comme l'établit la note de Maurice Kiffer, ont donc été déposés à la Caisse des dépôts et consignations en juillet 1944. Sur quels comptes, pour quels usages ? La Caisse des dépôts se déclare aujourd'hui dans l'incapacité de répondre à ces questions. Selon Pierre Saragoussi, conseiller du directeur général de la Caisse, l'hypothèse la plus probable est celle d'un transfert du butin sur un *ou des comptes de dépôts ouverts* à la Caisse par la préfecture de police elle-même. Ce ou ces comptes n'ont pas été encore identifiés, ni, à plus forte raison, leur évolution.

Deux cas pourraient se présenter. *« Soit le compte aura été arrêté en 1945,* dit M. Saragoussi, *et l'argent de Drancy s'y trouve toujours. Soit il a été "activé" à un moment ou un autre après 1945. »* Dans ce cas, les sommes ont pu se perdre dans le dédale des systèmes bancaires. La position de la Caisse des dépôts, *telle que Pierre Saragoussi la résume,* tient en deux affirmations : elle confirme que ces sommes ont bien abouti chez elle ; elle se déclare résolue à rechercher ce qui serait le compte nominatif de la préfecture de police. Elle procéderait alors, le cas échéant, à des restitutions.

JE NE SUIS QU'UN FONCTIONNAIRE : QUAND ON ME DEMANDERA DE RENDRE L'ARGENT VOLÉ, JE LE RENDRAI.

CAISSE DES DÉPÔTS

PESSIN

Celles-ci se fonderaient sur les carnets de fouille. Les inventaires étant nominatifs, il est en effet possible de rechercher des ayants droit *pour ces biens. C'est là l'autre aspect* important de la question, qui touche au bien-fondé de la notion de déshérence. L'Etat a longtemps considéré que des biens confisqués, qui n'avaient pas été réclamés après la Libération, au-delà d'un certain délai n'avaient plus de propriétaires et qu'il pouvait donc en *disposer* à sa guise.

UNE ÉVALUATION DÉLICATE

C'est le cas des bijoux saisis à Drancy et vendus par les Domaines. C'est celui de nombreux autres objets et œuvres d'art, dispersés selon le même processus à la fin des années 40. C'est encore celui *d'autres sommes, qui ont également* transité par la Caisse des dépôts : le produit de la vente de biens appartenant à des juifs saisis sous l'Occupation, et le transfert des avoirs de leurs comptes privés à la Caisse.

Le détail de ces spoliations économiques était enregistré dans *un peu plus de 20 000 dossiers nominatifs* conservés par la Caisse des dépôts. Ces consignations s'élevaient, à la Libération, à un total de 1,3 milliard de francs (valeur 1996). A la fin de 1948, 1,2 milliard avait été restitué aux propriétaires ou à leurs ayants droit. Restaient 100 millions de francs (valeur 1996). En application de la loi du 16 juin 1948, ils furent alors considérés comme tombés en déshérence et attribués au Trésor.

Un généalogiste, François-Louis A'Weng (*lire ci-dessous*), a entrepris le dépouillement des carnets de fouille du camp de Drancy, conservés au CDJC. Ayant choisi, à titre d'échantillon, une soixantaine de déportés, il a pu retrouver les noms et les adresses des héritiers d'une vingtaine d'entre eux. Ces per*sonnes sont en droit de demander* la restitution des sommes dérobées à Drancy. En ce qui concerne les liquidités, les carnets de fouille indiquent les sommes exactes en valeur 1944. Pour les bons et obligations, il conviendrait de procéder à leur valorisation. Pour les bijoux, l'estimation est plus malai*sée encore.*

De l'aveu même de la Caisse des dépôts, celle-ci ne sait pas ce que sont devenus, en 1948, les 100 millions de francs considérés comme tombés en déshérence ni le produit des ventes organisées par les Domaines. Il revient désormais à la Commission d'évaluation des spo*liations subies par la communauté* juive sous l'Occupation, dont le premier ministre vient d'annoncer la création, de tenter de résoudre ces questions.

Philippe Dagen

« Tout interné était tenu de verser... »

Voici les principaux extraits du rapport adressé le 31 juillet 1944 par Maurice Kiffer, liquidateur des comptes du camp de Drancy, dont il a assuré la gestion financière depuis le 1er octobre 1941, au préfet de police Amédée Bussière.



VERBATIM

« Aux termes des instructions de M. le préfet de police, prises en conformité de la réglementation régissant les biens juifs, tout interné, lors de son arrivée au camp, était tenu de verser à notre caisse le montant des sommes et valeurs en tout genre dont il se trouvait détenteur. D'autre part, lors des déportations effectuées par ordre des autorités d'occupation, à la suite des fouilles opérées sur les déportés, de nouveaux versements sont venus s'ajouter aux dépôts normalement effectués. Par ailleurs (...), de nombreuses fouilles d'ordre disciplinaire ont donné lieu à la confiscation des sommes trouvées sur eux.

» Il est résulté de ces différentes opérations cinq comptes particuliers, à savoir : 1) sommes déposées par les internés lors de leur arrivée au camp ; 2) sommes saisies sur les internés lors des fouilles de déportation ; 3) sommes confisquées sur certains internés lors de leur séjour au camp de Drancy ; 4) sommes saisies par la police des questions juives lors des fouilles des 27 mars 1942, 28 avril 1942 et 21 juin 1942. *[Le cinquième compte n'est pas présenté.]* »

Suit le détail des « diverses opérations comptables », puis M. Kiffer reprend : « J'ai transféré la plus grande partie des sommes restant en notre caisse à la Caisse des dépôts et consignations, soit un total de 12 039 892,85 francs concernant 7 410 comptes ; la somme de 454 285 francs concernant 37 comptes a été également transférée dans les banques et établissements de crédits. (...)

» Je me dois également de vous faire connaître que lors de la grande rafle du 16 juillet 1942 (plus de 4 500 internements) sur ordre de M. Laurent, alors commandant du camp, l'argent perçu sur les internés n'a donné lieu à la confection d'aucune quittance et que les versements ont été uniquement consignés sur des bordereaux établis *dans des conditions particulièrement* défectueuses. (...) »

Un généalogiste sur les traces des héritiers oubliés

PORTRAIT

François-Louis A'Weng refuse d'admettre l'absence d'ayants droit aux biens confisqués

POUR François-Louis A'Weng, la généalogie est plus qu'un métier, plus qu'une spécialité : une affaire personnelle. Né en 1961 d'un père décédé quatre mois auparavant, il n'a d'abord eu de cesse de reconstituer l'histoire de sa famille. Pour remonter jusqu'au XVIe siècle et à ses aïeux imprimeurs bâlois, eux-mêmes originaires du sud de l'Allemagne, il lui a fallu s'initier à toutes les subtilités de la recherche des archives et de leur interprétation.

Après des études de droit, François-Louis A'Weng songe à faire de ses compétences une *profession. Greffes, états civils, actes notariés,* registres de toutes sortes sont devenus ses sources, dont il tire de quoi tracer sur de grandes feuilles des arbres aux ramifications interminables. A partir de 1989, l'ouverture des archives en Europe de l'Est et le besoin d'en savoir plus sur une partie de sa propre ascendance le décident : il consacre depuis lors l'essentiel de ses activités aux conséquences des exterminations et des spoliations qui ont eu lieu durant la seconde guerre mondiale.

Œuvres d'art, appartements, comptes bancaires... Il ne lui a pas fallu longtemps pour s'apercevoir qu'un demi-siècle plus tard bien des problèmes demeuraient irrésolus. Un point, plus particulièrement, l'a intéressé : la notion de déshérence. Son expérience de généalogiste l'empêche d'admettre que des biens confisqués soient revenus à l'Etat parce qu'ils se trouvaient sans propriétaires ni ayants droit en 1945. Ainsi, à propos des « MNR », ces tableaux déposés dans les musées, il se refuse à croire qu'ils soient sans héritiers.

*Après avoir rappelé que le code civil re*connaît le droit à succession jusqu'au sixième degré de parenté, François-Louis A'Weng s'explique : *« La situation à prendre en compte est celle du jour du décès. Et, en 1944, les collectionneurs pillés ont tous laissé des neveux et nièces ou cousins aux quatrième, cinquième et sixième degré. Pour n'en laisser aucun, il eût fallu que les deux parents soient enfants naturels non reconnus, ou encore respectivement fils et fille unique. Dans cette hypothèse, il eût encore fallu que leurs quatre grands-parents n'aient laissé aucun frère ou sœur susceptible d'avoir eu une descendance représentée au décès de 1944. Autrement dit, dans la grande majorité des cas, il y avait des héritiers en 1944. »*

DOSSIERS INACCESSIBLES

Qu'ils ne se soient pas présentés ne le surprend pas. *« Ils ignoraient qu'ils étaient en droit de revendiquer la propriété de ces tableaux ou biens. D'abord, parce qu'ils ne savaient pas forcément que leur cousin en avait été le propriétaire ; ensuite, car ils ne connaissaient pas à tout coup leur lien de parenté. Depuis, ces héritiers sont morts à leur tour. Ils ont laissé des ayants droit en ligne directe, ou en ligne collatérale, ou encore des bénéficiaires de testament. Il est clair que ces ayants droit ignorent tout de la faculté qu'ils ont de revendiquer ces biens. »*

Pour que cela soit possible, encore faudrait-il que les dossiers des spoliés établis par l'Office des biens privés soient accessibles aux chercheurs. Conservés au Quai d'Orsay, ils ne sont *accessibles pour l'heure qu'aux ayants droit* qui peuvent fournir des preuves de leur position. Or, ce sont précisément ces dossiers qui, le plus souvent, permettraient d'identifier les ayants droit. La situation est donc bloquée et les revendications à peu près impossibles. *« On comprend bien l'intérêt pour l'Etat,* ajoute François-Louis A'Weng, *de ne pas modifier cette législation, qui empêche un collatéral de pouvoir établir un dossier de preuves obligeant un musée à abandonner un tableau. »*

A l'issu du délai de soixante ans à dater des faits, ces dossiers seront en principe accessibles à tout requérant – soit aux alentours de 2005. *« Pourquoi la République se refuse-t-elle à ouvrir l'accès à ses archives ? Pour gagner huit ans ? »*, s'interroge M. A'Weng. Ce retard sera sans effet juridique, ajoute-t-il, *« puisqu'il y a imprescriptibilité »*. Et de conclure que ces obstacles, *« au mépris des dispositions du code civil »*, ont permis à la République de reconstituer *« le droit féodal de la mainmorte »*.

Ph. D.

Les carnets de fouille de Mlle B., morte à Birkenau

Mlle B. a été transférée à Drancy le 20 juin 1944. Elle avait emporté avec elle, obéissant aux *« conseils »* officiels, des titres au porteur, des liquidités et des bijoux. Les carnets de fouille du camp – *numéros* 136 et 138 – les énumèrent méthodiquement.

Pour les bijoux : trois bracelets d'or, plusieurs bagues, l'une avec un solitaire rond, l'autre avec un solitaire carré, un collier de perles, trois clips de platine et brillants, deux montres. Pour les titres : dix bons du Trésor d'une valeur de 100 000 francs, huit obligations de 1 000 dollars, des obligations d'emprunts extérieurs du gouvernement français pour *un montant de 3 000 florins. Pour le numéraire :* 75 livres anglaises et 100 dollars. L'ensemble est évalué par les autorités du camp à 282 951 francs. Selon toute vraisemblance, quand ces biens lui ont été saisis, dès son arrivée à Drancy, Mlle B. s'est vu confier en guise de reçu le double de cette liste. C'est ainsi que procédait l'administration du camp, avec minutie.

Mlle B. est morte au camp de Birkenau, le 27 janvier 1945. *Ses bijoux et ses titres ont* « disparu » : les premiers, saisis par quelque homme du Commissariat aux affaires juives ou vendus par les Domaines ; les autres, transférés sur l'un de ces comptes qu'il importerait tant d'identifier aujourd'hui. Car les biens de Mlle B. ne sont pas en déshérence. Après quelques jours de recherches, le *généalogiste François-Louis A'Weng (lire ci-dessus)* a découvert qu'elle avait fait établir un testament, à la date du 9 juin 1941 – sans doute était-elle alors sans illusions sur la suite des événements. Elle désignait M. R. comme son légataire universel.

Quand le décès de Mlle B. fut officiellement reconnu, le testament fut exécuté, mais sans les 282 951 francs saisis à Drancy. Cet actif est demeuré en dehors de la succession de manière parfaite*ment illégale. M. R. est mort, puis sa fille et le mari* de celle-ci. Restent des beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, héritiers à leur tour de Mlle B. Il n'a fallu que deux semaines à François-Louis A'Weng pour reconstituer cette chaîne à partir des carnets de fouille de Drancy.

Souvent, la recherche a été plus facile encore. Le généalogiste a pu retrouver des enfants de déportés ou reconstituer des écheveaux de collatéraux, *cousins germains. Dans tous les cas, il ne saurait y* avoir prescription puisqu'il s'agit, selon le droit international, de pillages de guerre et, selon le droit français, d'actes réalisés à l'occasion de crimes contre l'humanité.

Ph. D.

M. Hajdenberg exclut toute indemnisation globale

SATISFAITS de l'annonce faite par le premier ministre, le 25 janvier, de créer un groupe de travail sur le recensement des biens dont les juifs auraient été spoliés sous le régime de Vichy, les responsables de la communauté juive redoutent cependant que, par un effet pervers, elle n'alimente l'antisémitisme. Cinquante ans après la fin de la seconde guerre mondiale, les *juifs ne chercheraient-ils pas à se* faire indemniser ?

A l'occasion du vaste rassemblement baptisé Judéoscope et organisé, dimanche 2 février, à la Défense, près de Paris, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Henri Hajdenberg, a fait, une nouvelle fois, cette mise au point : *« Que ce soit clair et net, et j'espère être entendu sans confusion possible : la réparation financière de cette immense spoliation est impossible. Nous ne l'exigeons pas. Nous ne réclamons pas d'indemnisation pécuniaire sur ce qui a été englouti depuis plus de cinquante ans. »*

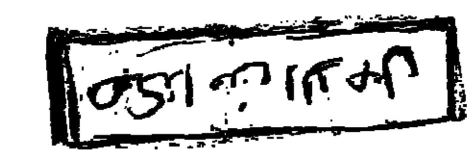
Le président du CRIF a expliqué que *« la législation ne permet pas à la communauté juive organisée, aujourd'hui, de se substituer à des individus, à des familles entières disparues, qui n'ont pu réclamer leurs biens à la Libération »*. Il attend une *« réparation morale »*, et son message vaut à la fois à l'extérieur comme à l'intérieur de la communauté juive.

PRÉJUDICE INESTIMABLE

Quelques-uns de ses membres se sont imaginé, en effet, que l'inventaire promis par Alain Juppé pourrait déboucher sur une indemnisation, ce qui provoque, en retour, de vives indignations, telle celle d'une personnalité de la communauté, Jo Goldenberg. Dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Actualité juive* (daté 30 janvier), le restaurateur de la rue des Rosiers, à Paris, déclare qu'il serait *« honteux »* de réclamer de l'argent. *« C'est comme si je faisais estimer le préjudice de la déportation de toute ma famille »*, explique-t-il.

Un problème subsiste, comme l'a rappelé l'avocat Serge Klarsfeld, président de l'Association des fils et filles des déportés de France, lors d'un débat sur les spoliations : le cas des enfants juifs français, orphelins de parents étrangers morts *en déportation et qui n'ont bénéfi*cié d'aucune indemnisation au lendemain de la guerre. *« Quelques rares personnes »*, a rappelé M. Hajdenberg, pourront aussi faire valoir leurs droits, notamment sur des tableaux confisqués. Pour le reste, le président du CRIF se borne à demander à l'Etat de *« faire les comptes »* de ce qui reste à la Caisse des dépôts et consignations, dans les banques, les musées nationaux et dans le domaine privé de la Ville de Paris.

Jean-Louis Saux



Les chefs d'établissement sont critiqués par les lycéens organisateurs de la campagne contre la violence

François Bayrou demande aux jeunes de se comporter en « citoyens » et non en « consommateurs »

Cinq cents lycéens se sont réunis les 1er et 2 février au lycée Diderot, à Paris, pour tirer un premier bilan de la campagne contre la violence qu'ils ont organisée avec le soutien financier du ministère de l'éducation nationale. En ligne de mire : l'attitude des chefs d'établissements, accusés de *« mettre des bâtons dans les roues »* et de ne pas suffisamment prendre en compte leurs problèmes.

ON NE SAIT PLUS exactement ce qu'elle dit, on entend juste qu'elle parle de respect, de partage, de solidarité. Au-delà des mots, les inflexions de la voix d'Aline Charles, leader du mouvement lycéen de Guyane de novembre, fascinent la salle, galvanisent les lycéens, bien que la jeune Guyanaise ait dépassé depuis longtemps son temps de parole. Mieux qu'un orateur rompu à toutes les ficelles du discours public, elle alterne l'humour, l'anecdote, l'appel aux grands principes et renvoie dans leurs buts *« les flics qui ne sont pas pressés de venir »* pour une violence mortelle entre collégiens, mais que l'on a *« envoyés contre des jeunes qui réclamaient des tables et des chaises »*. Elle en a autant au service des chefs d'établissement *« qui ne font pas leur boulot »* et assène : *« Nous allons réussir* [la campagne des lycéens contre la violence], *parce que nous sommes unis »*. La salle l'applaudit debout.

Pour les cinq cents lycéens réunis, samedi 1er et dimanche 2 février au lycée Diderot à Paris, pour tirer un premier bilan de leur campagne contre la violence, la présence d'Aline Charles pouvait prendre valeur de symbole. Celle qui s'était battue pied à pied contre les pouvoirs publics lors d'un mouvement d'une extrême violence en Guyane, était à Paris, avec ses camarades élus des conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL), pour discuter des suites de la campagne anti-violence, sans avoir rien perdu de sa combativité. François Bayrou, venu pour un débat de deux heures, n'a pas caché lui non plus qu'il était sensible à sa force de conviction. Au mois de septembre, le ministre de l'éducation nationale avait reçu les élus lycéens du Conseil supérieur de l'éducation et accepté de financer, pour un montant de 280 000 francs, la campagne d'affiches et de débats que ceux-ci lui avaient proposée (*Le Monde* du 5 novembre).

Trois mois plus tard, ce beau consensus de départ a été quelque peu écorné. En première ligne, les chefs d'établissement, accusés de *« mettre des bâtons dans les roues »* des lycéens. Sabrina, de Lille, est acclamée lorsqu'elle s'écrie : *« Les proviseurs ne s'occupent pas de nous, ils ne nous représentent pas. Nous venons de tous les endroits, de toutes les origines, pas eux ! La violence sera vaincue par les élèves eux-mêmes »*. Sélik, avec un accent de Montbéliard (Doubs), raconte que dans son lycée *« il y a des problèmes de drogue et que le proviseur ne veut pas en entendre parler »*. Jean-Jacques Romero, secrétaire général du principal syndicat de chefs d'établissement, encaisse tout et assure que les proviseurs *« se sentent très concernés par le problème de la violence »* avant de botter en touche : *« si les collègues n'ont pas pris la bonne direction, vous êtes là pour le faire »*.

« À VOUS D'AGIR »

François Bayrou promet d'écrire aux chefs d'établissement *« pour que la campagne soit facilitée et non contrariée »*, mais il ne dit pas autre chose aux lycéens que M. Romero : *« Tout ce que vous avez dit se résume à une chose : c'est de la faute des autres. Vous vous placez en situation de consommateurs et non de citoyens. C'est à vous d'agir »*. Pour des centaines de jeunes qui se décarcassent depuis des mois afin d'engager des débats, coller des affiches, sensibiliser leurs camarades au problème de la violence, la potion est un peu amère. Chacun refuse confusément la délation que semble proposer M. Bayrou : *« il n'est plus possible qu'une arme reste dans un cartable pendant trois jours sans que personne ne dise rien. Vous avez tous été témoins de problème de racket ou d'autre chose et vous vous êtes dit « cela ne me concerne pas »*.

Mais François Bayrou sait aussi prodiguer des encouragements. Il s'engage à réfléchir avec les lycéens à un programme d'instruction civique au lycée et propose d'envoyer à tous les élus lycéens la cassette sur le suicide des jeunes – *« Sortie de secours »* – qu'il a fait réaliser à l'attention des enseignants.

La violence de la mort, c'est aussi celle de Nicolas, tué à Marseille, *« d'un coup de couteau, comme ça... »*, ainsi que le rappelle une des affiches de la campagne des lycéens. Michel Bourgat, le père de Nicolas, présent pendant les deux jours de débat, a su trouver les mots pour leur parler. *« Je crois en vous, depuis le début, je sais que la solution est en vous. Merci pour votre travail, j'apprends beaucoup auprès de vous »*, a-t-il dit modestement, lui qui a fondé avec discrétion une « Association Nicolas » pour réfléchir aux problèmes de violence et à leur solution. Les lycéens lui ont fait une ovation.

Béatrice Gurrey

Une charte qui attend 100 000 signatures

Après une journée et demie de débats, les lycéens ont adopté une *« charte contre la violence »*, en treize points, pour *« briser le silence gêné qui trop souvent s'impose devant ce problème »* et refuser une solution qui provienne de mesures sécuritaires. Ils y affirment que leur valeur première est le *« respect »*, thème central de la campagne, envers les lycéens, le personnel et les enseignants. La charte demande notamment de vrais droits d'expression pour les lycéens et la présence dans chaque établissement *« d'une infirmière, une assistante sociale, un psychologue »*, consultés *« avec la garantie du secret médical »*. Les lycéens veulent que *« l'extrême droite soit bannie »* des établissements. Ils demandent que le conseil de discipline, rebaptisé *« conseil de la vie au lycée »*, soit capable *« de décider d'autres sanctions que l'exclusion, telles que des travaux d'intérêt général »* dans les lycées. L'ambition des organisateurs de la campagne est de recueillir 100 000 signatures de lycéens sur cette charte avant la fin de l'année.

Un lait en poudre français pour bébé est contaminé par une salmonelle

Aucune décision n'a été prise pour l'instant

LES AUTORITÉS sanitaires britanniques ont demandé, et obtenu, le 24 janvier, le retrait de la vente du lait en poudre maternisé commercialisé par la firme Milupa et fabriqué dans une unité de production située à Colmar (Haut-Rhin). Cette mesure a été prise après la découverte en Grande-Bretagne de douze cas d'intoxication de nourrissons (âgés de 3 à 12 mois) par *salmonella anatum*.

Cette bactérie appartient à la vaste famille des salmonelles, micro-organismes responsables entre autres de gastroentérites (affections caractérisées par une fièvre, des douleurs abdominales, des diarrhées et des nausées) qui peuvent avoir de graves conséquences, notamment chez les jeunes enfants et les personnes âgées.

En France, trois nourrissons ont, ces dernières semaines, été atteints dans des conditions similaires. Les autorités sanitaires françaises n'ont toutefois pas encore pris de décision quant au retrait des lots de lait pouvant être incriminés et potentiellement contaminés. Des investigations microbiologiques sont en cours qui pourraient prochainement donner lieu à des mesures de prévention sanitaire.

Les salmonelloses constituent l'une des menaces les plus graves pesant sur la sécurité alimentaire. L'homme se contamine généralement à partir de nourriture d'origine animale crue ou pas assez cuite, qu'il s'agisse de volaille, d'œufs ou de lait. L'Organisation mondiale de la santé, qui estime à près de 22 milliards de francs le coût annuel des salmonelloses pour les Etats-Unis, s'inquiète depuis peu de l'émergence de souches de plus en plus résistantes aux antibiotiques qui étaient habituellement efficaces contre ce germe. L'affaire de ces laits en poudre infectés illustre, de manière exemplaire, les risques sanitaires inhérents aux productions industrielles de produits alimentaires.

Interrogés par *Le Monde*, les épidémiologistes français ayant eu connaissance du dossier soulignent la grande qualité du système de surveillance britannique des salmonelloses. Selon eux, la contamination des nourrissons britanniques par le lait fabriqué en France est *« hautement vraisemblable »*.

ÉTUDES EN COURS

Le jour de la décision britannique, après avoir reconnu que Londres avait évoqué *« une possible association »* entre des infections digestives par *salmonella anatum* et la consommation préalable de Milumil, la firme Milupa avait fait savoir que le produit concerné était exclusivement fabriqué pour le marché britannique.

« Nous prenons cette décision très au sérieux et nous étudions de façon très détaillée le résultat des recherches des départements officiels britanniques, expliquait la firme dans un communiqué publié le 24 janvier. *Quoi qu'il en soit, nous ferons toujours passer les bébés et les mères en priorité, et c'est pourquoi, par précaution, nous avons pris la décision de retirer notre produit du marché britannique »*.

Cette même firme annonçait par ailleurs avoir demandé l'assistance de scientifiques de renommée mondiale. *« Tant qu'un agent causal,* salmonella anatum *par exemple, n'a pas été isolé de la poudre de lait infantile Milumil, on ne dispose d'aucune aucune preuve épidémiologique en ce qui concerne la petite éruption observée en Grande-Bretagne »*, a déclaré le professeur Kampelmecher, l'un de ces scientifiques, par ailleurs ancien directeur général de l'Institut néerlandais de la santé publique.

L'identification de trois cas français similaires aux douze britanniques soulève un nouveau problème. Au ministère de la santé, on s'interroge sur le fait de savoir si d'autres lots de la même firme sont infectés par cette salmonelle. Informées de cette question, les autorités françaises (direction générale de l'alimentation du ministère de l'agriculture, direction de la concurrence et des fraudes du ministère de l'économie et direction générale de la santé du secrétariat d'Etat à la santé) n'ont pas encore trouvé les voies leur permettant de répondre de manière univoque et en urgence.

Jean-Yves Nau

Le crime de Marcel, qui étrangla Georgette avec la laisse du chien

LE MANS
de notre envoyé spécial

En 1995, à soixante-trois ans, Marcel Le Roch avait la retraite devant lui. Une petite maison dans l'Orne, un ami de vingt ans, et puis Paulette, toute blonde, avec ses bouclettes. *« C'était un homme charmant, très doux, très gentil. Il ne buvait pas et il ne fumait pas »*, dit cette femme douce de soixante-deux ans, vendredi 31 janvier, à la cour d'assises de la Sarthe. A l'issue d'une vie éclectique de chaudronnier, de garçon de café et de chauffeur routier, défilent dans le prétoire cinq années de vie commune, de routine et d'amour casanier. *« Avec Paulette*, déclare l'homme aux cheveux gris, *je m'entendais bien. C'était une chic femme. Mais j'avais pas assez de distractions. »*

Et puis survint, en avril, Georgette Lemaître, cinquante-six ans, qui aimait rire et s'amuser, sortir et puis danser. Georgette, que certains disaient *« légère »*, ou bien *« libre »*, c'était selon. Georgette, qui fréquentait les discothèques et les festivals d'accordéon. Qui avait aussi un caniche : Eros était son nom. Avait-il jamais connu tel amour fou, l'accusé au blazer bleu marine, les deux pointes du col de chemise sagement rabattues sur son pull lie-de-vin ? Mariage forcé, mariage raté, fausse paternité, liaisons éphémères et amour décédé : pour Marcel Le Roch, les femmes avaient toujours été sans lendemain.

Alors, quand apparut Georgette, *« il a eu un flash pour cette dame »*, dit l'ami de vingt ans, qui l'avait pourtant rencontrée le premier – et se l'est donc fait *« souffler »*, remarque le président. Et ce furent des week-ends en cachette à Allonnes, dans l'appartement de Georgette, dans la banlieue du Mans. *« Il me disait qu'il partait chez un brocanteur à Paris*, dit Paulette, qui en a depuis pris son parti. *Georgette, je la connaissais. Je la trouvais super. Je l'admirais. J'avais bien vu que Marcel avait flashé sur elle. Je pensais seulement que ce n'était pas de son âge. »*

Puis Paulette trouva une photo de Georgette dans la voiture de Marcel. Et Georgette appela, en larmes, en septembre, pour demander à son amant de venir habiter dans son appartement. *« Alors*, raconte Paulette, *Marcel lui a dit au téléphone : "Je te veux à 90 %." Et il est parti, sans rien emporter. Il a tout laissé. Il a continué à payer la maison. 90 %, ça fait quand même drôle, Monsieur le président. Ça voulait dire que je ne valais que 10 %. »*

« Au début, avec Georgette, c'était formidable », explique Marcel Le Roch, dans un large mouchoir en tissu, sanglotant. Il proposait le mariage, offrait des bouquets de roses. Mais Georgette, déjà trois fois mariée, hésitait. Le vent de l'amour, savait-elle, est souvent incertain. *« Elle s'est mise à changer. Ce n'était plus comme avant. Elle faisait des mots croisés, et je regardais la télévision. »* L'affaire n'allait pas durer deux mois. Georgette voulait à nouveau sortir.

> « Elle s'est mise à changer. Ce n'était plus comme avant. Elle faisait des mots croisés, et je regardais la télévision. »

Mais Marcel ne le pouvait pas : *« Comment suivre ? Il ne me restait plus que 1 200 francs par mois. »*

Finalement, Georgette reprit ses habitudes, les samedis soir. Seule. Ou autrement accompagnée. Quant à Marcel, *« il était devenu collant*, explique une amie de Georgette. *Il était trop prévenant. Il lui cirait ses chaussures. Il nous tournait notre café. »*

Alors tout se précipita. Un message tendre d'un certain Bernard – un homme plus jeune – intercepté sur le répondeur, la soirée au Gardel refusée le 11 novembre, des menaces de suicide en voiture, la nuit que Georgette ne passa pas à la maison.

Et la journée du 12 à s'ignorer l'un l'autre, malgré la fête qui animait la place des Jacobins, au Mans. *« Elle faisait comme si que j'existais pas*, dit Marcel, en chevrotant. *Le soir, je me suis dit : "Il faut que je parte." J'ai bu un grand verre de Guignolet kirsch pour me donner du courage. J'ai commencé à charger la voiture. Georgette s'occupait du linge à la machine. Puis, après le deuxième voyage, elle m'a crié : "C'est Bernard que j'aime !" Et tout s'est déclenché subitement. »*

A l'heure des crimes, la colère et la folie des dieux emportèrent Marcel Le Roch et sa raison. A minuit, l'amant serviable et doux qui, depuis le début, avait peur *« de ne pas être à la hauteur »*, décrocha la laisse d'Eros, un lien rouge, qu'autour du cou de Georgette il enroula. Il serra. Et, sur le sol de la cuisine, son amour, étranglé, s'effondra. Alors, il glissa sous la tête un oreiller. Puis il chercha un matelas, griffonna un petit mot, vida des bouteilles et prit une poignée de médicaments. Enfin, il coupa le tuyau de l'arrivée du gaz et s'allongea sur le matelas. *« Je vous demande pardon, j'aimais trop ma bibiche »*, purent lire gendarmes et pompiers, lorsqu'ils intervinrent, à 7 h 35, le lendemain. La fille de Georgette avait appelé, elle habitait un appartement voisin. Marcel gisait, à moitié inconscient ; Georgette était morte ; Eros n'était plus là.

L'avocat général, Hervé Lollic, a demandé quinze ans de réclusion en estimant que Marcel Le Roch, aux traits narcissiques, avait tué non par amour, mais par amour-propre. La cour d'assises de la Sarthe l'a presque suivi en le condamnant à quatorze ans.

Jean-Michel Dumay

Gébroulaz, glacier à vendre, cherche acquéreur désespérément

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Situé à la limite occidentale du parc national de la Vanoise, Gébroulaz, l'unique glacier privé français, est à vendre... depuis dix ans. Car personne n'a pour l'instant fait une offre sérieuse pour acquérir un territoire dont le locataire n'est autre que le premier parc naturel français.

A partir du dernier parking de la station de Méribel-Mottaret (Savoie), deux heures et demie de marche sont nécessaires pour découvrir cette langue qui descend de 3 580 à 2 600 mètres d'altitude sur 4 kilomètres de long, et atteint 130 mètres d'épaisseur maximale. Gébroulaz domine la montagne et la vallée du Saut, un site grandiose et préservé : 1 700 hectares de glace, de roches et d'herbages fréquentés par les chamois et les adeptes de la randonnée à pied ou à skis. *« Ce territoire présente un grand intérêt faunistique et floristique »*, confirme Emmanuel de Guillebon, directeur du parc national de la Vanoise, rappelant notamment la présence de la très rare linnée boréale, une fleur d'origine arctique que l'on ne trouve qu'en Vanoise.

Les alpages du Saut ont été utilisés jusqu'en 1954 pour produire le fameux fromage de Beaufort. L'extraction de plomb argentifère est plus ancienne : par lettre patente, le roi de Sardaigne a autorisé l'exploitation du minerai jusqu'en 1768. Quant à la glace, elle était plus ou moins clandestinement vendue aux restaurateurs de la vallée, comme le révèlent quelques procédures judiciaires.

UNE AUBAINE POUR LES SCIENTIFIQUES

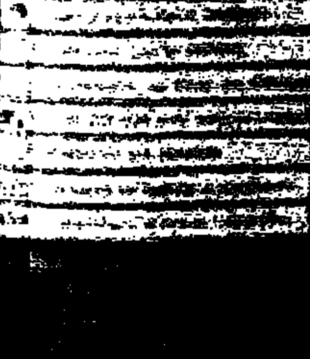
Le sérieux de l'administration sarde – la Savoie n'est française que depuis 1860 – a toutefois rendu aisée l'étude de Gébroulaz. Propriété privée, le glacier a en effet été cadastré dès 1730. Une aubaine pour les scientifiques, qui peuvent ainsi suivre, sur plus de deux siècles, les positions du front, les variations de niveau et les vitesses des glaces. *« En tant que glacier de vallée, il est plus sensible que d'autres aux fluctuations climatiques »*, commente Louis Reynaud, chercheur au Laboratoire de glaciologie et géophysique de l'environnement du CNRS et de l'université de Saint-Martin-d'Hères (Isère), spécialiste des glaciers alpins et auteur d'une brochure sur Gébroulaz, en collaboration avec le Parc de la Vanoise.

L'intérêt scientifique et écologique du glacier, de la montagne et des trois chalets du Saut, qui appartiennent depuis 1854 aux Etiévent – une des plus anciennes familles de la vallée des Allues –, ne confère pas pour autant une grande valeur marchande au site. Tout aménagement touristique est en effet proscrit dans cette propriété située, pour les trois quarts, dans la zone centrale du parc national de la Vanoise, la dernière partie se trouvant dans la réserve naturelle de la Tuéda, créée en 1990. *« Un an auparavant, un promoteur nous avait fait une proposition pour créer une base de loisirs dans le secteur de la Tuéda, avec deux bâtiments de 25 000 mètres carrés, mais la mairie a refusé le permis de construire »*, regrette Marius Fernandez, porte-parole des quinze héritiers de la famille Etiévent.

Ces derniers ont fini par fixer le prix du glacier et des alpages à 5 millions de francs, soit deux fois l'estimation des Domaines. Du coup, l'Etat, seul acquéreur potentiel, fait la sourde oreille. Gestionnaire des 1 700 hectares, moyennant une location annuelle de 40 000 francs, le parc de la Vanoise n'est pourtant pas hostile à une telle transaction. *« Ce n'est pas dans nos priorités, mais, si un généreux mécène désire nous faire un don, nous en serons ravis »*, commente avec humour Emmanuel de Guillebon. En attendant, Gébroulaz fond : à 2 700 mètres d'altitude, il a perdu, entre 1979 et 1985, 1,80 mètre d'épaisseur...

Philippe Révil

Les milieux d'affaires ...
sur les abus de biens ...



Un lait en poudre fra
pour bébé est contam
par une salmonell

Les milieux d'affaires souhaitent que les textes sur les abus de biens sociaux soient adoucis

Lors des Entretiens de Saintes, les magistrats se sont opposés à une « justice à deux vitesses »

Lors des Entretiens de Saintes (Charente-Maritime), avocats, magistrats et chefs d'entreprise ont vivement débattu d'une éventuelle réforme des abus de biens sociaux. Les avocats d'affaires dénoncent l'*« insécurité juridique »* subie par le monde économique tandis que les magistrats soulignent les risques d'une *« justice à deux vitesses »*. Un projet de loi réformant le droit des sociétés est en cours de rédaction.

SAINTES
de notre envoyée spéciale

Inscrit au cœur des affaires politico-financières, le délit d'abus de biens sociaux a agité les débats des derniers Entretiens de Saintes (Charente-Maritime), qui ont eu lieu samedi 1er février. Réunis autour du thème « La loi, le juge et l'entrepreneur », magistrats, avocats et responsables économiques se sont livrés à une joute oratoire sur une éventuelle réforme de cette infraction. Introduit dans le droit français en 1935, l'abus de biens sociaux consiste, pour un entrepreneur, à utiliser les biens de la société dans un but contraire à l'intérêt social de celle-ci.

Cette infraction occulte étant toujours dissimulée, sa prescription ne commence pas au moment où les faits ont été commis mais au moment où ils ont été découverts. Instauré en 1967 par une jurisprudence de la Cour de cassation, ce régime est vigoureusement dénoncé par les milieux économiques et financiers, qui jugent en outre que ce délit est une *« infraction à tout faire »*. En moins d'un an, une proposition de loi – celle du président (RPR) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud – et un rapport – celui du sénateur RPR Philippe Marini – ont proposé, soit de réduire la prescription, soit de limiter le champ de l'infraction.

« MONSTRE JURIDIQUE »

A Saintes, les avocats des chefs d'entreprise ont ouvert le feu, dénonçant le *« monstre juridique »* que serait l'abus de biens sociaux (ABS). Dans un discours en forme de plaidoirie, Jean Loyrette, du barreau de Paris, a dénoncé le *« dévoiement de l'ABS »*, qui ne *« crée ni plus ni moins qu'une insécurité juridique »*. *« Il faut que la rivière rentre dans son lit et que l'ABS retrouve une prescription normale »*, a-t-il estimé. Invoquant la concurrence internationale, il a considéré que, *« si nous ne luttons pas à armes égales sous prétexte que nous n'avons pas les textes adaptés, nous risquons de graves désillusions »*. D'autant que, selon lui, cette infraction faisait anciennement l'objet d'une grande mansuétude dans les plus hautes sphères de l'Etat : provoquant l'hilarité générale, l'avocat a affirmé qu'*« il fut un temps, les entrepreneurs allaient à confesse au ministère des finances, pour remettre une commission en vue de l'obtention de marchés étrangers »*.

Me Olivier Metzner, avocat de Loïk Le Floch-Prigent, a quant à lui stigmatisé l'attitude des magistrats, qui feraient *« preuve d'un appétit judiciaire dévorant »*. *« Ils mettent continuellement en avant la jurisprudence. Mais il ne faudrait pas que les juges se substituent à la loi. L'abus de biens sociaux est aujourd'hui devenu un délit d'abus judiciaire. »* Denis Kessler, vice-président du CNPF, s'est montré plus prudent. Affirmant que *« le CNPF ne demandait pas une dépénalisation de l'ABS et que celui-ci devait rester, car il faut qu'il y ait des sanctions »*, il s'est dit favorable à la proposition de loi de Pierre Mazeaud, qui prévoyait une prescription six ans après la commission des faits.

Devant ces attaques répétées, les magistrats ont vivement réagi. Philippe Courroye, susbtitut général à la cour d'appel de Lyon et ancien juge d'instruction de l'affaire Noir-Botton, a admis que l'ABS permettait parfois de traquer d'autres infractions, notamment la corruption et le trafic d'influence, mais il a affirmé qu'*« il n'y avait pas de mélange »*. *« L'ABS est toujours juridiquement constitué »*, a-t-il souligné. Devant un auditoire redevenu silencieux, il s'est fait cassant : *« Pensez-vous que l'éthique soit indéfiniment extensible ? Faut-il, au nom de l'intérêt économique, établir une justice à deux vitesses ? Je tiens au principe de l'égalité devant la loi tel qu'il découle de l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme. »*

Sur sa lancée, Philippe Courroye a souligné la mauvaise foi des dirigeants d'entreprise. *« Le délit d'abus de biens sociaux existe depuis 1935, mais ce n'est qu'aujourd'hui qu'il pose débat. On est en droit de se demander pourquoi. »* Relayée par la plupart des magistrats présents, la démonstration de Philippe Courroye a été parachevée par Laurence Vichnievsky, premier juge d'instruction à Paris, en charge du dossier du Gifco, un bureau d'études proche du Parti communiste français. La magistrate a rappelé que les affaires financières en cours avaient une connotation politique. *« Le débat sur l'ABS a démarré quand les affaires concernant des élus sont apparues. Il ne faut pas oublier que le pendant de l'ABS, c'est le recel qui touche les politiques. »*

« SANCTION COMME UNE AUTRE »

Le clivage entre les participants a été atténué par l'intervention consensuelle de Pierre Bezard, président de la chambre commerciale de la Cour de cassation. S'étonnant du mauvais procès fait aux magistrats – *« on veut nous faire redevenir fœtus et plus seulement couper le cordon ombilical »* –, le haut magistrat a rappelé que *« l'ABS* [était] *une sanction comme une autre »*. *« Je suis convaincu qu'il faut d'abord faire évoluer le fonctionnement des sociétés afin d'aboutir à une plus grande démocratie au sein de l'entreprise »*, a-t-il conclu.

Un projet de loi réformant le droit des sociétés devrait être présenté par le garde des sceaux, Jacques Toubon, dans le courant du mois de février. Ce texte dépénalise une série d'infractions et rénove la loi de 1966 sur les sociétés commerciales, mais, un mois après les déclarations ambitieuses de Jacques Chirac sur l'indépendance de la justice, le gouvernement hésite à y intégrer une réforme adoucissant les textes sur les abus de biens sociaux. Une restriction du champ de l'infraction ou une réforme de la prescription aboutiraient en effet mécaniquement à des non-lieux dans la plupart des dossiers en cours. En 1996, à la suite de la proposition de loi de Pierre Mazeaud, l'Union syndicale des magistrats, le Syndicat de la magistrature et l'Association française des magistrats instructeurs avaient vivement dénoncé cette *« amnistie douce »* des affaires politico-financières.

Cécile Prieur

Un substitut pour des « fenêtres » dans l'instruction

Philippe Courroye, substitut général à la cour d'appel de Lyon et ancien juge d'instruction de l'affaire Noir-Botton, a affirmé que le secret de l'instruction *« relevait d'un problème de philosophie de société, d'un problème de liberté de la presse »*. Il a ainsi fait valoir qu'à l'heure de la photocopieuse il *« était inévitable que plusieurs dossiers d'instruction circulent, auxquels on assigne des logiques différentes, des stratégies différentes »*.

Estimant que l'article du code de procédure pénale sur le secret de l'instruction est *« lacunaire, car il ne s'impose pas à tout le monde »*, Philippe Courroye s'est dit favorable à une *« voie médiane, avec des fenêtres au cours de l'instruction, notamment devant la chambre d'accusation »*, dont les débats pourraient être publics.

M. Tapie devait se constituer prisonnier lundi soir 3 février

BERNARD TAPIE devait *se constituer prisonnier, lundi soir 3 février*, à la veille de l'examen par la Cour de cassation de son pourvoi dans l'affaire du match Valenciennes-OM. La cour d'appel de Douai (Nord) avait *condamné l'ex-président de l'OM* à huit mois d'emprisonnement ferme pour *« corruption et subornation de témoin »*. Ces dernières semaines, l'entourage de M. Tapie avait laissé entendre que ce dernier pourrait refuser de se *« mettre en état »*, afin de retarder la date de son incarcération.

Une telle décision aurait eu pour conséquence de rendre sa peine définitive, tout en lui permettant de négocier avec le juge d'application des peines le droit de bénéficier d'emblée d'un régime de semi-liberté. M. Tapie pouvait en outre escompter faire jouer son immunité parlementaire de député européen, avant que le Parlement de Strasbourg n'entérine sa déchéance, le 17 février. *« Samedi soir, il ne s'était pas décidé »*, a indiqué son avocat, Me Jean-Yves Liénard, au *Journal du dimanche*.

DÉPÊCHES

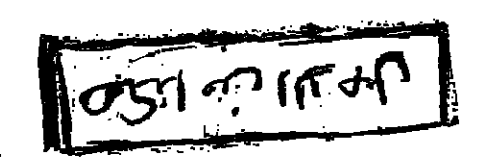
■ **ÉDUCATION : une centaine d'enseignants et de parents d'élèves occupaient** toujours, lundi matin 3 février, l'inspection académique de Besançon (Doubs). Par ce mouvement, commencé vendredi 31 janvier, ils protestent contre l'annonce de la suppression de 48 postes dans des *collèges et des écoles primaires à la rentrée prochaine et réclament* le réemploi des maîtres auxiliaires au chômage.

■ **IMMIGRATION : les responsables de quarante-trois mouvements chrétiens ont adressé une lettre aux sénateurs** qui doivent examiner, à partir du mardi 4 février, le projet de loi Debré sur l'immigration. Les signataires demandent d'*« accorder un statut stable aux étrangers qui ont pour vocation à poursuivre leur vie en France »*.

■ **OBUS : deux sous-officiers du 3e régiment d'hélicoptères de combat d'Etain-Rouvres**, *près de Verdun (Meuse), sont décédés après* avoir sauté, dimanche 2 février, sur un obus datant de la première guerre mondiale. Les deux hommes n'étaient pas en service.

■ **ATTENTAT : une explosion d'origine criminelle provoquée par une bouteille de gaz** de 13 kilos a causé des dégâts matériels, lundi matin 3 février, au pavillon des Etats-Unis de la Cité universitaire internationale, boulevard Jourdan à Paris.

■ **CONSOMMATION : deux avis publiés au *Journal officiel* du 2 février** *rendent obligatoires l'étiquetage des produits contenant des « organismes génétiquement modifiés »*, tant dans l'alimentation humaine qu'animale.



DISPARITIONS

Jean Constantin

Un spécialiste de la chanson drôle et légère

L'AUTEUR, compositeur, interprète Jean Constantin est mort à Créteil (*Val-de-Marne*), jeudi 30 janvier, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-treize ans.

Réfractaire à l'ennui, d'un tempérament *jovial*, *Jean Constantin* a trouvé sa voie dans la chanson drôle et légère : né à Paris, très tôt, il fait de ce registre sa spécialité. Il s'y montre particulièrement prolixe, signant plus de trois cents titres dont certains restent ancrés dans la mémoire collective. Ainsi *Jolie fleur de papillon*, cosigné en 1955 avec Jean Dréjac – auteur du *Petit vin blanc* –, avec lequel Annie Cordy reçoit un bel accueil. Grâce à *Mets deux thunes dans le bastringue*, interprété entre autres par Catherine Sauvage, Jean Constantin étoffe sa réputation d'auteur habile à chasser toutes les morosités.

Avec Charles Aznavour, il écrit *A t'regarder*, pour Edith Piaf, à qui il donne également l'un de ses plus grands succès, *Mon manège à moi*. Repris récemment par Etienne Daho, ce titre reste incontestablement l'un des morceaux de bravoure de Jean Constantin, avec *Mon truc en plumes*, popularisé par Zizi Jeanmaire. Nombre d'artistes majeurs interprètent ses chansons : Yves Montand (*Ma gigolette*), les Frères Jacques (*Les Pantoufles à Papa*, *Sha Sha Persan*)... Il consacre aussi beaucoup de son temps au cinéma et compose des musiques de film, dont celle des *400 Coups* de Truffaut.

Parallèlement à ses activités de création pour les autres, l'infatigable ambianceur Jean Constantin écrit également pour lui et se donne avec gourmandise aux plaisirs de la scène. Il foule celle des Trois Baudets, de Bobino et aussi de l'Olympia, où on le voit aux côtés de Louis Armstrong et Joséphine Baker. Il y interprète avec moult facéties son répertoire de bonne humeur, qu'il fixe sur des 45-tours qui seront réédités en 1994 sous la forme d'une compilation, *Les Plus Grands Succès de Jean Constantin* (Vogue/BMG).

Patrick Labesse

King Hu

Un grand maître du cinéma d'arts martiaux

LE RÉALISATEUR chinois King Hu est mort le 14 janvier, à l'âge de *soixante-six ans*. De son vrai nom Hu Jinquan, il était né à Pékin en 1931, où il fit ses études à l'Institut des beaux-arts. Emigré en 1949 à Hongkong, il devient assistant réalisateur, acteur (sous le nom de Chin Chuan) et scénariste. Engagé par les « moguls du kung-fu », les frères Shaw, il coréalise, avec Li Hanxiang, *L'Amour éternel* (1963) avant de devenir cinéaste à part entière, spécialiste du *wu xia pian*, version chinoise du film de cape et d'épée.

Après avoir réalisé pour les Shaw *Come Drink With Me* (1965), il reprend son indépendance et s'installe à Taïwan. La splendeur de ses *mises en scène*, la *précision* chorégraphique des combats, qu'il règle personnellement en grand connaisseur de l'Opéra de Pékin, mais aussi la richesse et la subtilité des *intrigues* et *l'exigence* quant à l'interprétation font de King Hu le maître incontestable d'un genre souvent regardé comme mineur. La singularité de cet auteur est de jouer à la fois d'un classicisme rigoureux (dans la construction des *récits*, la composition des images et la définition des personnages), et d'une inventivité formelle autorisant les plus ahurissantes audaces.

A Touch of Zen (1969) lui a valu une renommée internationale, au point de devenir un « film-culte ». Mais *Dragon Gate Inn* (1966), *The Fate of Lee Khan* (1973), *The Valiant Ones* (1974), *Raining in the Mountain* (1978), *All the King's Men* (1983) témoignent que King Hu n'était pas seulement un réalisateur de genre chevronné, mais tout simplement un grand cinéaste, injustement sous-estimé en France. En 1990, il cosignait avec Tsui-Hark *The Swordsman*, dernier titre d'une œuvre qui reste inachevée, et qui aura souffert de la dégénérescence globale du film d'arts martiaux et de la désaffection du public asiatique, notamment de Hongkong, pour ce qui avait été le genre-roi dans cette partie du monde.

Jean-Michel Frodon

Lord Rippon

L'architecte de l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE

LORD RIPPON OF HEXHAM est mort, mardi 28 janvier, à son *domicile de Bridgewater* (sud-ouest de l'Angleterre). Il était âgé de soixante-douze ans.

Aubrey Geoffrey Frederick Rippon fut nommé en 1970 chance-*lier du duché de Lancastre par* Edward Heath, qui venait d'arriver au 10, Downing Street, après une carrière comme avocat et député. Sa véritable tâche fut de négocier l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté européenne, à laquelle tenait tant M. Heath et que l'élection de Georges Pompidou avait rendue possible. Passionnément pro-européen, il s'y attela avec persévérance pour obtenir les meilleurs termes pour son pays, *que l'Europe divisait déjà en* deux camps rivaux. Une fois sa mission accomplie, on s'attendait qu'il devienne secrétaire au Foreign Office, mais ce fut l'environnement qu'il reçut ; c'est à ce poste qu'il donna le feu vert au projet de tunnel sous la Manche.

Lord Rippon abandonna la vie politique avec l'arrivée à la tête du Parti conservateur de Mme Thatcher et fut anobli en 1987. Mais la *Dame de fer* et les euro-sceptiques qui se réclament aujourd'hui d'elle ne devraient pas pleurer outre-mesure ce tory d'un autre âge : ils lui reprochent d'avoir *fait entrer* la Grande-Bretagne dans l'Europe, dont ils souhaitent qu'elle se dégage aujourd'hui. Mme Thatcher l'a égratigné dans ses Mémoires en affirmant qu'il *« n'a pas toujours eu en vue nos meilleurs intérêts à long terme »* durant les négociations avec Bruxelles.

Patrice de Beer

■ JUAN LANDAZURI RICKETTS, ancien archevêque de Lima (Pérou) et cardinal, est mort, le 16 janvier à Lima, des suites d'un cancer, à l'âge de *quatre-vingt-trois* ans. Né à Arequipa le 19 décembre 1913, d'un père basque et d'une mère anglaise, il était entré chez les franciscains à l'âge de vingt ans. Ordonné prêtre en 1939, docteur en droit canon à Rome, il devient dès 1952, à trente-neuf ans, *archevêque coadjuteur* à *Lima* du cardinal Guevara, à qui il succède trois ans après. En 1962, Jean XXIII en fait le premier cardinal franciscain du siècle. Le cardinal Landazuri Ricketts va devenir l'une des grandes voix du concile Vatican II (1962-1965) et du conseil de l'épiscopat latino-américain (Celam), alors très engagé, après ses conférences de Medellin (Colombie) en 1968 et de Puebla (Mexique) en 1979, dans la défense des opprimés, de la justice sociale, des droits de l'homme et de l'*« option préférentielle pour les pauvres »*. Il soutient la théologie de la libération, notamment son compatriote Gustavo Guttierez, le « père » de cette théologie, fréquemment inquiété par les pouvoirs en place et au Vatican. *Il ne partage pas les efforts* de reprise en main, par Rome, du Celam et de la théologie de la libération. Il s'était retiré en 1989.

■ LE CARDINAL MIKEL KOLIQI, primat de l'Eglise catholique d'Albanie, *est mort mardi 28 janvier* à Shkodër, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Né le 29 septembre 1902 dans cette même ville, il avait été ordonné prêtre en 1931. Il fut, en 1945, le premier prêtre arrêté par le régime stalinien d'Enver Hodja et il a passé trente-huit ans en prison ou dans des camps de travail. Interdisant toute activité religieuse, Enver Hodja avait fait *arrêter ou assassiner prêtres et religieux*, raser églises et mosquées. Jean Paul II avait créé cardinal Mikel Koliqi en 1994. L'Albanie (3,2 millions d'habitants) compte environ 10 % de catholiques. La disparition de Mikel Koliqi ramène le *Sacré Collège à 149* cardinaux, dont 110 de moins de quatre-vingts ans, électeurs du pape en cas de *conclave*.

■ ALEXANDRE ZARKHI, cinéaste russe, est mort le 27 janvier. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans. Né à Saint-Pétersbourg en 1908, il fut membre du Proletkult, et signa l'un des premiers monuments *du réalisme socialiste*, *Le Député de la Baltique* (1937), en compagnie de Iossif Kheifits. C'est dans ce genre que continuera de s'illustrer cet archétype du cinéaste officiel au service du régime soviétique, avec des titres tels que *Membre du gouvernement* (1940), *Le Kolkhose « Aube »* (1950), *Les Hommes sur le pont* (1960), jusqu'à *Tchitcherine* (1985). Une autre veine de son œuvre fait place à l'inspiration littéraire, avec notamment une adaptation d'*Anna Karenine* (1968) et *Vingt-six jours de la vie de Dostoïevski* (1981), qui restera comme son meilleur film.

■ SUZY VERNON, actrice française, est morte à Mougins, près de Cannes, le 24 janvier. Elle était âgée de quatre-vingt-seize ans. De *son vrai nom* Amélie Paris, elle avait débuté au cinéma grâce à un premier prix de beauté en 1924. Jacques Feyder l'impose à l'écran avec *Visages d'enfant* (1924) et *L'Image* (1925), avant qu'Abel Gance ne lui confie le rôle de Madame Récamier dans *Napoléon* (1927). *Elle tournera ensuite* dans de nombreux films, en France et en Allemagne, puis tentera une carrière aux Etats-Unis, mais, bien que dirigée par Maurice Tourneur ou Jean Dréville, son étoile pâlit dès l'apparition du parlant. Elle avait quitté les plateaux en 1939. *Mariée, elle s'installe en 1958 à* Beyrouth, où elle passe trente ans avant de venir finir ses jours dans le midi.

■ WERNER ASPENSTROM, poète suédois, membre de l'Académie suédoise, est mort récemment, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait cessé de participer aux travaux de *l'Académie – qui* décerne le prix Nobel de littérature, et dont les membres sont élus à vie – *en 1989, peu après que deux* autres de ses membres eurent renoncé à siéger en signe de protestation contre le refus de l'Académie de s'engager dans la défense de Salman Rushdie. *Il n'avait jamais* fait connaître officiellement les raisons de son retrait.

■ GERALD MARKS, compositeur américain, est mort, lundi 27 janvier, à son domicile new-yorkais. Il était âgé de quatre-vingt-seize ans. *Il avait coécrit*, avec Seymour Simons, une chanson qui allait devenir un des plus célèbres standards *du jazz*, *All of Me*. *Quelque deux* mille versions différentes auraient été recensées : Frank Sinatra, Duke Ellington, Chet Baker, Mae West, Ella Fitzgerald ont notamment interprété cette chanson, qui a aussi été reprise par de nombreuses formations instrumentales.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Jean-Pierre Lafon a été nommé directeur des Français à l'étranger et des *étrangers en* France *au Quai* d'Orsay par le conseil des ministres du mercredi 29 janvier. Il remplace Isabelle Renouard, nommée récemment secrétaire général de la défense nationale.

[Né le 2 mars 1941, Jean-Pierre Lafon est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1966-1988). Il a été en poste notamment à Londres (1971-1973), à Genève auprès de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (1973-1974), à Arlit, au Niger (1984-1985), et à l'administration centrale, avant de devenir conseiller technique au cabinet de Jacques Chirac, premier ministre (1986-1988), chef du service des Nations unies et des organisations internationales (1989-1993), puis directeur des Nations unies et des organisations internationales au Quai d'Orsay (1993-1994). Depuis mai 1994, Jean-Pierre Lafon était ambassadeur au Liban.]

JUSTICE

Sur proposition de Jacques Toubon, garde des sceaux, le conseil des ministres du mercredi 29 janvier a nommé quatre procureurs généraux : **Louis Fouletier**, procureur général près la cour d'appel de Poitiers, est nommé à Grenoble ; il est remplacé à Poitiers par **Christian Roque**, lui-même remplacé à Bourges par **Pierre Couret** ; **Jack Gauthier**, avocat général près la cour d'appel de Saint-Denis, succède à Pierre Couret à Papeete.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et Mme **Hervé CASSAN**
et leur fille Clara
sont heureux d'annoncer la naissance de

Adrien,

le 22 janvier 1997, à New York.

8, rue de la Paix,
75002 Paris.

330 East, 38th Street,
New York, NY 10016.

Décès

– *Mme Livia Poenaru,*
son épouse,
Ses enfants et sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Sylvain POENARU,
professeur associé
à la Faculté de médecine de Paris,
professeur honorifique
à la Faculté de médecine de Bucarest,

survenu le 30 janvier 1997, à Paris.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité familiale au cimetière parisien du Montparnasse, le mercredi 5 février, à 15 heures.

86, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

– Mme André Dechezelles,
son épouse,
Alain Dechezelles,
Annie Dechezelles,
ses enfants,
Jean-Daniel Dechezelles,
Nathalie Rubio
et leur fils Hugo,
Emmanuelle et Dominique Leclercq,
Louis et Sylvie Dechezelles,
Alexandre George,
Julien Dechezelles,
ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,
Yves et Myriam Dechezelles,
ses frère et belle-sœur,
Les familles Dechezelles, Orieux et Beaumont,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André DECHEZELLES,
premier président honoraire
de la cour d'appel de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 30 janvier 1997, à Saint-Germain-en-Laye.

Les obsèques auront lieu le 10 février, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Château du Val,
78104 Saint-Germain-en-Laye.

– Valérie Marchand et Philippe Ledru,
ses enfants,
Le docteur Jacques Parisot
et Annie Parisot,
son frère et sa belle-sœur,
Juliette Ledru,
sa petite-fille,
Gilles Didier, Laurent Didier,
Marianne et François Bazès,
ses neveux et nièce,
Raphaël et Arthur Didier,
Romain et Antoine Bazès,
ses petits-neveux,
ont la tristesse de faire part de la mort du

docteur Thérèse PARISOT,

survenue le 31 janvier 1997, à son domicile.

L'enterrement aura lieu le mercredi 5 février, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

48-50, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Mme Sylvie Mazo,
sa fille,
Mlles Virginie et Marie Laure Raimbault,
ses petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain C. MAZO,

survenu le 31 janvier 1997, en son domicile.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le 3 février 1997, à Perpezac-le-Noir.

1, rue Dauphine,
75006 Paris.
75, rue Carnot,
60200 Compiègne.

– **Bouquinerie de l'Institut,**
Librairie Mazo,
Leboue SA,
Yves Leboue,
Ses collaborateurs,
Le conseil d'administration,
ont la douleur de faire part du décès de leur ancien président-directeur général,

M. A. C. MAZO,

survenu le 31 janvier 1997, en son domicile.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

12, rue de Seine,
75006 Paris.

– *Anvers (Belgique), Meudon, Paris.*

Judith Revah-Reinhold et Isaac Revah,
ses enfants,
Frédéric et Isabelle Revah,
Anne et Thomas Lévy,
ses petits-enfants,
Elie, Lise et Raphaël,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Dora REINHOLD,
née **EISENZWEIG,**

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, le 2 janvier 1997, cinquante-trois ans jour pour jour après son mari,

Naftali REINHOLD,

déporté de Drancy, mort à Auschwitz, le 2 janvier 1944, à l'âge de trente-neuf ans.

Elie aurait souhaité que soit rappelé le souvenir de ses parents,

***Rachel et Aaron* EISENZWEIG,**

morts en déportation.

– Mme Marc Proteau,
son épouse,
Sa famille,
Ses amis,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

M. Marc PROTEAU,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,

survenu à son domicile, le 15 décembre 1996.

« Il y a des êtres à travers qui Dieu
[m'a aimé »
Saint-Martin,
« le Philosophe inconnu ».

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au crématorium du Père-Lachaise.

– Aix-en-Provence.

Mme Josie Roux,
son épouse,
Catherine et Gilles Mawart,
ses enfants,
Clémence et Hadrien,
ses petits-enfants,
Mme Marie-Raymonde Massart,
sa belle-mère,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

M. Maurice ROUX,
pilote des ports Marseille-Fos (e.r.)

survenu le 27 janvier 1997, en son domicile.

1, le Belvédère des 3-Moulins,
chemin des 3-Moulins,
13100 Aix-en-Provence.

– Mme Cornil Vitaux, née Jeanne Tronchet,
son épouse,
M. Jean-Claude et Mme Catherine Cheynet,
ses enfants,
Laurent, Jean-Philippe et Alexis,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Cornil VITAUX,
officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu à Paris, le 27 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Sormery (Yonne), le 30 janvier.

51, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

Avis de messe

– *Barrett Dower,*
invite ceux et celles qui ont connu et *aimé*

Agnès OPPENHEIMER,

décédée subitement il y a un mois, à venir se recueillir lors d'une messe célébrée à son intention, le samedi 8 février 1997, à 11 heures, à Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, 75005 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a six ans,

Gino DONATI

nous quittait.

Nio, je t'aime.

– Saint-Jean-du-Gard, Genève, Strasbourg, Paris.

Il y a six ans, le 4 février 1991, disparaissait

Philippe LATHAM.

Tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– *Le 4 février 1995,*

Geoffrey SKELDING,
interprète à l'OCDE,

nous quittait.

Nous pensons à lui.

Communications diverses

– ***M. Didier Epelbaum**, chef du* service étranger à France 2, présentera son *livre*

« *Matricule 186140*, histoire d'un combat » (éditions EMH),

le mardi 4 février 1997, à 19 h 30,

en présence de Mme Alice Thibaut, M. Pierre Nivromont, M. Simon Rayman.

Au Centre de documentation juive contemporaine,
17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4e.
Tél. : 01-42-77-44-72.
Fax : 01-48-87-12-50.
(*Entrée libre*).

ÉCONOMIE **L'occupation par des chômeurs du siège de l'ANPE de Rouen et leur expulsion par la police, samedi 1er février (*Le Monde* daté 2-3 février), ont attiré l'attention sur la situation de l'emploi en Seine-Maritime. ● DANS CE DÉPARTEMENT, comme dans l'Eure, plans sociaux et fermetures d'usines se multiplient. ● 4 000 À 5 000 emplois seraient menacés. ● LE CHÔMAGE, très important dans la région, atteint des pointes de 17,3 % au Havre et de 18,3 % à Fécamp. ● CES DÉCISIONS sont d'autant plus douloureuses pour les salariés qu'ils sont tenus dans l'ignorance de ce que préparent leurs directions. ● LES ÉLUS, eux non plus, ne sont pas informés par des groupes sur lesquels ils n'ont aucune prise. Antoine Rufenacht, président (RPR) de la région et maire du Havre, souligne que *« la volatilité des emplois industriels est inquiétante »*.**

La Haute-Normandie assiste impuissante à une hémorragie de ses emplois

Dans l'Eure et la Seine-Maritime, plans sociaux et fermetures de sites se multiplient, tandis que le chômage atteint un taux de 15,1 %. Des entreprises fragiles sont touchées, mais aussi des unités performantes. Les élus sont démunis face aux stratégies des groupes

ROUEN
de notre correspondant

« Série noire dans l'industrie », comme le souligne en titre un hebdomadaire régional, ou malheureuse conjonction de calendriers, sans coordination ? Les premières semaines de 1997 sont catastrophiques pour la Haute-Normandie. Les menaces qui pesaient sur les sites industriels dont personne n'ignorait la fragilité se sont transformées en péril immédiat : fermetures, mises en liquidation, réductions d'effectif... Ce processus semble échapper à tout contrôle local.

L'automne 1996 avait vu s'accumuler les nuages sur le fabricant de prêt-à-porter pour enfants Ozona (212 salariés), à Yvetot, et sur la construction navale aux Ateliers et Chantiers du Havre (800 salariés). On savait que la sous-traitance automobile mettrait en application la politique de réduction des coûts imposée par les constructeurs. En décembre, une note de la Banque de France de Rouen fondée sur les *« appréciations »* des chefs d'entreprise ne laissait planer aucun doute : l'érosion des effectifs devrait être accentuée *« par d'importants plans sociaux annoncés en janvier, alors même qu'il n'y a plus de projets d'embauche significatifs »*.

Le premier coup de tonnerre a éclaté à Evreux (Eure) avec l'annonce soudaine de la fermeture complète de l'usine Valeo, où sont fabriqués des feux de signalisation pour l'automobile. Le groupe a décidé de regrouper ses activités sur les sites de Sens (Yonne) et de Mazamet (Tarn). Raison invoquée : *« Sauvegarder la compétitivité de l'activité et des emplois en France, diminuer les coûts et renforcer la spécialisation des sites. »*

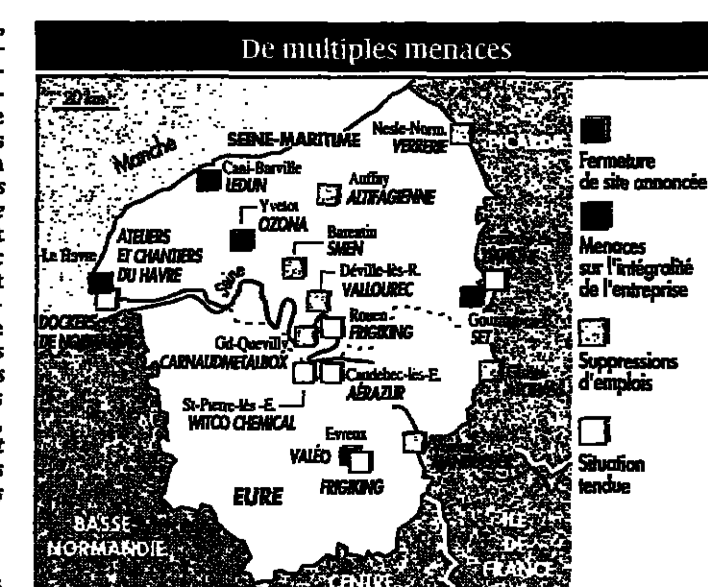
Le cas Valeo illustre l'impuissance des acteurs locaux, élus, syndicats, pouvoirs publics. Les salariés ont appris la disparition programmée du site d'Evreux en regardant la télévision. La promesse de mutations dans d'autres usines du groupe n'a pas tempéré, bien au contraire, leur colère, car *« ils* [les dirigeants] *savent très bien que beaucoup ne suivront pas »*, prévoit Gilles Morin, délégué CGT. Luc Tinseau, premier maire-adjoint (div.g.) d'Evreux (50 000 habitants), est *« scandalisé »* par une décision qui, dit-il, *« repose sur des considérations capitalistiques dignes du XIXe siècle »*. Il fait les comptes : supprimer 350 emplois, c'est *« rayer de la carte l'équivalent d'un village de mille habitants. Sans parler de la perte de 8 à 10 millions de taxe professionnelle »*.

« LE DRAME DES TAXES »

« Justement, réplique le député RPR d'Evreux, Catherine Nicolas, candidate malheureuse aux dernières municipales, *le drame, ce sont les taxes. »* La parlementaire cite le projet d'une hypothétique zone industrielle lancée par la municipalité de gauche, qui coûterait 25 millions de francs à la collectivité (*« dont neuf millions pour les plantations »*), alors que les entreprises *« sont asphyxiées par les impôts »*.

Si le personnel compte peu dans la stratégie industrielle des grands groupes, ces derniers ne se préoccupent guère davantage des édiles, fussent-ils de la majorité. Si le député de base Catherine Nicolas confessait, une semaine après la mauvaise nouvelle, *« que personne n'est venu la voir pour l'informer »*, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, conseiller général de l'Eure, fort mécontent, avouait lui aussi sa surprise.

Pris au piège, présidents de collectivités, parlementaires, maires et services de l'Etat sont désarçonnés. Le président du conseil régional de Haute-Normandie, et maire du Havre, Antoine Rufenacht (RPR), brandit fièrement la délocalisation de Puteaux (Hauts-de-Seine) au Havre, à coups de subventions publiques, du siège social de l'armement maritime SCAC-Delmas du groupe Bolloré (500 salariés à terme), dans une démarche exactement inverse à celle de Valeo à l'égard de la Haute-Normandie. Mais Le Havre n'est pas épargné par les avis de tempête. L'entreprise de construction navale Ateliers et Chantiers du Havre (ACH) est passée tout près du dépôt de bilan, malgré une commande en cours de trois navires chimiquiers de haute technologie destinés à un armateur norvégien.



M. Rufenacht ne décolère pas : *« le marché mondial de la construction navale est pourri »* et les aides substantielles de l'Etat n'ont pas enrayé un scénario catastrophe, avec un trou prévisible de 450 millions de francs, au terme d'une commande globale de plus d'un milliard !

Le maire du Havre a, lui aussi, fait ses comptes. Si le chantier est fermé et ses 800 salariés licenciés, au-delà du choc psychologique ce sont 800 millions de francs de recettes fiscales pour les collectivités locales qui vont s'envoler. Alain Juppé a promis il y a quinze jours aux parlementaires havrais, RPR et communistes réunis, qu'il *« en ferait son affaire »*. Le sursis accordé pour honorer la commande ne règle pas pour autant le sort de l'industrie navale havraise.

« VOLATILITÉ INQUIÉTANTE »

Les ACH et leur cohorte de métallos syndiqués à la CGT illustreraient-ils une Haute-Normandie à la structure industrielle archaïque à l'heure de la mondialisation ? Les performances du groupe Valeo écartent cette analyse. Et si la *« série noire »* de l'hiver 1996-1997 contient son lot de défaillances d'entreprise en éternel sursis (textile ou agro-industries), elle a pris de court, comme pour ATOHAAS, filiale d'Elf-Aquitaine (120 salariés touchés sur 320) à Gisors, CarnaudMetalbox à Grand-Quévilly, la Société des moteurs électriques de Normandie, filiale de l'Américain Tecumseh à Barentin (111 salariés sur 630). Antoine Rufenacht, qui parie sur 2 milliards d'investissements en 1997 pour la Basse-Seine, reconnaît que *« la volatilité des emplois industriels est inquiétante »*.

Dans chaque cas, des plans sociaux sont mis en œuvre avec un appel constant des pouvoirs publics *« à l'imagination et la responsabilité »*. Les salariés de Vallourec, à Déville-lès-Rouen, pensaient en avoir fait preuve en montant, en collaboration avec la direction départementale du travail de la Seine-Maritime, un dossier de réduction du temps de travail appuyé sur les nouveaux dispositifs législatifs pour éviter la suppression de 85 emplois. Mais, depuis six mois, d'assignation en référé, les délégués du personnel s'épuisent dans une guérilla juridique avec leur direction.

A la fin de 1996, la Haute-Normandie comptait 112 000 demandeurs d'emploi, soit un taux de chômage de 15,1 %, avec des pointes à 17,3 % au Havre et à 18,3 % à Fécamp. Les demandeurs inscrits depuis plus d'un an représentent près de 39 % du total. A ce jour, les menaces qui pèsent sur les entreprises de la région toucheraient entre 4 000 et 5 000 emplois.

Etienne Banzet

Nouvelles annulations de délibérations sur le prix de l'eau à Saint-Etienne

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF de Lyon vient d'annuler deux délibérations du conseil municipal de Saint-Etienne relatives à la distribution de l'eau. *La première, du 20 décembre 1995, avait fixé le prix* du mètre cube à 7,79 francs hors taxes. Les juges ont notamment estimé que les honoraires – 1,25 million de francs pour 1994 – versés par la Société stéphanoise des eaux à ses sociétés mères (Compagnie générale des eaux et Lyonnaise des eaux), *ne pouvaient pas être pris en* compte, le concessionnaire n'ayant pas apporté de justification à cette somme. De même sont contestés des besoins en fonds de roulement à hauteur de 1,632 million de francs. La seconde délibération, du 22 janvier 1996, portait sur la fixation de prix rétroactifs pour les années 1990 à 1994.

Le tribunal administratif a considéré qu'une *« autorité administrative ne pouvait légalement déroger au principe selon lequel les règlements ne disposent que pour l'avenir »*. – (*Corresp.*).

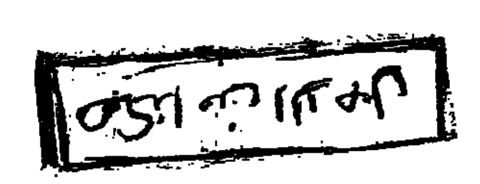
Lyon pourrait se doter d'un tramway

LE SYNDICAT DES TRANSPORTS en commun lyonnais (Sytral) a adopté, vendredi 31 janvier, un projet de Plan de déplacements urbains (PDU) de l'agglomération, prélude à un débat dans les collectivités intéressées, avant son adoption définitive, avec d'éventuels amendements, avant l'été. L'objectif est de tenter d'inverser la tendance à l'augmentation des déplacements quotidiens en voiture (+38 %), alors que les transports en commun n'ont connu qu'une hausse de fréquentation de 17 %.

Le projet préparé par Christian Philip, président du Sytral et premier adjoint (UDF-FD) au maire de Lyon, prévoit essentiellement la mise en place, à l'horizon 2000, de deux lignes en site propre, de type tramway, reliant la presqu'île à deux sites universitaires (Bron et Villeurbanne). D'autres actions sont prévues : construction de parkings de dissuasion, installation de pistes cyclables. En revanche, le Sytral marque une pause dans le prolongement des lignes actuelles du métro, pour au moins les dix prochaines années. – (*Corresp. rég.*)

DÉPÊCHES

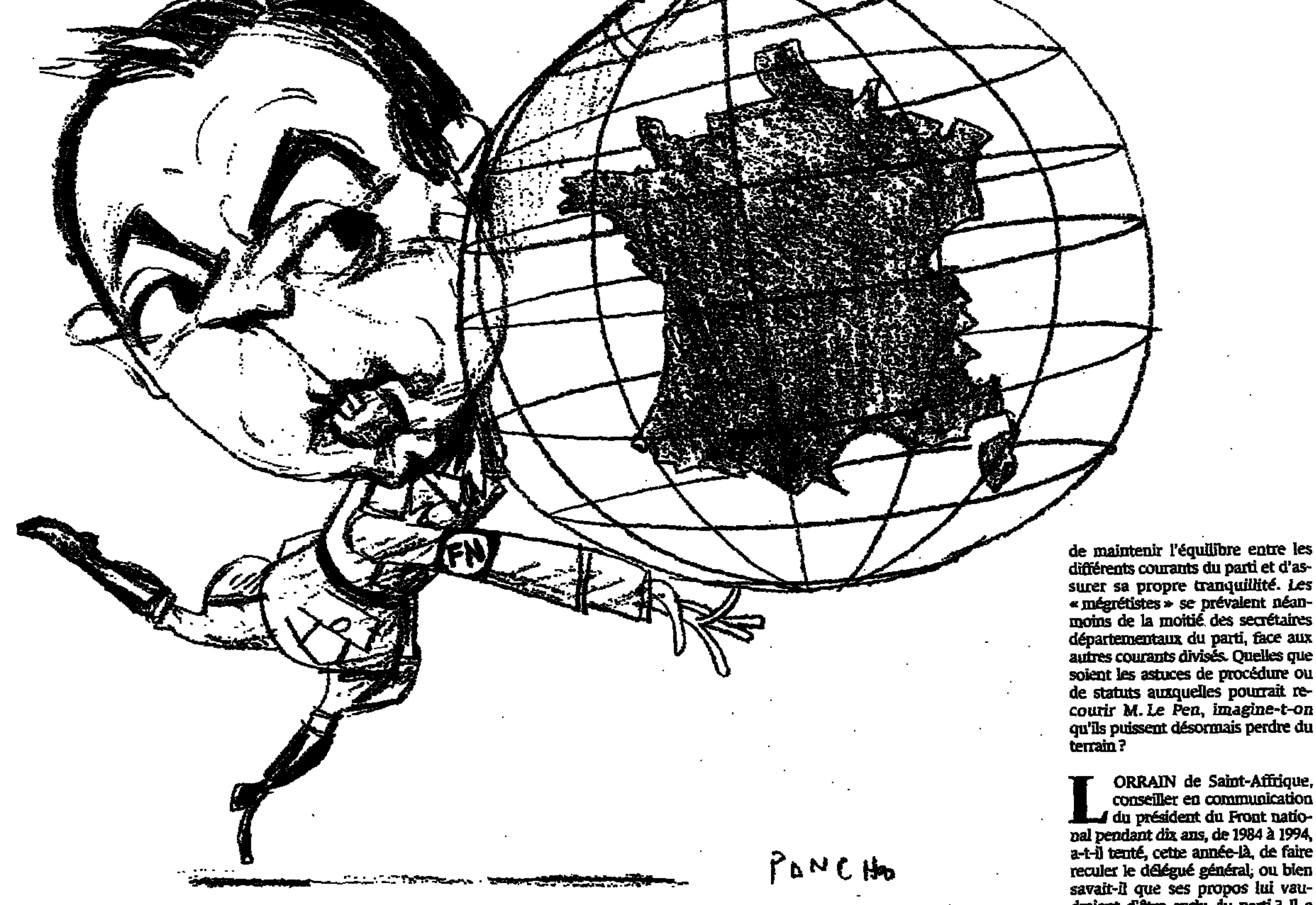
OUEST. Le réseau des grandes villes de l'Ouest, qui réunit Nantes, Rennes, Brest, Angers et Le Mans, va coproduire trois opéras et deux expositions d'ici 1999. Cette coproduction doit permettre de réduire les coûts et d'assurer une meilleure diffusion des créations. Réunis vendredi 31 janvier à Angers, les maires de ces cinq villes veulent ainsi défendre l'idée d'une « métropole en réseau », afin d'infléchir le futur schéma national d'aménagement du territoire dans un sens plus favorable à l'Ouest. Les cinq principales villes des Pays de la Loire et de Bretagne veulent obtenir des régions, de l'Etat et de l'Europe une prise en compte commune pour les futurs contrats de plan et les attributions de fonds structurels européens. – (*Corresp.*)



هكذا من الاصل

HORIZONS

ENQUÊTE



Bruno Mégret, le mutant du Front national

Le délégué général du parti d'extrême droite ne cherche pas à reproduire le langage et le style de son président. A Vitrolles, il travaille pour son avenir et celui du FN, en espérant qu'ils se confondent bientôt

« JE simplifie, naturellement... » A la tribune du meeting qui réunit près d'un millier de sympathisants du Front national, trois jours avant le premier tour de scrutin, dans la salle des fêtes de Vitrolles, Bruno Mégret s'excuserait-il du résumé sommaire qu'il vient de faire du fonctionnement des maisons de quartier mises en place par son adversaire, le maire sortant socialiste, Jean-Jacques Anglade ? A l'entendre, ce sont des repaires de « voyous », dont les honnêtes gens sont exclus et dont ils ont tout à craindre.

« Je simplifie... » s'adresse à ceux qui, dans l'auditoire – on ne sait jamais – pourraient juger que le chef de file du Front national va un peu vite et que les maisons de quartier n'ont pas que du mauvais. Parmi les auditeurs, cependant, ou plutôt à côté d'eux, réunis derrière une table au pied de la tribune, il y a des journalistes, auxquels « je simplifie... » est aussi et peut-être d'abord destiné : « Vous me comprenez, semble dire M. Mégret. Nous sommes en campagne, je parle à des électeurs, il faut faire "gros", vous connaissez ça. »

Jean-Marie Le Pen n'aurait pas, lui, de ces coquetteries. Il fait « gros » naturellement, c'est son rôle, c'est son personnage, et tant mieux si ses propos écorchent les oreilles des journalistes : on n'en parlera que davantage. Pour le délégué général du parti d'extrême droite, celui que son « adjoint » et homme à tout faire, Hubert Fayard, vient de présenter une fois encore comme « polytechnicien, ingénieur des Ponts et chaussées, numéro deux du Front national », c'est différent. M. Mégret ne cherche pas à reproduire le langage et le style de son président. Il tient, au contraire, à s'en distinguer vis-à-vis de l'extérieur, en laissant entendre que le lepénisme, pour respectable et même admirable qu'il soit à ses yeux, n'en représente pas moins une version datée du courant politique que le Front national représente et cherche à amplifier.

Tout est là : à quarante-sept ans, Bruno Mégret prépare l'avenir, le sien et celui du Front national. Il travaille à ce que les deux ne fassent qu'un. D'où l'enjeu que comportent pour lui les élections municipales de Vitrolles. Non, certes, qu'un nouvel échec, après celui de 1995 pour la mairie et celui de 1993 pour la députation, mettrait fin à la carrière du numéro deux. Après tout, les dirigeants du parti qui jouissent du prestige d'une élection acquise au scrutin majoritaire ne sont pas nombreux. Il y avait Marie-France Stirbois, mais elle a perdu son siège de député d'Eure-et-Loir en 1993 et manqué par deux fois la mairie de Dreux. Quant aux trois maires élus en 1995 – ceux de Toulon, Marignane et Orange –, aucun d'eux ne semble aujourd'hui en mesure de faire de l'ombre au délégué général, bien que Jean-Marie Le Chevallier donne des preuves d'habileté dans la gestion de la préfecture du Var.

M. Mégret survivrait donc à une nouvelle défaite, qui serait la sienne même si son épouse, Catherine Mégret, a été placée en tête de la liste en raison de l'inéligibilité de son mari pour infraction aux lois sur le financement des campagnes électorales. Il n'en a pas moins consacré une attention de tous les instants, depuis l'annulation du scrutin de 1995 par le Conseil d'Etat, à ces élections, nouvelle chance, pour lui, de renforcer son implantation, depuis 1988, dans ce département des Bouches-du-Rhône. La victoire à Vitrolles, venant après celle de Marignane, ce sont les deux villes les plus importantes de la circonscription législative qui seraient contrôlées par le Front national. Le siège de député serait alors à portée de main en 1998, pour un délégué général qui n'aurait pas le handicap d'une mairie à diriger puisque Mme Mégret serait le maire en titre, M. Fayard le maire de fait.

S'il entrait à l'Assemblée nationale, M. Mégret ajouterait à son palmarès d'organisateur le laurier d'un succès électoral personnel qui pourrait faire défaut à M. Le Pen, le président du Front national n'ayant jamais réussi à se faire élire où que ce soit au scrutin majoritaire. A l'inverse, toutefois, un échec à Vitrolles serait à coup sûr exploité par les adversaires de M. Mégret au sein de son parti : décidément, diraient-ils, le numéro deux est sans doute un apparatchik efficace, mais certainement pas un alchimiste de l'adhésion populaire. « Je ne suis pas un technocrate froid. Je ne suis pas le Juppé du Front national. »

M. Mégret redoute ce cliché, qui ne peut que lui nuire dans un parti habité par le sentimentalisme, le culte du tempérament, la méfiance envers la rationalité et ses experts. Qu'il se rassure : le mot « technocrate » n'est pas le premier qui vient à l'esprit à son sujet, même s'il en a le costume et le passeport familial et universitaire : un père conseiller d'Etat, longtemps en poste aux Communautés européennes à Bruxelles ; des études secondaires au lycée Louis-le-Grand, à Paris, à partir de la seconde ; puis la préparation, dans le même lycée, de l'Ecole polytechnique, où il est reçu en 1969 ; les Ponts et Chaussées ; l'Université de Californie, enfin, Berkeley.

MALGRÉ cela, Bruno Mégret n'est assurément pas un technocrate, et pas seulement parce que la victoire de la gauche, en 1981, mit fin à un parcours à peine entamé dans le cabinet de Robert Galley, ministre de la coopération, après quelques années au Plan et à l'équipement. Il cite, dans l'introduction de son livre *La Flamme*, publié en 1990 par les éditions Robert Laffont, une phrase de Vigny : « Une vie réussie est un rêve d'adolescent réalisé dans l'âge adulte. »

Il y a de l'adolescent et même de l'enfant dans le sourire de l'homme à qui l'on fait remarquer que son épouse se sort plutôt bien de cette première campagne électorale. Ne verrait-il pas émerger là une concurrente ? Tout son visage rit, puis il se reprend : « Vous savez, je ne suis pas de ceux qui progressent en étouffant les talents autour d'eux, bien au contraire ! » Ainsi hésite-t-on à son propos, et peut-être hésite-t-il lui-même, entre l'espièglerie d'un collégien farceur, jouant un bon tour à tout le monde – famille, condisciples, milieu social, avant... M. Le Pen, voire ses propres amis ? – et le sérieux presque inquiétant d'un rêve de puissance minutieusement poursuivi.

> « Je ne suis pas à Jean-Marie Le Pen ce que Michel Rocard était à François Mitterrand, car je n'ai jamais commis l'erreur de chercher à lui disputer la prééminence »

« Si j'étais resté au RPR, je serais aujourd'hui député, peut-être secrétaire d'Etat. J'ai beaucoup plus de pouvoir là où je suis. » A-t-il jamais songé vraiment, en fait, à rester au RPR, où il était entré en 1979 avec l'aide d'Yvan Blot et l'accord de Charles Pasqua, qui l'avait fait élire au comité central ? « Si Giscard avait été réélu en 1981, dit-il, je serais sans doute resté au cabinet du ministre de la coopération. » Après la défaite du président sortant, M. Mégret est candidat aux élections législatives de juin 1981 contre Michel Rocard, dans les Yvelines, pour un de ces combats perdus d'avance dans lesquels on envoie les jeunes ambitieux se faire les dents avant de mordre la poussière. A ses yeux, pourtant, l'affaire est entendue : les partis de droite, RPR comme UDF, ont fait leur temps et la preuve de leur incapacité à sortir le pays de l'ornière d'un socialisme rampant. Avec quelques amis, dont Jean-Claude Bardet, un ancien de l'Algérie française, qui prend alors le pseudonyme d'Apremont, il crée les Comités d'action républicaine (CAR), embryon, dans l'esprit de leurs fondateurs, d'un nouveau parti. Ils ne présentent pas de candidats aux élections cantonales ni municipales, mais ils pensent aux élections européennes de 1984, pour lesquelles cependant, faute de moyens, ils devront renoncer à constituer une liste.

Ils découvrent alors que le Front national réussit là où ils échouent et que le parti nouveau qu'ils voulaient construire naît sous leurs yeux. Elargis à d'autres clubs et associations de droite pour former la Confédération des associations républicaines (Codar), les CAR mettront un an et demi à parcourir la courte distance qui les sépare de la formation de M. Le Pen, avec lequel ils passent une alliance à quelques mois des élections législatives de 1986 à la proportionnelle. Elu député de l'Isère, M. Mégret se trouve, pour des raisons différentes, dans une position comparable à celle de M. Le Pen, député de Paris avec le même mode de scrutin, au sein du groupe poujadiste en 1956 : son aîné devait à sa fréquentation des associations d'étudiants et des milieux politiques d'être mieux préparé aux joutes parlementaires que les commerçants et artisans du mouvement Poujade ; M. Mégret bénéficie, lui, parmi les trente-cinq députés du « Rassemblement national », de l'avantage que lui procurent sa formation et son expérience de la haute administration. Il obtient ainsi l'appui de M. Le Pen, qui lui confie la direction de sa campagne pour l'élection présidentielle, le hissant sur un pied d'égalité avec son adversaire, Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national.

« Je ne suis pas à Jean-Marie Le Pen ce que Michel Rocard était à François Mitterrand, car je n'ai jamais commis l'erreur de chercher à lui disputer la prééminence », souligne M. Mégret. Sa stratégie est, en effet, toute différente : il apporte au président du Front national l'appoint d'un groupe organisé, associant des compétences qui ne se rencontrent guère parmi les autres composantes de l'extrême droite, et ménage soigneusement celui qui est devenu le chef « historique » de ce mouvement.

Elaboration idéologique, propagande, formation sont les trois secteurs-clés que maîtrise la délégation générale, créée en octobre 1988 par M. Le Pen pour faire contrepoids à Jean-Pierre Stirbois. La mort accidentelle du secrétaire général, quelques semaines plus tard, met fin à la rivalité entre les deux hommes, mais le président du Front national prendra soin d'opposer à M. Mégret d'autres secrétaires généraux – Carl Lang hier, Bruno Gollnisch aujourd'hui – afin de maintenir l'équilibre entre les différents courants du parti et d'assurer sa propre tranquillité. Les « mégrétistes » se prévalent néanmoins de la moitié des secrétaires départementaux du parti, face aux autres courants divisés. Quelles que soient les astuces de procédure ou de statuts auxquelles pourrait recourir M. Le Pen, imagine-t-on qu'ils puissent désormais perdre du terrain ?

LORRAIN de Saint-Affrique, conseiller en communication du président du Front national pendant dix ans, de 1984 à 1994, a-t-il tenté, cette année-là, de faire reculer le délégué général, ou bien savait-il que ses propos lui vaudraient d'être exclu du parti ? Il a frappé fort en accusant M. Mégret de « protéger des nazis, des admirateurs de l'Allemagne hitlérienne au sein du Front national ». « Tous les gens qu'il a promus appartiennent à la mouvance nouvelle droite, Grece », persiste-t-il aujourd'hui. M. Mégret se défend de tout lien avec le Grece, le Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne, créé en janvier 1968 et qui se présente comme le laboratoire d'une nouvelle doctrine de droite. Il évoque, en revanche, sa fréquentation du Club de l'Horloge, généralement associé au Grece sous l'appellation de Nouvelle Droite, mais il récuse cette parenté.

S'affirmant catholique, même s'il n'est ni « militant », ni « pratiquant », le délégué général ne se reconnaît pas dans le paganisme du Grece, ni dans le « racialisme » qui caractérise, selon lui, cette école de pensée. Où a-t-il formé la sienne, lui qui dit n'avoir jamais participé à un mouvement politique avant la fin de ses études et la rencontre avec le Club de l'Horloge et Yvan Blot, l'un de ses principaux animateurs ? Dans quels livres ? Auprès de quels auteurs ? Le visage se ferme, la méfiance devient palpable : « Je ne suis pas un littéraire. » On insiste : s'agissant d'un dirigeant politique soucieux de doctrine et d'idéologie, la question est légitime. « Sans doute, mais je n'y répondrai pas. »

Quelles que soient les sources intellectuelles où s'alimente le « stratège » Mégret, et que la distinction entre le Grece et le Club de l'Horloge relève d'une ruse ou d'une vraie divergence, il ne fait pas mystère de son ambition. « Nous vivons, dit-il, la fin de l'après-guerre. Toute la construction issue de cette période perd sa légitimité. Nous tournons la page. » L'analyse vaut pour le monde dans son ensemble, pour l'Europe, pour la France et... pour le Front national.

A l'intérieur de cette formation née des défaites successives de l'extrême droite – la Libération, l'indépendance de l'Algérie – et de sa résurgence à la faveur de la déroute de la droite en 1981, M. Mégret et les siens fabriquent ce qu'ils pensent être le parti de demain : celui du « peuple français » contre le « mondialisme », celui de la culture « enracinée » contre l'« établissement cosmopolite », celui de la « puissance » contre le « droits-de-l'hommisme ». Il n'y a rien là qui prête à rire. Sauf à risquer de devoir un jour en pleurer.

Patrick Jarreau
Dessin : Pancho.

Ce regard moderne q

Tristesse pa

Le grand débat

Ce regard moderne qui fait vivre les œuvres

POURQUOI UNE STAR du cinéma américain a-t-elle réalisé, à cinquante-sept ans, son premier film, pour parler de Shakespeare – non en mettant en scène une pièce, mais en s'interrogeant sur la signification de ce geste : vouloir jouer Shakespeare aujourd'hui ? Al Pacino (qui fut Michael Corleone, le fils du « Parrain ») a mis trois ans pour tourner *Looking for Richard*, qu'il a financé lui-même et qui vient de sortir en France (*Le Monde* du 30 janvier). Il y exprime sa fascination pour Richard *III*, *héros de la pièce la* plus souvent montée de Shakespeare.

Mais son film n'est pas une « nouvelle lecture » de Richard III. Il n'est pas un documentaire, même si l'on y consulte des spécialistes du maître élisabéthain ; pas un journal intime ; pas une séance de psychanalyse sauvage. Et pourtant, il est peut-être tout cela à la fois.

Al Pacino veut, nous dit-il, moins expliquer qu'« *explorer* ». Est-ce tout à fait un hasard si, dans une scène de micro-trottoir, à New York, c'est la personne la plus à l'écart de la société américaine de la fin du XXe siècle, un clochard noir, qui, au milieu des « *nul* », « *ennuyeux* », « *on n'y comprend rien* », crie son admiration pour la poésie et la langue de Shakespeare, si lointaine, mais soudain, pour lui, si vivante ?

A-T-ON BESOIN D'UN HÉRITAGE CULTUREL ?

Al Pacino reste sans voix devant cet homme qui fait surgir, de manière inattendue, la question qui traverse tout son film : a-t-on besoin d'un héritage culturel ? Que faire du passé en art ? Comment faire entendre Shakespeare à des gens qui ne savent plus ce qu'est un pentamètre iambique ? Comment faire comprendre une langue qui n'est plus tout à fait la même – une question identique est constamment posée en France à propos du théâtre classique ? Qui a intérêt à proclamer que « *ce n'est plus lisible parce qu'on ne comprend pas tout* », demande Pacino, alors que « *quand j'écoute du rap, je ne pige pas tout non plus et pourtant j'éprouve une sensation* » ? Il faut d'abord « *restaurer le plaisir* » – d'où ce film – et chercher à savoir si la guerre contre le passé de la culture ne serait pas, au fond, une guerre contre le plaisir et le goût.

Les créateurs ont toujours combattu cette volonté d'annulation de l'héritage. Prenons Picasso, peignant ses *Ménines* après Velasquez, expliquant à Malraux qu'il y a, depuis le peintre des Cyclades, « *un seul peintre* », ou bien Proust déclarant que les écrivains « *sont comme les différents moments, contradictoires parfois, d'un seul homme de génie qui vivrait autant que l'humanité* ».

Ce qui ne signifie pas que la création artistique soit anhistorique. Mais qu'à l'intérieur d'un art, les relations s'exercent en réseaux, et pas selon une hiérachie. En art, ce qui vient « après » ne dépasse ni n'annule ce qui a été créé « avant ». Il y a, bien sûr, des amnésies (le Moyen Age oublié du XVIe au XIXe siècle), mais on ne fait jamais table rase. Le passé de la culture n'est pas ce qui est advenu, mais ce qui persiste.

Ces principes se heurtent à l'idée, remise sans cesse au goût du jour, que les œuvres artistiques ne seraient que des symptômes sociaux. Si c'est le cas, elles deviennent « insignifiantes » lorsqu'on a trouvé de quoi elles sont le symptôme. Elles sont un mode d'emploi de l'époque, elles disparaissent dans leur signification immédiate. Dès qu'elles l'ont livrée, on les jette ou on les embaume. Le « fonds » est donc un dépôt pour recherches archéologiques.

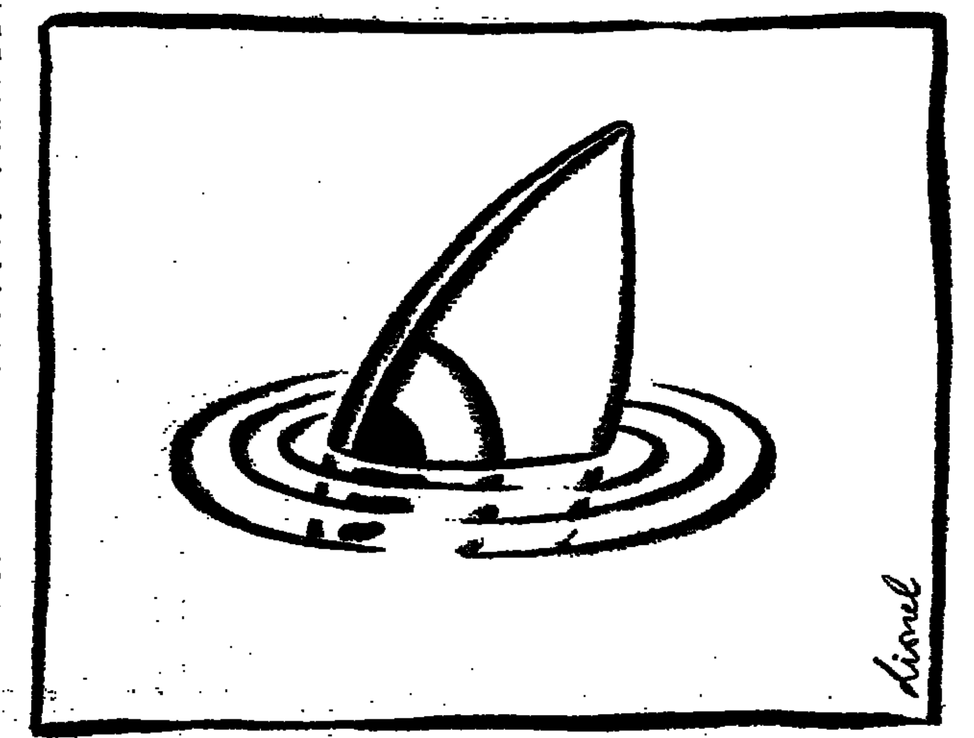
Ce raisonnement produit deux attitudes opposées, mais symétriques et nourries de la même illusion. La première attitude voudrait que le passé ne soit là que pour être commémoré, qu'il n'ait plus rien à dire au présent. La seconde tente de faire croire, à partir du passé embaumé, que le présent est inapte à produire des chefs-d'œuvre.

A cette lecture, qui vise à invalider toute réflexion sur le sens de l'activité artistique, on peut opposer que le « fait littéraire » ou artistique est le rapport permanent entre l'œuvre et le regard. L'objet peut être « passé », le sens demeure « actuel ». L'art n'est pas, alors, un symptôme social, mais, au contraire, un écart *par rapport à la norme. Il dit du social*, certes, mais il le conteste ; il est transgression et résistance. Il n'est pas hiérarchisé par le temps chronologique et l'on peut « *constituer une véritable histoire, vivante et verticale de l'art et de la littérature, une échelle mobile parcourable dans les deux sens (par exemple, de Villon à Rimbaud (...) de Kafka à Pascal)*, comme le montre l'écrivain Philippe Sollers dans *La Guerre du goût* (Folio). *Tentative, donc, pour échapper à l'histoire linéaire, à sa passivité commémorative ou, au contraire, à la terreur et au messianisme qui l'habitent* ».

L'actualité d'une œuvre d'art n'est pas nécessairement d'avoir *été créée aujourd'hui*, *mais* d'être regardée aujourd'hui. La modernité – *Looking for Richard* en fait en quelque sorte la démonstration « physique » –, n'est pas dans la matière, mais dans la manière.

Josyane Savigneau

Tristesse *par Lionel Portier*



Le grand déballage nucléaire

EN MATIÈRE D'ARMES nucléaires, en Occident, « *tout le monde parle avec tout le monde* », dit cet expert français de la dissuasion en écho au tumulte engendré, la semaine dernière, à l'Assemblée, par la divulgation de la déclaration Kohl-Chirac de Nuremberg sur la coopération militaire des deux côtés du Rhin. A sa manière, qui est *parfois rude, le ministre allemand* de la défense, Volker Rühe, ne dit pas autre chose, à propos de la dissuasion, qu'elle soit américaine, britannique ou française. « *Il y a nécessité de parler*, a-t-il avoué à la chaîne télévisée allemande ARD. *Je trouve vraiment qu'on fait trop de mystères là où il n'y en pas.* »

De fait, aussi paradoxal ou aussi curieux que cela puisse paraître pour un sujet frappé du secret-défense, Américains, Britanniques et Français se consultent sur le nucléaire. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il y ait plusieurs doigts, en même temps prêts à appuyer sur le même bouton de l'Apocalypse. L'emploi éventuel, ou, à tout le moins, la menace d'user des armes de la dissuasion relèvent de la décision d'un seul, même si ce seul responsable-là, *en définitive, s'entoure* de conseils préalables. A ne s'en tenir qu'au cas de la France, les consultations, et pourquoi pas les coopérations technico-militaires – pour rester discrètes –, n'en sont pas moins tous azimuts, avec les alliés, depuis plusieurs années déjà.

Avec les Etats-Unis, le « *dialogue* » *a commencé durant la dé*cennie 70, comme l'ont établi – sans être contredits – des historiens français qui ont pu dépouiller des documents officiels datés de pendant et après la présidence de Georges Pompidou et déposés depuis aux Archives nationales.

Certes, cette collaboration transatlantique est passée par des hauts et des bas. Mais, parce que les Etats-Unis avaient sans doute plus à gagner qu'à y perdre, Washington, en s'affranchissant de certains interdits du Congrès, a aidé les Français à perfectionner leur armement nucléaire. Il s'est agi, par exemple, de pouvoir miniaturiser et « *durcir* » (contre les effets neutralisants de contre-mesures adverses) les charges nucléaires multiples à trajectoire indépendante de leurs missiles stratégiques.

La coopération est allée, semble-t-il, jusqu'à communiquer aux Français la nature, certaines caractéristiques et les performances supposées des réseaux défensifs de l'ex-URSS, de façon que les armes *nucléaires de la France soient* assurées d'atteindre les cibles avant toute interception.

LE GRAND VIRAGE

Bien plus tard, dans le milieu de la décennie 90, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) a conclu avec le ministère américain de l'énergie un accord décennal sur les outils potentiels – ordinateurs de puissance et laser mégajoules – d'une simulation des expérimentations nucléaires. Et, pas plus tard encore qu'en juin 1996, les Etats-Unis et la France sont convenus de renforcer une collaboration, entamée en 1961, sur un échange de données scientifiques en matière de sûreté et de fiabilité des armes.

Avec le Royaume-Uni, le « dialogue » est ininterrompu depuis 1992, au sein d'une commission mixte qui travaille dans le plus grand secret. Les deux pays cherchent à identifier les convergences qui peuvent exister dans le domaine de la doctrine nucléaire, des concepts d'emploi, de la sécurité des armes, voire du désarmement à venir sur un continent qui, *compte tenu des stocks russes* notamment, regorge d'engins tactiques.

Entre l'Allemagne et la France, les consultations ont commencé il y a une dizaine d'années maintenant, lorsqu'il s'est agi d'examiner la suite à donner à un système d'armes, le missile Hadès, dont le rayon d'action, en dépit de sa mobilité théorique, pouvait inquiéter l'allié du Rhin. Les batteries de Hadès ont, par étapes, disparu de la panoplie française. Hors échange d'informations, la collaboration franco-allemande s'arrête là où commence la Constitution de Bonn. En clair, il est exclu que les Allemands, qui ont officiellement renoncé à l'arme nucléaire, puissent aller au-delà et participer, par exemple, au projet de missile nucléaire, l'ASMP plus, dont la France veut doter ses avions, notamment le Rafale.

Le grand virage, dans la pratique nucléaire nationale, date, en vérité, du moment où la France est passée de sa notion de dissuasion, qu'on *pourrait qualifier* d'« *octroyée* », à celle de dissuasion « *concertée* », avancée par Alain Juppé en septembre 1995. Si l'on exclut les nuances, apportées sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, qui entendait « *élargir* » son champ d'action potentiel, la dissuasion « *octroyée* » est, en quelque sorte, la matrice originelle : *celle qui faisait* dire au général de Gaulle que la France a des « *intérêts vitaux* » à défendre mais qui lui faisait écrire, en même temps, dans une « *instruction personnelle et secrète* », adressée en 1964 aux chefs des armées et aux responsables des forces nucléaires, que « *la France doit se sentir menacée dès que les territoires de l'Allemagne fédérale et du Benelux seraient violés* ».

UN EXERCICE COMPLIQUÉ

Aujourd'hui, le contexte géostratégique a changé. Mais la solidarité persiste en Occident face à des risques qui perdurent. Les Américains, les Français et les Britanniques savent qu'il n'y aura pas de consensus en Europe sur une dissuasion nucléaire sans que les Allemands ne soient convaincus de la pérennité – à vue humaine – et de l'acuité du concept. Avant même que la France revendique l'expression, le Royaume-Uni – dans le cadre d'accords bilatéraux qui trouvent ensuite leur application au sein de structures propres à l'OTAN comme le groupe de planification nucléaire (GPN) – a pratiqué, et continue de pratiquer la dissuasion « *concertée* » avec Washington sans pour autant perdre quoi que se soit de son initiative d'emploi si le premier ministre décidait d'en jouer. Dans ce cadre-là, la menace du feu nucléaire, s'il fallait la brandir, est une décision à la fois nationale et partagée avec des alliés. Ce qui en fait précisément une responsabilité compliquée à exercer et qu'il vaut mieux avoir préparée pour éviter les pièges de l'improvisation.

L'importance de la dissuasion américaine a été admise en Europe depuis le début des années 60 et réaffirmée à plusieurs reprises, notamment en novembre 1991 au « sommet » de l'Alliance atlan*tique, à Rome, où le chef de l'Etat* français assistait non sans y avoir dénoncé le « *prêchi-prêcha* » de l'OTAN. Même si elle tend à diminuer de volume et d'intensité en étant tombée, aujourd'hui, à environ deux cents têtes opérationnelles déployées, la panoplie américaine manifeste l'engagement *militaire de Washington en Europe* et témoigne du lien transatlantique. Le moment venu, quand le concept de sécurité européenne aura émergé et pris tout son sens, nul doute que le fait nucléaire – lequel est une réalité tangible – ne pourra plus longtemps demeurer absent du débat. Le fait nouveau est que les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne ne redoutent plus d'en parler ouvertement, et plus nécessairement d'une façon bilatérale. Et là où les Français s'avancent probablement à terrain découvert, c'est quand il faudra définir le lieu pour en débattre dès lors que, pour leurs trois partenaires, le GPN est l'enceinte idéale.

Jacques Isnard

RECTIFICATIFS

JACKY RICHARD

Jacky Richard est chef du service de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (Igaen) et non pas secrétaire général, comme nous l'avons indiqué, par erreur, dans *Le Monde* daté 26-27 janvier.

KASDI MERBAH

Contrairement à ce que nous avons écrit (*Le Monde* du 30 janvier), l'assassinat de l'ancien premier ministre algérien Kasdi Merbah a eu lieu en août 1993, et non au printemps 1992.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75542 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http//www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Les deux leçons de Vitrolles

LE « front républicain » contre le Front national, objet de débats incessants depuis que cette idée avait été lancée par Alain Carignon au début des années 90, est devenu la ligne de conduite de la droite parlementaire. Jusqu'à présent, il était arrivé que le RPR et l'UDF, faute de pouvoir maintenir leurs candidats dans un second tour d'élections législatives, appellent leurs électeurs à voter « républicain », autrement dit à préférer la gauche à l'extrême droite. Les élections municipales de Vitrolles leur ont donné l'occasion, pour la première fois, d'aller plus loin en retirant une liste à laquelle son résultat du premier tour permettait de se présenter au second.

Le choix s'imposait d'autant plus que, arithmétiquement, le maintien de Roger Guichard (UDF-PR) et de ses colistiers aurait entraîné la victoire de Catherine Mégret, tête de la liste du FN en raison de l'inéligibilité de son mari, Bruno Mégret, contre le maire sortant socialiste, Jean-Jacques Anglade. Placés devant un dilemme on ne peut plus clair, les dirigeants de la majorité ont donc opté pour la rupture avec ceux de leurs électeurs qui ont déjà dérivé vers l'extrême droite ou qui pourraient le faire le 9 février. Le temps des « valeurs communes », prêchées par Charles Pasqua en 1988 et auxquelles semble croire encore son ami Jean-Charles Marchiani, préfet du Var, est bien révolu.

Pour Alain Juppé, président du RPR, *et pour François Léotard*, président de l'UDF, ce résultat est une victoire. Dès 1988, le premier ministre d'aujourd'hui s'était opposé à ce qu'était alors la stratégie de M. Pasqua, en expliquant que le Front national ne cherchait aucune entente avec la droite, quoi qu'il en dît à l'époque, mais que son objectif était de « tuer » les partis de l'actuelle majorité parlementaire. *M. Léotard avait quitté* la présidence du Parti républicain, en 1990, parce qu'il mesurait la distance qui le séparait de ses élus méridionaux sur ce même sujet de la lutte contre l'extrême droite. L'un et l'autre ont la satisfaction de constater que leurs amis ont compris, maintenant, les vrais objectifs du Front national et la nécessité de s'affronter à lui plutôt que de chercher à biaiser.

L'élection de Vitrolles est porteuse d'une autre leçon qui, elle, concerne autant la gauche que la droite. Le maire sortant socialiste a perdu, entre 1995 et 1997, la confiance de nombre d'électeurs en raison de sa mise en examen dans une affaire de fausses factures fin 1995. Ce fait a été abondamment exploité par le FN, qui, n'ayant accédé que récemment à la direction de collectivités territoriales (les trois villes conquises en 1995), est encore à l'abri des investigations des chambres régionales des comptes. Mais l'argument de la malhonnêteté des élus en place a un écho incontestable dans l'électorat. Les partis républicains risquent donc d'autres revers s'ils n'adoptent pas une attitude claire et ferme vis-à-vis d'élus mis en cause dans *des affaires relevant peu ou prou* de la corruption.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La famine en Roumanie

UNE GRANDE partie de l'Europe, la France notamment, ignore l'effroyable famine qui sévit pourtant depuis plusieurs mois dans une grande partie de la Roumanie. La situation est tragique en Valachie comme en Moldavie. Dans ces provinces, la base de l'alimentation a toujours été le maïs, que l'on consomme sous forme de bouillie. Or, en 1945, la sécheresse réduisit singulièrement la récolte et ne permit point la constitution de réserves. L'année suivante fut pire ; la sécheresse dépassa en intensité tout ce que l'on pouvait imaginer. Il aurait fallu 2 350 000 tonnes de maïs pour nourrir la population et 130 000 tonnes pour les semailles, la récolte fut de 1 million de tonnes seulement.

Malgré les efforts désespérés du gouvernement pour remédier à la situation, malgré l'aide des autres provinces, malgré l'importation réduite de céréales en provenance de pays voisins déjà à court, des centaines de milliers de Roumains connaissent depuis l'été dernier la famine. Nombre d'entre eux se nourrissent de paille. Chaque village est un spectacle de désolation et les enfants sont les premières victimes.

La Russie soviétique a renoncé enfin depuis l'été dernier à tout prélèvement de céréales. La clef de la situation est dans les transports maritimes, et ces transports sont aux mains des Etats-Unis. Il faut espérer qu'au-delà des oppositions idéologiques, des méfiances politiques et des légitimes griefs, les peuples qui vivent bien ou simplement mieux sauront accomplir une fois de plus un devoir de stricte humanité à l'égard d'une des populations menacées.

Jean Schwœbel
(4 février 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

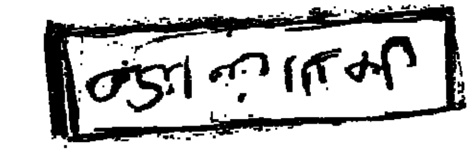
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



Georges Charachidze, spécialiste du Caucase et professeur à Langues-O

« Entre Russes et Tchétchènes, il n'y a aucun compromis possible »

Selon le linguiste et historien, de nouveaux foyers de guerre pourraient apparaître dans la région

« Comment évaluez-vous les chances de paix en Tchétchénie après l'élection, le 27 janvier, d'un « modéré », Aslan Maskhadov, *à la présidence de cette République* ?

– Pour la paix, s'il y en a une, cette élection est une chance. Car Maskhadov n'est pas un extrémiste sur le plan politique, et, surtout, *il n'est pas islamiste. Il correspond en cela à la majorité des* Tchétchènes. Ces derniers ne souhaitaient pas la guerre, ils s'y sont résolus une fois que le processus était enclenché, car ils n'avaient plus le choix : c'était triompher ou mourir. *Ils veulent aujourd'hui préserver des chances de paix,* d'arrangement éventuellement avec la Russie.

» Les Tchétchènes refusent l'islam en tant que système politique ou *idéologique*. Leur rapport à l'islam est assez flou et pas du tout uniforme. *S'il existe en Tchétchénie quelques islamistes*, c'est parce que la guerre a poussé les gens à s'identifier à l'islam. C'était déjà le cas il y a cent cinquante ans, lorsque l'invasion russe a provoqué une résurgence de l'islam dans la région.

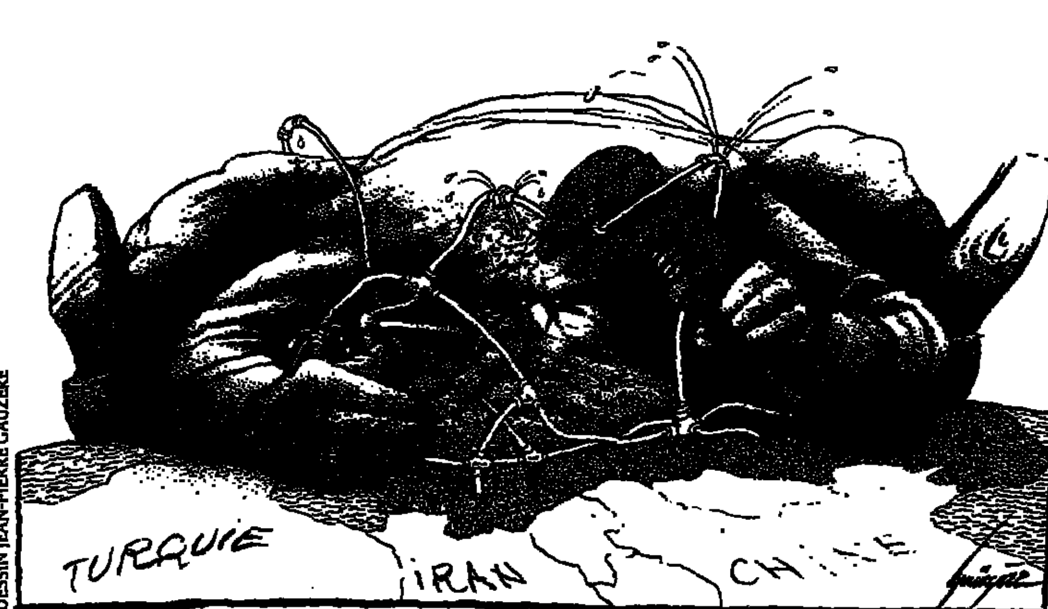
» *Le processus de paix en Tchétchénie dépend néanmoins de ce* qui se passera à Moscou, du jeu entre les différentes tendances, celle pour la paix et celle pour la guerre. La défaite de l'armée russe est certainement due au don particulier des Tchétchènes, à leur opiniâtreté, mais elle a *aussi révélé le délabrement du régime et de l'Etat* russes.

– Un chef tchétchène rebelle, Salman Radouiev, n'a pas reconnu le résultat des élections dans la République, et menace de préparer de nouvelles opérations terroristes contre la Russie. *Quels sont les risques de division chez les Tchétchènes ?*

– Il y a effectivement risque de fracture et de tensions violentes. Les affrontements politiques vifs en Tchétchénie se traduisent toujours de la même manière : on sort les armes. *Des ferments d'affrontements politiques, sous forme violente, sont possibles.* Il ne faut pas oublier que, au moment où la Russie a envahi la Tchétchénie, le président Djokhar Doudaev et son opposition étaient en train de se battre avec des tanks et des roquettes. Cependant, si les Russes commettent maintenant « l'erreur » *d'être agressifs vis-à-vis des* Tchétchènes, ces derniers se ressouderont.

– Moscou continue de dire que la Tchétchénie doit faire partie intégrante de la Fédération de Russie. Les Tchétchènes maintiennent leur revendication d'indépendance. *Un compromis* est-il possible ?

– Telles que les choses ont été formulées récemment, il n'y a aucun compromis possible. Le jour même des élections, chaque partie a dit le contraire de l'autre. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne négocieront pas. Mais les positions sont *tout de même irréductibles.* L'un des paradoxes de cette guerre a été de voir les Russes prétendre : « *Les Tchètchènes sont nos citoyens* », puis commencer à les détruire systématiquement. Pour les Tchétchènes, l'indépendance n'est pas seulement une revendication traditionnelle : elle est, d'une certaine façon, une question de survie. Les Russes, de leur côté, savent que, s'ils « lâchent » la Tchétchénie, ils risquent par la suite de « lâcher » le Caucase. Si les Russes reconnaissent l'indépendance de la Tchétchénie, les autres petites Républiques Caucase du Nord, du Daghestan à l'Abkhazie, pourront se dire : « *Mais pourquoi pas nous ?* » Une série de foyers de guerre pourraient *alors apparaître, et reproduire une situation* qui était celle du XIX[e] siècle, lorsque les Russes ont dû utiliser toute l'armée du tsar pendant trente-cinq ans pour venir à bout de la rébellion. La Russie n'a, aujourd'hui, plus les moyens de faire cela, ni les *moyens d'Etat, ni les moyens militaires*, ni l'autorité ou la confiance pour lancer une armée entière dans le Caucase.



DESSIN JEAN-PIERRE GAÛZÈRE

– L'indépendance de la Tchétchénie annonce-t-elle un « morcellement » de la Fédération de Russie ?

– C'est tout à fait possible. Pour les peuples Caucase du Nord, l'idée d'indépendance comme solution à leurs problèmes n'est, pour l'instant, pas d'actualité, mais elle risque de s'imposer. Les Cosaques, qui sont dans le Caucase depuis cent cinquante ans, et forment une communauté très active, pourraient *notamment créer des* tensions. Les Cosaques sont slaves, mais de culture presque caucasienne, on le voit à leurs costumes. Ils veulent défendre la Russie, l'orthodoxie, et constituent un ferment de guerre civile à l'inté*rieure de chacune des petites Ré*publiques Caucase du Nord, en Tchétchénie par exemple.

– L'enjeu du transit du pétrole de la mer Caspienne a-t-il été un facteur décisif dans le déclenchement de la guerre de Tchétchénie ?

– *La question du transit du pétrole* est très importante, par ses conséquences géopolitiques. Il s'agit d'une rivalité entre deux anciens grands empires : la Turquie et la Russie, qui poussent chacun pour que le pétrole de la mer Caspienne, dont les réserves sont considérables, passe par leurs ter*ritoires respectifs. La Russie* voulait s'assurer que le pétrole transite par le Caucase du Nord vers le port de Novorossisk sur la mer Noire. Cela a été l'une des raisons de la guerre. Mais il y avait aussi, chez les Russes, un besoin de *montrer que leur Etat et leur ar*mée pouvaient imposer leur volonté à tout moment. Ils se sont trompés complètement.

– Quelles leçons peut-on tirer du conflit tchétchène sur l'évolution possible du régime russe ?

– *Tout cela a montré que, face* aux non-Russes, l'Etat russe n'était pas capable de régler les problèmes, ni par la paix ni par la guerre. La Russie a perdu une certaine crédibilité, ce qui est grave pour ce pays dont l'histoire et la conscience de soi reposent sur *l'idée qu'ils sont un empire, quel*que chose de puissant. Il faut prendre en compte la mentalité des Russes, ce qu'ils pensent, comment ils raisonnent. En Russie, ceux qui étaient contre la guerre étaient en même temps contre l'indépendance tchétchène. Même les *plus anti-guerre considéraient* que la Tchétchénie faisait partie de la Russie. Pour beaucoup de Russes, même les intellectuels libéraux, cette guerre a été le résultat d'une agression tchétchène contre la Russie.

– La défaite militaire russe en Tchétchénie *signifie-t-elle une* perte d'influence de l'armée en Russie ?

– Je ne le pense pas. L'armée russe, même si elle est en difficulté pour toutes sortes de raisons, reste un des éléments solides, stables, essentiels, du pays. Toute *une partie de l'opinion russe*, avec sa peur ancrée de l'islam, pense que l'armée doit réagir et montrer que les Russes sont toujours les Russes. C'est une idée centrale, qui correspond à quelque chose de profond chez le Russe moyen. On peut très bien imaginer, pour la succession de Boris Eltsine, une *équipe dirigeante* ou un gouvernement fortement influencé, voire imposé, par l'armée. La gauche libérale russe a, après tout, son général : le général Lebed, que des détachements entiers de l'armée sont certainement prêts à soutenir.

– Moscou se réserve le droit de protéger les *minorités russes (25 millions de personnes)* vivant dans les Républiques indépendantes. Est-ce là un élément déterminant dans les relations entre l'ancien « centre » et les nouveaux Etats ?

– C'est certain. Cet argument est très souvent employé, il est ancré *dans la conscience des Russes* et il le sera de plus en plus. C'est un des leviers pour impulser des actions, soit violentes soit dures, vis-à-vis des Républiques un peu trop turbulentes. Au Kazakhstan, la minorité russe est presque *majoritaire*. Les Russes perçoivent *ces minorités comme* des « pieds-noirs » de l'ex-URSS, comme des gens qu'ils ne peuvent pas abandonner. Les Russes pensent d'ailleurs qu'ils ont civilisé les peuples non russes du pourtour, qui étaient à leurs yeux des sauvages, et *que ces derniers* ont donc une dette envers eux, qu'ils sont ingrats.

– Moscou parle d'approfondir l'intégration entre les Républiques ex-soviétiques au sein de la Communauté des Etats indépendants (CEI) – *pour créer une nouvelle version de l'URSS* ?

– C'est la tendance d'une grande partie des dirigeants et de l'opinion russe : refaire l'empire, sous une forme peut-être plus civile, moins violente, non communiste, peut-être même non totalitaire. *L'idée de base de la fondation de* la CEI était qu'elle prenne la succession de l'URSS. Le projet d'union entre la Russie et la Biélorussie, s'il se fait, permettra de voir où les Russes veulent en venir.

– Environ 30 000 soldats russes sont stationnés au Tadjikistan. Quel parallèle peut-on *établir entre cette zone de conflit et la* Tchétchénie ?

– Les Russes, et certains de leurs dirigeants, établissent un parallèle. Ils considèrent que ces deux cas sont des agressions. La Tchétchénie est une agression interne – car le Caucase est pour les Russes *exactement comme* la taïga *ou* la Sibérie, c'est-à-dire une partie de la Russie – alors que le conflit au Tadjikistan relève, lui, d'une agression extérieure. Le conflit tadjik est perçu comme une violation de l'intégrité territoriale russe, ou ex-soviétique. Les combattants islamiques au *Tadjikistan viennent de* l'extérieur [de l'Afghanistan, NDLR]. Si la Russie dégarnit cette zone en retirant ses troupes, elle abandonne les pays d'Asie centrale à cette influence extérieure. Or l'une des terreurs de la Russie est l'islamisation, à l'afghane, de cette région. *Je doute fort que* la Russie se désengage du Tadjikistan, comme elle l'a fait, apparemment, en Tchétchénie.

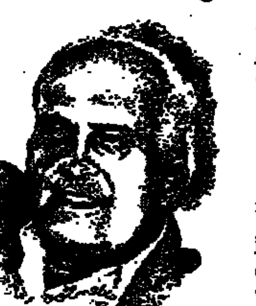
– Une Russie sujette aux nostalgies impériales peut-elle être démocratique ?

– On peut prendre la question à l'envers. Les représentants de la *périphérie, des Républiques non* russes, *disent* : « *Notre liberté et notre autonomie ne seront vraiment garanties que lorsque la Russie sera authentiquement démocratique.* » Si la Russie est démocratique, il n'y a plus de notion d'empire. Or cette notion reste agissante : rien *ne laisse entrevoir sa disparition prochaine, ce qui* exclut la vraie démocratie. »

Propos recueillis par Natalie Nougayrède

Un spécialiste de la « montagne des langues »

NÉ À PARIS en 1930 d'un père géorgien et d'une mère française, Georges Charachidze a consacré sa vie à l'étude du Caucase, « la montagne des langues », comme l'appelaient jadis les Arabes. Il parle une dizaine de ces langues : de l'abkhaze au iaz, en passant par le mingrélien, l'ossète et l'oubykh, une langue qui comporte 80 consonnes (un record) et qu'il est la seule personne au monde à maîtriser. « *Ce peuple a disparu, le dernier Oubykh est mort en 1992 dans un village de Turquie* », raconte-t-il.


GEORGES CHARACHIDZE

Microphone et carnets en poche, ses voyages réguliers dans le Caucase et en Turquie, où vivent les descendants des quelque sept cent mille Caucasiens ayant fui l'invasion russe en 1860, font de lui l'un des rares spécialistes de cette région troublée située sur les marches méridionales de la Russie. « *A l'époque soviétique, il était impossible de se rendre dans les villages reculés du Caucase pour étudier les langues et les croyances locales*, explique-t-il. *Je suis donc allé pendant trente ans en Turquie. Car, après leur expulsion du Caucase par les troupes tsaristes, les Caucasiens avaient été répartis par le sultan à travers l'Empire ottoman. C'est pourquoi on trouve aujourd'hui cinq cent mille Caucasiens en Turquie, ainsi que de nombreux Tcherkesses en Syrie ou en Irak.* »

Professeur à l'Institut national des langues et des civilisations orientales (Inalco), Georges Charachidze a travaillé durant quarante annés avec Georges Dumézil. « *Dumézil et moi avons sauvé la langue oubykh par de nombreux enregistrements et par des centaines de pages de textes, de grammaire* », relate-t-il. Auteur de plusieurs livres sur le Caucase (notammment *La Mémoire indo-européenne du Caucase, Prométhée ou le Caucase, La Féodalité géorgienne*), il prépare un ouvrage sur les guerres qui ont mis cette région à feu et à sang « *du XVIII[e] siècle au XX[e] siècle* ».

N. No.

Laurence Bertrand Dorléac, historienne

« Le silence sur le pillage des œuvres d'art a participé d'une amnésie générale »

Le vol des familles juives a alimenté un marché florissant durant la guerre, observe cette spécialiste de l'Occupation

« Vous avez étudié la vie artistique durant les années noires dans *L'Art de la défaite*. Pouvez-vous préciser si le pillage des *œuvres d'art appartenant* à des juifs a été précoce et quelle a été son ampleur ?

– Les plus grosses opérations ont eu lieu de juillet 1940 à la fin de l'année 1941, même si le processus continue ensuite. C'est quinze *jours après l'armistice que se met* en place une machine infernale qui consiste tout d'abord à placer les objets d'art sous garde allemande. Une note rédigée par les autorités allemandes, le 30 juin 1940, précise qu'il ne s'agit pas d'une expropriation mais d'un transfert « *en vue de servir de gage pour les négociations de paix* ».

» *Toutes les collections* sont visées, y *compris celles de l'Etat. Tout doit être inventorié*. A partir *de juillet 1940*, les collections juives sont *spécifiquement* visées dans le cadre de la guerre contre les juifs. Alfred Rosenberg est le grand protagoniste de ces pillages avec Goering, pirate suprême.

» Mais, concrètement, le premier acte de brigandage est le fait d'Otto Abetz, ambassadeur du III[e] Reich à Paris, qui quadrille les collections Rothschild et quelques autres dès l'été 1940. Les opérations sont violentes, elles ont souvent lieu la nuit. De deux mille à trois mille œuvres sont pillées. Il en conservera 80 pour son usage, dont le bureau de Maurice de Rothschild sur lequel il travaille. La symbolique est forte. Il faut bien *avoir à l'esprit que ce pillage est une façon de s'emparer de la* France.

– Quel est le rôle du régime de Vichy dans cette politique d'expropriation ?

– Vichy n'a pas adopté à proprement parler une politique de pillage. Mais les arrestations, les rafles auxquelles le régime procède *laissent des collections sans propriétaire. Quand Vichy les ré*cupère, il est décidé que ces biens seront vendus au profit du Secours national, mais les nazis protestent et réclament ces œuvres au nom de leur antériorité dans la lutte contre les juifs.

» Globalement, ils ont parfaitement conscience que la législation antisémite adoptée par Vichy facilite et structure l'ensemble des opérations de pillage, même si la police française se révèle peu efficace dans ce domaine. Les rapports nazis se plaignent de sa mauvaise *volonté. Du coup,* les Allemands engagent une main-d'œuvre extérieure, des petits malfrats.

– Comment se comporte le marché de l'art durant cette période ?

– *Il est extrêmement florissant. L'argent ne manque pas et une* fraction de la population ne sait pas où l'investir. Le marché de l'art en profite directement. C'est une situation d'exception avec ce que j'appelle des « fausses continuités » : l'impression que tout continue à fonctionner, mieux que jamais, alors que les conditions de *vie sont fondamentalement transformées.* Une partie de la population est exclue et le marché s'alimente de trafics véreux, d'œuvres bradées par des familles brusquement exclues. On peut acheter des Picasso et des Léger pour rien. Durant la seule année 1941-1942, plus d'un million d'objets transitent par l'hôtel Drouot. Et cela continue après.

– Peut-on dire qu'il y a eu d'un côté les marchands de tableaux résistants et de l'autre les marchands collaborateurs ?

– Ce n'est pas aussi simple que cela. *Il y a eu des marchands qui* ont risqué gros, qui ont exposé des artistes dits dégénérés comme la galerie Jeanne Bucher ou la petite galerie L'Esquisse, à Paris, qui abritait des activités de résistance. Il y a eu comme cela quelques îlots où *l'on montrait des œuvres semi* clandestinement, sans faire de publicité. D'autres marchands sont collaborateurs *de facto*. On connaît maintenant, grâce aux recherches d'Hector Feliciano, la liste Schenker : une quarantaine de noms de marchands, d'intermédiaires qui ont collaboré. Et puis il y a un ma*rais important de personnes qui continuent à faire leur métier*, à vendre à des amateurs, à des courtiers, à des Allemands, en uniforme ou en civil.

– Pourquoi a-t-il fallu attendre les années 90 pour examiner ces dossiers ?

– En réalité, on s'est intéressé à ce problème très tôt. En 1946, les œuvres récupérées sont exposées à l'Orangerie, une commission officielle est désignée et un certain nombre d'objets d'art sont restitués. L'année suivante, le Centre de documentation juive contemporaine *édite un* ouvrage remarquable, avec de nombreux documents, préfacé par Jean Cassou, conservateur du Musée d'art moderne.

» Et puis c'est le black-out. *Le silence sur le pillage des œuvres d'art a participé d'une amnésie générale sur* la période des autorités et de la société civile. Il y a finalement une espèce de consensus pour ne plus en parler. En outre, on se rend compte qu'il est presque indécent de parler d'œuvres d'art au regard du génocide, même si derrière ces objets il *y a des collections, des vies, des familles. Ce sont des objets éminem*ment symboliques. Bref, ce long *si*lence s'apparente à ces troubles de mémoire que l'historien Henry Rousso a si bien décrit dans *Le Syndrome de Vichy.*

– Les musées et les conservateurs ont-ils participé à cette amnésie ou la volonté de conserver certaines œuvres a-t-elle été la plus forte ?

– Je crois beaucoup à l'impératif du métier de chacun. Le métier d'un conservateur, c'est de conserver. Tout en ayant vaguement conscience que ces œuvres n'ap*partenaient pas à l'Etat, les conser*vateurs les ont gardées. Après-guerre, ils ont eu l'impression d'avoir fait ce qu'il fallait, d'avoir agi dans la transparence.

» Dans cette affaire, je suis essentiellement fonctionnaliste. *Je ne prête pas une intention diabolique* à la Direction des Musées de France. Je crois même que, si elle l'avait voulu, elle se serait arrangée pour faire passer une loi déclarant en substance ces objets récupérables jusqu'à telle date et propriété de l'Etat après. En fait, la Direction des Musées de France ne s'est *pas posé le problème. Si faute il y a, c'est de ne pas avoir anticipé*, en recherchant les ayants *droit par* exemple. Pour sortir la tête haute de cette affaire, sans doute lui faudrait-il admettre publiquement qu'elle a longtemps failli. »

Propos recueillis par Laurent Greilsamer



Justice pour la justice

Suite de la première page

De même, quand un Français *seulement sur cinq considère* que la justice en France est accessible à tous, comment ne pas rappeler que, depuis 1981, et plus particulièrement depuis 1991, lorsque fut largement réformé le système d'aide judiciaire et juridique aux plus défavorisés, le nombre de justiciables qui bénéficient de l'assistance d'un avocat payé par l'Etat est passé de 142 542 à 646 549.

Certes, on ne peut que se féliciter de cette démocratisation croissante de la justice et inciter toujours plus à son développement. Mais elle n'est pas sans conséquence sur l'engorgement des tribunaux.

A *cet égard*, ce que le public ne perçoit pas suffisamment, ni parfois les responsables politiques, c'est que nos sociétés contemporaines, et notamment la société française, sont surréglementées. L'inflation législative s'accélère en même temps que s'aggravent les difficultés économiques et sociales et l'érosion des liens familiaux. Ainsi vivons-nous dans un monde *de tensions et de conflits où le* recours à la justice ne cesse de croître.

Qu'il faille désormais résoudre un grand nombre de ces conflits par d'autres voies que la justice, j'en suis, pour ma part, convaincu. L'heure du tout-judidicaire est révolue. Mais, de grâce, en attendant la prise en compte de cette exigence, qu'on n'impute pas à la justice, et à ceux qui la servent, le poids de la charge qu'elle supporte avec plus de vaillance qu'on veut bien lui reconnaître.

Quant à l'accusation toujours reprise du manque de moyens, il faut tout de même rappeler qu'en *francs constants*, depuis 1981, le budget de la justice a doublé. La progression, sur ce plan, a été continue. Chaque gouvernement a *eu le souci de l'assurer*, notamment en 1991 avec la loi d'équipement d'Henri Nallet et en 1994 avec la loi-programme de Pierre Méhaignerie.

De surcroît, le budget de la justice est toujours obéré par la charge très lourde de l'administration pénitentiaire en période d'inflation carcérale. D'autres pays mettent à charge du ministère de l'intérieur le coût des prisons. Dans l'examen des moyens mis à la disposition de la justice française, il faut prendre en compte ce fardeau toujours plus pesant.

Elle vaut beaucoup mieux que ce que les médias en disent et que les Français en pensent

S'agissant enfin de la conviction enracinée chez les Français, depuis des siècles, que leur justice et les magistrats sont soumis au pouvoir politique, elle procède d'une *méconnaissance radicale de la* révolution culturelle en cours.

En vérité, ce sont maintenant les politiques qui redoutent les juges, bien plus que l'inverse. Tenter d'étouffer une affaire judiciaire est l'entreprise la plus périlleuse qui soit pour un gouvernement. Car la réaction des juges risque toujours de se révéler contraire au but recherché. Et les conséquences politiques de pareille démarche, dans un monde judiciaire où le secret n'existe plus, ne peuvent être que désastreuses pour le gouvernement en place.

Le mérite de ce changement essentiel, parce qu'il s'inscrit dans les *mentalités*, est assurément à porter au crédit des magistrats eux-mêmes. Le président de la République le reconnaissait implicitement lorsqu'il énonçait qu'il faut maintenant donner aux procureurs des garanties d'indépendance, puisque aussi bien ils n'obéissent pas. Pareil propos donne la mesure de l'esprit d'indépendance qui règne dans le corps judiciaire et que même le recours aux hélicoptères ne saurait entraver.

Je pourrais aisément poursuivre. Mais le sujet est si vaste qu'il y faudrait un livre entier. Aussi ma conclusion sera simple : la justice française vaut mieux que ce que les médias en disent et les Français en pensent. Certes, des progrès substantiels demeurent encore à faire, notamment en renforçant *les garanties statutaires des magistrats*, en améliorant la procédure pénale, et en libérant la justice des litiges qui pourraient trouver *leur solution ailleurs que* dans les prétoires.

Mais telle qu'elle est, au sein des autres justices européennes, toutes engorgées – comme elle – par le flux des « affaires », toutes entravées – comme elle – par la complexité des procédures, et toutes lentes – comme elle – mais souvent plus onéreuses, la justice française n'a pas à rougir d'elle-même ni les Français à la prendre injustement comme cible de leurs angoisses et de leurs mécontentements.

Pour ma part, je tirerai toujours une grande fierté d'avoir été, en mon temps, ministre de la justice française, c'est-à-dire, au sens exact du terme, son serviteur.

Robert Badinter

Fausse note fiscale

par Alain Madelin

On sait les difficultés quotidiennes que rencontrent les théâtres lyriques, les formations orchestrales dans nos provinces. On sait aussi le rôle culturel irremplaçable qui est le leur. Or voici ces institutions culturelles aujourd'hui dans le collimateur du fisc.

Vivant principalement sous le statut d'association à but non lucratif, bénéficiant de subventions publiques, elles sont de plus en plus souvent assimilées à des entreprises commerciales intervenant *dans un domaine concurrentiel*. Et condamnées en conséquence, au titre de l'impôt sur les sociétés, de la taxe professionnelle ou de la taxe d'apprentissage, à verser des sommes qui mettent leur existence même en péril. C'est le cas, par exemple, des deux opéras de Montpellier, de l'Orchestre philharmonique de Montpellier, de l'Atelier lyrique de Tourcoing, de l'Ensemble de la grande écurie et la chambre du roi...

Il appartient à un libéral de rappeler que toutes les activités humaines ne peuvent être traitées sous le registre de l'entreprise marchande. Si les activités culturelles ne doivent, pas plus qu'aucune autre activité, échapper aux règles de bonne gestion, elles n'en sont pas pour autant réductibles aux canons mercantilistes.

Bien des activités artistiques, essentielles au rayonnement, à la pérennité et au développement de notre culture – comme les activités lyriques par exemple – ne pourraient à l'évidence aujourd'hui exister par la seule initiative privée. Comment peut-on les assimiler à des entreprises ordinaires ou à des entreprises de spectacles à but lucratif ?

Si les activités culturelles ne doivent, pas plus qu'aucune autre activité, échapper aux règles de bonne gestion, elles n'en sont pas pour autant réductibles aux canons mercantilistes

Certes, on sait toutes les *dérives possibles dans* la gestion des associations subventionnées. Le dernier rapport de la Cour des comptes nous a donné d'édifiants exemples, comme la gestion passée du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence.

Certes, les interventions du fisc obéissent à une certaine forme de logique fiscale. Et c'est justement cette logique qui est à l'évidence décalée par rapport à la spécificité de certaines activités culturelles.

Il y a là un problème de fond qui dépasse largement le secteur des activités musicales. Un problème qui ne se règlera pas au petit bonheur des redressements fiscaux.

Le rapport de Jacques Rigaud sur « *la refondation de la politique culturelle* » a montré la nécessité et l'urgence de clarifier la situation juridique – nous ajouterons fiscale – des divers statuts sous lesquels s'exercent aujourd'hui des missions culturelles financées par les *collectivités* locales et/ou par l'Etat : association autonome, association émanation des collectivités locales, régie commerciale, *régie administrative, société* d'économie mixte...

Il faut donc un statut juridique et fiscal moderne pour ce type d'activités culturelles subventionnées, adapté à leur spécificité, permettant d'assurer une gestion efficace, rigoureuse et transparente.

C'est ce qu'on attend maintenant du gouvernement. Vite. D'ici au 21 juin prochain, Fête de la musique, par exemple ?

Alain Madelin *est ancien ministre, député (UDF) d'Ille-et-Vilaine et maire de Redon.*

AU COURRIER DU « MONDE »

POUR L'INTERDICTION DE LA JUPE AU COLLÈGE

On a déjà tant dit sur la question du foulard qu'on en oublie l'essentiel. Qu'il soit le signe d'une discrimination à l'encontre de la femme, c'est incontestable, et personne ne le nie. Mais faut-il l'interdire pour autant de paraître dans les établissements scolaires, comme pour Tartuffe *« ce sein que je ne saurais voir »* ? Car en lui-même, assurément, le foulard n'est *pas aliénant pour* la *femme* (*comme* le serait une mutilation, telle l'excision) : on ne voit pas pourquoi et en quoi il serait plus humiliant de se couvrir les cheveux que de les découvrir.

C'est donc seulement en tant que *signe* de discriminations bien réelles dans la plupart des sociétés islamiques (mariage précoce et forcé, exclusion de la vie économique et des pouvoirs de décision, etc.) qu'il est proscrit par ceux qui veulent l'interdire. Mais, à ce compte, peut-on dire que, dans la société française contemporaine, la femme est l'égale de l'homme ? Le récent débat sur les quotas en politique montre que non, et l'on sait que l'égalité des salaires et des *chances de promotion* est loin d'être réalisée.

On serait donc tout aussi fondé à dire que la jupe, qui découvre les jambes des femmes, est un *signe* de leur rabaissement au rang d'objet sexuel, défini par sa seule capacité de séduction ou presque, et qu'elle doit donc être bannie des établissements scolaires au même titre que le foulard.

Ceux qui veulent légiférer contre le port de celui-ci, ou refusent de faire classe devant lui, feraient bien de se demander s'il n'y a pas, chez les élèves, bien d'autres signes aussi « ostentatoires » de discriminations, comparables à celles dont la femme *musulmane* est victime. La tenue de certains, qui arrivent en classe avec plusieurs milliers de francs de vêtements sur le dos, n'exprime-t-elle pas une inégalité de richesse aussi choquante que le port d'un carré de toile sur les cheveux ? (...)

François Galichet, Reichstett (Bas-Rhin)

LA PART DU RÊVE

Dans Les Jeux de l'esprit, le spécialiste de l'absurde qu'est Pierre Boulle démontre qu'une société idéale s'ennuie, et a besoin des jeux du cirque, de la mort, comme intérêt dans les spectacles. Nous n'en sommes pas encore aux combats de gladiateurs, mais le fracas médiatique que l'on constate autour des naufrages dans le Vendée Globe s'en approche.

En effet, c'est la mort des skippers qui passionne les foules. Et les médias, sans vergogne, embrayent sur ce sujet : vont-ils être sauvés de justesse, ou va-t-elle les frapper ? Au total, la *quasi-totalité des informations* tourne autour de ce thème. Il y a là quelque chose de profondément malsain, et je souhaiterais que mon quotidien favori sache dépasser cette approche malgré la forte tentation.

Car il y a autre chose à dire, et de *plus intéressant*. La voile, dans les « 40es rugissants », est de l'aventure à l'état pur, tout comme une course dans les Grandes Jorasses en hiver, ou le Dakar (...). Dans nos vies de métro-boulot-dodo, c'est de cette part de rêve que nous avons besoin. Nous savons bien que nous serions incapables de tels exploits, mais de voir que certains les réussissent nous montre que l'humanité, dont nous faisons partie, n'est pas *limitée* à notre pauvre expérience du train-train quotidien.

Louis Salaün, Corneilles (Eure)

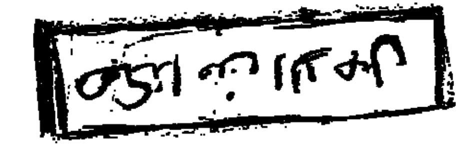
MIREILLE ET LA CULTURE JUIVE

Etre juif est toujours une incongruité en France, n'en déplaise aux satisfaits du "modèle d'intégration français". Pour preuve, que j'espère parmi les dernières, l'article consacré à la mort de Mireille dans *Le Monde* du 31 décembre 1996 : sur six colonnes, votre collaboratrice réussit à ne pas écrire le mot "juif" une seule fois. Pourquoi *"la seconde guerre mondiale fait[-elle] taire Mireille, provisoirement"* ? Nul ne le sait.

En revanche, l'acte de courage du couple Berl au profit de la Résistance figure dans l'article : Mireille est-elle donc une valeureuse Française résistante ainsi que son mari ? (...). *Le Monde* n'est pas le seul quotidien, ni la seule "voix" à oblitérer ainsi la provenance culturelle juive de Mireille. (...)

Que Mireille elle-même ne s'en soit pas publiquement ouverte, c'est la coutume, qu'elle n'a fait que suivre. Un consensus veut que les juifs en France soient une armée de l'ombre, ceux que chacun désigne en secret, ceux qui se désignent entre eux également en secret, mais que la vie sociale ne reconnaît que par toutes leurs autres appartenances. Elles sont certes principales. Mais la composante juive les couvre-t-elle d'opprobre ? Quand sera-t-elle naturellement formulée, comme "quelque chose de beau" ?

Alice Tibi, Paris



ASSURANCES Didier Pfeiffer, le nouveau président du GAN, devrait remettre dans les prochains jours un rapport sur l'état de la situation comptable de la compagnie publique et sur l'ampleur de la recapitalisation nécessaire pour la sauver. ● LA FACTURE, pour l'Etat, serait comprise entre 15 et 20 milliards de francs et permettrait au GAN de tirer une fois pour toutes un trait sur l'immobilier, de combler les pertes de l'activité en France ainsi que celles de l'international, et de faire face aux obligations des contrats d'assurance-vie. ● UN CONSEIL d'administration est convoqué mardi 4 février. ● LE TRÉSOR et la direction de la compagnie travaillent sur un schéma qui passe par une cession totale de l'immobilier, une privatisation de près de 100 % du groupe CIC tout en maintenant un lien commercial banque-assurance, et une vente de 30 % du capital du GAN, suivie d'une mise sur le marché du solde des actions.

Le sauvetage du GAN coûterait entre 15 et 20 milliards de francs à l'Etat

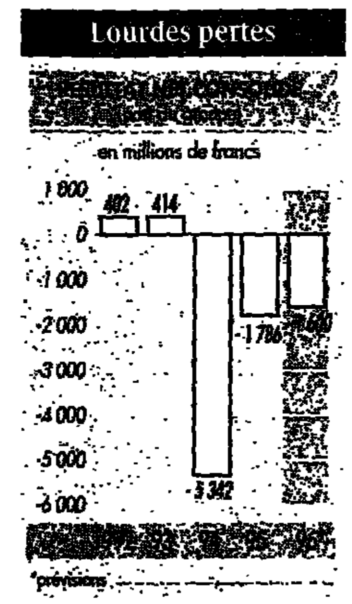
Le gouvernement cherche un candidat à la reprise de 30 % de la compagnie publique – le reste du capital étant mis sur le marché – et un autre pour la quasi-totalité de sa filiale bancaire, le CIC. Les pertes de l'assureur ont été creusées par l'immobilier et l'assurance-vie

L'HEURE DE VÉRITÉ approche pour le GAN. Et elle risque d'être douloureuse pour le budget de l'Etat. Didier Pfeiffer, le nouveau président de la compagnie d'assurance, s'est engagé à remettre un état des lieux à son ministre de tutelle, Jean Arthuis, au début du mois de février. La facture, qui va s'ajouter à celles du Crédit foncier et du Crédit lyonnais, est chiffrée par les plus optimistes à une quinzaine de milliards de francs ; les autres ajoutent dix milliards. Au siège du GAN, c'est 20 milliards qu'on évoque le plus fréquemment.

Comme ses collègues Jean-Yves Haberer, ancien président du Crédit lyonnais ou Georges Bonin, le gouverneur du Foncier, François Heilbronner, l'ancien patron du GAN, a laissé sa maison dans un état pitoyable. Son successeur, Jean-Jacques Bonnaud, n'a semble-t-il pas suffisamment mesuré l'ampleur des dégats et trop tergiversé dans la mise en œuvre d'une restructuration indispensable. Bercy lui a fait payer cette faute de goût de son siège.

Didier Pfeiffer, nommé début décembre à la tête du GAN, n'entend pas rentrer dans un système de plans à répétition. La recapitalisation doit être calibrée de manière à permettre au GAN de tirer une fois pour toutes un trait sur l'immobilier, combler les pertes de l'activité en France, celles de l'international, faire face aux obligations des contrats d'assurance-vie, compte tenu des nouvelles tables de mortalité, et anticiper les mauvaises surprises sur les contrats de réassurance. Un conseil d'administration est convoqué mardi 4 février.

Lourdes pertes



Le GAN est victime de la crise de l'immobilier et d'une stratégie désastreuse dans l'assurance-dommages.

La situation du GAN est globalement inquiétante. Sur l'ensemble UIC, racheté en 1994 par le GAN au CIC, la perte totale du GAN n'est pas éloignée de 25 milliards de francs, si l'on prend en compte les créances transférées à la société de défaisance Baticrédit et celles que détient encore l'UIC : une dizaine de milliards seulement ont été provisionnés. Mais les activités d'assurance constituent également un gros souci. Bien qu'en cours de redressement, elles sont loin d'être positives malgré l'assainissement en cours du portefeuille. De plus, les relations entre le GAN et ses agents généraux sont toujours délicates. Du coup, la batterie d'audits commandés par M. Pfeiffer dès son arrivée donne une vision assez pessimiste de la situation réelle de la compagnie.

UNE RUSTINE

La demi-mesure n'est donc plus à l'ordre du jour. D'autant que la Commission de Bruxelles s'impatiente. L'apport, au premier semestre 1995, de près de 3 milliards de francs de l'Etat au GAN n'était qu'une rustine pour donner au GAN le temps de se restructurer en profondeur. C'est à ce prix que la Commission a avalisé cette aide. Mais elle réclame la contrepartie. Au fil des mois, Jean-Jacques Bonnaud s'était résigné à vendre une partie majoritaire de sa filiale bancaire, le CIC. Sa volonté d'en conserver 27 % pour maintenir un lien de bancassurance, c'est-à-dire la distribution par le réseau du CIC des produits d'assurance-vie du GAN, a découragé les repreneurs. A l'issue d'une procédure de privatisation cahotique, seules la Société générale et la BNP s'étaient portées candidates. Le gouvernement avait fini par renoncer fin novembre devant la contestation des salariés et des élus locaux face à la perspective d'une reprise du CIC par une grande banque commerciale.

Plus que jamais, le gouvernement est empêtré dans les problèmes du GAN. Face à la vingtaine de milliards de francs nécessaires pour remettre la compagnie à flot, il faut réduire la voilure au plus vite de manière à limiter au maximum l'apport de l'Etat. L'extrême nervosité des salariés du secteur bancaire et leur capacité à mobiliser les élus rendent l'exercice difficile.

C'est sur un sauvetage en trois parties que le Trésor et la direction du GAN travaillent : cession totale de l'immobilier, privatisation de la quasi-totalité du groupe CIC et vente de 30 % du capital du GAN puis mise sur le marché du solde des actions. Ce plan comporte pourtant de grosses difficultés de mise en œuvre. L'appétit des « fonds vautours » américains pour l'immobilier français peut favoriser la mise en vente des créances. L'expérience montre cependant que ces actifs sont vendus avec une forte décote – l'UAP ou plus récemment Suez ont du consentir un rabais de 30 % sur le prix de leur portefeuille. Pour le GAN, la perte s'élèverait entre 3 et 5 milliards de francs.

S'agissant de la privatisation totale du CIC, si l'on considère la base de prix offerte par la Société générale et la BNP pour 67 % du groupe bancaire, ce sont donc quelque 10 milliards que le GAN pourrait engranger, diminuant d'autant l'effort à fournir par l'Etat. Le prix du CIC dans les comptes du GAN étant inscrit à 14 milliards de francs, ce sont 4 milliards que le GAN devrait inscrire en pertes. Par ailleurs, la cession totale romprait le lien de bancassurance, même si M. Pfeiffer veut absolument conserver un accord commercial avec son ex-filiale.

Enfin, la cession d'une minorité de blocage dans le GAN se révèle délicate. La banque Lazard a été chargée par la compagnie d'assurance de prendre contact avec tous les assureurs européens ou anglo-saxons potentiellement intéressés par ce rôle de parrain. Aucun ne s'aventurera sur ce dossier sans être convaincu que la maison est durablement assainie.

Ce plan – défendu par Didier Pfeiffer – est celui sur lequel travaillent exclusivement les équipes du Trésor. Cela n'empêche pas des compagnies d'assurance et des banques françaises et étrangères de réfléchir à une reprise conjointe de l'ensemble GAN-CIC. Celle-ci permettrait de conserver les liens commerciaux entre le GAN et le CIC. Les AGF restent toujours officiellement à l'écart de telles combinaisons. Mais l'émergence d'un groupe aussi puissant qu'AXA-UAP pourrait les inciter à bouger.

Babette Stern

La nomination de Thierry Aulagnon contestée

Un petit actionnaire du GAN conteste la nomination de Thierry Aulagnon à la direction générale de la compagnie d'assurances depuis le 1er mai 1996. Selon *La Tribune* du 3 février, cet actionnaire aurait écrit au procureur de la République en mettant en avant le fait que Thierry Aulagnon a été *« en charge du dossier de la cession de l'UIC, filiale du CIC, pour sa reprise par le GAN et du dossier de dénationalisation du CIC »*. Ses fonctions actuelles entreraient donc dans le champ de l'article 432-13 du Code pénal, qui interdit pendant cinq ans à un fonctionnaire de travailler pour une entreprise sur laquelle il a exercé un contrôle.

De 1990 à 1996, Thierry Aulagnon a été chef du service des participations et des financements au Trésor et directeur de cabinet de Michel Sapin, ministre de l'économie. *« Je n'ai jamais exercé le contrôle du GAN quand j'étais au Trésor ou en tant que directeur de cabinet de Michel Sapin »*, affirme Thierry Aulagnon.

Les divergences sociales entre la Grande-Bretagne et la France n'empêchent pas les investissements croisés

LONDRES
de notre correspondant

Pilkington, qui rachète des transformateurs de verre en France, Renault, qui cherche des sous-traitants en Grande-Bretagne, les divergences des politiques économique et sociale des deux pays n'empêchent pas les industriels de multiplier les implantations chez le voisin.

Alain Juppé en visite à Londres, lundi 3 février, devait se féliciter de ce que, en dépit des déclarations trompettées par Londres sur l'Europe continentale paralysée par ses archaïsmes sociaux, le flux des investissements britanniques en France soit passé de 3,4 milliards en 1991 à 16 milliards en 1995, notamment dans le secteur de la banque-assurances, mais aussi dans la distribution, les communications ou les transports aériens. Le stock d'investissement d'outre-Manche (122 milliards de francs) fait du Royaume-Uni le troisième investisseur en France.

Parmi les principaux investissements britanniques en France, on peut citer British Airways, qui, déjà propriétaire de TAT, a racheté Air Liberté l'an dernier – la compagnie britannique contrôle 20 % du marché français –, le groupe Commercial Union, qui possède les assurances Victoire, ou Kingfisher, propriétaire de la chaîne d'électro-ménager Darty. On relève aussi Tesco, qui possède les grandes surfaces Cedico dans le Nord, et British Telecom, qui a pris 25 % dans Cegetel, la filale de téléphone de la Compagnie générale des eaux.

Ces investisseurs n'ont pas été rebutés par les charges sociales ou la fiscalité françaises. Ils sont motivés par la volonté d'accroître leurs parts de marché chez un voisin important, de profiter des opportunités de rachat d'entreprises (Air Liberté), de diversifier les risques... Ainsi Pilkington, numéro deux du verre européen derrière Saint-Gobain, a vu sa part du marché français doubler en cinq ans pour approcher 14 %. En développant les fournitures automobiles et en pratiquant une cour assidue aux architectes pour les convaincre de la qualité de ses verres, le verrier britannique a investi 30 millions de livres en rachetant des transformateurs (aux Herbiers ou à Voiron).

Dans l'autre sens, la présence française outre-Manche est significative (90 milliards de francs), bien qu'inférieure de 25 % à celle de nos voisins d'outre-Manche chez nous : le Royaume-Uni est le deuxième pays d'implantation des entreprises françaises, après les Etats-Unis, avec 1 220 filiales (en 1994) employant 242 000 salariés. Energie, chimie, distribution, traitement des eaux et propreté, chemins de fer, secteur électrique et électronique sont les secteurs les plus choisis. La privatisation de British Rail a permis à la Compagnie générale des eaux de devenir le premier opérateur ferroviaire, avec 20 % du trafic.

Renault, qui a réussi une percée avec la Clio – bien aidée par les victoires en formule 1 de Damon Hill sur Renault-Williams –, mais qui, à l'inverse de Peugeot, ne dispose d'aucune plate-forme industrielle, cherche à s'implanter en Grande-Bretagne. Après une rencontre organisée il y a deux ans à la Chambre de commerce de Birmingham avec 170 équipementiers sur le thème « vendre à Renault », la firme de Billancourt a lancé sa quête de fournisseurs locaux. Si les bas salaires et le faible taux de la livre sterling, il y a deux ans, étaient incitatifs, la devise britannique a maintenant rattrapé le terrain perdu depuis 1992. Mais le temps est sans doute venu de tester le savoir-faire d'un secteur de l'industrie britannique qui a beaucoup changé en deux décennies.

Patrice de Beer

La livre a regagné 16 % depuis le mois de septembre 1996

LA LIVRE STERLING ne peut plus être considérée comme une monnaie faible. En cinq mois, elle s'est appréciée de 16 % face au franc. Elle cotait, lundi matin 3 février, 8,90 francs, après avoir atteint 9,15 francs le 21 janvier. La monnaie britannique avait quitté le Système monétaire européen (SME) en septembre 1992, à un cours de 9,60 francs. Elle avait alors entamé une longue descente qui l'avait conduite jusqu'à un plus bas niveau de 7,50 francs en novembre 1995, au grand dam des milieux industriels français, excédés par cette *« dévaluation compétitive »*.

C'est aujourd'hui au tour des patrons d'entreprises britanniques de s'inquiéter de la remontée de leur monnaie. Les produits fabriqués au Royaume-Uni vont devenir moins attrayants sur le marché mondial. Le sidérurgiste British Steel a annoncé qu'il allait devoir réviser à la baisse ses prévisions de résultats. Le brasseur Guinness a, lui aussi, averti que ses bénéfices seront amputés de 60 millions de livres (540 millions de francs) si la livre se maintient à ses niveaux actuels.

La monnaie britannique profite du décalage conjoncturel entre le Royaume-Uni et l'Europe continentale. Alors que la croissance est restée faible en France et en Allemagne en 1996, elle a été vigoureuse outre-Manche (+ 2,3 %). Et l'année 1997 s'annonce meilleure encore. Selon les experts de l'OCDE, le PIB devrait progresser de 3,3 % au Royaume-Uni. Conséquence directe de cette croissance, le taux de chômage ne cesse de décroître. Alors qu'il s'établissait à 10,2 % en 1993, il est retombé à 6,7 % en décembre 1996. Et, même si certains signes inflationnistes sont perceptibles – la masse monétaire progresse très rapidement –, le rythme de hausse des prix à la consommation demeure modéré (2,5 % en 1996).

> La Grande-Bretagne paie cher son attitude critique et méfiante à l'égard de la monnaie unique

Ce décalage conjoncturel connaît une traduction dans le domaine des taux d'intérêt, qui sont nettement plus élevés au Royaume-Uni que sur le continent européen. A trois mois, ils s'établissent à 6,20 % à Londres contre 3,05 % à Francfort et 3,25 % à Paris. Les rendements obligataires à dix ans britanniques s'inscrivent pour leur part à 7,50 %, contre 5,60 % en France et 5,80 % en Allemagne. Le taux des emprunts du Royaume-Uni est même supérieur à celui des obligations italiennes, malgré le bien meilleur état des finances publiques britanniques.

La Grande-Bretagne paie cher l'attitude critique et méfiante de sa classe politique et de son opinion publique à l'égard de la monnaie unique. La prime de taux d'intérêt dont sont assortis les titres britanniques dope, en revanche, la livre, car elle permet d'attirer les capitaux internationaux à la recherche de rendements élevés.

Les industriels français peuvent-ils espérer une poursuite de la hausse de la livre ? Les analystes se montrent divisés. Ceux de la banque américaine Smith Barney parient sur une nouvelle appréciation du sterling au cours des prochains mois, en raison notamment *« d'une hausse des taux directeurs de la Banque d'Angleterre et d'une progression des cours du pétrole »*. D'autres spécialistes misent au contraire sur une stabilisation, voire un repli des cours de la livre.

Même si l'arrivée des travaillistes au pouvoir n'inquiète guère la City – le parti dirigé par Tony Blair a présenté un programme d'inspiration libérale et d'une grande orthodoxie fiscale et monétaire –, l'approche des élections législatives, prévues en mai, pourrait néanmoins entraîner la livre dans une zone de turbulences.

De surcroît, l'envolée du sterling porte en elle-même, sur le plan économique, les germes de sa baisse future. En premier lieu, l'appréciation de la livre devrait se traduire par une détérioration des comptes extérieurs britanniques, déjà fortement déficitaires. En deuxième lieu, elle ralentira le rythme de croissance au Royaume-Uni, ce qui réduira le décalage conjoncturel avec les pays du continent européen. Enfin, en constituant un rempart contre l'inflation importée, l'appréciation de la livre diminuera la nécessité d'un resserrement de la politique monétaire britannique. Les économistes de la Caisse des dépôts et consignations prévoient que la livre vaudra 8,40 francs à la fin de l'année.

Pierre-Antoine Delhommais

Les ouvrières de la confection Maryflo font grève pour la dignité

LORIENT
de notre correspondant

Elles sont payées au SMIC, sans un centime de plus. A Noël, le bon d'achat de 700 francs attribué les autres années leur a été supprimé. Sans explication. En grève depuis le 9 janvier, les 85 ouvrières (sur 110) de l'atelier de confection Maryflo, à Kervignac, près de Lorient (Morbihan) ne réclament pourtant pas la moindre augmentation. Leur seule revendication, scandée depuis vingt-six jours au fil des manifestations à Lorient, à Vannes et, samedi 1er février, dans les rues de la commune avec le soutien de 400 personnes : le départ du directeur technique, Alain Le Bruchec.

Georgette, la déléguée CFDT, comme Maryvonne, Claudine, Evelyne et les autres sont déterminées à *« aller jusqu'au bout »*. Depuis dix jours et dix nuits, par roulement, elles occupent l'usine sans empêcher une quinzaine de non-grévistes de travailler. *« Ils nous méprisent. S'il le faut, on perdra notre boulot mais on ne veut plus entendre ses insultes »*, dit Béatrice. *« Impensable de retravailler avec lui. Il s'est acharné et a essayé de faire craquer bon nombre d'entre nous »*, ajoute Monique, qui, comme la plupart des ouvrières, a débuté dans cet atelier de confection lors de sa création, il y a quatre ans et demi.

Jusqu'en juillet 1996, date d'arrivée du directeur technique, nommé par la PDG, Maryvonne Guétat, cet atelier fonctionnait sans histoire. En juillet et septembre, premières alertes : débrayages, deux jours de grève, création d'un syndicat CFDT. Ces *« signaux »* n'arrêteront pas le nouveau venu, qui a expérimenté ses *« méthodes »* particulières au Maroc et en Asie, où il a dirigé d'autres usines de confection pour le compte d'un groupe hollandais.

Insultes, brimades, harcèlement : dans un tract largement diffusé, la CFDT a relevé quelques extraits édifiants des propos du directeur. Depuis plusieurs jours, la *« résistance »* des ouvrières *« pour leur dignité »* suscite une réelle admiration et de nombreux soutiens dans le pays de Lorient, durement touché depuis l'automne par une forte augmentation du chômage, notamment dans les entreprises sous-traitantes de la direction des constructions navales. Yvette Roudy, ancienne ministre socialiste aux droits de la femme, en découvrant le sort de ces ouvrières, a réclamé l'élaboration d'une loi anti-sexiste. Quant à l'Union patronale du Morbihan, dont la tentative de médiation est restée sans suite, elle a pris de la distance par rapport à *« des agissements que les patrons sont les premiers à condamner lourdement »*.

Craignant *« un monstrueux gâchis »* pour l'emploi, les patrons estiment que ce conflit doit se régler au pénal devant le tribunal de grande instance. Le PDG, Maryvonne Guétat, est resté jusqu'à présent intransigeant et a refusé de s'engager, par écrit, à se séparer de son directeur. Dans un communiqué, Mme Guétat affirme ainsi *« défendre le droit au respect de sa dignité et de son pouvoir de chef d'entreprise »*.

Michel Le Hebel

s à l'Etat

septembre 1996

Alcatel Alsthom mise sur le renfort de Dassault et d'Aerospatiale pour emporter Thomson-CSF

Le premier ministre annoncera la procédure avant fin février

Associé aux avionneurs Dassault et Aerospatiale, Alcatel Alsthom a présenté un nouveau schéma de reprise de Thomson-CSF. Adoptant une démarche proche des fusions américaines, les trois alliés veulent faire barrage au groupe Lagardère. Ce dernier ne semble plus exclure une association du britannique GEC à son offre. Alain Juppé estime que Thomson-CSF doit être le pôle de la restructuration de l'électronique de défense.

LA PRIVATISATION de Thomson-CSF devrait bien avoir lieu, contrairement à ce que commençaient à redouter les dirigeants du groupe d'électronique de défense. En promettant l'annonce du choix de la procédure retenue *« avant la fin février »*, Alain Juppé a mis fin, lundi 3 février sur France Inter, aux rumeurs de report induites par la difficulté de cette opération, et l'échec de la première tentative, le 4 décembre 1996.

Les candidats à la reprise ont maintenant précisé leur stratégie, quelle que soit la méthode utilisée : offre publique de vente (OPV) avec ou sans groupe d'actionnaires stable, cession de gré à gré totale ou partielle, voire panachage des deux. Initialement retenu par le gouvernement, lors de la première tentative de privatisation de Thomson, le groupe Lagardère est plus que jamais candidat. Certains estiment qu'il pourrait associer le groupe britannique General Electric Company (GEC) à son offre. Paradoxe : c'est la perspective d'un rapprochement entre son rival, Alcatel Alsthom, et le britannique qui aurait fragilisé la candidature du groupe de Serge Tchuruk lors de la première manche.

Autre élément nouveau : le PDG d'Alcatel Alsthom a présenté une nouvelle offre, en se rapprochant du futur pôle aéronautique Aerospatiale-Dassault, dont l'intérêt pour Thomson-CSF était connue (*Le Monde* des 22-23 décembre 1996). Cette information, annoncée par *Les Echos* lundi 3 février, est confirmée. Les deux avionneurs apporteraient leurs actifs industriels liés à l'électronique, aux satellites et aux missiles, tandis qu'Alcatel Alsthom fournirait l'argent nécessaire au rachat des 58 % de Thomson-CSF détenus par l'Etat.

Il y aurait donc bien privatisation, malgré la présence d'un groupe à capitaux publics dans le tour de table. Dassault apporterait sa filiale Dassault Electronique (4,2 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1995) et Aerospatiale ses branches espace-défense et missiles (12,7 milliards de francs). Selon nos informations, les deux groupes aéronautiques, en voie de rapprochement, se seraient mis d'accord pour maintenir leurs parités de fusion malgré cette opération. Ce qui signifie que Dassault apporterait sa filiale électronique au moment de la fusion.

Le projet d'Alcatel et de ses alliés vise à rassembler autour de Thomson-CSF les activités électroniques des trois groupes, pour en faire le véritable leader européen de ce secteur. Thomson-CSF occupe déjà cette position, mais reste absent de certains domaines, dont justement l'espace et les missiles. *« La nouvelle tentative de privatisation doit permettre de constituer le pôle électronique français autour de Thomson-CSF »*, plaide une source proche du dossier. S'il remportait cette deuxième manche, le groupe Lagardère apporterait d'ailleurs, lui aussi, ces mêmes spécialités (Matra Marconi Space et Matra-BAe Dynamics) au nouvel ensemble.

Ce qui distingue désormais les deux offres, c'est donc la présence d'un lien, dans le cas de l'offre Alcatel-Aerospatiale-Dassault, entre un groupe d'électronique et un avionneur, dans la logique des grands rapprochements américains (Lockheed-Martin-Loral et Boeing-McDonnell Douglas-Rockwell), qu'évoquait lundi matin le premier ministre dans son entretien à France Inter.

La proposition d'Aerospatiale-Dassault illustre enfin l'enjeu de la privatisation de Thomson pour les différents candidats. Un rachat de Thomson par Matra ferait monter le groupe de Jean-Luc Lagardère à hauteur de 60 % dans l'avion de combat Rafale, dont il fournit actuellement 30 % du programme. Une hypothèse à laquelle ne peut se résigner Serge Dassault. Dans le domaine des missiles, Aerospatiale refuse, de son côté, de se retrouver avec son principal rival Matra dans le missile anti-missile Aster, dont Thomson détient un tiers du programme. Dans les satellites, chacun des deux « plateformistes » que sont Matra et Aerospatiale recherchent une alliance avec un « charge-utiliste », comme Thomson ou Alcatel.

Pour ne pas rater son coup, le gouvernement doit, cette fois, trouver une procédure irréfutable. Les dirigeants de Thomson-CSF, qui soulignent que la privatisation a été lancée le 23 février 1996, date à laquelle Alain Gomez a été limogé, se refusent à un nouveau grand déballage, comme celui qu'a entraîné la première tentative de privatisation de gré à gré. Certains prêtent au gouvernement l'intention, pour se sortir de ce mauvais pas, de faire asseoir tous les protagonistes autour de la même table. Les restructurations américaines ont montré que le succès était d'abord affaire de bonne entente entre dirigeants.

Christophe Jakubyszyn et Anne-Marie Rocco

La privatisation sera lancée en février

Les modalités de privatisation de Thomson-CSF seront bientôt connues, a indiqué Alain Juppé, lundi 3 février sur *France Inter*. *« D'ici la fin du mois de février, nous serons en mesure d'annoncer très clairement la procédure »*, a déclaré le premier ministre, en soulignant que les Etat-Unis accélèrent la restructuration de leur industrie de défense. Selon Alain Juppé, Thomson-CSF doit être le pivot de la restructuration de l'industrie de défense : *« Toute notre réflexion tourne autour de cette idée : comment rassembler autour de Thomson-CSF (...) des partenaires français et européens de façon à constituer un grand pôle de taille mondiale »*.

Carrefour prend 500 PME sous son aile

UN MOIS après l'entrée en vigueur de la loi Galland sur la loyauté des relations commerciales, la grande distribution s'organise pour résister à la pression de ses fournisseurs, avantagés par les nouvelles dispositions sur la revente à perte et le déréférencement abusif.

Face aux grands industriels, Leclerc a choisi la voie des centrales d'achat européennes, censées lui permettre de peser encore sur les prix d'achat en menaçant de s'approvisionner hors de France. Carrefour, lui, a décidé de jouer la carte des PME. Le groupe a annoncé, lundi 3 février, la signature prochaine d'une convention de partenariat avec 500 petits fournisseurs.

Ce texte instaure, notamment, une *« obligation de consultation à double échelon hiérarchique avant toute rupture de relations commerciales »* et l'organisation de *« rencontres annuelles d'évaluation des relations, hors négociations commerciales »*. Il crée également une *« instance de conciliation »*, pour régler les litiges en amont de la loi, qui sera présidée par Claude Villain, un inspecteur des finances de soixante et un ans qui fut directeur de la concurrence et des prix en 1974. Cette instance sera exclusivement réservée aux PME.

Tant de sollicitude de la part du géant français des hypermarchés pour ses petits fournisseurs n'est pas dénuée d'arrière-pensées. Le groupe montre, en quelque sorte, patte blanche au gouvernement, à l'heure où celui-ci choie les PME-PMI. La tentative de prise de contrôle de Cora, si elle réussit, lui donnerait une position hégémonique sur le marché. Le ministre délégué au commerce extérieur, Yves Galland, invité à la convention PME lundi, a jugé l'initiative de Carrefour *« autrement plus utile et fructueuse que la critique systématique et la récupération publicitaire démagogique »*, visant implicitement les déclarations de guerre de Michel-Edouard Leclerc au gouvernement...

MONDIALISATION

Autre souci : les PME, qui assurent 40 % des approvisionnements de Carrefour en France, risquent de pâtir de la mondialisation des échanges et des approvisionnements. *« Nous sommes soumis en permanence à des offres de dumping des grands groupes pour éliminer les PME »*, reconnaît Daniel Bernard, le président de Carrefour.

Une pression qui peut devenir intolérable à l'international, où Carrefour ne dispose pas encore d'un poids suffisant face aux Nestlé et autres Procter & Gamble. C'est pourquoi Carrefour fait miroiter aux PME, en échange de *« bonnes relations »* – et le maintien de prix raisonnables – en France, la possibilité d'une commercialisation de leurs produits à l'étranger.

Pascal Galinier

Le retard de l'Europe dans les nouvelles technologies lui coûterait un million d'emplois

L'EUROPE a accumulé un grave retard sur les Etats-Unis et l'Asie dans les industries de l'informatique et des télécommunications. C'est ce que confirme une étude, réalisée par le cabinet de consultants Booz-Allen et Hamilton, présentée aux ministres européens de l'industrie, réunis de manière informelle à La Haye le week-end du 1er février. Sur les deux dernières années, l'ensemble de ces secteurs a crû de 2,4 % par an en Europe, contre 9,3 % aux Etats-Unis. Ce différentiel de croissance s'est traduit pour le Vieux Continent par un manque à gagner d'un million d'emplois, selon le rapport.

L'Europe ne compte que deux compagnies – les allemandes SAP et Software AG – parmi les vingt premières sociétés mondiales de logiciels. Les rares domaines où les sociétés européennes ont une place dominante (commutation, transmissions, systèmes télécom mobiles, semi-conducteurs spécialisés) sont les moins profitables.

Le déficit de la balance commerciale européenne dans les activités de haute technologie atteint 23 milliards d'écus (150 milliards de francs) par an. De surcroît, la valeur ajoutée réalisée dans les usines d'Europe ne cesse de diminuer : entre 1990 et 1995, elle est passée de 68 % à 60 % des chiffres d'affaires, quand aux Etats-Unis elle s'est maintenue à 86 %.

L'étude préconise de mettre en place une *« instance régulatrice unique »* au niveau européen pour l'ensemble de ces secteurs. Elle devrait harmoniser de façon accélérée les marchés européens et les normes. Le cabinet Booz-Allen et Hamilton recommande par ailleurs une recherche intégrée européenne pour ces branches d'avenir ainsi qu'une meilleure coopération entre l'industrie et les universités.

Une note optimiste dans l'étude : l'Europe garde des capacités de réaction *« encourageantes »*. Le standard GSM pour les téléphones mobiles est devenu devenu *« un succès mondial »*. L'initiative Jessi pour les semi-conducteurs a permis aux firmes européennes (SGS-Thomson, Siemens, Philips...) de reprendre pied. – (AFP)

Apple va présenter un nouveau plan de restructuration

APPLE COMPUTER devait annoncer, lundi 3 février, un vaste plan de réorganisation, prévoyant une nouvelle série de suppressions d'emplois et un recentrage des activités en trois divisions. Il s'agit du deuxième plan de restructuration du constructeur informatique depuis que Gilbert Amelio en a pris les rênes, il y a douze mois. Il pourrait supprimer jusqu'au tiers des effectifs d'Apple, aujourd'hui de 13 000 personnes, selon le *Los Angeles Times*, samedi 1er février. En 1996, Apple avait supprimé 1 500 emplois.

La réorganisation du groupe inclura également des mesures permettant de recentrer Apple sur les deux marchés où il reste leader, l'édition et l'éducation. Ce nouveau plan de restructuration intervient moins d'un mois après l'annonce d'une perte de 120 millions de dollars au premier trimestre pour Apple, alors que le groupe est toujours en perte de vitesse : selon le dernier rapport du cabinet d'études Dataquest, les livraisons d'Apple ont baissé de 30 % en 1996, alors que celles de l'ensemble de l'industrie informatique ont progressé de 17,8 %.

DÉPÊCHES

■ **SEMI-CONDUCTEURS : les ventes mondiales** des fabricants de semiconducteurs ont baissé de 8,6 % en 1996, à 132 milliards de dollars (726 milliards de francs), a annoncé la Semiconductor Industry Association, qui *« table toujours sur une reprise de la croissance en 1997 »*.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : l'alliance passée entre les géants allemands** de l'énergie RWE et Veba et leur partenaire britannique Cable and Wireless bat de l'aile, les relations entre ce dernier et Veba s'étant détériorées.

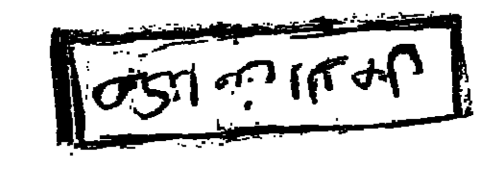
■ **INTERNATIONAL PETROLEUM EXCHANGE (IPE) : ce marché britannique** a lancé, vendredi 31 janvier, un contrat à terme sur le gaz naturel, le premier du genre en Europe. Un contrat analogue existe depuis 1990 aux Etats-Unis sur le Nymex (New York Mercantile Exchange). *Les transactions à Londres portent sur le gaz produit en mer* du Nord et livrable au Royaume-Uni à travers les gazoducs de British Gas. L'essor de ce nouveau produit sera lié à la libéralisation du marché du gaz britannique, qui sera totale en 1998.

■ **TOTAL : déjà associés au Myanmar (Birmanie)** dans le projet gazier off-shore de Yanada, dont la production doit s'amorcer en 1998, l'américain Unocal et le français Total ont signé, le 30 janvier, un accord de coproduction avec Moge (Myanmar Oil & Gaz Enterprise) concernant un champ en mer d'Andaman. Total, opérateur, détient 52,5 % des parts et Unocal le reste. Le droit d'entrée payé à l'Etat birman serait de 5 à 7 millions de dollars, selon Unocal. – (*Corresp.*)

■ **DANONE : la société française Danone** a signé, dimanche 2 février, un accord pour acheter 20 % de la compagnie laitière israélienne Strauss.

■ **ETERNIT : le tribunal de grande instance de Versailles** a annulé le plan social d'Eternit. Selon la direction, ce plan, qui concernait 126 personnes, était fondé sur le *« caractère imprévisible et soudain » de la décision gouvernementale du 3 juillet 1996*, interdisant la fabrication, la vente et l'utilisation de l'amiante en France dès janvier 1997. Le tribunal a souligné *« l'erreur d'appréciation »* de la direction de l'entreprise de Triel-sur-Seine, qui *« avait constamment refusé »* de s'engager dans une reconversion totale.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : l'ancien ministre de l'économie Alain Madelin** (UDF-PR) a indiqué, dimanche 2 février, qu'il *« aimerait bien savoir »* où est passé l'argent de la plus-value réalisée par le Crédit lyonnais lors de la vente d'Adidas. *« Il y a toute une série de sociétés " off shore " qui captent la plus-value. J'aimerais bien être sûr de l'honnêteté du Lyonnais dans cette affaire »*, a dit M. Madelin devant « Le Grand Jury RTL-*Le Monde* ». M. Madelin a indiqué qu'en tant qu'ancien ministre des finances il a *« quelques sources d'information »*.



صكنا من الاصل

2

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 3 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−0,30 %
CAC 40 : 2508,99

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	965	955	− 1,03	− 0,31
Cr.Lyonnais(T.P.)	842	844	+ 0,23	+ 3,55
Renault (T.P.)	1626	1629	+ 0,06	+ 1,81
Rhone Poulenc(T.P)	1940	1950	+ 0,51	+ 3,16
Saint Gobain(T.P.)	1260	1269	+ 0,71	+ 0,75
Thomson S.A (T.P)	1005	1004	− 0,09	− 2,04
Accor	741	740	− 0,13	+ 12,63
AGF-Ass.Gen.France	176,20	178	+ 1,02	+ 6,28
Air Liquide	898	894	− 0,44	+ 10,97
Alcatel Alsthom	548	536	− 2,18	+ 28,59
Axa	365	366,90	+ 0,52	+ 11,18
Axime	705	699	− 0,85	+ 16,90
Bail Investis.	760	770	+ 1,31	+ 3,91
Bancaire (Cie)	666	670	+ 0,60	+ 9,72
Bazar Hot. Ville	509	500	− 1,76	+ 12,83
Bertrand Faure	238	237,10	− 0,37	+ 17,31
BIC	882	889	+ 0,79	+ 14,26
BIS	486,20	488	+ 0,37	− 0,44
B.N.P.	221,50	219,30	− 0,99	+ 9,23
Bollore Techno.	618	620	+ 0,32	+ 8,77
Bongrain	2145	2129	− 0,74	+ 6,07
Bouygues	543	539	− 0,73	+ 8,16
Bouygues Offs.	145,50	145	− 0,34	+ 9,82
Canal +	1182	1180	− 0,16	+ 2,96
Cap Gemini	274,80	278,90	+ 1,49	+ 11,15
Carbone Lorraine	1119	1150	+ 2,77	+ 27,10
Carrefour	3320	3313	− 0,21	− 1,86
Casino Guichard	237	238,90	+ 0,63	− 1,28
Casino Guich.ADP	195	197	+ 1,02	+ 3,68
Castorama Dl (Li)	910	915	+ 0,54	+ 2,46
C.C.F.	248,70	248,85	+ 0,04	− 3,66
CCMX(ex.CCMC) Ly	58	57	− 1,72	+ 21,79
Cegid (Ly)	741	750	+ 1,21	+ 26,76
CEP Communication	400	—	—	+ 9,34
Cerus Europ.Reun	138,50	138,50	—	+ 4,44
Cetelem	690	675	− 2,17	+ 12,50
CGIP	1532	1555	+ 1,50	+ 8,86
Chargeurs Intl	301,80	308	− 0,59	+ 16,73
Christian Dior	856	857	+ 0,11	+ 2,38
Ciments Fr.Priv.B	184	183,90	− 0,05	+ 12,96
Cipe France Ly #	730	730	—	+ 18,13
Clarins	772	775	+ 0,38	+ 1,83
CLF-Dexia France	495	494	− 0,20	+ 9,29
Club Mediterranee	368	365	− 0,81	+ 8,37
Coflexip	310	306,90	− 1	+ 11,68
Colas	780	780	—	+ 4
Comptoir Entrep.	10,80	12,40	+ 14,81	+ 29,16
Comptoir Moder.	2880	[illegible]	− 0,52	[illegible]
CPR	464	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Cred.Fon.France	65,10	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Credit Lyonnais CI	169,20	[illegible]	− 3,01	[illegible]
Credit National	355	[illegible]	− 0,70	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	266,10	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Damart	4550	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Danone	855	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Dassault-Aviation	1332	[illegible]	—	[illegible]
Dassault Electro	584	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Dassault Systemes	305	[illegible]	—	[illegible]
De Dietrich	229,90	[illegible]	− 1,91	[illegible]
Degremont	468	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,30	[illegible]	+ 2,77	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	158	[illegible]	+ 2,53	[illegible]
Dynaction	126	[illegible]	—	[illegible]
Eaux (Gle des)	708	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Eiffage	275,50	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Elf Aquitaine	537	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Eramet	280,80	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Eridania Beghin	848	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Essilor Intl	1642	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Essilor Intl ADP	1504	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Esso	690	[illegible]	− 6,52	[illegible]
Eurafrance	2348	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Euro Disney	10,15	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Europe 1	1360	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Eurotunnel	6,95	[illegible]	+ 2,15	[illegible]
Filipacchi Medias	1330	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
Fimalac SA	483	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Finextel	97,50	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Fives-Lille	477	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Fromageries Bel	4215	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Galeries Lafayette	2280	[illegible]	− 1,75	[illegible]
GAN	112,80	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Gascogne (B)	510	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Gaumont #	423	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Gaz et Eaux	2371	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Geophysique	439,30	[illegible]	− 2,07	[illegible]
G.F.C.	494	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Groupe Andre S.A.	467,50	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	127	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
GTM-Entrepose	301	[illegible]	− 2,32	[illegible]
Guilbert	1000	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Guyenne Gascogne	2005	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Havas	405,50	[illegible]	+ 6,04	[illegible]
Havas Advertising	589	[illegible]	+ 3,56	[illegible]
Imetal	851	[illegible]	− 1,52	[illegible]
Immeubl.France	352	[illegible]	—	[illegible]
Infogrames Enter.#	723	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Ingenico	114	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Interbail	235	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Intertechnique	1029	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Jean Lefebvre	289	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
Klepierre	755	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	1288	[illegible]	+ 4,03	[illegible]
Lafarge	333,70	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Lagardere	157,20	[illegible]	− 1,39	[illegible]
Lapeyre	355	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Lebon	191,10	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Legrand ■	926	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Legrand ADP ■	624	[illegible]	+ 2,08	[illegible]
Legris indust.	245	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Locindus	844	[illegible]	—	[illegible]
L'Oreal	1959	[illegible]	− 0,45	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1400	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Lyonnaise Eaux	562	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Marine Wendel	534	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Metaleurop	61	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Metrologie Inter.	19,30	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Michelin	317,10	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Moulinex	137,60	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Nord-Est	146	[illegible]	—	[illegible]
Nordon (Ny)	439	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
NRJ #	760	[illegible]	− 0,65	[illegible]
OLIPAR	79	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Paribas	378,30	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Pathe	1405	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Pechiney	223,70	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Pernod-Ricard	308,90	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Peugeot	593	[illegible]	− 1,34	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	2359	[illegible]	− 1,22	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	907	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Primagaz	602	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Promodes	1525	[illegible]	+ 2,55	[illegible]
Publicis	578	[illegible]	− 1,38	[illegible]
Remy Cointreau	147,70	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Renault	119,10	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Rexel	1770	[illegible]	− 1,69	[illegible]
Rhone Poulenc A	184,20	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Rochette (La)	30,30	[illegible]	—	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5220	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Sade (Ny)	190	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Sagem SA	3200	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Saint-Gobain	851	[illegible]	− 1,52	[illegible]
Saint-Louis	1375	[illegible]	—	[illegible]
Salomon (Ly)	436	[illegible]	+ 1,58	[illegible]
Salvepar (Ny)	411,30	[illegible]	+ 1,87	[illegible]
Sanofi	555	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Sat	1674	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Saupiquet (Ns)	723	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Schneider SA	278,90	[illegible]	− 0,93	[illegible]
SCOR	199	[illegible]	− 0,80	[illegible]
S.E.B.	1108	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Sefimeg	390	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
SEITA	209,80	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Selectibanque	79	[illegible]	− 0,25	[illegible]
SFIM	1135	[illegible]	− 0,44	[illegible]
SGE	126	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Sidel	396,90	[illegible]	+ 4,05	[illegible]
Silic CA	844	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Simco	534	[illegible]	− 2,43	[illegible]
S.I.T.A.	1195	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Skis Rossignol	147	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Sligos	845	[illegible]	− 4,14	[illegible]
Societe Generale	636	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Sodexho	2695	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Sommer-Allibert	171	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Sophia	212,50	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Spir Communication	583	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Strafor Facom	408	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Suez	262,50	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Synthelabo	572	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Technip	580	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Thomson-CSF	164,40	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Total	476	[illegible]	− 1,09	[illegible]
U.A.P.(COMPAGNIE)	145,10	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
UFB Locabail	520	[illegible]	− 0,57	[illegible]
UIC	21,50	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
UIF	479	[illegible]	—	[illegible]
UIS	187,60	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
Unibail	510	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Union Assur.Fdal	640	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Usinor Sacilor	78,60	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Valeo	364	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Vallourec	316,40	[illegible]	− 2,33	[illegible]
Via Banque	191	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Worms & Cie	367	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Zodiac ex.dt.divid	1579	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Elf Gabon	1400	[illegible]	+ 1,42	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	362,30	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Adecco S.A.	1530	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Adidas AG #	516	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
American Express	339	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Anglo American #	307,50	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Amgold #	381,30	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,80	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
A.T.T. #	219,50	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Banco Santander #	356	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Barrick Gold #	147,70	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
B.A.S.F. #	201	[illegible]	− 1,04	[illegible]
Bayer #	208,30	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Cordiant PLC	8,90	[illegible]	+ 2,24	[illegible]
Crown Cork ord.#	315,30	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Crown Cork PF CV#	287	[illegible]	− 5,57	[illegible]
Daimler Benz #	392,70	[illegible]	+ 2,44	[illegible]
De Beers #	170,80	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Deutsche Bank #	276,80	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Dresdner Bank #	175,10	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Driefontein #	51,55	[illegible]	—	[illegible]
Du Pont Nemours #	611	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Eastman Kodak #	479	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
East Rand #	2,35	[illegible]	+ 7,65	[illegible]
Echo Bay Mines #	35,30	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Electrolux #	334,90	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	183,10	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Ford Motor #	181	[illegible]	− 1,65	[illegible]
Freegold #	40,40	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Gencor Limited #	22	[illegible]	− 0,22	[illegible]
General Elect. #	593	[illegible]	− 3,03	[illegible]
General Motors #	335	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Gle Belgique #	415,20	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Grd Metropolitan	40,10	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Guinness Plc #	39,30	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Hanson Plc	8,20	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Harmony Gold #	46,65	[illegible]	—	[illegible]
Hitachi #	48,55	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Hoechst #	231,50	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
I.B.M #	868	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
I.C.I #	67	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Ito Yokado #	250,90	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Matsushita #	82,60	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Mc Donald's #	250	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Merck and Co #	502	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	49,50	[illegible]	+ 2,62	[illegible]
Mobil Corporat.#	723	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Morgan J.P. #	561	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5990	[illegible]	—	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	63	[illegible]	− 2,38	[illegible]
Nokia A	372,50	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Norsk Hydro #	307,90	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Petrofina #	1950	[illegible]	—	[illegible]
Philip Morris #	668	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Philips N.V #	221	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Placer Dome Inc #	114,70	[illegible]	− 1,91	[illegible]
Procter Gamble #	631	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Quilmes	305	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Randfontein #	26,20	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	419	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Royal Dutch #	964	[illegible]	− 0,20	[illegible]
R T Z #	82	[illegible]	− 2,86	[illegible]
Sega Enterprises	155	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Saint-Helena #	30,70	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Schlumberger #	625	[illegible]	− 1,28	[illegible]
SGS Thomson Micro.	396	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Shell Transport #	94,35	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Siemens #	269	[illegible]	+ 3,71	[illegible]
Sony Corp. #	371	[illegible]	− 1,32	[illegible]
Sumitomo Bank #	60	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K #	348,10	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Telefonica #	129	[illegible]	—	[illegible]
Toshiba #	32,85	[illegible]	− 3,04	[illegible]
Unilever #	918	[illegible]	− 0,65	[illegible]
United Technol. #	385	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Vaal Reefs #	372	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Volkswagen A.G #	2580	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Volvo (act.B) #	131,50	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Western Deep #	170	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Yamanouchi #	104	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Zambia Copper	14	[illegible]	+ 21,42	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 3 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	2,313
CEPME 8,5% 88-97CA	101,70	5,323 o
CEPME 9% 89-99 CA#	112,18	4,216 †
CEPME 9% 92-06 TSR	123,50	5,622 d
CFD 9,7% 90-03 CB	123,86	0,027
CFD 8,6% 92-05 CB	120,10	8,586 †
CFF 10% 88-98 CA#	109,85	2,932 d
CFF 9% 88-97 CA#	103,36	3,107
CFF 10,25%90-01CB#	120,50	9,211
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,26	6,199 o
CLF 9%88-93/98 CA# ■	105,27	0,129 o
CNA 9% 4/92-07	124,45	6,855 ↓
CRH 8,6% 92/94-03	118,35	5,231
CRH 8,5% 10/87-88#	109,43	7,871
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,65	8,389
EDF 8,6% 92-04 #	119,28	7,139
Emp.Etat 6%93-97 #	101,15	3,370
Finansder 9%91-06#	123,56	1,775 ↓
Finansd.8,6%92-02#	117,39	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,45	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	101,87	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,42	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,03	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,93	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,68	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,83	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	118,05	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,50	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	125,66	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	125,85	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA ■	109,21	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	930	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	73	[illegible]
Baccarat (Ny)	520	[illegible]
Bains C.Monaco	506	[illegible]
Bque Transatlanti. ◆	138	[illegible]
B.N.P.Intercont.	541	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cle) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	398	[illegible]
Champex (Ny)	26,90	[illegible]
CIC Un.Euro.CIF	344	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1822	[illegible]
Concorde-Ass Risq	950	[illegible]
Continental Ass.Ly	428,90	[illegible]
Darblay	415	[illegible]
Didot Bottin	800	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	3700	[illegible]
Ecia	791	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1510	[illegible]
Fichet Bauche	72,80	[illegible]
Fidei	39	[illegible]
Finalens	360	[illegible]
F.I.P.P. ◆	346,10	[illegible]
Fonciere (Cie)	552	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	645	[illegible]
Foncina #	485	[illegible]
Francarep ◆	252,20	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1300	[illegible]
From. Paul-Renard	2050	[illegible]
Gevelot	959	[illegible]
G.T.I (Transport)	201	[illegible]
Immobail	103,90	[illegible]
Immobanque	644	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	540	[illegible]
Lucia ◆	55	[illegible]
Monoprix ◆	210,50	[illegible]
Metal Deploye ◆	386	[illegible]
Mors #	8,80	[illegible]
Navigation (Nle)	95,10	[illegible]
Optorg	295	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	240	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1090	[illegible]
Parfinance	224,90	[illegible]
Paris Orleans	266,40	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1720	[illegible]
Promodes (CI)	1090	[illegible]
PSB Industries Ly	352	[illegible]
Rougier #	298	[illegible]
Saga ◆	81	[illegible]
Salins du Midi	608	[illegible]
S.I.P.H. ◆	185	[illegible]
Sofal ◆	37	[illegible]
Sofragi	4390	[illegible]
Taittinger	1825	[illegible]
Tour Eiffel ◆	248	[illegible]
Vicat	436	[illegible]
Finaxa	320	[illegible]
Gaillard (M)	1454	[illegible]
Giraudan-Lavirotte ◆	1024	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	176	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1700	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	475,10	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	288,80	[illegible]
Lloyd Continental ◆	7000	[illegible]
Lordex (Ny) ◆	18	[illegible]
Mag.Lyon Gerl.(Ly) ◆	147	[illegible]
Matussiere Forest.	72	[illegible]
Moncey Financiere	2820	[illegible]
M.R.M. (Ly)	166	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	114,40	[illegible]
Poliet	490,10	[illegible]
Sabeton (Ly)	741	[illegible]
Samse (Ly)	830	[illegible]
Sechilienne (Ly)	1080	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	288,40	[illegible]
Union Gle Nord(Li)	196	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	[illegible]
Commerzbank AG	141,90	[illegible]
Fiat Ord	18,50	[illegible]
Gevaert	369	[illegible]
Gold Fields South	124	[illegible]
Kubota Corp	24,90	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	45	[illegible]
Robeco	454,50	[illegible]
Rodamco N.V.	164,10	[illegible]
Rolinco	474,70	[illegible]
Sema Group Plc	100	[illegible]
Solvay SA	3750	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 3 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	41,85	40,90
AFE #	447,90	448
Aigle #	190	185,50
Albert S.A (Ns) ◆	135,40	135,40
Altran Techno. #	1969	1970
Montaignes P.Gest.	2069	2069
Assystem #	448,70	442,50
Bque Picardie (Li) ◆	640	640
Bque Tarneaud(B)#	260,60	268
Bque Vernes	158	156
Beneteau #	650	655
B I M P	65	68,05
Boiron (Ly) #	695	692
Boisset (Ly)#	300	300,10
But S.A.	346	350,90
Cardif SA	835	800
C.E.E #	186	[illegible]
Cermex (Ly)	380	[illegible]
CFPI #	315	[illegible]
Change Bourse (M)	275	[illegible]
Christ.Dalloz #	2250	[illegible]
CNIM CA#	206,70	[illegible]
Codetour	305	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	420	[illegible]
Confiandey S.A.	260	[illegible]
C.A.Haute Normand.	317,50	[illegible]
C.A. Paris IDF	789	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	342,50	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	319	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	526	[illegible]
C.A. Oise CCI	279	[illegible]
Creeks ◆	21,75	[illegible]
Devanlay	461	[illegible]
Devernois (Ly)	525	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	65,95	[illegible]
Adecco Trav.Tem.Ly	460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	450	[illegible]
Expand s.a	427,90	[illegible]
Factorem	698	[illegible]
Faiveley #	317	[illegible]
Finacor	76	[illegible]
Fininfo	578	[illegible]
Fructivie	618	[illegible]
Gautier France #	242	[illegible]
Gel 2000	67	[illegible]
GFI Industries #	960	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	25	[illegible]
GLM S.A.	285	[illegible]
Grandoptic.Photo #	831	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	196,10	[illegible]
Kindy #	147	[illegible]
Guerbet	295	[illegible]
Hermes internat.1#	1578	[illegible]
Hurel Dubois	595	[illegible]
ICBT Groupe #	191,50	[illegible]
I.C.C.	125,10	[illegible]
ICOM Informatique	300	[illegible]
Idianova	70,50	[illegible]
Int. Computer #	106	[illegible]
IPBM ◆	68,90	[illegible]
M6-Metropole TV	497,50	[illegible]
Manitou #	710	[illegible]
Manutan	461	[illegible]
Marie Brizard #	1000	[illegible]
Mad-Livres/Profr.	156,50	[illegible]
Mecelec (Ly)	71,45	[illegible]
MGI Coutier	261,50	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	90	[illegible]
Naf-Naf #	64	[illegible]
NSC Schlum. Ny	606	[illegible]
Onet # ◆	1000	[illegible]
Paul Predault #	203	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	93	[illegible]
Phyto-Lierac	355,10	[illegible]
Pochet	950	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	214,90	[illegible]
Radiall #	610	[illegible]
Robertet # ◆	1060	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	350	[illegible]
Securidev #	83,50	[illegible]
Smoby (Ly)#	594	[illegible]
Sofco (Ly)	46,50	[illegible]
Softbus ◆	369	[illegible]
Sogepag # ◆	174	[illegible]
Sogeparc (Fin)	880	[illegible]
Sopra	493	[illegible]
Steph.Kelian #	98	[illegible]
Sylea	581	[illegible]
Teisseire-France	168,10	[illegible]
TF1-1	488,50	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	280	[illegible]
Trouvay Cauvin #	122	[illegible]
Unilog	571	[illegible]
Union Fin.France	592	[illegible]
Viel et Cie #	135,80	[illegible]
Vilmorin et Cie #	480	[illegible]
Virbac	600	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 3 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	70	[illegible]
Coil	170	[illegible]
Electronique D2	594	[illegible]
FDM Pharma n.	201,10	[illegible]
Genset	242,90	[illegible]
High Co.	180	[illegible]
Infonie	145	[illegible]
Joliez-Regol	87	[illegible]
Mille Amis	112	[illegible]
Picogiga	255	[illegible]
Proxidis	21,95	[illegible]
Stelax	4,50	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 3 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	737	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	[illegible]
Générale Occidentale ◆	85,50	[illegible]
Murum ◆	1399	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	165,80	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 31 janvier

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	130,43	124,22
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2398,09	2362,65
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◇	9632,41	9632,41
Arbitr. Première	9708,91	9612,78
Arbitr. Sécurité ◇	17681,24	17593,27
BNP		
Antigone Trésorerie	875448	873448
Natio Court Terme	14031	[illegible]
Natio Court Terme2	380961	380961
Natio Epargne	2273,47	2250,56
Natio Ep. Capital C/D	16763,44	16597,47
Natio Ep. Croissance	2654,94	2602,88
Natio Ep. Obligations	231,52	226,98
Natio Epargne Retraite	154,55	151,52
Natio Epargne Trésor	11133,43	11113,21
Natio Epargne Valeur	633,38	620,96
Natio France Index	1345,59	1319,21
Natio Immobilier	1315,07	1289,28
Natio Inter	2009,06	1969,67
Natio Monétaire C/D	5424,53	5424,53
Natio Opportunités	183,01	179,42
Natio Patrimoine	1599,24	1567,88
Natio Perspectives	1440,21	1411,97
Natio Placements C/D	77871,98	77871,98
Natio Revenus	1132,15	[illegible]
Natio Sécurité	11330,83	11330,83
Natio Valeurs	1245,51	1221,09
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	91217,45	91217,45
Oblig. très caté.	256,33	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D ◇	757,51	[illegible]
Le Livret Portefeuille D ◇	987,51	958,75
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2382,43	[illegible]
Patrimoine Retraite C ◇	308,41	302,36
Sicav Associations C ◇	2400,82	2400,82
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C ◇	19407	19407
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19097,23	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	251,86	246,92
Ecur. Capicourt C ◇	231,24	231,24
Ecur. Capitalisation C ◇	244,39	244,39
Ecur. Distrimonétaire D ◇	10463,19	10463,19
Ecur. Expansion C ◇	81613,95	81613,95
Ecur. Géovaleurs C ◇	3244,65	3181,03
Ecur. Investis. D ◇	205,07	[illegible]
Ecur. Monépremière ◇	11190,06	11190,06
Ecur. Monétaire C ◇	12911,06	12911,06
Ecur. Monétaire D ◇	12296,15	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D ◇	317,32	317,32
Ecur. Trimestriel D ◇	2026,32	2026,32
Eparcourt-Sicav D ◇	199,45	199,45
Géoptim C ◇	12437,75	[illegible]
Géoptim D ◇	12104,37	[illegible]
Horizon C ◇	1985,78	[illegible]
Prévoyance Ecur. D ◇	106	106
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11840,47	11840,47
Ecur. Sécuripremière C ◇	11810,04	[illegible]
Ecur. Sensipremière C ◇	12825,74	12825,74
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	118286,31	118286,31
Atout Amérique	162,09	[illegible]
Atout Asie	99,54	[illegible]
Atout Futur C	722,86	[illegible]
Atout Futur D	680,48	663,88
Coexis	1935,97	[illegible]
Dieze	2045,66	[illegible]
Elicash ◇	938305,12	938305,12
Epargne-Unie	191,28	[illegible]
Eurodyn	2193,49	[illegible]
Indicia ◆	1542,02	[illegible]
Moné.JC ◇	11830,74	11830,74
Moné.JD ◇	11454,64	11454,64
Oblifutur	536,52	[illegible]
Oraction	1808,12	[illegible]
Revenu-Vert	1223,56	[illegible]
Sévéa ◆	115,36	[illegible]
Synthésis	17585,17	[illegible]
Uni Association ◇	119,62	119,62
Uni Foncier	1391,14	[illegible]
Uni France	787,46	[illegible]
Uni Garantie C	1856,43	[illegible]
Uni Garantie D	1419,88	[illegible]
Uni Régions	1715,55	[illegible]
Univar C ◇	306,46	[illegible]
Univar D ◇	300,64	[illegible]
Univers Actions	212,06	[illegible]
Univers-Obligations	235,53	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	672,43	[illegible]
Francic Pierre	129,15	[illegible]
Francic Régions	1855,41	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1471,46	[illegible]
Converticic	379,81	[illegible]
Ecocic	1635,73	[illegible]
Oblicic Mondial	3629,07	[illegible]
Oblicic Régions	1207,83	[illegible]
Rentacic	167,31	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euroco Solidarité	1362,28	[illegible]
Lion 20000 C	17000,17	[illegible]
Lion 20000 D	16307,71	[illegible]
Lion Association	10941,62	[illegible]
Lion Plus	1528,56	[illegible]
Lion Trésor	2515,06	[illegible]
Oblilion	2005,88	[illegible]
Sicav 5000	679,41	[illegible]
Slivafrance	1143,40	[illegible]
Slivarn	535,98	[illegible]
Slivarente	246,44	[illegible]
Slivinter	667,74	[illegible]
Trilion	5307,41	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2272,80	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	153,60	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	907,77	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	125,59	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22713,72	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	256,88	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1427,32	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1842,29	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1121,75	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	823,67	[illegible]
Saint-Honoré Capital	19402,67	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	763,74	[illegible]
St-Honoré Pacifique	698,02	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1816,67	[illegible]
Stratégie Actions	1002,01	[illegible]
Stratégie Rendement	1918,34	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C ◇	900,31	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	877,06	[illegible]
Amplitude Europe C/D ◇	134,20	[illegible]
Elanciel D ◇	160,77	[illegible]
Emergence Poste D ◇	129,57	[illegible]
Géobilys C ◇	646,59	[illegible]
Géobilys D ◇	617,12	[illegible]
Intensys C ◇	116,80	[illegible]
Intensys D ◇	111,85	[illegible]
Latitude C ◇	147,02	[illegible]
Latitude D ◇	138,32	[illegible]
Oblitys D ◇	620,67	[illegible]
Plénitude D ◇	187,78	[illegible]
Poste Gestion C ◇	44055,63	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5349,61	[illegible]
Solstice D ◇	2367,99	[illegible]
Thésora C ◇	967,60	[illegible]
Thésora D ◇	880,74	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37606,66	[illegible]
Actimonétaire D	30622,17	[illegible]
Cadence 1 D	1080,35	[illegible]
Cadence 2 D	1084,10	[illegible]
Cadence 3 D	1071,06	[illegible]
Capimonétaire C	406,54	[illegible]
Capimonétaire D	377,73	[illegible]
Sogeoblig C	9075,47	[illegible]
Interoblig C	7037,08	[illegible]
Intersélection France D	658,07	[illegible]
S.G. France opport. C	1911,20	[illegible]
S.G. France opport. D	1824,48	[illegible]
Sogenfrance C	1687,41	[illegible]
Sogenfrance D	1542,37	[illegible]
Sogépargne D	308,86	[illegible]
Soginter C	2053,22	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1414,08	[illegible]
Sogelance D ◆	1715,96	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	168,97	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

SKI ALPIN

Les stars du

... la station italienne, Giovanni A...
...lberto Tomba de participer aux ...

Epreu

TECHNIQUE

Terrain d'expression privilégié pour les skieurs complets, cette épreuve reste pourtant boudée par certains champ...

Luc Alphand re

SKI ALPIN Les vingt-cinquièmes championnats du monde de ski alpin *se disputent du* 3 au 15 février dans la station italienne de Sestrières, créée dans les années 30 par la famille Agnelli. ● POUR ASSURER le succès de ces épreuves, le patron de la Fiat est intervenu afin d'obtenir la participation de la star du ski transalpin, Alberto Tomba, qui envisageait de renoncer à la compétition pour se consacrer au cinéma. ● LE PREMIER TITRE devait être attribué, lundi 3 février, en super-G, une discipline controversée, alliant vitesse et technique, qui consacre habituellement un très grand skieur. ● EN TÊTE de la Coupe du monde, le Français Luc Alphand, qui a connu sa première consécration mondiale en juniors dans cette station, espère monter sur la plus haute marche du podium dans l'épreuve de descente avant de mettre un terme à sa carrière.

Les stars du cirque blanc en piste à Sestrières

Propriétaire de la station italienne, Giovanni Agnelli a utilisé des arguments sonnants et trébuchants pour convaincre le « campionissimo » Alberto Tomba de participer aux championnats du monde plutôt que d'entamer une carrière cinématographique

SESTRIÈRES
de notre envoyé spécial

Romani Prodi a conclu sa brève allocution sous les sifflets du public, dimanche 2 février, à Sestrières. Le chef du gouvernement italien n'avait pourtant pas annoncé la moindre mesure d'austérité, il venait tout simplement, selon la formule consacrée, de *« déclarer ouverts »* les 25es championnats du monde de ski alpin. Mais la foule qui s'était rassemblée dans l'aire d'arrivée de la piste de slalom du Kandahar pour assister à la cérémonie d'ouverture sait faire le tri des gens qui comptent vraiment à une telle altitude : elle venait de faire un triomphe à son champion, Alberto Tomba, le dernier des porte-drapeaux représentant les 467 athlètes présents à Sestrières.

Entre la station qui surplombe le col de Montgenèvre et l'ancien carabinier, l'histoire d'amour dure depuis dix ans, depuis que la future « Bomba » a signé là, en novembre 1987, sa *première victoire en coupe* du monde de ski. Cette victoire inaugurale était la première d'une série de six en ces lieux bénis pour Tomba. C'était surtout la première étape du règne de celui qui allait écraser le monde du slalom comme personne depuis le départ à la retraite du Suédois Ingemar Stenmark.

Archi-dominateur dans les épreuves de coupe du monde, Tomba ne parvenait pourtant à se débarrasser du mauvais œil qui le poursuivait d'un championnat du monde à l'autre : troisième en géant en 1987, à Crans-Montana (Suisse) ; septième dans la même épreuve en *1989, à Vail (Colorado) ; quatrième* du slalom en 1991, à Saalbach. Ainsi, lorsque le congrès international de la Fédération internationale de ski (FIS) s'est réuni à Budapest, en juin 1992, pour choisir la station hôte des championnats du monde de 1997, le palmarès du roi Tomba était encore vierge de tout titre « mondial ».

Il lui fallait un coup de pouce du destin. Il vint de Giovanni Agnelli, tout-puissant « patron » de la Fiat, de la Juventus de Turin, de l'écurie *Ferrari et heureux* propriétaire, depuis trois générations, de la station de Sestrières. Son aïeul, le « Senator » Giovanni Agnelli, avait construit ce centre de loisirs en pleine dépression économique, au début des années 30. A 2 035 mètres d'altitude, à l'endroit même où les mélèzes terminent leur course vers *les sommets, il fit plancher un de* ses ingénieurs. Vittorio Bonade Bottino édifia le premier système de remontée mécanique, une église et deux tours qui demeurent le symbole de Sestrières, une station créée de toutes pièces près des sources du Chisone, sous les monts Banchetta, Motta et Sises.

Après la guerre, la station de la famille Agnelli est devenue le refuge hivernal de la bonne société italienne. Afin de populariser le site, elle s'est mise en devoir de recevoir des athlètes de grande renommée : skieurs, bien entendu, mais aussi champions d'athlétisme et cyclistes du Giro et du Tour de France.

> « Quand Tomba skie, il ne danse pas, il vole (...). Il a comme un sixième sens », déclare le patron de Fiat

Ne manquait plus, consécration espérée par Giovanni Agnelli, qu'à accueillir une grande compétition de prestige. Ce fut fait grâce à la diligence des dirigeants de la FIS, qui, de Budapest, écartèrent les candidatures de Chamonix, Garmisch et Laax au profit de Sestrières. Pour *que la manifestation sportive se* transforme en succès populaire, restait toutefois à désigner son héros.

Malgré tout le talent des skieuses italiennes comme Deborah Compagnoni ou Isolde Kostner, le rôle ne pouvait échapper à Alberto Tomba. Malin, le fils du négociant aisé de Bologne a fait mine de se désintéresser de la haute compétition à la fin de la saison dernière. N'avait-il pas tout gagné ? L'or olympique, trois fois, et même, enfin, deux mé*dailles d'or aux championnats* du monde de la Sierra Nevada. Les sirènes de Hollywood semblaient le tenter davantage, il était prêt pour le grand saut sur le grand écran. Mais Giovanni Agnelli, capitaine d'entreprise, grand d'Italie, tenait à la présence du slalomeur à Sestrières. Qui d'autre que ce Tomba pouvait mieux incarner, sur les pistes, un certain génie italien, celui de la réussite conjuguée à la maestria, au grand style et à la rigolade ?

Personne. Un an avant le début des épreuves, les deux hommes signèrent donc un contrat garantissant la présence du champion de slalom à Sestrières, et la bonne tenue de son compte en banque. *« Chaque époque a son champion »*, a rappelé M. Agnelli à la veille des compétitions. La descente, épreuve reine du ski alpin, a longtemps eu ses faveurs, mais par la grâce d'Alberto il ne jure plus que par le slalom. *« Tomba m'épate avec son statut de citadin et non de montagnard,* a-t-il expliqué dans un entretien à *La Stampa. Il s'habille comme un astronaute, il allie la rigueur des hommes du Nord à la volubilité des gens du Sud. C'est un homme de spectacle comme Buffalo Bill devait l'être à son époque, en étant son propre impresario. Quand Tomba skie, il ne danse pas, il vole, il se bat pour économiser chaque centième de seconde. Il a comme un sixième sens. »*

Dimanche 2 février, Giovanni Agnelli a fait le voyage de Sestrières pour s'assurer de la venue de son « protégé » et du bon travail des organisateurs, aidés de 800 volontaires – il a trouvé le site beau *« comme un jardin endormi »*. Lui n'a pas été sifflé pendant la cérémonie d'ouverture ; il s'est envolé en paix vers le stade de Palerme, où ses autres protégés de la Juventus de Turin auront à cœur de lui offrir une nouvelle soirée agréable, contre Paris-Saint-Germain.

Eric Collier

Programme

Le programme des championnats du monde de ski alpin, qui ont lieu à Sestrières du 3 au 15 février, *est le suivant :*

● **Lundi 3 :** super G à partir de 13 heures.
● **Mercredi 5 :** slalom dames, première manche à 18 heures, seconde manche à 21 heures.
● **Jeudi 6 :** descente du combiné messieurs à partir de 12 heures ; slalom du combiné, première manche à partir de *18* heures, seconde manche à partir de 21 heures.
● **Samedi 8 :** descente messieurs à partir de 13 heures.
● **Dimanche 9 :** slalom géant dames première manche à partir de 10 heures, seconde manche à partir de 13 heures.
● **Mardi 11 :** super G dames à partir de 13 heures.
● **Mercredi 12 :** slalom géant messieurs, première manche à *partir de 10 heures, seconde* manche à partir de 13 heures.
● **Jeudi 13 :** descente du combiné dames à partir de 12 heures ; slalom du combiné, première manche à partir de 18 heures, seconde manche à partir de 21 heures.
● **Samedi 15 :** descente dames à partir de 13 heures ; *slalom* messieurs, première manche à partir de 18 heures, seconde manche à partir de 21 heures.

Epreuve hybride, le super-G couronne les athlètes polyvalents

SESTRIÈRES
correspondance

C'est l'épreuve du quatrième type. Le super-G (super-géant), né au milieu des années 80, a fait officiellement son apparition aux championnats du monde de 1987, à Crans-Montana (Suisse). Dix ans plus tard, cette discipline, toujours décriée par certains esthètes, ne s'est toujours pas imposée. On lui reproche son côté hybride, mi-descente mi-slalom géant. En fait, son principe est vieux comme *le ski. Il* ne fait que reprendre la formule des fameuses descentes slalomées des pionniers, heureuse conjugaison de schuss et de virages à grande vitesse. En théorie, le super-G est l'idéale discipline de confrontation entre les spécialistes de la vitesse et ceux du virage. L'épreuve est censée mettre en valeur les qualités de polyvalence des skieurs et, en conséquence, être le terrain d'expression favori des athlètes les plus complets. Mais, à l'heure où la spécialisation s'impose comme une vertu cardinale du ski de compétition et, pour beaucoup d'apprentis champions, représente la seule garantie de *réussite, le super-G est souvent perçu* comme une épreuve de trop, qui alourdit le programme surchargé de compétitions et complique encore un peu plus la compréhension d'un sport déjà hermétique.

TECHNIQUE

> Terrain d'expression privilégié pour les skieurs complets, cette épreuve reste pourtant boudée par certains champions

Toujours boudé par la star du ski, l'Italien Alberto Tomba (psychologiquement mal remis d'une grosse chute lors d'une épreuve à Val-d'Isère), délaissé par les slalomeurs de style (Thomas Sykora, Thomas Stangassinger, Sébastien Amiez) ou les géantistes pure race (Michael von Groeningen, Jure Kosir), le super-G ne fait pas le plein des participations. Quand le super-G est beau – c'est-à-dire quand le tracé joue avec avec le terrain, épouse les formes du relief, combine les changements de vitesse et propose des trajectoires « intelligentes » –, le spectacle est un réel plaisir pour les yeux. Il est aussi un réel hommage au ski de qualité et aux grands skieurs.

Alors que, pour la descente, les coureurs disposent de trois jours d'essais sur la piste pour peaufiner tous les réglages (à l'instar *des pilotes lors de grands prix automobile*), le participant d'un super-G ne découvre le tracé que le matin de la course. Il lui faut alors procéder à une minutieuse inspection des lieux et à une lecture attentive du terrain, imaginer les futures trajectoires – ce qui revient à « visualiser » les gestes techniques qui lui permettront de bien négocier les portes et anticiper sur la vitesse (importante) qui sera atteinte. Cette phase de reconnaissance est primordiale. Elle recèle une partie des clefs de la réussite.

L'autre partie du trousseau se trouve dans la faculté du super-géantiste à appliquer au dixième de seconde près son plan d'attaque échafaudé en reconnaissance.

Elle se situe aussi dans sa faculté à improviser dans l'action des réponses instantanées aux imprévus, et il y en a toujours. Le métier, l'expérience, la force physique, la qualité technique, le sens de l'engagement, bref le talent, sont alors indispensables.

C'est pourquoi, quand le super-G est beau, *le vainqueur est forcément un grand*, un super... skieur. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter le palmarès des Jeux olympiques ou des championnats du monde. Figurent en bonne position des champions-artistes comme le suisse Pirmin Zurbriggen, le Français Franck Piccard, le Norvégien Kjetil-André Aamodt, l'Allemand Markus Wasmeier ou encore le Norvégien tenant du titre, Atle Skkardal.

Gilles Chappaz

Luc Alphand revient sur les pistes de sa première consécration

SESTRIÈRES
de notre envoyée spéciale

Ce passé lui semble si loin, si proche. Il sourit et murmure : *« Quelques années. Cela doit faire quatorze ans, non ? »* Le 3 février 1983, Luc Alphand remportait la première grande victoire de sa car*rière à Sestrières*, en devenant champion du monde juniors de descente. Il avait dix-sept ans, et, parce que tous les sportifs rêvent de gagner, il rêvait de conquêtes. Lundi 3 février 1997, Luc Alphand disputait le super-G des championnats du monde de Sestrières. En attendant la descente prévue sa*medi 8 février*, pour laquelle il compte parmi les favoris.

PORTRAIT

> A trente et un ans, le Français veut terminer sa carrière par une médaille d'or

Février 1983-février 1997. Pour lui, comme une éternité. Pour son histoire, deux dates qui enserrent une carrière d'ombres et de lumière. Aujourd'hui, il vient pour achever par une médaille d'or sa vie de skieur, qu'il compte terminer *à la fin de la saison. Il* a trenteet un ans et sa gloire le comble. A Serre-Chevalier, sa station, une piste et l'hôtel de ses parents portent son nom. Cela le dépasse et l'émeut en même temps. Depuis sa première et double victoire à Kitzbühel en janvier 1995, Luc Alphand a gagné la Coupe du monde de la discipline en 1995, l'a gardée en 1996 et entend la conserver en 1997. Depuis Kitzbühel 1995, il a gagné sept autres épreuves de descente. Ses revenus ont pris du poids et se*raient estimés à plus de* 4,5 millions de francs par an, fruits de ses fournisseurs, ses sponsors ou ses primes de victoires.

Drôle de fin de carrière. A l'âge où certains raccrochent, lui gagne et triomphe dans des joies soulagées. Pendant douze ans, Luc Alphand a d'abord été une graine stérile à cause d'une chute, d'une blessure, d'une faute, ou bien de la malchance. Admis en équipe de France en 1984, il s'impose comme un jeune grand. En 1988, aux Jeux olympiques de Calgary, il est quatrième du combiné et septième de la descente. Ses entraîneurs l'estiment courageux et instinctif, mais regrettent des sautes de concentration. Luc se blesse énormément. Entre 1987 et 1993, pas moins de dix blessures et trois opérations. Il se sent en pleine forme à la veille des championnats du monde de Vail (Colorado) ? Il se casse une vertèbre trois semaines avant. Il termine trente-sixième de la descente, dix-neuvième du super-G. Son moral s'affaisse.


TEMPSPORT

Favori du super-G et de la descente, Luc Alphand est en tête de la Coupe du monde de ski alpin.

Une troisième place dans la descente de Garmisch-Partenkirchen, en janvier 1990, le remet d'aplomb. Dès lors, il se prépare pour les Jeux olympiques d'Albertville. Patatras ! Deux mois avant, il chute à Garmisch-Partenkirchen et se distend *les ligaments du pubis. Il* finit douzième de la descente olympique. Aux championnats du monde de Morioka (Japon), en 1993, il est quatrième de la descente, à un cen*tième du podium. Un* mois plus tard, à Whistler Mountain (Canada), il se rompt les ligaments du genou droit : *« C'est la dernière fois que le ski m'a fait pleurer »*, se souvient-il.

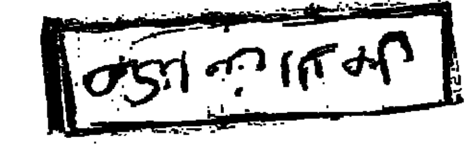
Il continue, parce qu'il juge que le métier de descendeur est un beau métier ; parce qu'il se sent *trop proche d'une victoire pour ar*rêter. Lorsqu'il revient, en 1994, il a changé : *« J'avais fini par vieillir. »* Il a vingt-huit ans et sait ses années comptées. Il a reconsidéré son en*traînement : plus sérieux et plus* précis dans la préparation musculaire. Il passe un hiver de rêve : il n'est pas blessé. En décembre, c'est le *« déclic »*, aime-t-il dire. Il mène la descente de Val-d'Isère, jusqu'à l'arrivée du dossard 61 : un inconnu du Liechtenstein lui souffle la victoire. Le 14 janvier 1995, à Kitzbühel, *le Français ne se* laisse dépasser par personne. Il s'offre le doublé, deux courses ayant été organisées dans la matinée.

La France découvre un garçon *adorable, amoureux de la vie et de* ses montagnes. Il est brun et jovial, taillé pour l'effort (1,80 m, 80 kg). Il aime les grandes randonnées de chasse ou sa bergerie, qu'il a retapée avec son frère. Il aime conduire, s'arrêter et partager un moment. En course, il sait désormais qu'une descente ne se gagne pas *en dégringolant comme un* fou. Il s'est marié, et la vie lui a donné d'autres réalités. Il se révèle à ses adversaires par une immense concentration et cette aptitude à dévoiler les secrets d'une piste en un passage. Ses jambes, de plus en plus assurées à chaque course, sont d'incroyables amortisseurs qui *se jouent des passages retors.* Aux championnats du monde de laSierra Nevada, en 1996, il prend la troisième place de la descente. Il est heureux, sans plus. Cette saison, il a eu un début poussif, retardé par une fracture de fatigue à la cheville. Il s'est remis à gagner à Val Gardena, Bormio et Kitzbühel. *Mercredi, à Laax, il a remporté* son premier super-G.

ORGANISME DIMINUÉ

A Sestrières, Luc Alphand rêve du titre et veut conserver sa Coupe du monde de descente. Il aura laissé sa trace, puis s'en ira probablement, sans tenter une dernière fois sa chance *aux Jeux olympiques.* Pourquoi ? Parce qu'une saison représente de longs mois d'entraînements et de sacrifices, loin de la famille ; parce que son corps gémit, un genou craque, son dos se rebiffe, une cheville fuit. Luc Alphand voudrait finir sa carrière debout. Depuis le début de la saison, *il ne cesse de répéter : « Si je dois gagner une course, je voudrais que ce soit à Sestrières. »* Il sait qu'il n'est pas l'homme d'un jour. Il dit pourtant que de ce côté-là de l'Italie, non loin de la frontière, c'est un peu comme à la maison ; que la piste se faufile parmi les mêmes mélèzes qu'il connaît. Il dit enfin : *« Quand je suis dans la cabine de départ de la descente, je vois pile Serre-Chevalier. »*

Bénédicte Mathieu



Michel Denisot, président délégué du Paris - Saint-Germain

« Nous sommes en train d'installer le club dans la durée »

Après la nouvelle contre-performance de son club, le dirigeant promet un effort de recrutement

Lyon et Monaco ont fait match nul (3-3), dimanche 2 février, lors de la vingt-cinquième journée du championnat de France. Bastia a battu Strasbourg (3-1). Monaco conserve donc au classement général sept points d'avance sur le Paris-SG, rejoint par Bastia. Auxerre et Bordeaux se placent également dans la course à l'Europe, tandis que Nantes obtient son dix-huitième match sans défaite. Tenus en échec samedi 1er février au Parc des Princes par l'AS Cannes (1-1), les joueurs du PSG ont une nouvelle fois déçu leur public. Michel Denisot exprime sa déception devant les mauvais résultats, mais refuse de sombrer dans l'alarmisme. Il promet simplement un gros effort dans le recrutement dès la saison prochaine. Le président délégué du Paris-SG revient sur le sens des réorganisations. Il explique surtout au *Monde* comment l'action des dirigeants s'inscrit dans la durée. Il donne les raisons du rachat du Servette de Genève et réfute l'idée que des responsables de Canal Plus envisagent un désengagement du club parisien.

ALORS que le titre s'éloigne et que la deuxième place, qualificative pour la Ligue des champions, n'est plus assurée, Michel Denisot, président délégué du club, livre ses impressions sur le mal qui touche l'équipe parisienne.

« La prestation de vos joueurs face à Cannes est-elle inquiétante ?

– Le résultat final n'est pas satisfaisant mais l'équipe est sur la bonne voie. Nous vivons une mauvaise période qui va bientôt se terminer.

Reconnaissez-vous avoir commis des erreurs dans le domaine du recrutement cette saison ?

– Diriger, c'est tenter de faire le moins d'erreurs possible ! Mon seul regret, c'est d'avoir raté le transfert d'Ibrahim Ba, parti à Bordeaux. Mais tout le monde fait des erreurs.

Après la déroute subie face à la Juventus, certains supporteurs ont renvoyé leur carte d'abonnement. Cela vous a touché ?

MICHEL DENISOT

– Bien sûr, mais je ne crois pas au divorce, à la cassure entre le public parisien et le PSG. Face à Cannes, ils étaient encore près de trente mille dans les tribunes du Parc...

Les responsabilités sont-elles clairement établies au sein du club ?

– Absolument. Jean-François Domergue était déjà directeur général, et ses nouvelles responsabilités ne court-circuitent personne. Je lui ai simplement demandé de venir désormais régulièrement au Camp des loges, à Saint-Germain-en-Laye, afin de se rapprocher des joueurs, de les écouter et d'effectuer un audit sur la situation du groupe. Mais Jean-Michel Moutier continue de s'occuper du recrutement et l'organigramme n'est pas chamboulé.

Domergue est l'homme de la situation ?

– C'est un gros travailleur, très rigoureux, qui, depuis cinq ans, a activement participé à la restructuration du PSG. Depuis notre arrivée, nous sommes passés de quinze à soixante employés et de onze mille à trente-cinq mille spectateurs de moyenne. A tous les niveaux, le PSG est devenu un grand club, obtenant d'excellents résultats.

Justement, ces derniers mois, votre club semble avoir beaucoup investi dans diverses structures (centre de formation, centre d'entraînement, modernisation du Parc des princes...). Cela ne s'est-il pas réalisé au détriment du renforcement de l'équipe première ?

– Nous sommes en train d'installer le club dans la durée. Aujourd'hui, alors que la situation financière est bien plus saine qu'il y a deux ans et que le club a acquis une réelle notoriété en Europe, nous avons effectivement décidé de ne pas tout dépenser dans le recrutement. Ce qui ne nous empêchera pas de renforcer sérieusement l'équipe la saison prochaine puisque nos finances nous le permettent.

– Dans quelle optique s'inscrit le rachat du Servette de Genève ?

– Il ne s'agit absolument pas d'une OPA de Canal Plus sur ce club ! M. Weiler, qui était à la fois le président et le mécène du club, est tombé gravement malade et a décidé d'arrêter. Comme il avait été, au tout début de l'aventure Canal, l'un des administrateurs de la chaîne, il s'est tourné vers nous. Avec Pierre Lescure et d'autres responsables financiers, nous avons étudié le dossier et décidé de prendre 52 % du club genevois. Il s'agit d'une vraie synergie commerciale pour Canal. Dans trois ans, le Servette, qui garde bien sûr son autonomie sportive, visera le titre. Et nous nous retrouverons peut-être avec deux clubs en Ligue des champions...

Comment définir les liens existants entre le PSG et les clubs de Châteauroux et de Laval ?

– Il ne s'agit pas de filiales. J'étais président de Châteauroux et les relations privilégiées que j'entretiens avec ce club permettent des échanges de joueurs. Le PSG avait par exemple prêté Patrick M'Boma et Vincent Fernandez à Châteauroux. En sens inverse, nous avons récupéré Jimmy Algerino. Avec Laval, il s'agit également de relations amicales privilégiées, en l'occurrence avec l'entraîneur Denis Troch, un ancien du PSG. La saison que Jérôme Leroy a passé à Laval lui a fait le plus grand bien. Aujourd'hui, il est titulaire au PSG... N'oubliez pas Saint-Brieuc, qui est entraîné par un autre ami, Marc Collat, et avec lequel nous collaborons.

Votre système de quadrillage et de repérage des jeunes talents de la région parisienne est-il fiable ?

– Il y a cinq ans, nous sommes partis de zéro ! Au fil du temps, notre réseau s'est développé. Nous avons seize clubs filleuls en Ile-de-France et notre objectif est ambitieux : d'ici quatre ans, 50 % des joueurs du PSG doivent être formés au club. Les exemples de Jérôme Leroy, Didier Domi ou Bernard Allou, régulièrement titulaires cette saison en équipe première, doivent inciter les jeunes désireux de se lancer dans la carrière de signer chez nous.

Vous avez pourtant laissé échapper un certain Thierry Henry, originaire des Ulis, qui fait aujourd'hui le bonheur de Monaco...

– Si nous avions repéré tous les talents d'Ile-de-France, nous serions très, très forts ! Mais, rassurez-vous, nous faisons aussi signer des jeunes originaires du sud de la France !

Confirmez-vous qu'avec un budget global avoisinant les 260 millions de francs par saison le PSG ne dispose que du vingt-deuxième budget du football européen ?

– C'est vrai, et, tant que le système fiscal en vigueur ne sera pas modifié, la France restera, en matière footballistique, un pays de seconde zone sur le plan économique. Aujourd'hui, le joueur français à la cote, il est bon et en plus pas trop cher. Les clubs étrangers offrent des conditions autrement plus attrayantes et pillent nos clubs. Les deux ou trois ans qui viennent seront délicats à vivre. Après, j'ai bon espoir que le système se régularise et que la France puisse à son tour offrir à ses joueurs des conditions similaires à celles existant dans les grands pays de foot européens...

Lorsque vous dites que l'objectif du PSG est désormais de consolider sa deuxième place en championnat, c'est un constat d'échec ?

– On se brûle toujours les ailes à dire ce que l'on pense vraiment ! En début de saison, j'avais clairement annoncé les objectifs : le titre de champion de France et une nouvelle victoire en Coupe des coupes. Le PSG a toujours clairement annoncé ses ambitions, contrairement à des clubs comme Monaco et Auxerre, qui jouent les faux modestes...

Si vous échouez dans les quatre mois qui viennent, cela fera trois saisons de suite que le PSG rate le titre. C'est grave ?

– Cela fait neuf ans que Monaco n'a pas remporté le championnat !

Y a-t-il actuellement des responsables de Canal Plus désireux de se désengager du PSG ?

– Sincèrement, non. Je sens une adhésion totale, et Pierre Lescure est le premier à souligner que depuis cinq ans le bilan sportif est bon et la gestion saine. D'ailleurs, les mauvais résultats actuels du club n'ont aucune répercussion sur les résultats de la chaîne. Au lendemain de la déroute subie face à la Juventus, l'action Canal a même gagné 6 %. Certains ont tendance à oublier que le PSG est un jeune club, fondé en 1970, et qu'en peu de temps il a gagné sa place parmi les grands du football européen, qui ont été créés il y a souvent près d'un siècle ! »

Propos recueillis par
Alain Constant

Alain Roche à nouveau blessé

Alain Roche devait passer, lundi 3 février, une série d'examens afin de connaître la gravité de sa blessure au genou droit. Touché, samedi 1er février, à la fin de la première période de la rencontre contre Cannes, le défenseur international était totalement immobilisé dimanche. Victime d'une entorse à ce même genou début décembre, Alain Roche avait avancé son retour dans l'équipe pour remplacer au poste de stoppeur Bruno Ngotty, blessé contre Monaco. Depuis deux ans, le joueur multiplie les blessures et laisse planer des doutes sur son avenir sportif.

Le championnat de France de football de D1

25e journée

Paris SG-Cannes	1-1
Lille-Bordeaux	0-0
Metz-Nantes	0-1
Auxerre-Nancy	1-0
Nice-Marseille	0-0
Lens-Guingamp	2-1
Rennes-Caen	1-1
Le Havre-Montpellier	0-0
Bastia-Strasbourg	3-1
Lyon-Monaco	3-3

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Nantes	0	45
2	Metz	1	31
	Auxerre	1	31
18	Lille	4	61
19	Nice	5	49
20	Marseille	9	55

Classement

	Points	J	G	N	P	Dif.	Cote	Série
1 Monaco	52	25	15	7	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 Paris SG	45	25	12	9	4	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 Bastia	45	25	13	6	6	[illegible]	=	[illegible]
4 Auxerre	41	25	11	8	6	+13	↑	[illegible]
5 Bordeaux	41	25	11	8	6	+10	↓	[illegible]
6 Strasbourg	40	25	13	1	11	[illegible]	↓	[illegible]
7 Metz	39	25	10	9	6	[illegible]	↓	[illegible]
8 Nantes	38	25	9	11	5	[illegible]	=	[illegible]
9 Marseille	34	25	8	10	7	[illegible]	=	[illegible]
10 Lyon	33	25	8	9	8	[illegible]	↑	[illegible]
11 Guingamp	32	25	8	8	9	[illegible]	↓	[illegible]
12 Rennes	32	25	9	5	11	[illegible]	=	[illegible]
13 Cannes	30	25	7	9	9	[illegible]	=	[illegible]
14 Lille	30	25	7	9	9	-10	=	[illegible]
15 Lens	29	25	8	5	12	-12	↑	[illegible]
16 Le Havre	27	25	6	9	10	-9	↓	[illegible]
17 Montpellier	26	25	5	11	9	-6	=	[illegible]
18 Caen	21	25	4	9	12	-11	=	[illegible]
19 Nancy	19	25	4	7	14	-13	=	[illegible]
20 Nice	18	25	4	6	15	-24	=	[illegible]

Les buteurs

1 Guivarc'h (Rennes) — 17 buts
2 N'Doram (Nantes) — 14 buts
Zitelli (Strasbourg) — 14 buts

Les attaques

1 Monaco — 45 buts
2 Nantes — 41 buts
3 Bordeaux — 37 buts

Les défenses

1 Auxerre — 19 buts
Paris SG — 19 buts
3 Monaco — 20 buts

26e journée (vendredi 14 février) Nantes-Auxerre (le jeu. 13) / Monaco-Le Havre / Marseille-Lille / Strasbourg-Nice / Caen-Bastia / Lens-Paris SG (le jeu. 13) / Nancy-Rennes / Cannes-Lyon / Guingamp-Bordeaux / Montpellier-Metz

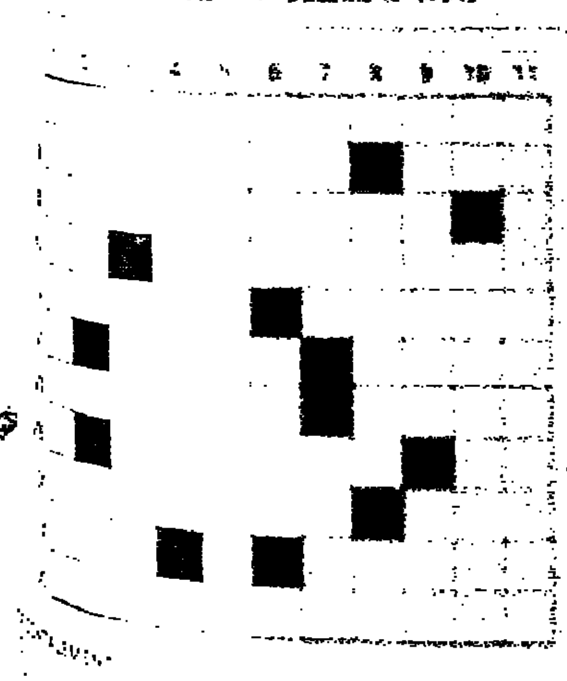
Will Carling so

de l'Angleterre

Victoire surprise des

Bimes réélu président de

CROISÉS



Will Carling sonne la charge de l'Angleterre contre l'Ecosse

En dominant largement les Ecossais (41-13), l'équipe anglaise se pose en favorite du Tournoi

Auteur d'un essai et véritable meneur d'une équipe d'Angleterre irrésistible en fin de match, l'inusable Will Carling, trente-deux ans, a une nouvelle fois enthousiasmé le public de Twickenham. Personnage emblématique, sa vie privée a souvent fait les gros titres de la presse à sensation. Dans l'autre match du Tournoi, les Irlandais se sont imposés 26-25 à Cardiff face aux Gallois, prochains adversaires de la France.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Carling est toujours là. Et Twickenham aime encore son Will, l'enfant chéri du stade, le favori des tribunes et de tous ceux qui croient que Dieu peut sauver la reine. Dans le rugby anglais, Will Carling n'arrive pas à être n'importe qui, comme si l'anonymat lui était pour toujours interdit. Samedi 1er février, à trente-deux ans passés, il s'est offert un nouveau jour de gloire, une énième résurrection d'entre les morts.

RUGBY

C'était au cœur d'un quart d'heure de jeunesse et de folie. Les Anglais avaient longtemps été pénibles, lourds dans leurs jambes et dans leurs têtes, avares de leurs mains. Voilà qu'ils s'amusaient enfin de l'Ecosse. Voilà que Will se réinventait en jeune homme, cédait enfin à l'ardent désir de courir, de marquer. La soixante et onzième minute fut son triomphe : une série de mauls dans la moitié de terrain de l'Ecosse, et une dernière attaque sur la droite pour une percée et un essai, pour le sacre par acclamations.

Incroyable Will Carling. Hier encore, il suscitait les commentaires grincheux. On s'étonnait qu'il soit là à son âge, qu'il prive le quinze d'Angleterre du talent d'attaquant de Jeremy Guscott. A mots couverts, on condamnait Jack Rowell et son obstination. L'entraîneur refusait d'oublier son ex-capitaine. Tout à son inexplicable attachement, il en faisait un trois-quarts centre à perpétuité. Contre l'Ecosse, Will Carling s'est payé le luxe d'un démenti aux critiques les plus rudes. A celles qui moquaient sa silhouette un peu lourde ou raillaient sa préférence pour la percussion plutôt que la passe. A Twickenham, samedi, il était soudain l'ébauche d'un autre. Il n'avait rien perdu de sa prédilection pour le contact avec l'adversaire, mais révélait sur le tard un goût de l'offensive. Au coup de sifflet final, c'était vers lui que se précipitaient les caméras, avides de recueillir les impressions d'un héros décidément éternel.

« GOOD GAME, ISN'T'IT ? »

Depuis ses débuts dans le Tournoi en 1988, le phénomène Carling n'a cessé de s'affirmer et de grandir. L'homme a vite quitté le maillot du joueur ordinaire pour se transformer en symbole aux multiples incarnations. Carling le joueur côtoyait l'homme, héros – involontaire ? – d'une vie privée étalée par les tabloïds. Will, le trois-quarts centre surpuissant, donnait la main au capitaine à l'exceptionnelle longévité. Il a porté cinquante-neuf fois le brassard, avant de le céder à l'automne dernier à Phil de Glanville. Sous sa conduite, le quinze de la Rose a signé trois grands chelems dans le Tournoi des cinq nations (1991, 92, 95), a joué une finale (1991) et une demi-finale de coupe du monde (1995). Pendant cette période, il a, mieux que quiconque, représenté la force du rugby anglais. Philippe Saint-André, le capitaine français, s'est longtemps énervé de cette arrogante habitude qu'avait prise son homologue. A chaque victoire sur l'équipe tricolore, Will Carling l'apostrophait, dès le coup de sifflet final, d'un sonore : *« Good game, isn't'it ? »* (« Belle partie, non ? »).

Chez lui, il n'était guère moins discret. Il faisait la « une » des journaux, devenant le premier joueur de rugby à provoquer à ce point l'« intérêt » de la presse populaire. La chronique de ses faits et gestes loin des terrains se faisait régulière. Il y eut d'abord son amitié pour Diana, la princesse de Galles. Emoustillant. Puis son divorce de Julia, animatrice de la télévision, qui n'était pas sans rapport avec le fait précédent. Savoureux. Les lecteurs des tabloïds en savaient plus encore. Ils n'ignoraient rien de l'Aston Martin de Will et de ses revenus, évalués à 500 000 livres sterling par an (environ 4 millions de francs). Le capitaine du XV de la Rose apparaissait même dans un spot publicitaire pour un produit agroalimentaire. Il ne dédaignait pas les conférences grassement rémunérées. Il était l'exemple en vue de la marche forcée du rugby vers le professionnalisme.

Adepte du parler haut, Will Carling n'a pas été le dernier à défendre les intérêts des joueurs. L'année dernière, il avait provoqué le scandale, traitant publiquement d'*« old farts »* (littéralement « vieux pets ») les dirigeants de la fédération (RFU), coupables de résistance au nouveau cours du rugby. Ces derniers avaient été incapables de le mettre à l'écart. Aujourd'hui, Will Carling n'est plus, officiellement, qu'un joueur comme les autres. Il reste un homme d'influence, que Laurent Cabannes, son coéquipier des Harlequins, juge beaucoup plus ouvert au jeu. Qui sait si Jack Rowell, l'entraîneur du quinze anglais, n'en a pas fait son arme secrète ? Le paradoxe serait beau. Après avoir été le parangon de la force et du rugby restreint, Will Carling deviendrait le joueur capable d'entraîner son pays vers l'offensive. Une autre manière d'être incontournable.

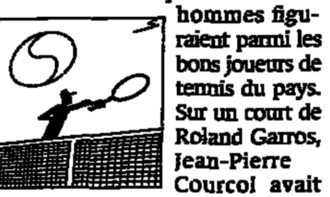
Pascal Ceaux

Victoire surprise des Irlandais à Cardiff

L'équipe d'Irlande s'est imposée à l'Arms Park de Cardiff, au détriment du pays de Galles (26-25), pour la première fois depuis 1983. Les Gallois avaient pourtant entamé la partie de la meilleure manière en marquant un essai, dès la trente et unième seconde de jeu, par leur trois-quarts aile Ieuan Evans. A la surprise générale, les Irlandais, très combatifs, prenaient alors le dessus, et inscrivaient trois essais. A la mi-temps, ils menaient sur le score de 20 à 10. Dans leur course après le score, les Gallois échouaient finalement d'un point, malgré deux essais signés Ieuan Evans et Scott Quinnell.

Christian Bimes réélu président de la Fédération française de tennis

LA DERNIÈRE FOIS que Christian Bimes et Jean-Pierre Courcol s'étaient affrontés, le second s'était imposé. L'affaire remonte à une trentaine d'années quand les deux hommes figuraient parmi les bons joueurs de tennis du pays. Sur un court de Roland Garros, Jean-Pierre Courcol avait alors défait son adversaire en quarts de finale du critérium national. Mais Christian Bimes a pris sa revanche, dimanche 2 février, en se faisant réélire à la tête de la Fédération française de tennis (FFT), une position que lui disputait l'ancien directeur général des Editions Amaury puis d'Air Inter Europe.



TENNIS

Même si le président sortant avait *a priori* la faveur d'une majorité de ligues régionales et donc des pronostics, un semblant de suspense a régné jusqu'au dernier moment. *« Le climat délétère »* de la campagne n'avait pas contribué à la sérénité des débats. Certains membres de l'équipe de France de Coupe Davis – en tête desquels Yannick Noah et Guy Forget – s'étaient prononcés très nettement contre Christian Bimes, coupable, selon eux, de déconsidérer le tennis français au plan international. Un document accusant le président élu en 1993 à la succession de Philippe Chatrier de confusion entre ses fonctions de président de la FFT, de patron du tournoi ATP de Toulouse et d'actionnaire de la société chargée de la régie publicitaire du même tournoi avait, par ailleurs, été largement diffusé par un ancien vice-président de la Fédération, autrefois proche de Christian Bimes. Face à cette offensive, ce dernier et ses partisans avaient choisi de défendre leurs positions dans les ligues régionales et les comités départementaux, appelés à élire le futur président. *« J'aurai la presse et les joueurs contre moi, mais ce ne sont pas eux qui votent. Et j'aurai le président de ligue pour moi »*, assurait ainsi le président sortant il y a quelques mois. L'assemblée générale du week-end dernier lui a donné raison, mais il s'en est fallu de peu. Le rapport de forces au sein du nouveau comité de direction est extrêmement serré, puisque vingt-quatre de ses membres se sont prononcés en faveur de Christian Bimes contre vingt et un pour son rival. Et l'assemblée générale n'a entériné ce choix que par 896 voix contre 811. Autant dire que la marge de manœuvre de Christian Bimes sera étroite.

Sachant devoir compter dorénavant sur une opposition forte et organisée, Christian Bimes a voulu se poser dès sa réélection en rassembleur fédérateur. Mais cet homme de quarante-neuf ans, pharmacien à Toulouse, à la fois charmeur et cassant, compte bien mener son mandat jusqu'au bout. *« Je voulais être le président de l'an 2000,* a-t-il déclaré. *C'est fait ».*

Gilles Van Kote

■ **ÉLECTIONS : Francis Luyce a été reconduit** dans ses fonctions de président de la Fédération française de natation (FFN) par l'assemblée générale élective, dimanche 2 février. Par ailleurs, Alain Amade, président de la Fédération française de ski nautique (FFSN) et unique candidat en lice, a été réélu.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : le Marocain Hicham El Guerrouj a pulvérisé,** dimanche 2 février à Stuttgart (Allemagne), le record du 1 500 mètres en salle. En couvrant la distance en 3 min 31 s 18, il a amélioré de près de 3 secondes la performance établie en 1991 à Séville (Espagne) par l'Algérien Noureddine Morceli (3 min 34 s 16). – *(Reuter.)*

■ **BOBSLEIGH : le Jury des championnats du monde** de bobsleigh à quatre a disqualifié les trois équipages suisses de tête deux heures après la fin de l'épreuve, qui s'est terminée dimanche 2 février à Saint Moritz (Suisse), estimant que les axes des patins de leurs engins n'étaient pas conformes au règlement en vigueur. Il n'y a donc eu ni vainqueurs ni médaillés. La Fédération internationale de bobsleigh statuera sur le recours déposé par la Fédération helvétique d'ici à la fin du mois. – *(AFP.)*

■ **CYCLISME : l'Italien Daniele Pontoni** a remporté son deuxième titre mondial de cyclo-cross, dimanche 2 février. Sur un parcours du Parc olympique de Munich (Allemagne) rendu très gras par le dégel, il a réédité son exploit de 1992 en devançant de vingt-trois secondes le Suisse Thomas Frischknecht et Luca Bramati, un autre Italien.

■ **ESCRIME : la Française Sophie Moressée-Pichot** a remporté la finale du tournoi de la Coupe du monde d'épée, à Saint-Maur (Val-de-Marne), en dominant Valérie Barlois, médaillée d'argent aux Jeux olympiques d'Atlanta, dimanche 2 février. La double championne olympique Laura Flessel ne s'est classée que neuvième.

■ **TENNIS DE TABLE : Jean-Philippe Gatien** a remporté le Top 12 européen, dimanche 2 février à Eindhoven (Pays-Bas). Classé 14e mondial et 7e européen, le Français s'est imposé en finale en cinq manches face au Biélorusse Vladimir Samsonov, troisième mondial et deuxième européen. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

FOOTBALL

Championnat de France D2
Vingt-cinquième journée

Toulouse-Amiens	2-1
Le Mans - Saint-Brieuc	*1-0*
Châteauroux-Mulhouse	1-1
Epinal-Red Star	1-1
Martigues - Louhans-Cuiseaux	1-1
Toulon-Charleville	1-1
Gueugnon-Valence	5-1
Perpignan-Troyes	0-0
Lorient - Saint-Etienne	2-0
Beauvais-Sochaux	1-0
Niort-Laval	1-0

Classement : 1. Martigues, 44 pts ; 2. Toulouse, 44 ; 3. Niort, 41 ; 4. Châteauroux, 41 ; 5. Le Mans, 41 ; 6. Lorient, 38 ; 7. Saint-Etienne, 36 ; 8. Sochaux, 35 ; 9. Amiens, 35 ; 10. Gueugnon, 34 ; 11. Troyes, 32 ; 12. Perpignan, 32 ; 13. Saint-Brieuc, 32 ; 14. Valence, 31 ; 15. Louhans-Cuiseaux, 30 ; 16. Toulon, 30 ; 17. Beauvais, 30 ; 18. Red Star, 29 ; 19. Laval, 29 ; 20. Mulhouse, 29 ; 21. Charleville, 20 ; 22. Epinal, 16.

Championnat d'Angleterre
Vingt-cinquième journée

Aston Villa-Sunderland	1-0
Blackburn Rovers-West Ham	2-1
Derby-Liverpool	0-1
Everton-Nottingham Forest	2-0
Leeds United-Arsenal	0-0
Manchester United-Southampton	2-1
Sheffield-Coventry	0-0
Tottenham-Chelsea	1-2
Wimbledon-Middlesbrough	1-1
Newcastle-Leicester	4-3

Classement : 1. Manchester United, 50 pts ; 2. Liverpool, 49 ; 3. Arsenal, 47 ; 4. Newcastle, 45 ; 5. Chelsea, 41 ; 6. Wimbledon, 39 ; 7. Aston Villa, 39 ; 8. Sheffield Wednesday, 35 ; 9. Tottenham, 31 ; 10. Everton, 31 ; 11. Leeds United, 30 ; 12. Sunderland, 29 ; 13. Blackburn Rovers et Leicester, 27 ; 15. Coventry, 27 ; 16. Derby, 25 ; 17. Nottingham Forest, 23 ; 18. West Ham, 22 ; 19. Southampton, 20 ; 20. Middlesbrough, 19.

Championnat d'Espagne
Vingt-deuxième journée

Celta Vigo-Atletico Madrid	1-1
Compostelle-Tenerife	1-1
Logrones-Saragosse	1-2
FC Séville-Real Sociedad	2-3
Valence-Santander	1-1
Sporting Gijon-Espanyol Barcelone	4-3
FC Barcelone-Oviedo	2-2
Valladolid-Rayo Vallecano	4-0
Athletic Bilbao-Betis Séville	0-3
Real Madrid-Deportivo La Corogne	3-2
Extremadura-Hercules Alicante (lundi)	

Classement : 1. Real Madrid, 52 pts ; 2. FC Barcelone, 47 ; 3. Betis Séville, 42 ; 4. Real Sociedad, 40 ; 5. Deportivo La Corogne, 39 ; 6. Atletico Madrid, 36 ; 7. Valladolid, 33 ; 8. Athletic Bilbao, 32 ; 9. Racing Santander, 31 ; 10. Tenerife, 30 ; 11. Valence, 29 ; 12. Oviedo, 27 ; 13. Sporting Gijon, 25 ; 14. Celta Vigo, 25 ; 15. Compostelle, 24 ; 16. Espanyol Barcelone, 23 ; 17. Rayo Vallecano, 23 ; 18. Logrones, 21 ; 19. FC Séville, 18 ; 20. Saragosse, 18 ; 21. Hercules Alicante, 18 ; 22. Extremadura, 15.

Championnat d'Italie
Dix-neuvième journée

Bologne-Vérone	6-1
Milan AC-Sampdoria Gênes	2-3
Pérouse-Inter de Milan	0-0
Cagliari-Juventus Turin	0-0
Parme-Plaisance	1-0
AS Rome-Vicence	2-0
Reggiana-Naples	1-1
Udine-Lazio Rome	2-3
Fiorentina-Atalanta Bergame	0-0

Classement : 1. Juventus Turin, 37 pts ; 2. Sampdoria Gênes, 35 ; 3. Bologne, 31 ; 4. Vicence, Inter de Milan et Parme, 30 ; 7. Naples et Atalanta Bergame, 28 ; 9. AS Rome et Fiorentina, 27 ; 11. Lazio Rome, 26 ; 12. Milan AC, 25 ; 13. Udine, 23 ; 14. Plaisance, 20 ; 15. Pérouse, 19 ; 16. Cagliari, 18 ; 17. Vérone, 14 ; 18. Reggiana, 11.

RUGBY

Tournoi des cinq nations
Deuxième journée

Pays de Galles-Irlande	25-26
Angleterre-Ecosse	41-13

Classement : 1. Angleterre, 2 pts ; 2. France, 2 ; 3. Pays de Galles, 2 ; 4. Irlande, 2 ; 5. Ecosse, 0.

Championnat de France (Groupe A1)
Douzième journée

● Poule 1

Agen-Nîmes	*31-16*
Grenoble-Bourgoin	23-16
Dax-Biarritz	25-20
Castres-Toulouse	21-12
Béziers-Périgueux	27-5

Classement : 1. Toulouse, 30 pts ; 2. Agen, 29 ; 3. Dax, 27 ; 4. Bourgoin, 26 ; 5. Grenoble, 24 ; 6. Castres, 23 ; 7. Béziers, 20 ; 8. Biarritz, 18 ; 9. Périgueux, 18 ; 10. Nîmes, 17.

● Poule 2

Pau-Dijon	73-17
Brive-Montferrand	12-12
Toulon - Bègles-Bordeaux	20-28
Paris UC-Narbonne	20-28
Colomiers-Perpignan	29-25

Classement : 1. Montferrand, 28 pts ; 2. Pau, 28 ; 3. Bègles-Bordeaux, 26 ; 4. Narbonne, 26 ; 5. Brive, 24 ; 6. Perpignan, 24 ; 7. Toulon, 24 ; 8. Colomiers, 22 ; 9. Paris UC, 15 ; 10. Dijon, 15.

SKI ALPIN

Descente féminine de Laax
1. W. Zelenskaïa (Rus.), 1 min 24 s 98 ; 2. R. Goetschl (Aut.) et H. Zurbriggen (Sui.), 1 min 25 s 07 ; 4. H. Lindh (EU), 1 min 25 s 30 ; 5. I. Kostner (Ita.), 1 min 25 s 32.
Classement de la Coupe du monde de descente : 1. H. Zurbriggen (Sui.), 349 pts ; 2. R. Goetschl (Aut.), 307 ; 3. K. Seizinger (All.), 266.

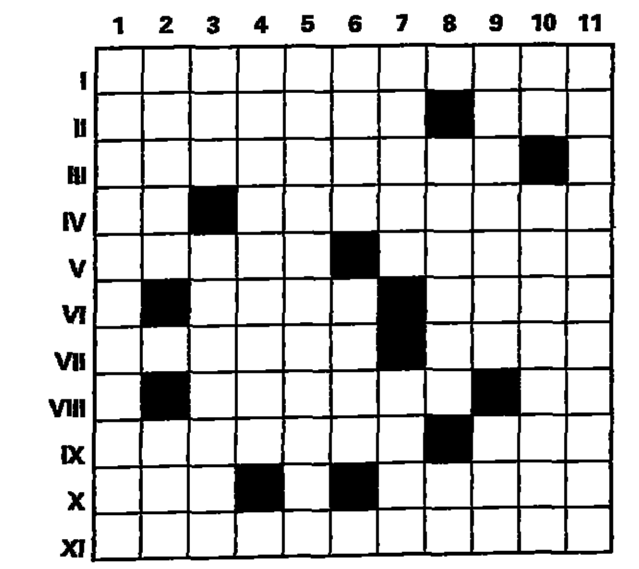
Slalom féminin de Laax
1. C. Riegler (N-Z), 1 min 20 s 75 ; 2. L. Magoni (Ita.), 1 min 20 s 82 ; 3. M. Accola (Sui.) et P. Wiberg (Suè.), 1 min 20 s 83 ; 5. E. Eder (Aut.), 1 min 21 s 01.
Classement de la Coupe du monde de slalom : 1. P. Wiberg (Suè.), 570 pts ; 2. C. Riegler (N-Z), 389 ; 3. D. Compagnoni (Ita.), 327 ; 4. P. Chauvet (Fra.), 285.
Classement général de la Coupe du monde : 1. P. Wiberg (Suè.), 1 425 pts ; 2. K. Seizinger (All.), 945 ; 3. H. Gerg (All.), 818.

Combiné féminin de Laax
1. P. Wiberg (Suè.), 2 min 47 s 01 ; 2. H. Gerg (All.), 2 min 48 s 44 ; 3. A. Wachter (Aut.), 2 min 49 s 50 ; 4. S. Brauner (All.), 2 min 50 s 83 ; 5. C. Borghi (Sui.), 2 min 51 s 62.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97013

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Géniaux manipulateurs ou apprentis sorciers, ils prennent du plaisir là où il ne faudrait pas. – II. Se retrouve comme un fruit prêt à finir en gelée. Friandise avant le Ronron. – III. Elle n'est pas légitime à la naissance, elle le devient par une mort sans accident. – IV. Sur l'enveloppe à porter. Remet à neuf une vieille croûte. – V. Plaisir des sens. Pour que les sauvageons deviennent plus robustes. – VI. Son chef garde ses secrets. Le premier à atteindre trois unités. – VII. Laissera sec. Des bulles romaines qui ne viennent pas du Vatican. – VIII. Comme des mains que l'on n'a pas envie de serrer. On pouvait y acheter sa place et aussi le match, n'est-ce pas Bernard ? – IX. Bonnes à la santé, bonnes aussi à la Santé. On sort sa queue pour les grandes occasions. – X. Couche d'oiseau défaite. Arrose toujours une victoire napoléonienne. – XI. Punis ou récompensés, ils sont de toute façon reconnus.

VERTICALEMENT

1. Celles du futur sont préparées par le I horizontal. – 2. Un bâtiment en très mauvais état. Un Etat qui n'a plus de bâtiment. – 3. Donne de la voix et des images autour du globe. Deux fois pour le cousin de Berlin. – 4. Le grand nettoyage, inadmissible en Afrique ou ailleurs. – 5. Coule d'une petite flûte, mais donne beaucoup plus à boire. – 6. La belle de La Fressange. Travaille sur le terrain pour s'assurer. – 7. Appartient à nos envahisseurs venus de l'Est. Pompes américaines. – 8. Mis en circulation comme un produit. Période conventionnelle, le temps de la révolution. – 9. Soulèvements populaires et spontanés. Le patron des bergers. – 10. Drame chez Madame Butterfly. Remonté sur un châssis neuf. – 11. On les imaginait plus grandes et plus fortes.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97012

HORIZONTALEMENT

I. Fourmilières. – II. Irma. Mandaté. – III. Géant. Cernas. – IV. Rien. Déçut. – V. Ré. Déicide. – VI. Acné. Loto. Pi. – VII. Noise. Centre. – VIII. TUC. Lias. Air. – IX. Ethnies. Acmé. – X. Séants. Pâtes.

VERTICALEMENT

1. Figurantes. – 2. Ore. Ecoute. – 3. Umar. Nicha. – 4. Ranidés. Nn. – 5. Tee. Elit. – 6. Im. Nil. Ies. – 7. Lac. Cocas. – 8. Inédites. – 9. Edredon. Aa. – 10. Rance. Tact. – 11. Etau. Prime. – 12. Sestrières.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 3

Le tableau autoréférent

Remplissez les blancs à l'aide d'un chiffre de sorte que toutes les affirmations soient vraies.

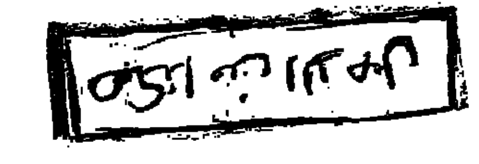
Dans ce cadre,
il y a ______ fois le chiffre 4 en dehors de cette ligne 1
il y a ______ fois le chiffre 3 en dehors de cette ligne 2
il y a ______ fois le chiffre 2 en dehors de cette ligne 3
il y a ______ fois le chiffre 1 en dehors de cette ligne 4

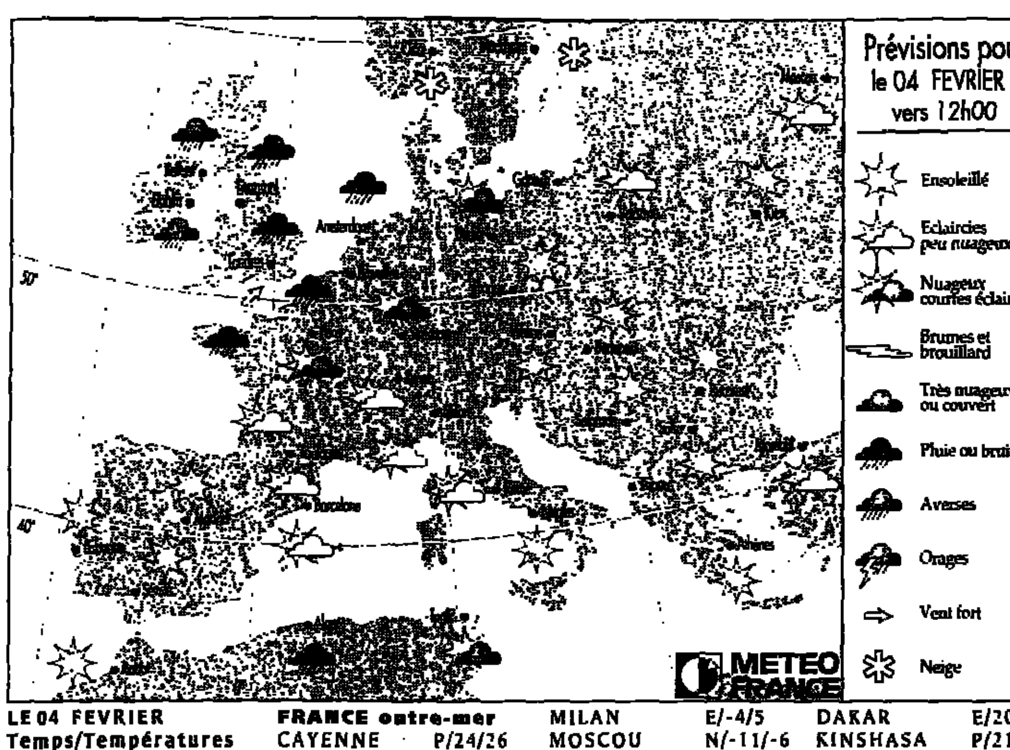
Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE, 1997

Réponse du jeu n° 2.

0	3	8	8
6	4	0	2
7	9	5	4
9	2	1	5

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris cedex 08
PRINTED IN FRANCE
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30







LE 04 FEVRIER		**FRANCE outre-mer**		MILAN	E/-4/5	DAKAR	E/20/24
Temps/Températures		CAYENNE	P/24/26	MOSCOU	N/-11/-6	KINSHASA	P/21/27
minima/maxima		FORT-DE-FR.	P/26/27	MUNICH	E/-8/2	LE CAIRE	N/5/13
		NOUMEA	N/23/25	NAPLES	E/4/10	MARRAKECH	E/10/16
FRANCE		PAPEETE	E/26/27	OSLO	*/-6/-1	NAIROBI	N/17/28
métropolitaine		POINTE-A-PIT.	P/26/27	PALMA DE M.	N/13/14	PRETORIA	E/16/26
AJACCIO	N/4/14	ST-DENIS-REU.	E/25/26	PRAGUE	E/-8/-3	RABAT	E/10/16
BIARRITZ	N/2/13			ROME	E/6/12	TUNIS	N/8/15
BORDEAUX	N/1/10	**EUROPE**		SEVILLE	E/5/16		
BOURGES	N/-1/6	AMSTERDAM	P/3/7	SOFIA	E/-13/-2	**ASIE-OCEANIE**	
BREST	P/5/9	ATHENES	E/4/6	ST-PETERS.	E/-4/-2	BANGKOK	E/22/32
CAEN	P/5/8	BARCELONE	N/8/11	STOCKHOLM	*/-2/2	BOMBAY	E/15/25
CHERBOURG	P/4/8	BELFAST	P/6/7	TENERIFE	C/18/19	DJAKARTA	P/26/28
CLERMONT-F	N/-3/5	BELGRADE	E/-12/3	VARSOVIE	N/-9/-2	DUBAI	E/13/23
DIJON	N/-2/2	BERLIN	N/0/2	VENISE	E/0/5	HANOI	N/14/21
GRENOBLE	N/-2/5	BERNE	E/-7/1	VIENNE	E/-13/-7	HONGKONG	P/14/19
LILLE	P/2/7	BRUXELLES	C/2/5			JERUSALEM	P/5/9
LIMOGES	N/-1/8	BUCAREST	E/-11/-4	**AMERIQUE**		NEW DELHI	E/6/17
LYON	N/-2/4	BUDAPEST	E/-13/-5	BRASILIA	E/18/28	PEKIN	C/-10/-2
MARSEILLE	N/2/12	COPENHAGUE	P/1/2	BUENOS AIRES	N/17/23	SEOUL	E/-8/-1
NANCY	N/0/5	DUBLIN	P/7/8	CARACAS	P/23/25	SINGAPOUR	C/25/29
NANTES	N/1/8	FRANCFORT	C/-3/1	CHICAGO	*/-3/-2	SYDNEY	E/15/21
NICE	N/5/13	GENEVE	E/-7/2	LIMA	C/15/19	TOKYO	E/0/5
PARIS	N/0/7	HELSINKI	N/-2/0	LOS ANGELES	E/6/13		
PAU	N/-1/10	ISTANBUL	N/-3/-1	MEXICO	N/11/17		
PERPIGNAN	N/4/11	KIEV	E/-15/-7	MONTREAL	N/-11/-8		
RENNES	P/3/9	LISBONNE	E/6/14	SAN FRANC.	P/10/12		
ST-ETIENNE	N/-3/4	LIVERPOOL	P/7/10	SANTIAGO	E/4/19		
STRASBOURG	N/-1/4	LONDRES	P/5/10				
TOULOUSE	N/0/8	LUXEMBOURG	N/-2/2	**AFRIQUE**			
TOURS	N/1/6	MADRID	E/-2/8	ALGER	P/10/13		

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
***: neige**

Vent fort en Manche soleil généreux au sud

UN SYSTÈME PERTURBÉ venu de l'Atlantique circulera du Benelux au Danemark; il affectera la moitié nord du pays par la présence de nombreux nuages et du vent fort près des côtes de la Manche. Plus au sud, le champ de pressions reste élevé et le soleil sera généreux.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne et la Basse-Normandie, le ciel sera très nuageux et il pleuvra en cours d'après-midi; sur les Pays de la Loire, les éclaircies seront plus nombreuses. Vent de sud-ouest jusqu'à 90 km/h sur les côtes de la Manche. Températures assez douces avec 9 ou 10 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Des pluies aborderont le Nord-Picardie et la Haute-Normandie dans la matinée; ailleurs les nuages seront souvent présents, avec toutefois un peu plus de soleil sur le Centre. Vent de sud-ouest jusqu'à 90km/h sur les côtes de la Manche. L'après-midi, le thermomètre affichera de 5 à 8 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La grisaille sera au rendez-vous le matin avec nuages bas, brumes et brouillards; l'après-midi, le soleil gagnera du terrain. Les températures, négatives le matin, ne dépasseront pas 5 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les brouillards fréquents au lever du jour se dissiperont dans la matinée, et le soleil brillera largement. Les températures parfois proches de 0 degrés le matin seront comprises entre 10 et 13 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les bancs de brouillard matinaux du Limousin au nord de l'Auvergne et à la vallée du Rhône laisseront place à un soleil radieux. Les températures resteront fraîches, avec 7 degrés au maximum.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Excepté quelques nuages sur la Corse et sur le Languedoc-Roussillon le matin, le soleil brillera généreusement. Températures agréables, comprises entre 11 et 14 degrés l'après-midi.

METEO FRANCE

Situation le 3 février



Prévision pour le 5 février

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRLANDE.** Irish Ferries (tél. : 01-42-66-90-90) et Brittany Ferries (tél. : 01-44-94-89-00) reprendront, de mi-mars jusqu'à fin septembre, leurs traversées Le Havre/Cherbourg-Rosslare pour la première, Roscoff-Cork pour la seconde.

■ **SAINT-DOMINGUE.** Le 6 février, Corsair ouvrira une ligne Paris-Saint-Domingue, *via* Saint-Martin, aux Antilles. Ce vol hebdomadaire, en Boeing 747, partira le jeudi d'Orly Ouest et son prix de base est fixé à 3 290 F A/R.

■ **JOURS FÉRIÉS.** Mardi 4 février est un jour férié en Angola, en Chine et au Sri Lanka. Mercredi 5, au Burundi, en Chine, au Mexique, à Taïwan et à Saint-Marin. Jeudi 6, en Chine, à Hongkong, en Corée du Sud, à Macao, en Malaisie, en Nouvelle-Zélande et à Taïwan. Vendredi 7, en Chine, à la Grenade, à Hongkong, en Corée du Sud, à Macao, en Malaisie, à Maurice, en Mongolie, à Singapour et à Taïwan. Samedi 8, au Bhoutan, à Brunei, en Chine, à Hongkong, en Irak, en Corée, à Macao, en Mongolie, à Singapour, en Slovénie et à Taïwan.

Multispace, une Citroën à tout faire

Atypique, cette version du petit utilitaire Berlingo est une réponse originale à l'importance croissante d'une utilisation vouée aux loisirs

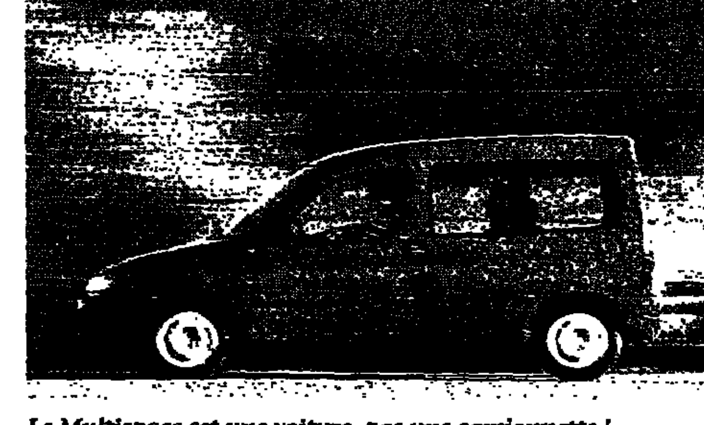
AVEC le *Berlingo Multispace*, Citroën ne prétend pas réinventer la 2 CV. Comme sa légendaire aînée, cette voiture très pratique a quelque chose de rustique, mais on ne saurait voir en elle une réincarnation de l'inoubliable « Deuche ». Pour la marque aux chevrons, ce nouveau modèle ressemble néanmoins à une cure de jouvence. Il lui permet de renouer avec une vieille spécialité maison : celle de la voiture à tout faire, oubliée depuis les increvables breaks Ami-6 et Ami-8.

Version familiale (et plus attrayante) du petit utilitaire Berlingo commercialisé depuis quelques mois, le Multispace se destine à ceux qui voient d'abord dans l'automobile un moyen de satisfaire la place croissante qu'occupent les loisirs dans leur vie. Assumée sans complexe, l'évidente proximité du Multispace avec les versions utilitaires du Berlingo éloignera peut-être ceux qui préfèrent l'allure plus chic d'un break.

Elle ne dissuadera cependant pas ceux qui attendaient une voiture relativement bon marché, suffisamment confortable, capable de transporter cinq personnes et un grand volume de bagages divers, vélos, cerfs-volants, ou planches de surf. *Les véhicules « de loisirs » plus ou moins décalés (monospaces, 4 × 4, breaks, voire pick-up...) qui représentent déjà la moitié des ventes sur le marché américain, ne rencontrent-ils pas un succès grandissant en Europe ?*

Pour aller au-devant de cette clientèle qui rêve de commodité, mais pas d'ascétisme, il ne pouvait être question de camoufler à peu de frais une vulgaire fourgonnette. Citroën a donc réalisé le Berlingo à partir d'une plate-forme spécifique et porté un soin particulier aux suspensions, à l'insonorisation, au poste de conduite et au dessin – sympathique – de la face avant.

Si le pare-brise remontant très haut et la vaste surface vitrée latérale atténuent à peine ses origines utilitaires, le Multispace (qui culmine tout de même à 1,80 m) fait preuve d'un comportement routier parfaitement comparable à celui d'une berline. Stable en virage, facile à garer, peu bruyante, bien amortie, cette voiture qui présente une position de conduite légèrement surélevée, est tout à fait homogène.



Le Multispace est une voiture, pas une camionnette !

Equipée en série de la direction assistée et d'un volant réglable en hauteur, la nouvelle Citroën dispose de cinq vraies places, d'une planche de bord fort bien agencée. Elle sait aussi se montrer coquette. La finition est soignée, avec des teintes très gaies pour les sièges (bicolores) et la moquette. Même les ceintures de sécurité sont assorties aux coloris dominants. De son côté, le Partner (version Peugeot du Berlingo) sera *bientôt disponible dans une variante* « grand raid » encore plus exotique.

VOLUME GIGANTESQUE

L'argument essentiel reste néanmoins le volume de chargement gigantesque, agrémenté de quatre anneaux d'arrimage, de cette voiture pas plus longue qu'une Citroën ZX : entre 1,4 et 2,8 m³ selon que l'on rabat ou non la banquette. Le Multispace, qui a droit à un hayon arrière alors que les autres versions se *contentent de portes battantes, peut* emporter 300 kilos de bagages, précise le constructeur, qui n'hésite pas à voir dans ce modèle une *« voiture plurielle, hors normes »* au carrefour du monospace, du break et du tout-terrain, aussi à l'aise en usage quotidien que pour les loisirs.

Pour s'imposer, un tel véhicule devait absolument coûter moins cher que les monospaces, les grands breaks, mais aussi la Renault Scénic. Citroën a donc joué, chaque fois que cela était possible, la carte du dépouillement et opéré des choix, parfois douloureux.

Le Multispace ne propose que trois teintes extérieures et ne dispose que de deux portes. Ses vitres arrière ne font que s'entrouvrir (compte tenu des surfaces vitrées, l'air conditionné risque d'être indispensable en été) et la banquette n'est pas fractionnable, ce qui limite la modularité d'ensemble. Quant aux motorisations (1,4 l essence pour 75 chevaux, et 1,9 l diesel pour 71 chevaux), elles risquent d'être un peu limitées dès que la voiture sera chargée.

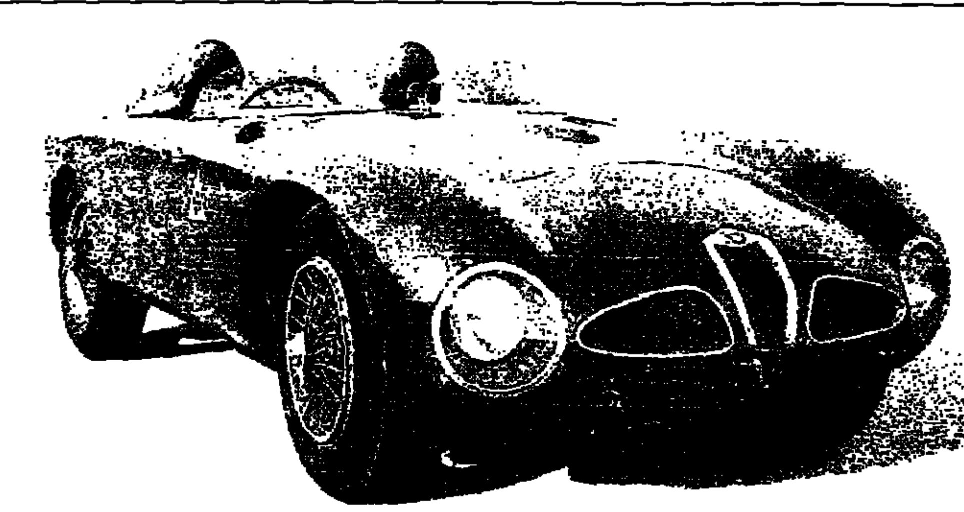


Le coffre peut faire 1,4 ou 2,8 m³ de volume de chargement.

Réponse originale à des attentes émergentes, le Multispace inaugure peut-être une nouvelle segmentation du marché automobile. Sans doute, cette créativité retrouvée revigorera-t-elle les « Citroënistes » après le lancement du véritable éteignoir qu'est la Citroën Saxo. Cette pâle copie de la petite Peugeot 106 a été imposée par PSA à la marque aux chevrons, qui mériterait de pouvoir davantage s'exprimer.

Jean-Michel Normand

★ Citroën Berlingo Multispace, disponible en version 1,4 l essence (87 800 francs, 7 CV fiscaux, consommation moyenne : 7,5 l aux 100 km) et en version 1,9 l diesel (96 900 francs, 7 CV fiscaux, consommation : 6,7 l aux 100 km).



Rétromobile : les ancêtres tiennent Salon

Cette Alfa Romeo 3 000 de 1953, au volant de laquelle s'illustra Juan Manuel Fangio, fait partie des 300 automobiles, motos et bateaux de collection qui seront présentés au 22e Salon Rétromobile, qui se tiendra du 7 au 16 février au Parc des expositions de Paris, porte de Versailles. Cette manifestation (entrée : 65 francs pour les adultes, 35 francs pour les 6-12 ans) permet de rendre hommage à des modèles dignes d'intérêt (de la Bugatti Atalante à la Renault Frégate réalisée pour une visite de Nikita Khrouchtchev à Paris en 1960). C'est aussi un lieu privilégié pour dénicher les pièces détachées pour tous types de voitures anciennes.

DÉPÊCHES

■ **LOTO** : résultats des tirages nº 10 effectués samedi 1er février. **Premier tirage** : 11, 14, 23, 24, 39, 45, numéro complémentaire 46. Rapports pour six bons numéros : 8 778 415 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 408 370 F ; pour 5 bons numéros : 7 670 F ; pour 4 bons numéros : 151 F ; pour 3 bons numéros : 15 F. **Second tirage** : 7, 12, 30, 35, 36, 47, numéro complémentaire 38. Rapports pour six bons numéros : 9 136 595 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 273 995 F ; pour 5 bons numéros : 7 480 F ; pour 4 bons numéros : 156 F ; pour 3 bons numéros : 15 F.

■ **MITSUBISHI.** Le Pajero 2,8 litres turbo a été élu « 4 × 4 de l'année » par *4 × 4 Magazine*. Ce modèle, déjà récompensé en 1985 et 1992, décroche pour la troisième fois cette récompense attribuée par un jury de journalistes spécialisés. Le Mitsubishi devance le Chrysler Grand Cherokee et le Ford Explorer.

■ **SMART.** La future petite voiture urbaine (deux places) développée par MCC (société fondée par Swatch et Mercedes) sera disponible en version hybride avec une double motorisation (électrique et thermique). Cette Smart sera baptisée « Swatch-Mobile » et s'ajoutera à la gamme des moteurs essence et diesel commercialisés d'ici à 1999.

■ **ENVIRONNEMENT.** Le *Journal officiel* du 23 janvier annonce que les aides versées aux acquéreurs de véhicules électriques (10 000 francs par EDF, 5 000 francs par l'Etat) pourront être versées jusqu'au 31 décembre 1998. Introduit en juillet 1995, ce mécanisme devait parvenir à son terme fin décembre 1996. Au total, le nombre de véhicules dont l'achat est partiellement subventionné est plafonné à 10 000.



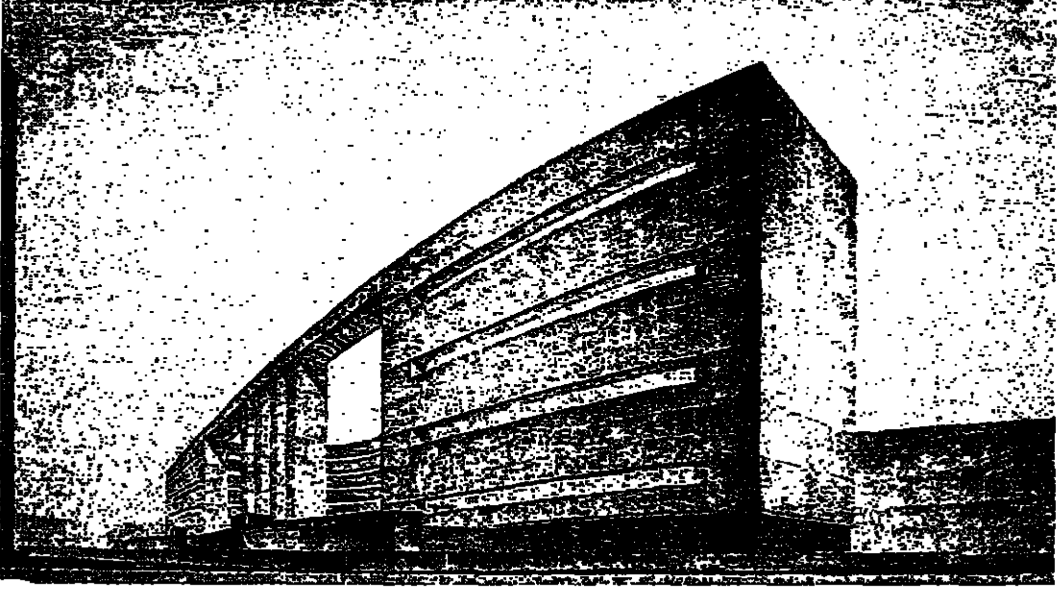


ARCHITECTURE Le soixantième anniversaire de l'Exposition internationale de 1937 est l'occasion d'une impressionnante exposition au Musée des Monuments français, où ont été rassemblés plus de quatre cents dessins et maquettes rarissimes. Ils reflètent les incertitudes et les inquiétudes des années 30. ● ON Y DÉCOUVRE que les classifications traditionnelles entre architectures d'avant-garde et architectures fascistes ou nazies *ne sont guère pertinentes*. Réalisés ou non, les projets restent de l'ordre de l'utopie, faute d'indications concrètes. ● DEMEURE un problème crucial que cette exposition aurait sans doute dû traiter : la préservation dans la ville des édifices majeurs édifiés tout au long du XX[e] siècle.

Les lumières noires des années 30 au Palais de Chaillot

Le Musée des monuments français, à l'occasion du soixantième anniversaire de l'Exposition internationale des arts et techniques à Paris, propose une exposition qui cherche à remettre les architectes et leurs dessins somptueux à leur juste place dans l'histoire

LES ANNÉES 30. L'architecture et les arts de l'espace entre industrie et nostalgie, Musée des monuments français, Palais de Chaillot, Paris 16[e]. M° Trocadéro. de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Tél. : 01-44-05-39-10. Jusqu'au 15 avril. Catalogue : sous la direction de Jean-Louis Cohen, éditions du Patrimoine, 264 p. 290 F.



D.R.

Riche et passionnante exposition que celle proposée par le Musée des monuments français à l'occasion de l'anniversaire de l'Exposition internationale des arts et techniques, qui se tint à Paris en 1937. Passionnante par la richesse des documents présentés, venus de partout dans le monde : plus de quatre cents dessins, quelques maquettes exceptionnelles, des dizaines de photographies remarquables, quelques meubles significatifs, des automobiles d'époque, et quelques tableaux pour égayer l'atmosphère.

Pour peu qu'on s'en donne la peine, on ressort de là repu, satisfait, esthétiquement béat, un peu comme le héros du tableau d'Alfred Courmes, *Le Toucher*, qui nous accueille curieusement à l'entrée. Au-delà d'éventuelles discussions sur le bien-fondé de telle ou telle interprétation, il y a bien ici une volonté pédagogique de haut vol, la matière d'une thèse solide. L'exposition est non seulement magnifique mais très sérieusement structurée.

Les têtes de section sont justement expliquées. Rien d'étonnant : Jean-Louis Cohen, commissaire de l'exposition, est non seulement un historien distingué mais l'un de ces « turbo-profs » qui portent la bonne parole par-delà les frontières. Il a commencé, en pionnier, par publier à tour de bras sur la vision constructive de l'Union soviétique, et s'est aujourd'hui reclassé dans l'étude des villes américaines. Un vrai chien de garde qui veille sur l'histoire de l'architecture moderne.

Aussi avait-il dû regarder avec un demi-sourire le cruel insuccès de « La ville, art et architecture en Europe 1870-1993 », l'immense manifestation présentée, en 1994, par le Centre Pompidou. En cernant une décennie seulement, les années 30, Cohen parviendra-t-il à mieux éduquer son public ? Il n'est déjà pas simple d'expliquer à quel moment initial se réfère l'exposition pour caler, par ricochet, le soixantième anniversaire de l'Exposition de 1937. A la fondation de la revue *L'Architecture d'aujourd'hui*, justement en 1930 ? Apparemment pas.

La crise de 1929 semble être, selon Jean-Louis Cohen, une meilleure césure pour étudier cette période marquée à la fois par le *« sceau du retour à l'ordre »*, et par *« la consolidation des problématiques modernes »*. Autre thématique, bien illustrée elle aussi au Musée des monuments français : *« la coexistence conflictuelle »* de *« stratégies monumentales »* et de *« stratégies régionalistes »* en réaction *« au modernisme radical »* comme aux *« thèmes fonctionnalistes »*. Des partitions qu'on retrouve partout dans le monde, en Allemagne comme en France, en Italie et en Espagne comme en Angleterre, aux Etats-Unis ou en Russie. Y contribue notamment la mobilité des architectes, spontanée ou forcée, prise entre les diverses formes du fascisme, du nazisme et du stalinisme, et à peine plus à l'aise dans les démocraties. Les salles sur *« l'Expo »* de 1937 sont à cet égard éloquentes.

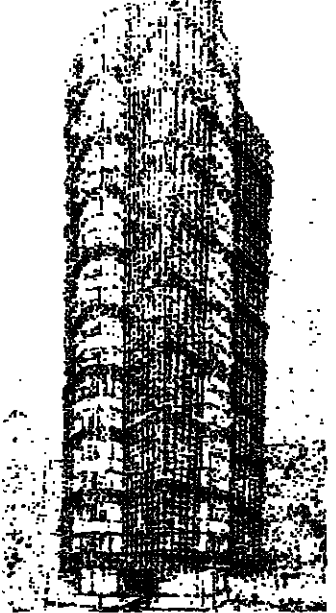
En d'autres termes, la modernité n'est pas forcément de gauche, l'ordre monumental n'est pas l'apanage des fascismes, l'inspiration régionaliste ou traditionnelle ne relève pas de la seule réaction. Bref, l'histoire du siècle ne suit pas une logique simple. Les avant-gardes, vainqueurs présumés, pas plus que les fonctionnalistes, n'ont toujours été des constructeurs patentés. Mais cela leur a laissé le temps d'écrire et parfois de penser. Seules constantes, avec leurs exceptions d'usage et leurs martyrs : l'opportunisme, ou une peur légitime...

Sans enfoncer le clou à l'excès, Cohen et son équipe tracent ainsi le portrait d'un architecte parfaitement absent, par ailleurs, sur les cimaises de « L'art face à l'Histoire », l'actuelle exposition du Centre Pompidou. Et qui fut pourtant singulièrement présent durant ces années où croissent les totalitarismes. Mies Van der Rohe attend d'être sûr de ne pas correspondre à l'idéal nazi pour partir aux Etats-Unis en 1938. Gropius, lui, y est parti, *via* Londres, dès 1934. Le Corbusier de son côté offre ses services à Mussolini, après avoir flirté avec Staline et avant de tenter, vainement, de séduire Vichy. Hans Sharoun reste en Allemagne, attendant l'après-guerre pour se refaire une santé architecturée. Bruno Taut s'en va vers l'URSS en 1932, revient en 1933 en Allemagne, opte un temps pour le Japon et atterrit en Turquie en 1936. Hannes Meyer et quelques autres vont se perdre du côté de Moscou, Arieh Sharon opte d'emblée pour la Palestine. Mendelsohn l'y rejoindra en 1939.

Ainsi va cette exposition attentive à l'architecture, à la réalité de ses significations, et faisant émerger ainsi un personnage trop souvent absent, parfois volontairement gommé par une histoire pressée : l'architecte. Attentive mais trop savante ? Pour suivre l'ensemble et comprendre la raison d'être des dessins exposés, il faut une solide culture architecturale. Il est préférable d'avoir lu ses classiques, d'avoir vu quelques expositions majeures, d'avoir amplement voyagé, et si possible noté ce qui est resté de l'ordre de l'utopie, ce qui a été construit. Car ce n'est qu'exceptionnellement qu'on apprend le sort véritable destiné à ces tracés de plume ou de gouache. Pour le Palais de Chaillot de Boileau, Carlu et Azema, pour celui de Tokyo, pour le Musée des travaux publics de Perret (l'actuel Conseil économique et social), il est évidemment assez simple d'en constater la matérialité, comme pour le Rockefeller Center de New York. On devine aussi que Broadacre City pas plus que le plan de Le Corbusier pour Paris n'ont dépassé les frontières de l'imaginaire, même si l'on en connaît la postérité et la fortune critique.

Si les choix sont majoritairement pertinents, Cohen évacue quelques repères qui auraient sans doute aidé : des dessins d'Aalto, ou encore la Villa Malaparte d'Alberto Libera (1938-1942), traitée par le mépris. On aurait attendu une vague évocation sur la Villa Savoye de Le Corbusier, et un peu plus, peut-être, sur quelques édifices comme la Villa Cavroix (1932) de Mallet-Stevens, en complet abandon près de Lille, et dont le MMF, prévoyant comme un croque-mort, a commandé une maquette. Quant à l'ouvrage d'accompagnement, il est remarquable, bourré d'approches inhabituelles, mais totalement négligent sur sa fonction de catalogue. On pardonnera aux auteurs, car ils savent bien ce qu'ils écrivent...

Frédéric Edelmann



D.R.

Ci-dessus : Frank Lloyd Wright, projet de tour Saint Mark, New York, 1928. (The Frank Lloyd Wright Archives, Scottsdale) A gauche : Giuseppe Samonà, Projet de concours pour le Palazzo del Littorio, Rome, 1934, (Centro Studi e Archivo della communicazione, università di Parma).

Maquettes géantes

Voici, esseulée en raison de sa taille au premier étage du Musée des monuments français (MMF), la maquette géante de la Maison de verre, rue Saint-Guillaume, achevée par Chareau en 1932. Au deuxième étage, l'exposition est saisissante. Ainsi, venue de Russie, une grande planche colorée de Melnikov pour le Commissariat du peuple à l'Industrie Lourde, place Rouge, à Moscou (1931). Ailleurs, des dessins en rafale d'Erich Mendelsohn, témoins de son émigration de Berlin vers Londres puis la Palestine ; d'autres de Hugh Ferris, célébrant New York et l'Amérique.

L'immense modèle pour Broadacre City, la cité idéale façon Frank Lloyd Wright (1935), a voyagé jusqu'à Paris avec plusieurs dessins du maître, après avoir été montré voici trois ans au Musée d'art moderne de New York... La même institution qui avait recalé l'architecte en 1932, avant de le réhabiliter parmi ses penseurs majeurs en 1944. Voici encore, issues du passé de Berlin, trois maquettes à la même échelle pour indiquer leurs tailles respectives : la porte de Brandebourg, le Reichstag, et le titanesque projet pour le Hall du peuple (1939), dessiné par Speer. Et, bien sûr, son plan pour Berlin, *« d'après les idées du Führer »*.

Un patrimoine du XX[e] siècle en danger

LE MUSÉE des monuments français (MMF), merveilleux palais de plâtre mais pure abstraction architecturale, avait conservé une vocation un peu bizarre. S'il n'y venait pas grand monde, il donnait aux amateurs éclairés un inoubliable vertige. En outre, il permettait de garder la trace d'un patrimoine rongé par la pollution, détruit par le feu, les bombes, l'indifférence.

Son nouveau conservateur, Guy Cogeval, soutenu par la direction du patrimoine, a eu quelques bonnes idées. En faire un lieu d'exposition (« Les Années 30 » témoigne de sa réussite) et l'actualiser, en l'ouvrant au XX[e] siècle. Un pari difficile, coûteux et fondé sur des choix qui restent flous, sur des doctrines incertaines. En outre, il subsiste une déconnexion patente entre l'exaltation du patrimoine et son état réel. On le perçoit, exemple frappant, au traitement de la villa Cavroix de Mallet-Stevens, évoquée avec componction sur les cimaises de l'exposition. Or ce chef-d'œuvre est en un parfait état d'abandon alors même qu'on se gargarise, à quelques pas de là, des prouesses d'Euralille.

Cela qui vaut pour la villa Cavroix vaut pour beaucoup d'œuvres de Mallet-Stevens. La villa de Noailles à Hyères, dont la restauration avait commencé, même si quelques spécialistes en contestent la qualité, attend vainement une nouvelle tranche de travaux. La rue Mallet-Stevens, à Paris, déjà mutilée en 1951, a failli faire l'objet d'une nouvelle intervention, qui vient d'être stoppée *in extremis* par un jugement du tribunal administratif, mais pour combien de temps ?

A Paris encore, les messageries d'Austerlitz, d'Eugène Freyssinet, restent menacées, comme, semble-t-il, le Pavillon de l'aluminium de Prouvé, à Lille, ou la halle de Reims, sauvée naguère par une intervention de Jack Lang. Et si l'on a enfin restauré la Maison du peuple à Clichy (exposée au MMF), exemplaire prototype de Beaudouin, Lods et Prouvé, de lourdes menaces continuent de peser sur l'héritage du XX[e] siècle.

PROTECTIONS

Que sauvegarder ? Avec quels moyens l'entretenir ? Faut-il restaurer, ou réhabiliter, voire modifier, pour certains grands ensembles récents ? Comment éviter que des villes comme Royan échappent à la spéculation faute de protection ? Le système de protection français, qui nous est pourtant généralement envié, est devenu de moins en moins pertinent. Les critères de classement ont perdu de leur évidence. Le ministère de la culture doit cesser de multiplier des protections qui l'engagent financièrement, alors que le budget du patrimoine se révèle en retrait d'un tiers en 1997.

Lorsque Mérimée crée le service des Monuments historiques, il pense églises romanes ou gothiques, puis le souci de conservation s'étendra jusqu'au XVIII[e] siècle. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture de 1974 à 1976, conseillé par Bruno Foucart, fait une véritable révolution lorsqu'il étend au XIX[e] siècle cette exigence de préservation. Seuls quelques édifices du XX[e] siècle sont jugés dignes de sollicitude. Cela peut paraître sage : nous manquons sans doute du recul nécessaire.

En outre, le XX[e] siècle apparaît comme une époque avant tout destructrice et, de façon réductrice, comme un médiocre constructeur, producteur de ces grands ensembles qui, dans leur majorité, n'incitent pas à la moindre clémence. A côté d'un Dubuisson, d'un Pingusson, d'un Pouillon et de quelques autres architectes, combien de démissionnaires de la qualité, de maladroits, de cyniques ? Circonstance aggravante, les procédés de construction, souvent innovateurs, se révèlent ne pas avoir une excessive pérennité : les toits-terrasses ne restent pas longtemps étanches, les ossatures et les menuiseries métalliques se découvrent des fragilités, et même le béton joue les mauvais garçons.

Dernier écueil : si les casseurs ont le pouvoir, les défenseurs du patrimoine n'ont guère de sens pédagogique. Il suffit que Prouvé ait participé à la conception d'une façade pour que s'ébranle une cohorte d'historiens. Les voici encore qui se portent au secours de Jussieu, présenté comme un chef-d'œuvre d'Albert. C'est courir le risque de se couper de l'opinion publique, et donc de son soutien lorsqu'il faudra défendre des constructions autrement plus plaisantes.

F. E.

Les concerts célébrant le bicentaire de la naissance de Schubert ont commencé

Une création réussie à la Salle Pleyel ; un « hommage » désolant au Châtelet

Les premières créations commandées pour le bicentenaire de la naissance de Schubert offrent un aperçu des pratiques d'hybridation esthétique en vogue aujourd'hui, désastreuses dans le cas des Russes Sofia Goubaïdoulina et Alexandre Voustine défendus par Gidon Kremer au Théâtre du Châtelet, mais réjouissantes dans celui de l'Allemand Hans Werner Henze programmé par Marek Janowski à la Salle Pleyel.

Franz Schubert : Ouverture *im italienischen Stil*. Polonaise en si bémol majeur. Rondo en la majeur. Danses allemandes. Konzerstück en ré majeur.
Sofia Goubaïdoulina : Impromptu pour flûte, violon et orchestre de chambre (création française).
Alexandre Voustine : Fantaisie pour violon et orchestre de chambre (création française).
KREMERata MUSICA : Gidon Kremer (violon), Irena Grafenauer (flûte), Deutsche Kammerphilharmonie Bremen, Rodrigo Blumenstock (direction). Théâtre du Châtelet, le 24 janvier.
Hans Werner Henze : *Erlkönig* (création mondiale).
Franz Schubert : Symphonie nº 4 « Tragique ». Rosemonde de Chypre (extraits).
Alban Berg : Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange ». Christian Tetzlaff (violon), Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski. Salle Pleyel, le 31 janvier.

Les premiers hommages rendus à Schubert dans le cadre de la célébration du bicentaenaire de sa naissance laissent à penser que la musique de l'illustre *Wanderer* risque plus de subir d'outrageants détournements que de se découvrir une juste descendance.

On connaît, de longue date, l'attachement à Schubert du violoniste Gidon Kremer et, depuis peu, son admration pour Piazzolla (*Le Monde* du 26 novembre 1996), considéré comme un proche parent de l'auteur de *La Symphonie inachevée*. Pourquoi avoir attendu alors les *bis* du concert donné au Châtelet pour mettre en correspondance ces deux créateurs nourris de musique populaire ? Présentées plus tôt dans le programme de la KREMERata MUSICA, les pièces savoureuses du maître argentin auraient facilité le passage des indigestes commandes produites pour assurer la célébration de Schubert par les compositeurs contemporains.

L'*Impromptu* de Sofia Goubaïdoulina témoigne ainsi d'une rare impuissance à œuvrer sur un matériau d'emprunt. Tandis que la flûte solo expose de manière récurrente une lumineuse suite d'arpèges provenant de l'*Impromptu* op. 90 nº 4 de Schubert, le violon qui lui est adjoint comme un miroir déformant et l'ensemble instrumental qui entoure les solistes d'une ombre granguignolesque s'attellent à une affligeante et primaire désagrégation du modèle. De quelques gouttes d'un grand cru de Schubert, Goubaïdoulina n'obtient donc (volontairement ?) qu'une mare de boue.

AU PLUS HAUT NIVEAU

Alexandre Voustine sacrifie aussi à cette symbolique du Paradis perdu mais sur un ton qu'il imagine spirituel. Si sa *Fantaisie*, qui se plaît à jouer avec des éclats de célébrités schubertiennes (*La Truite*, bien sûr), procède d'une écriture bien plus diversifiée que celle de Goubaïdoulina, elle sombre dans les mêmes eaux postmodernes par manque de canalisation stylistique.

Le recyclage des thèmes et le brassage des esthétiques ont constitué très tôt des préoccupations majeures pour Hans Werner Henze, notamment dans le domaine du théâtre musical et de l'opéra. Une telle expérience a indéniablement conditionné la réussite de son *Erlkönig*, brillante fantaisie sur l'immortel *Roi des aulnes* de Schubert. L'œuvre semble débuter par l'implosion du *lied* de Schubert dont les éléments mélodiques, harmoniques, et surtout dramatiques, vont servir à une évocation strictement instrumentale du poème de Goethe.

Ouverte sous les meilleurs auspices avec cette création mondiale, la soirée consacrée à Schubert le jour de son anniversaire par Marek Janowski et l'intrépide Orchestre philharmonique de Radio-France allait s'achever au plus haut niveau des relations musicales intemporelles par la grâce du jeune Christian Tetzlaff, soliste idéal du concerto *A la mémoire d'un ange* qu'Alban Berg a jadis placé dans la perspective d'un choral de Bach.

Pierre Gervasoni

Le long voyage de Lev Dodine à travers la Russie contemporaine

« Frères et sœurs », huit heures de grand théâtre

FRÈRES ET SŒURS, d'après Fedor Abramov. Mise en scène : Lev Dodine. Avec la troupe du théâtre Maly de Saint-Pétersbourg. ODÉON, place de l'Odéon, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-44-41-36-36. Spectacle en russe surtitré, et en deux parties : première partie le 6 février à 20 heures, seconde le 7 à 20 heures. Intégrale les 8 et 9 à 16 heures. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 9.

C'est la troisième fois que le spectacle de Lev Dodine *Frères et sœurs* est présenté à Paris. Invité par le Festival d'automne en 1988, il est revenu dans le cadre de la saison russe, en 1994. Cette année, il est accueilli par l'Odéon. Il y a maintenant douze ans que le spectacle a été créé à Saint-Pétersbourg. Depuis, il a voyagé à travers le monde, où il est devenu le meilleur ambassadeur de la troupe de Dodine. C'est une saga sur la vie dans un village du nord de la Russie, de 1945 à 1950. Huit heures de spectacle, un éblouissement, inspiré par un roman de Fedor Abramov, *La Chronique de Pekachino*.

« Frères et sœurs, consacrez-vous à la victoire sur l'ennemi, faites tout ce que vous pouvez pour écraser l'ennemi, le nazi allemand. » Cet appel fut lancé par Staline le 3 juillet 1941. Fedor Abramov (1928-1983) en a repris les trois premiers mots pour titrer la tétralogie qu'il a consacrée à son village natal, Verkola – le Pekachino du roman. C'est un village perdu dans l'immensité russe, au bord d'un fleuve. En 1941, les hommes sont au front, les femmes aux champs, à essayer de vaincre la faim. En 1945, les soldats reviennent. La guerre est finie, mais la paix ne s'accompagne pas de jours meilleurs. Il faut reconstruire le pays dévasté, produire, semer, récolter, à des cadences furieuses, avec toujours peu à se mettre sous la dent. Il faut aussi gérer les problèmes de pouvoir, éviter trop de drames dans la petite communauté kolkhozienne si loin de Moscou et pourtant si près des diktats staliniens.

Frères et sœurs embrasse l'histoire de Pekachino avec une énergie saisissante. La simplicité du décor, l'exceptionnelle vitalité du jeu des comédiens, la beauté des gestes et de la lumière, la virtuosité des scènes de groupe : tout incite le spectateur à une attention jamais démentie. C'est du grand art, qui puise sa source dans la vie. Lev Dodine en témoigne.

« Nous avons créé ce spectacle en 1985, se souvient le metteur en scène. *C'était le pire moment de la stagnation – l'époque de Tchernenko. On avait l'impression de mettre en scène notre présent. On était sans illusion sur les possibilités de changement. Mais en même temps on pensait que toute miette de vérité avait son importance. Chez nous, un proverbe dit que chaque goutte d'eau travaille la pierre. »* Trois ans plus tard, la pierre est un peu pourrie. La preuve : le théâtre Maly est autorisé à venir jouer *Frères et sœurs* à Paris. La perestroïka s'annonce. *« Je me souviens que les spectateurs regardaient cette Russie qu'ils ne connaissaient pas avec étonnement, désarroi et peur. Même les plus cultivés n'arrivaient pas à croire que la situation était tragique à ce point-là. »*

Quand le Maly rentre à Saint-Pétersbourg, après sa tournée, les changements espérés adviennent. *L'Archipel du goulag*, de Soljenitsyne, est publié, la démocratie abat les statues. Un rêve ? Oui, pour Lev Dodine c'en fut un, mais dans le sens le plus restrictif. *« Il s'est avéré que nous étions vraiment naïfs. Nous avons cru que la liberté allait résoudre tous les problèmes. C'était une illusion. En soixante-dix ans, le pouvoir soviétique a modifié la société d'une manière beaucoup plus importante que ce que nous pensions. La liberté a été proclamée par des gens qui en étaient privés depuis quatre ou cinq générations. C'était un peu la liberté des esclaves. »*

1994 : *Frères et sœurs* vient pour la deuxième fois à Paris. Lev Dodine tient à présenter en même temps *Claustrophobia*, un spectacle qui parle des dangers de la fascisation de la société russe. Une double page de l'Histoire s'écrit sur scène – celle qui annonce la lutte entre le communisme et l'extrême droite. *« En 1988, nous avions l'impression de montrer un peu de notre passé. En 1994, on avait le sentiment de mettre en scène notre avenir – et ce sentiment se confirme aujourd'hui. Depuis douze ans, on vit avec l'idée que chaque jour risque d'être fatal. Chaque jour, on nous dit qu'il faut tenir le coup, attendre un peu, que tout va s'arranger. Et, chaque jour, on lit dans les journaux des nouvelles plus alarmantes. »*

Ainsi, *Frères et sœurs* traverse le temps de l'URSS à la Russie, depuis 1985. Lev Dodine et son théâtre Maly, quant à eux, poursuivent leur route, avec les difficultés financières qu'on peut imaginer. Ils sont soixante-cinq dans la troupe, dont dix-huit jeunes comédiens que Georges Lavaudant a dirigés dans *Reflets*, une belle version russe de son spectacle *Lumières* – créé à Saint-Pétersbourg en 1995 – jouée lundi 3 février à l'Odéon.

Brigitte Salino

L'itinéraire d'un maître

Lev Dodine est né en 1945 en Sibérie, où sa mère médecin avait suivi son père géologue. Il a grandi à Leningrad, où il s'est initié au théâtre avec un ancien élève de Stanislavski. En 1983, il a pris la direction du Maly – *« le petit théâtre de drame »* sur les bords de la Néva –, dont il a fait une scène-phare. Lev Dodine est un maître dans la grande tradition du théâtre : directeur de troupe, metteur en scène, pédagogue. En France, où il est venu pour la première fois en 1988, il a présenté *Frères et sœurs*, *Gaudeamus*, *Claustrophobia*, *Les Etoiles dans le ciel matinal* et *La Cerisaie*. Il travaille actuellement à une mise en scène de *Platonov*, de Tchekhov, qui sera présentée en juillet à Weimar.

DANS LES THÉÂTRES

KINKALI

D'Arnaud Bedouet. Mise en scène : Philippe Adrien. Avec Jean-Yves Chatelais, Umban U. Ksèt, Félicité Wouassi, Thierry Frémont, Jean-Paul Roussillon, Marthe Keller. THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, 20e. Mº Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52. Mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 15 h 30. 160 F. Jusqu'au 2 mars

■ Un bistrot de brousse, au « Bosamba ». Le tenancier, français, vieil accro des tropiques, loue trois chambres sans eau. Les clients – un médecin humanitaire qui agit seul, un attaché de notre ambassade et une voyageuse floue – sont retenus dans l'enceinte de torchis du bistrot par des militaires qui massacrent dehors. La pièce, *Kinkali*, n'est qu'ordres et contrordres dictés aux otages : partiront, partiront pas, *suspense*. L'auteur, Arnaud Bedouet, connaît d'expérience l'Afrique. Et comme tout un chacun il sait ce qui se passe. Le médecin à l'attaché : *« Vous soutenez à bout de bras une dictature qui se fout des droits de l'homme. »* L'attaché au médecin : *« La France apporte son aide au gouvernement légitime... »* Les comédiens, de première grandeur, sont parfaitement justes. L'écart de conduite appartient au metteur en scène, Philippe Adrien, qui s'emploie sournoisement à faire basculer tout cela dans une parodie pince-sans-rire.

M. C.

Quarante sculptures
et vendues à la f

Le maire (PS) de Greasque, Suzanne Maurel-Chordi : « Pour les gens du pays, c'était de la ferraille qui restait aux quatre vents depuis des années »

Quarante sculptures détruites et vendues à la ferraille

Jean-François Coadou entreposait ses œuvres monumentales à Gréasque, dans les Bouches-du-Rhône. On les a « déménagées » sans le prévenir, découpées au chalumeau et soldées à 20 centimes le kilo

UNE HISTOIRE tragi-comique, entre art et fait divers, vient bousculer le village de Gréasque (Bouches-du-Rhône) et ses 3 000 habitants. Le sculpteur Jean-François Coadou, qui entreposait ses œuvres monumentales devant – et dans – un entrepôt depuis douze ans, a en effet découvert avec stupéfaction, le 20 janvier, que quarante de ses sculptures avaient été découpées au chalumeau et vendues en Italie, par un ferrailleur. A 20 centimes le kilo...

Jean-François Coadou, quarante-huit ans, est un sculpteur *« qui travaille le volume et l'acier depuis vingt-cinq ans »* et qui occupe un atelier d'Aix-en-Provence, dans la résidence d'artistes 3 bis F. Ses œuvres sont imposantes, allant jusqu'à 2 mètres de haut et d'un poids avoisinant les 2 tonnes. Pour les entreposer, il a trouvé, en 1985, un entrepôt avec terrain à Gréasque, qui appartient aux Houillères du Bassin du Centre et du Midi (HBCM) – un établissement public spécialisé dans l'extraction du charbon. Ce terrain de 200 mètres carrés dont le local s'apparente à *« un garage pour poids lourds, inondé à chaque pluie »*, a été prêté par l'entreprise à la ville.

Bien que non-propriétaire, la mairie de Gréasque, selon le sculpteur, a demandé à l'artiste d'acquitter un loyer modique. Un nouveau maire est élu en 1989, Suzanne Maurel-Chordi (PS). *« La municipalité m'a alors demandé une augmentation de loyer. J'ai refusé »*, affirme l'artiste, qui, depuis cette date, occupait les lieux *« sans que la ville me demande quoi que ce soit »*.

En décembre 1996, les HBCM informent la municipalité qu'elles souhaitent récupérer le terrain et l'entrepôt et font appel à un ferrailleur. Le « déménagement » a lieu le 16 janvier. Comme la porte est fermée, le ferrailleur et un représentant des HBCM passent par la fenêtre. La serrure est ensuite changée. Cinquante-deux sculptures sont embarquées sans ménagement. *« Ils m'ont dit avoir vu des bouts de fer soudés ensemble ! »*, tempête l'artiste.

Le maire (PS) de Gréasque, Suzanne Maurel-Chordi : « Pour les gens du pays, c'était de la ferraille qui restait aux quatre vents depuis des années »

En déplacement dans le Sud-Ouest, Jean-François Coadou n'est au courant de rien. Il découvre le pot aux roses quatre jours plus tard dans des conditions rocambolesques. Roulant en voiture entre Gréasque et Gardanne, l'artiste se trouve bloqué derrière un camion : *« J'ai eu un choc terrible ! Du camion dépassait une de mes sculptures ! »* Jean-François Coadou oblige alors le conducteur à se rendre à l'entrepôt. Le voleur travaillait en fait pour son compte et avait pillé six œuvres qui se trouvaient encore sur le terrain. Mais, sur place, l'artiste découvre que la disparition est bien plus importante. Le sculpteur a pu récupérer une douzaine de pièces chez le ferrailleur, dont huit en bon état. *« Mais quarante ont été dépecées et vendues en morceaux. C'est douze ans de travail foutus en l'air. »* Le voleur sera jugé par le tribunal de grande instance de Marseille, le 10 mars. Pour le reste – le plus important –, à qui la faute ? Aux Houillères, à la municipalité ? A l'artiste ? Ce dernier attend les conclusions de l'enquête de gendarmerie et la position du parquet pour lancer une procédure en dédommagement.

Les Houillères et la ville de Gréasque plaident la *« bonne foi »* et se renvoient la balle. Le maire, Suzanne Maurel-Chordi, déplore *« le préjudice subi par l'artiste »* mais ne se sent *« en rien responsable puisque le local appartient aux Houillères »*. Et de lâcher : *« Pour les gens du pays, c'était de la ferraille qui restait aux quatre vents depuis des années. »*

Aux Houillères, la version diverge : *« Quand nous avons demandé à la mairie si on pouvait débarrasser le lieu*, explique Jacques Vincenpelli, responsable du service foncier aux HBCM, *on nous a répondu qu'on pouvait y aller. Alors on y est allé... Jamais on ne nous a informés qu'il s'agissait de sculptures. Si on l'avait su, on aurait pris contact avec l'artiste ! »* Et de confier : *« On est peut-être des ploucs en matière artistique... »* Aux Houillères on reconnaît pourtant qu'un des salariés connaissait le sculpteur.

Jean-François Coadou possède pour sa part un document qui prouve que l'ancienne municipalité lui a bien demandé, en 1985, un loyer annuel de 1 603 francs. Mais il ne possède aucune trace comptable du paiement : *« On m'avait demandé de faire des chèques en blanc, sans reçus. Mais ma banque doit avoir des traces de ces paiements. »*

Une chose est sûre, *« plusieurs négligences »*, dit-on à la gendarmerie, ont débouché sur une affaire qu'il appartiendra à la justice de mettre au jour. En attendant, l'artiste a perdu quarante œuvres estimées 955 000 francs. Les douze sculptures récupérées *in extremis* chez le ferrailleur ont été accueillies par la mairie de Gardanne. Jean-François Coadou devait également présenter des expositions à New York en février, puis à Marseille et Grenoble. *« Tout est compromis »*, dit-il.

Michel Guerrin

هكذا من الاصل

2

Art du portrait photo en Afrique

Une sélection des Rencontres de Bamako à la FNAC-Etoile



LA RECONNAISSANCE de la photographie africaine contemporaine en Occident a moins de cinq ans. Depuis, les expositions se sont multipliées en France et à l'étranger. Les Rencontres de la photographie africaine de Bamako ont joué un rôle essentiel dans ce mouvement. Leur deuxième édition, qui s'est tenue en décembre 1996, présentait des œuvres d'une exceptionnelle variété. Afrique en créations et la FNAC y ont prélevé l'essentiel, ce qui était de l'ordre du portrait. On retiendra en premier lieu les travaux du Ghanéo-Ivoirien Cornélius Azaglo Augustt (soixante-douze ans). Le studio de ce photographe, qui a su conserver plus de cent mille de ses clichés (portraits, identités, reportages), a été réinventé sous la direction du scénographe Jean-Paul Augry et de l'ethnologue Jean-François Werner, qui devrait débattre publiquement avec le portraitiste le 4 février à 13 h 30. On trouvera aussi les bébés et leurs mères fantômes d'Adama Kouyaté (Mali), les élégants de Kélétigui Kouté (Mali), et de curieux portraits éthiopiens (visages noirs et masques blancs), obéissant aux codes définis par les studios européens.

★ FNAC-Etoile, 26-30, avenue des Ternes, Paris-17e. Mº Ternes. De 10 heures à 19 h 30, du lundi au samedi. Tél. : 01-49-64-31-96. Du 4 février au 15 mars. Entrée libre.

UNE SOIRÉE À PARIS

Matthieu Doze, Cie Le Kwatt, Cie Klassmute
Une manifestation, qui sous le nom d'« Inaccoutumés », rassemble des talents différents, des têtes chercheuses, des exigeants du théâtre et de la danse. Pour les soirées à venir : Matthieu Doze avec *Sous exposé*, Xavier Le Roy avec *Burke*, et le duo Pascal Delhay et Michel Raji dans *Les Noces du capricorne*. Marie-Thérèse Allier, maîtresse des lieux, a le choix provocant. Ça fait du bien !
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier, Saint-Ambroise. 20 h 30, les 4, 5 et 6 février. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Rêve rouge/Cheng Xing-xing
Rêve rouge, ou l'éducation d'une jeune fille chinoise à l'époque de la révolution culturelle. Un spectacle autobiographique : Cheng Xing-xing, qui vit en France depuis plusieurs années, met en scène et interprète (en français) ses souvenirs – avec une énergie et un humour salutaires.
Théâtre Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, le 3 et du 9 au 14 février. Tél. : 01-45-84-72-00. De 50 F à 100 F.

Cuarteto Cedron
Très contemporain dans son approche du tango, ce groupe argentin, en trente ans de carrière, s'est taillé une réputation internationale, notamment en Europe où il s'est installé en 1975 après avoir fui la junte militaire.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-Les Halles. 20 h 30, les 4 et 5 février. Tél. : 01-42-36-13-90. 140 F.

De La Soul
En 1989, leur premier album, *3 Feet High And Rising*, avait introduit une fantaisie et une souplesse inédites dans le rap américain. Mais il s'est révélé difficile de déloger les gangsters avec des fleurs. Aujourd'hui, De La Soul est revenu à un classicisme plus sobre et percutant.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 4 février. Tél. : 01-42-00-14-14. 150 F.

Georges Chelon
Père prodigue, Morte saison, Sampa... Georges Chelon a essaimé au fil du temps quelques chansons tendres et mélancoliques qui ne s'oublient pas. On le croyait hors piste, le voici qui réapparaît. Première partie : Nicolas Villard.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, les 4, 5, 6, 7 et 8 février. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

Itamar Golan (piano), Shlomo Mintz (violon), Matt Haimovitz (violoncelle)
Trio d'apparat, trio de solistes (exactement ce qu'il faut) pour l'intégrale des compositions de Beethoven pour violon, violoncelle et piano. Une mine de chefs-d'œuvre que l'on ne se lasse jamais d'explorer.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 3 février. Tél. : 01-40-20-52-29. 130 F.

David Lynx, Diederik Wissels Quartet
Une découverte en 1996 de voisins du jazz belge qui, outre-Quiévrain, sont de longue date des aventuriers réputés : le chanteur David Lynx (qui vient de collaborer avec Claude Barthélémy) associé à l'excellente formation du pianiste Diederik Wissels. Un ton, une poésie, une originalité qui renouvellent le genre.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 3 et 4 février. Tél. : 01-53-01-96-96. De 80 F à 110 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AMORES QUE MATAN
Film espagnol de Juan Manuel Chumilla
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

CARMIN PROFOND (**)
Film franco-mexicain-espagnol de Arturo Ripstein
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CRIMINALS
Film américain de Joseph Strick
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

DIDIER
Film français d'Alain Chabat
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cite les Halles, 1er ; Gaumont Opéra I, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

FANTÔMES CONTRE FANTÔMES (*)
Film américain de Michael J. Fox
VO : UGC Cine-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).

GHOST IN THE SHELL
Film japonais de Mamoru Oshii
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e.

JOURNAL D'UN VICE
Film italien de Marco Ferreri
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LOOKING FOR RICHARD
Film américain de Al Pacino
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; UGC Triomphe, 8e.

LES « LUMIÈRE » DE BERLIN
Film allemand de Wim Wenders
VO : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10).

NÉNETTE ET BONI
Film français de Claire Denis
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NITRATE D'ARGENT
Film français de Marco Ferreri
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

RELIC (*)
Film américain de Peter Hyams
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e.

ZINA
Film franco-britannique de Ken McMullen
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 3 FÉVRIER

Le Comte Ory
de Rossini. Rockwell Blake (le comte Ory), Philippe Georges (Raimbaud), Liliana Faraon (la comtesse), Paul Gay, Alfonso Echeverria (le gouverneur). Ensemble orchestral de Paris, Chœur de l'Opéra-Comique, Rico Saccani (direction), Eric Vigié (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 19 h 30, le 3 février. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Véronique Dietschy (soprano), Philippe Cassard (piano)
Debussy : *Chansons de Bilitis, Poèmes de Baudelaire, Nuits d'étoiles, Romances, Apparition, Ariettes oubliées.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 3 février. Tél. : 01-44-73-13-00. 80 F.

Trio Hantaï
Œuvres de CPE Bach, Bach et Telemann.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 h 30, le 3 février. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Katia Ricciarelli (soprano), Ensemble la Vivaldiane
Œuvres de Vivaldi et Corelli.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 3 février. Tél. : 01-49-53-05-07. De 195 F à 500 F.

Bruno Grossi (flûte), Yves Henry (piano)
Œuvres de Beethoven, Togni, Roussel, Doppler, Schumann et Martinu.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 3 février. Tél. : 01-42-36-13-90. De 60 F à 120 F.

MARDI 4 FÉVRIER

Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Technique Ircam
Saariaho : *Près.*
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mº Rambuteau. 12 h 30, le 4 février. Tél. : 01-44-78-48-16. 30 F.

Musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Paris
Falla : *Concerto pour clavecin, flûte, hautbois, clarinette, violon et violoncelle.* Debussy-Schoenberg : *Prélude à l'après-midi d'un faune.* Debussy : *Sonate pour flûte, alto et harpe, Quatuor à cordes.* Quatuor Razoumovski.
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 4 février. Tél. : 01-44-73-13-00. 80 F.

Academy of Saint Martin in the Fields
Beethoven : *Intégrale des concertos pour piano et orchestre.* Alfred Brendel (piano), Neville Marriner (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 4, 5 et 7 février. Tél. : 01-45-61-53-00. De 150 F à 550 F.
Le 4 février : Egmont, Concertos pour piano et orchestre nº 1 et 4 ; le 5 février : Léonore I, Concertos pour piano et orchestre nº 2 et 3 ; le 7 février : Symphonie nº 7, Concerto pour piano et orchestre nº 5 « l'Empereur ».

Il Seminario musicale
Œuvres de Pergolèse, Stradella et Scarlatti. Gérard Lesne (alto).
Eglise Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 4 février. Tél. : 01-48-24-16-29. De 110 F à 200 F.

Quatuor Alban Berg
Schubert : *Quatuors à cordes D 703 et D 804, Quintette à cordes.* Heinrich Schiff (violoncelle).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 4 février. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

JEUDI 6 FÉVRIER

Quintette vocal Carus
Œuvres de Schubert, Schumann, Wolf, Dvorak, Grieg, Mendelssohn et Silcher.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 6 février. Tél. : 01-40-20-52-29. 60 F.

VENDREDI 7 FÉVRIER

Pelléas et Mélisande
de Debussy. Russell Braun (Pelléas), Susanne Mentzer (Mélisande), José Van Dam (Golaud), Victor von Halem (Arkel), Felicity Palmer (Geneviève), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, James Conlon (direction), Robert Wilson (mise en scène).
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 7, 10, 15, 19 et 21 février, jusqu'au 2 mars. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Quatuor Borodine
Chostakovitch : *Quatuor à cordes op. 73.* Schubert : *Quatuor à cordes D 810 « La Jeune Fille et la Mort ».*
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 7 février. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Berio Souvenir
Berio : *Sequenza XII, VIIb, XIII et III, Thema, Folk Songs.* Isabelle Soccoja, Sylvie Sullé (mezzo-sopranos), Christel Rayneau (flûte), Pascal Post (clarinette), Pascal Gallois (basson), Claude Delangle (saxophone), Teodoro Anzellotti (accordéon), Brigitte Sylvestre (harpe), Christophe Gaugué (alto), Nadine Pierre (violoncelle), Gaston Sylvestre, Willy Cocquillat (percussions), Luciano Berio (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 7 février. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

SAMEDI 8 FÉVRIER

Marc-André Hamelin (piano)
Dussek : *Sonate pour piano « Retour à Paris ».* Moscheles : *Rondo brillant « Les Charmes de Paris ».* Alkan-Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 3, 1er mouvement.* Liszt : *Hexameron, grandes variations sur « La Marche des puritains » de Bellini.*
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 18 heures, le 8 février. Tél. : 01-42-30-15-16. De 80 F à 110 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Maderna : *Serenata per un satellite.* Berio : *Voci, Concerto pour piano et orchestre nº 2.* Aldo Bennici (alto), Andrea Lucchesini (piano), Luciano Berio (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 8 février. Tél. : 01-42-30-15-16. Entree libre.

Orchestre de Paris
Stravinsky : *Le Chant du rossignol, Petrouchka.* Berg : *Concerto de chambre.* Pierre Amoyal (violon), Oleg Maisenberg (piano), Pierre Boulez (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 8 février. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

Cacahuètes
Œuvres de Reich, Aperghis, Cage, Kagel et Berbérion. Béatrice Cramoix (soprano), Yves Muller (piano).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mº Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 8, 13 et 14 février. Tél. : 01-43-49-08-15. De 100 F à 120 F.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

François-René Duchable, Jean-Claude Pennetier (piano)
Schubert : *Fantaisie pour piano à quatre mains D 940, Sonate pour piano à quatre mains D 812.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 9 février. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Andrea Lucchesini (piano)
Berio : *Six Encores, Sequenza IV.* Debussy : *Etudes pour piano.* Liszt : *Sonate pour piano.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 16 heures, le 9 février. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Les Musiciens du Louvre
Mondonville : *Sonates en symphonie.* Buffardin : *Concerto à cinq pour flûte et cordes.* Pergolèse : *Stabat Mater.* Kate Clark (flûte), Marc Minkowski (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 9 février. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Ensemble Nuove Sincronie
Nova : *Seconda parafrasi, création.* Borradori : *Drei Blicke in einem Opal I-II, création.* Solbiati : *Canto per Ania, création.* Castaldi : *Lieb.* Luisa Castellani (soprano), Jacopo Scalfi (violoncelle), Antonio Ballista (piano), Renato Rivolta (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 18 h 30, le 9 février. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

JAZZ

Philippe de Preissac Quartet
Caveau de la Huchette, 5, rue de la Huchette, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 21 h 30, les 3, 4 et 5 février. Tél. : 01-43-26-65-05. De 60 F à 70 F.

Benny Golson Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 3 et 4 février. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Eric Le Lann Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 3 février. Tél. : 01-42-33-22-88. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 100 F.

« Les Allumés du jazz »
Dix-sept labels de jazz présentent leurs artistes en club en parallèle à la publication d'un disque d'inédits qui accompagne une sélection de trente-quatre références. Noël Akchoté Trio pour Nato (*le 4 février*) ; Olympic Gramophon pour Pee Wee (*le 5*) ; Denis Colin Trio pour In Situ (*le 6*) ; Jean-François Canape Trio pour Hopi (*le 10*) ; Bertrand Renaudin Quartet pour CC Productions (*le 12*) ; Thuillier Brass Trio pour Quoi de Neuf Docteur ? (*le 18*) ; M. Claude pour Deux Z (*le 19*) ; Dimitri Naiditch Trio pour Ida Records (*le 20*) ; Julien Lourau Groove Gang pour Label bleu (*les 21 et 22*).
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Michel Graillier, Eric Le Lann
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 6 février. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Henri Texier Sonjal Quartet, Bojan Z Quartet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 6 février. Tél. : 01-42-00-14-14. 130 F.

Henri Texier Sonjal Quartet et Noël Akchote
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 7 février. Tél. : 01-42-00-14-14. 130 F.

Henri Texier Sonjal Quartet et François Corneloup
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 8 février. Tél. : 01-42-00-14-14. 130 F.

Erik Truffaz Quartet
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul. 20 h 30, les 7 et 8 février. Tél. : 01-42-71-38-38. Entrée libre.

Richie Beirach, Frédéric Favarel Group
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 7 et 8 février. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Jacques Labarierre Trio
Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris 19e. Mº Place-des-Fêtes, Télégraphe. 17 heures, les 9 et 16 février, jusqu'au 9 mars. Tél. : 01-43-58-55-93. Entrée libre.

Joe Lee Wilson Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 9 février. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Barre Phillips, Trio Lazro-Nozati-Zingaro
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 4 février. Tél. : 01-30-96-99-00. De 65 F à 120 F.

Trio Lazro-Nozati-Zingaro
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 5 février. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

The Mark's Brothers
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 6 février. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Philippe Lemoine, Thierry Madiot, Luc Isenmann
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 7 février. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Christophe Marguet Trio
Sceaux (92). Sceaux-What. RER Bourg-la-Reine, fléchage. 21 h 30, le 4 février. Tél. : 01-46-61-36-67. 90 F.

David Murray Big Band
Villejuif (94). Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile-Varlin. Mº Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 4 février. Tél. : 01-49-58-17-17. 120 F.

ROCK

WASP
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mº Pigalle. 19 h 30, le 4 février. Tél. : 01-44-92-77-66. 121 F.

Duncan Sheik
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 4, 5, 6, 7 et 8 février. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Nada Surf
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 5 février. Tél. : 01-44-92-45-45. 121 F.

War
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 5 février. Tél. : 01-42-00-14-14. 130 F.

Sting
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 h 30, le 5 février. Tél. : 01-44-68-44-68. 216 F.

Noir Désir
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 6 février. Tél. : 01-42-08-60-00.

Morcheeba
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mº Pigalle. 19 h 30, le 7 février. Tél. : 01-44-92-77-66. 121 F.

Backstreet Boys
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 8 février. Tél. : 01-42-08-60-00. 165 F.

Ricky Amigos
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 8 février. Tél. : 01-45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Amok, Oobik and the Pucks
Colombes (92). Le Cadran, 3, rue Saint-Denis. 21 heures, le 8 février. Tél. : 01-47-84-30-17. 50 F.

CHANSON

Zig'Zinzin
Point-Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. 20 heures, les 3, 4, 10, 11, 17 et 18 février, jusqu'au 25 février. Tél. : 01-42-78-67-03. 80 F.

France Léa
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mº Opéra. 19 heures, les 4, 5, 6, 7 et 8 février. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

Henri Tachan
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 h 30, les 4, 5, 6, 7, 8 et 11 février, jusqu'au 15 février. Tél. : 01-46-06-10-17. 140 F.

Souingue !
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. 21 heures, les 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15 et 18 février ; 17 heures, les 9 et 16 février, jusqu'au 30 mars. Tél. : 01-42-25-20-74. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Brigitte Comar
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. 18 heures, le 8 février. Tél. : 01-40-21-90-95. Entrée libre.

Yves Postic
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, les 8, 15 et 22 février. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

Francis Lemarque
Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 45, le 8 février. Tél. : 01-47-32-24-42. De 120 F à 140 F.

Giovanna Marini
Sartrouville (78). Théâtre, place Jacques-Brel. 21 heures, le 5 février. Tél. : 01-30-86-77-77. 125 F.

Miossec
Savigny-le Temple (77). Espace Jacques-Prévert, le Miroir d'eau, quartier de Plessis. 21 heures, le 7 février. Tél. : 01-64-10-55-11. 33 F.

MUSIQUE DU MONDE

Antonio Placer
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, les 4, 5, 6, 7 et 8 février. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

Bevinda
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 6 février, jusqu'au 13 février. Tél. : 01-43-57-24-24. 70 F.

Houria Haichi
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15e. Mº Boucicaut. 20 h 30, le 6 février. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

Tao Ravao
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 6 février. Tél. : 01-47-97-22-22. Entrée libre.

Zehava Ben
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, les 8 et 9 février. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Hachemi Guerrouabi
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15e. Mº Boucicaut. 20 h 30, le 8 février. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

El Cabrero
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 4 février. Tél. : 01-69-20-57-04. 110 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie Christine Bastin
La Fugue.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 3 février. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

Ballet C. de la B.
Alain Platel : *La Tristeza complice.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 4, 5, 6 et 7 février. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Béjart Ballet Lausanne
Maurice Béjart : *Messe pour le temps présent.*
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 4 et 5 février. Tél. : 01-47-27-81-15. 230 F.

Georges Appaix
Je ne sais quoi.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. 21 heures, les 4, 5, 6, 7 et 8 février. Tél. : 01-43-57-42-14. 100 F.

Compagnie Opinioni in movimento
Laura Scozzi : *FEIR, facteur extérieur cherche individu en vue de résultat.*
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 4 février. Tél. : 01-69-07-65-53.

La Belle au Bois dormant
Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Vello Pähn : *direction.* Rudolf Noureev : *chorégraphie.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 5, 8, 13, 15 et 17 février ; 15 heures, le 16 février, jusqu'au 22 mars. Tél. : 01-44-73-13-00. De 50 F à 380 F.

Odile Duboc
In situ.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 5 et 6 février. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Decodex.*
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, les 5, 6 et 7 février. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F.

Troupe soudanaise de danses populaires
Musique et danse traditionnelles du Soudan.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 7 et 8 février. Tél. : 01-40-51-38-37. Location Fnac. De 80 F à 100 F.

Compagnie la Ronde, Compagnie Tanzplantation
Dominique Brunet, Bertrand Lombard : *C'est.* Marco Berrettini : *Un maximum d'élan.*
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier, Saint-Ambroise. 20 h 30, les 7 et 8 février. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Béjart Ballet Lausanne
Maurice Béjart : *Le presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat.*
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 7, 8, 11, 12, 13 et 14 février ; 15 heures, le 9 février. Tél. : 01-47-27-81-15. 230 F.

Shiro Daïmon
Here There Air.
CIAC Marcel-Marceau, 17, rue René-Boulanger, Paris 10e. Mº République. 21 heures, les 7, 8 et 9 février. Tél. : 01-42-02-32-82. 100 F.

Compagnie Bouvier-Obadia
Welcome to Paradise.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, le 8 février. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

AUDIOVISUEL La Compagnie générale des eaux (CGE) et Havas ont confirmé, lundi 3 février dans un communiqué, les discussions qu'ils mènent sur Canal Plus. ● LA CGE apporte à Havas sa participation dans Canal Plus, faisant ainsi du groupe de Pierre Dauzier l'actionnaire de référence de la chaîne cryptée, avec plus de 40 % des parts aujourd'hui et près de 40 % après la fusion de Canal Plus avec NetHold, prévue au printemps. ● EN ÉCHANGE, la CGE devrait souscrire à une augmentation de capital réservée qui lui permettra de devenir l'actionnaire de référence d'Havas, d'autant que la CGE devrait également racheter une partie des actions détenues par Alcatel Alsthom. ● L'OPÉRATION, considérée avec bienveillance par la CLT et Albert Frère, traduit la montée en puissance de Jean-Marie Messier, patron de la CGE, dans l'audiovisuel français.

La Générale des eaux et Havas confirment leurs discussions sur Canal Plus

Le groupe de Pierre Dauzier deviendrait l'actionnaire principal de la chaîne cryptée en rachetant les parts de la CGE. Celle-ci, en échange, se positionnerait comme actionnaire de référence d'Havas, notamment en reprenant des actions détenues par Alcatel Alsthom

HAVAS est en train de vivre une date-clé de sa longue histoire et l'une des plus importantes depuis sa privatisation, en 1987. La Générale des eaux s'apprête en effet à devenir le premier actionnaire du groupe de Pierre Dauzier, alors qu'elle en détient aujourd'hui 2,7 %.

Dans un communiqué commun diffusé lundi 3 février, les deux groupes « *confirment l'existence de discussions qu'ils mènent au sujet de leurs participations dans l'audiovisuel, et essentiellement dans Canal Plus. Les valeurs ou parités retenues pour cette opération seront fondées sur des critères notamment boursiers, basés sur les cours d'avant le 1er février* ».

Les résultats de ces négociations seront soumis à l'approbation des conseils d'administration des deux sociétés, prévus le 6 février, précise le communiqué. D'ici là, les deux groupes se refusent à tout commentaire sur un schéma jugé « *plausible* » par plusieurs protagonistes. « *Si les parties concernées sont d'accord, rien ne devrait empêcher ce schéma* », note un proche du dossier.

Le scénario a été principalement mis au point par le PDG de la Générale des eaux (CGE), Jean-Marie Messier. La Générale des eaux apporte à Havas sa participation dans Canal Plus, faisant ainsi du groupe de Pierre Dauzier l'actionnaire de référence de la chaîne cryptée, avec plus de 40 % des parts aujourd'hui et près de 40 % après la fusion de Canal Plus avec NetHold, qui diluera les participations des deux groupes. Le retrait de la CGE devrait se faire avant cette fusion, prévue au printemps.

En échange, la CGE souscrira à une augmentation de capital réservée qui lui permettra de devenir le premier actionnaire d'Havas, car la CGE devrait également racheter une partie des actions d'Alcatel-Alsthom dans le groupe de Pierre Dauzier. Depuis qu'il a cédé sa filiale presse et édition à Havas contre 21,2 % du capital de la société, le PDG d'Alcatel-Alsthom, Serge Tchuruk, ne cachait pas son désir de se retirer de cette participation non-stratégique qui ne lui rapportait pas grand chose. Le dispositif est regardé avec bienveillance par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et Albert Frère.

STRATÉGIE CLARIFIÉE

Havas « *clarifie* » ainsi sa stratégie dans l'audiovisuel, selon la volonté de Pierre Dauzier, en faisant de Canal Plus une filiale à part entière d'Havas. La nomination de Jean Stock au poste de directeur de l'audiovisuel, chargé des investissements d'Havas dans le secteur, s'inscrit aussi dans cette stratégie (*Le Monde* daté des 2 et 3 février).

La volonté du groupe de Pierre Dauzier d'apparaître comme un vrai groupe industriel, et non plus comme un conglomérat de différents métiers, est à la base de ces opérations. Mais jusqu'à présent, les résultats de cette stratégie étaient jugés insuffisants. Les marchés financiers attendaient depuis longtemps une signe de la part d'Havas. Le cours du groupe s'en ressentait : il s'établit actuellement aux alentours de 400 francs, alors qu'il dépassait allègrement les 500 francs au début des années 90. Une montée dans Canal Plus est conforme à la volonté de Pierre Dauzier d'accroître le contrôle de la maison-mère sur ses filiales. C'est ce qu'il vient de faire avec CEP Communication (*Le Monde* daté des 2 et 3 février) et ce qu'il a fait avec Havas Advertising et Avenir Médias communication.

En octobre 1996, Pierre Lescure, PDG de la chaîne cryptée avait appellé à une « *simplification du capital d'Havas* ». Aux dires du PDG de Canal Plus, trop de groupes étaient présents dans le tour de table du groupe présidé par Pierre Dauzier. Avec la fusion Canal Plus/NetHold et la dilution de l'ensemble des actionnaires de la chaîne cryptée, Pierre Lescure avait semblé asseoir son autonomie à la tête de la chaîne. Le fondateur de Canal Plus, André Rousselet, a toujours veillé à ce que la part d'Havas n'excède pas les 20 %. Il y a deux ans, Pierre Dauzier aurait un moment envisagé le remplacement de Pierre Lescure (*Le Monde* du 18 mai 1995). Enfin NetHold perd sa position d'arbitre du tour de table de Canal Plus.

Or, Pierre Dauzier a longtemps considéré avec bienveillance l'augmentation de la part de la Générale des eaux dans Havas. Il juge en effet que le capital d'Havas ne doit pas être trop fragmenté et que la société doit pouvoir s'appuyer sur des partenariats industriels solides.

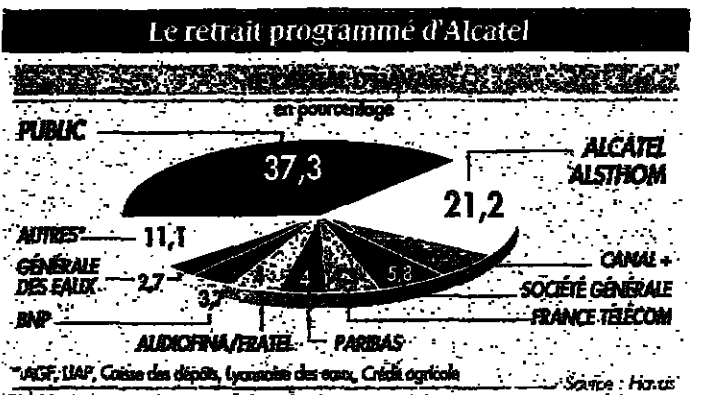
NOMINATION D'UN « POIDS LOURD »

La Générale des eaux, avec laquelle Havas est associé dans la reprise de la Société française de production (SFP), était un allié privilégié. Havas pourrait être transformé en société anonyme avec conseil de surveillance et directoire.

Pierre Dauzier pourrait présider le conseil de surveillance tandis qu'un « *poids lourd* » serait nommé à la tête du directoire. En raison du poids qu'aura ce secteur dans son groupe, Jean-Marie Messier devient ainsi un acteur incontournable de l'audiovisuel français.

Guy Dutheil et Alain Salles

Le retrait programmé d'Alcatel



La part d'Alcatel Alsthom devrait diminuer jusqu'à 10 % et la CGE deviendrait l'actionnaire de référence avec plus de 20 %.

Un vieux projet

Le projet d'entrer dans le capital d'Havas n'est pas nouveau pour la Générale des eaux. Au début des années 90, Guy Dejouany, ex-président de la compagnie, avait déjà caressé l'idée de devenir le grand actionnaire du groupe, en apportant, déjà, ses titres Canal Plus. Cela lui *aurait notamment permis d'asseoir définitivement* son emprise sur la chaîne de télévision, qui est l'une des principales contributions au bénéfice de la Générale des eaux. Mais le schéma n'avait pas abouti.

L'idée semblait même avoir été abandonnée. Dans un communiqué en mai 1996, la Générale des eaux affirmait n'avoir *« ni intérêt, ni le souhait, ni la volonté de renforcer sa position ou son influence auprès du groupe Havas dont les activités dépassent très largement le cœur de la stratégie de la Générale des eaux, limité aux images »*.

Les réalisateurs et les comédiens se plaignent de l'influence des diffuseurs sur la production télévisée

« *BRAVO !* », « *quel courage !* » : les déclarations de la réalisatrice Pascale Ferran, lors de la cérémonie des 7 d'or (*Le Monde* du 29 janvier), selon lesquelles existeraient des « listes blanches » de réalisateurs, comédiens et techniciens habilités à travailler dans les grandes chaînes, ont fait mouche dans le milieu de la production audiovisuelle.

Si la formulation par écrit de ces listes n'est pas avérée, les propos de Pascale Ferran ont, apparemment, révélé un malaise réel. « *C'était une façon de dire : on en a marre des carcans et des recettes* », commente Dominique Lancelot, scénariste. Du réalisateur au comédien, beaucoup se plaignent de l'influence que les diffuseurs – principalement TF 1, France 2 et France 3 –, exercent sur la production et la création, au nom de la rentabilité économique et des exigences de l'audimat.

« *Avec des budgets réduits et des tournages dont la durée est limitée à dix-huit ou vingt-deux jours, les sociétés de production et les chaînes de télévision limitent les risques. Elles recourent à des réalisateurs dont elles sont certains de l'expérience et de l'aptitude à faire ce qui correspond aux critères de l'audimat et à l'image de la chaîne* », commente Luc Beraud, vice-président de la Société des réalisateurs de films. Rythmes rapides qui donnent l'impression de zapper à l'intérieur d'un film, choix des acteurs « chouchous » des téléspectateurs : autant de recettes qui assurent une bonne audience.

« *Pour les films diffusés en début de soirée, il faut que tout soit aseptisé. Du coup, les chaînes se mêlent de tout, jusqu'au détail d'un costume* », assure Catherine Almeras, du Syndicat des artistes. Tel scénariste se plaint qu'on lui ait demandé de modifier son histoire afin de supprimer l'adultère prévu entre les héros. On raconte aussi qu'un comédien dont on trouvait l'accent étranger trop prononcé a été doublé afin de le rendre plus facile à comprendre par « *la ménagère de moins de cinquante ans* » lorsqu'elle finit de ranger sa cuisine tout en s'occupant du coucher des enfants. Derrière chaque créateur, le diffuseur est là pour rappeler qu'« *il faut en permanence penser au public* ».

> « Pour les films de début de soirée, il faut que tout soit aseptisé. Du coup, les chaînes se mêlent de tout, jusqu'au détail d'un costume »

Les comédiens semblent être les plus pénalisés par ce système. Pour des raisons évidentes, leurs agents refusent de citer des exemples qui risqueraient de nuire à la carrière de leurs poulains. Mais beaucoup s'amusent à repérer que tel ou tel apparaît en tête de distribution de plusieurs téléfilms. Ce serait le signe qu'il (ou elle) est bien placé(e) sur les « listes ». « *Les critères de notoriété ne sont pas les mêmes au cinéma et à la télévision* », note un réalisateur. D'autant que la télévision fabrique ses propres vedettes. Trois des lauréats des 7 d'or – Véronique Genest, Gérard Klein et Corinne Touzet – en sont des exemples.

« *Tout cela ne correspond pas à la réalité. J'ai toujours fait travailler qui j'ai voulu, notamment des réalisateurs et des comédiens totalement inconnus. Les seules listes qui existent sont celles des mauvais* », assure Pierre Grimblat, PDG de Hamster Productions, producteur de « Navarro », « L'Instit », etc. Il cite l'exemple de Pascale Dallet, une jeune réalisatrice à laquelle il a confié un épisode de « L'Instit » alors qu'elle n'avait été qu'assistante. Mais il reconnaît aussi que la taille importante de son agence lui donne les moyens « *de guider* » les moins expérimentés. Et donc de limiter les risques.

Les scénaristes, eux aussi, ont quelques états d'âme. Plusieurs d'entre eux, proches de TF 1, sont en train d'essayer de monter une société de production qui se veut un « *pool de créativité* » permettant d'assurer la direction artistique d'une production et de « *redonner son importance au texte* ». Une initiative dirigée contre le pouvoir des réalisateurs.

Des plus révoltés qui considèrent que la « *normativité est terrifiante* » aux plus modérés qui admettent que « *les chaînes font ce qu'elles veulent avec leur argent* », la plupart des réalisateurs ou des représentants des comédiens soulignent que le système pose la question du renouvellement et de la formation des nouvelles générations. Ils espèrent que les nouveaux modes de diffusion offriront aux créateurs « *la possibilité de faire autre chose* ».

Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **OUEST-FRANCE : le quotidien a annoncé**, vendredi 31 janvier, une hausse de 5,2 % de ses recettes publicitaires qui ont atteint *600 millions de francs en 1996. Par ailleurs, la diffusion à domicile, qui* représente 296 000 exemplaires sur une diffusion totale de 785 400, a augmenté de 2 %.

■ **THOMSON : le groupe canadien (presse, voyages) a annoncé**, mercredi 29 janvier, un accord concernant la vente de quarante-cinq publications officielles aux Etats-Unis – dont les rapports de la Cour suprême – au groupe anglo-néerlandais Reed Elsevier pour plus de 200 millions de dollars canadiens (814 millions de francs). Cette décision, prise pour limiter les risques de concentration dans le secteur des publications officielles, doit être entérinée par les autorités américaines. Elle devrait permettre à Thomson d'acquérir le groupe américain West Publishing.

■ **NEWS CORP : le groupe du magnat australo-américain Rupert Murdoch** devrait enregistrer une hausse de 12 % de ses gains pour le *premier semestre 1997, évalués à environ 760 millions de dollars* australiens (3,2 milliards de francs), selon les analystes. Ces résultats, qui devraient être annoncés jeudi 6 février, sont attribués à la bonne performance des opérations télévisuelles aux Etats-Unis ainsi qu'au succès du film *Independence Day*.

■ **PUBLICITÉ : Pepsico Inc. lance une campagne internationale** conçue par l'agence BBDO New York sur le thème « GeneratioNext », selon l'hebdomadaire professionnel *CB News*. Destinée « *aux jeunes du monde* », cette campagne doit permettre à Pepsi-Cola de contrecarrer les positions acquises par Coca-Cola depuis 1995 avec sa communication globale « Always Coca-Cola ». Avec GeneratioNext, Pepsi Co Inc., qui vient de se restructurer, met en sommeil « Project blue », une campagne de 500 millions de dollars déjà introduite dans vingt-quatre pays et qui n'aurait pas eu les résultats escomptés.

La Grande-Bretagne se met à la télévision numérique

LONDRES
de notre correspondant

La télévision numérique a fait son entrée dans le paysage audiovisuel britannique, vendredi 31 janvier, avec l'alliance-surprise des quatre grands du petit écran.

Les deux principales compagnies privées de télévision, Carlton et Granada, se sont associées avec BSkyB, bouquet satellitaire contrôlé par Rupert Murdoch, et avec la BBC, pour obtenir la nouvelle concession de trente canaux numériques qui seront attribués cette année. Ils ont créé un consortium, British Digital Broadcasting (BDB), qui vient de présenter son dossier à la Commission indépendante de la télévision (ITC).

BDB fait face à deux concurrents. D'une part, Digital Television Network, contrôlé par CableTel, qui gère le troisième réseau câblé britannique ; il se propose de créer une télévision interactive liée à Internet. D'autre part, la chaîne régionale en langue galloise, S4C, qui aurait le soutien d'ITN et du groupe de l'Américain Ted Turner, Turner Broadcasting System Ltd.

DÉVELOPPEMENT « EXCITANT »

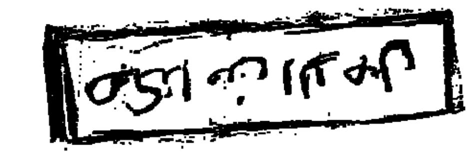
L'alliance des quatre géants a pris tout le monde par surprise, étant donné leurs rivalités. Chacun d'eux avait sans doute besoin des autres. Carlton et Grenada souhaitaient avoir accès au décodeur développé par BSkyB qui, pour sa part, souhaitait quitter son ghetto du câble et du satellite – dans un pays câblé à 25 % seulement – pour accéder directement aux petits écrans du grand public.

Quant à la BBC, dont les activités sont limitées par son statut, elle pourra vendre ses programmes de qualité à une palette de chaînes qui, autrement, risqueraient d'être contraintes de se fournir au tout-venant américain.

Le grand vainqueur pourrait bien être Rupert Murdoch. Si BDB emporte le marché, il pourrait commencer à émettre sur trente canaux à partir de 1998. Les téléspectateurs pourront toujours regarder gratuitement les quatre chaînes terrestres actuelles – ainsi que la cinquième attendue cette année –, mais ils devront payer un décodeur pour capter les programmes numériques.

Cet appareil est estimé actuellement à 600 livres (5 500 francs environ), mais il pourrait être vendu entre 200 et 300 livres. Pour ce prix, ils auront accès à des programmes sportifs, à des documentaires et à beaucoup de films. Le ministère de l'héritage national, qui gère le dossier, a estimé qu'il s'agissait « *du développement le plus excitant dans la télévision depuis l'arrivée de la couleur* ».

Patrice de Beer



Le rêve d'Eva

par Alain Rollat

SI LA RÉPUBLIQUE des justiciables devait personnifier la justice poursuivant le crime, elle lui donnerait aujourd'hui le visage d'Eva Joly. Il émane de cette femme une force magnétique dont l'intensité polaire tient sans doute à ses racines norvégiennes. Il y a quelque volcan en activité sous la banquise de son apparence *blonde aux yeux bleus*. Voilà en tout cas un juge d'instruction qui se fait une trop haute idée de la justice pour la donner en spectacle à la télévision.

Si elle accepte, pour la première fois, de parler devant une caméra ce dimanche soir sur M 6, c'est uniquement parce que le magazine « Capital » enquête sur la partie invisible de la machine judiciaire et qu'elle a, elle, Eva Joly, terreur des délinquants en col blanc, deux ou trois choses à dire sur l'écart entre les promesses permanentes de réforme et la permanence du dénuement qui caractérise l'exercice de la magistrature.

C'est de cela seulement qu'elle veut parler. Immobile dans son tailleur bleu ciel d'une sobriété hiératique, elle ne se laisse pas hypnotiser par la caméra. C'est elle qui la dompte. En quelques mots prononcés de cette voix tranquille à l'intonation d'acier dont l'accent nordique donne, paraît-il, des frissons dans le dos au *Who's Who* de la politique et des affaires qui défile ces temps-ci dans son bureau.

Le voilà, d'ailleurs, ce fameux bureau 126 du Palais de justice de Paris. Une cellule de 18 mètres carrés qu'elle partage avec son greffier. Une montagne de cartons, des piles de dossiers sur la moquette, à peine la place pour un vase de fleurs. La justice française est mal logée. Le vieil ordinateur, le Minitel et le coffre-fort appartiennent à l'administration, mais Mme Joly a dû payer elle-même son fax et son téléphone portable. La justice française est sous-équipée. Quant à la chaise noire qui eut l'auguste honneur de recevoir les confidences forcées de tant d'éminences, elle est d'un plastique très inconfortable. Eva Joly dit donc tout haut ce que pensent tous les magistrats de l'intendance gouvernementale : « *Rien n'est fait, parce que ce n'est jamais électoralement prioritaire... Ce n'est pas mobilisateur, pour un homme politique, de faire campagne sur l'augmentation des moyens de la justice...* » La République a eu tort de traiter sa justice comme une boniche...

Il n'y pas moins pasionaria, pourtant, qu'Eva Joly. Elle est là pour rendre hommage à ses pairs, qui méritent « *mieux* » que l'image *que le public en a, ainsi qu'aux policiers* qui les assistent. Rien ne l'émeut. Ni les menaces anonymes ni qu'on lui demande son âge, cinquante-trois ans, ou son salaire, « *moins de 20 000 francs* ». Surtout pas le pouvoir : que la raison d'Etat ne compte pas sur elle s'il s'agit de l'invoquer « *comme paravent pour protéger en réalité l'enrichissement des copains...* » ! Quel tricheur pourrait avoir prise sur ce roc ? On ne contrôle pas une femme libre dont le « *rêve* » est de devenir directeur de l'administration pénitentiaire...

Docudrama à Sarajevo

Outre « Underground », « Bosnia Hotel » et le sixième volet de la série « Suicide d'une nation européenne », un téléfilm complète le programme Spécial Yougoslavie de Canal Plus

SI JE T'OUBLIE, SARAJEVO... est une fiction formatée « grand public ». Il y a des histoires d'amour et de haine, des bons et des méchants, du mélo et quelques pincées de sexe à la lumière des explosions d'obus. Il y a Bernard Giraudeau en officier de « casques bleus », baroudeur déchiré, et Florence Pernel en envoyée spéciale du Quai d'Orsay, très proprette. Et puis, il y a Sarajevo.

La véritable héroïne du film, c'est elle, la ville martyre, filmée l'été dernier, au moment des derniers soubresauts du siège, dans les ruines des bâtiments, des corps et des esprits. « *Si je n'avais pas pu tourner là-bas, je n'aurais pas fait le film* », dit Arnaud Sélignac, le réalisateur.



EXERCICE DÉLICAT

Si je t'oublie, Sarajevo... est ce qu'on appelle un docudrama. Un film pour la télévision qui romance et met en scène des faits historiquement avérés. Le docudrama est un exercice par nature délicat, toujours en équilibre entre deux genres : le documentaire et la fiction. Gare aux dérapages. Les écueils sont nombreux : schématisations excessives, scénarisation outrancière, raccourcis qui mènent à des précipices... L'affaire peut vite tourner à la catastrophe si elle n'est pas soigneusement étudiée. L'à-peu-près ne lui convient pas.

Les deux scénaristes qui se sont mis à la tâche, Bruno Dega et Stéphane Giusti, ne sont pas des débutants. Ce sont eux qui s'étaient lancés dans l'autrement plus périlleux – et ambitieux – *Facteur 8*, une fiction inspirée de l'affaire du sang contaminé et diffusée sur Canal Plus (*Le Monde* du 27 mars 1995). C'est peu de dire qu'à l'époque on attendait cette première au tournant. *Facteur 8* réussit l'examen de passage avec mention. Voilà le duo qui récidive, toujours pour Capadrama, filiale fiction de l'agence Capa, dont l'expérience en matière de grand reportage apporte aux projets de ce genre la garantie indispensable à la crédibilité de l'entreprise.

« *Nous avons travaillé avec les journalistes de l'agence qui ont couvert Sarajevo*, explique Arnaud Sélignac. *Nous avons visionné leurs films, notamment ceux du magazine "24 heures", et, bien sûr, nous avons étudié de près la série "Yougoslavie, suicide d'une nation européenne" produite par Brian Lapping pour la BBC et, en particulier, le dernier volet, "Pax Americana", pour nous imprégner du contexte politique et diplomatique.* »

ILLUSIONS PERDUES

Le séjour d'Arnaud Sélignac à Sarajevo, quatre mois avant le début du tournage, lui a permis de reconsidérer quelques idées reçues sur la situation dans la capitale bosniaque. Notamment l'état d'esprit des soldats français de l'ONU, impuissants, démoralisés, humiliés.

Le film leur est dédié, à eux et aux habitants de la ville, aux enfants blessés, aux destins fracassés, aux amis séparés, aux illusions perdues. « *A travers le personnage du soldat français "beur", j'ai voulu montrer aussi que cette folie pouvait – qui sait ? – nous saisir un jour. Quand on voit ce qu'il est advenu de cette ville et de ses habitants, on a conscience de notre propre fragilité. Nous ne sommes à l'abri de rien.* »

Le récit s'appuie sur des épisodes de la guerre, tous authentiques. Diplomates paralysés par l'opaque raison d'Etat, incapables d'obtenir l'évacuation des blessés, enfants mitraillés à la sortie de l'école, médecins démoralisés, soldats contraints, pour ne pas perdre leur âme, de régler leurs comptes personnellement. A ce régime, l'amour n'a pas sa place. Même les plus forts y perdent leurs convictions, à coups de compromissions, de petites lâchetés qui finissent en trahisons. Au bout du chemin, au pire la mort, au mieux des corps et des âmes brisées. Voilà la leçon d'un film trop roman-photo pour faire vrai docudrama. Mais qui en dit plus qu'il n'en a l'air.

Jacques Buob

★ « Si je t'oublie, Sarajevo... », Canal Plus, mardi 4 février à 9 heures, lundi 10 à 13 h 35, mardi 18 à 10 h 45, dimanche 23 à 14 h 15.

LUNDI 3 FÉVRIER

TF 1

20.45

MAINTENANT OU JAMAIS
Téléfilm de Jérôme Foulon, avec Catherine Jacob, Daniel Russo (105 min). 182898
Une mère de famille illettrée décide de passer son bac. Pour se protéger de son entourage, elle suit ses cours en secret...

22.30

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. Les coulisses du pouvoir : l'Assemblée nationale (85 min). 2913864
Visite guidée des coulisses du Palais-Bourbon.

23.55 Les Dessous de Palm Beach. Série. Ultime vengeance.
0.50 Les 24 Heures de Chamonix.
1.25 et 2.25, 3.05, 4.10, 4.50 TF 1 nuit. 1.40 7 sur 7. Magazine (rediff.). 2.35 Cas de divorce. Série. Maillard contre Maillard. 3.15 Les Défis de l'océan. Documentaire. Epaves. 4.20 et 5.15 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique (15 min).

France 2

20.50

LA FRACTURE DU MYOCARDE ■ ■
Film de Jacques Fansten, avec Sylvain Copans (90 min, 110 min). 781898
Des enfants confrontés à la mort dans une chronique provinciale au ton original.

22.40

C'EST À SUIVRE
Magazine présenté par Claude Sérillon. Les médicaments non rentables ; Les routiers ; Les lycées d'enseignement professionnel (95 min). 4903116

0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Magazine. Naguid Mahfouz (*Mon Egypte*) (70 min). 2130926
2.10 Les Prêtres des oubliés. Documentaire. 3.05 D'un soleil à l'autre. Magazine. Reprise France 3. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 L'Aile et la Bête. Documentaire. 4.00 Pyramide (rediff.). 4.35 La Compète. Flamme olympique. 5.00 Chip et Charly. Bonzo chef de gang (35 min).

France 3

20.50

PAS DE ROSES POUR OSS 117
Film d'André Hunebelle, avec John Gavin, Margaret Lee (1968, 100 min). 619116
A vrai dire, la paternité du film n'est pas très claire (un obscur cinéaste italien, Renzo Cerrato).

22.30 Journal, Météo.

23.05

DRÔLES D'OISEAUX ■
Film de Peter Kassovitz, avec Bernard Giraudeau (1992, 95 min). 5715357
Un ferrailleur a tué sa femme et détruit son cadavre. Il prétend reconnaître les restes de celle-ci dans le corps calciné et non identifié d'une victime d'un incendie de supermarché.

0.40 Lignes de mire. Magazine (rediff., 50 min). 5953810
1.35 Capitaine Furillo. Série. L'ange déchu. 2.25 Musique graffiti. Magazine. Beautiful Love, Traces, par McCoy Tyner, Bobby Hutchinson (20 min).

Arte

20.45

ADIEU MA CONCUBINE ■ ■ ■
Bawang Bieji. Film de Chen Kaige, avec Leslie Cheung, Zhang Fengyi (1992, 160 min v.o.). 26887087
Film de fièvre et de passion, à l'esthétique raffinée, qui traite des rapports de l'art et de la réalité tout en défendant sans ambages la liberté d'expression.

23.25 Kinorama. Magazine.
23.35 Court-circuit.
La Petite Mort. Court métrage de François Ozon (1995), avec François Delaive, Martial Jacques.
Un fils homosexuel rend, en compagnie de sa sœur, une visite à l'hôpital à un père qu'il n'a pas vu depuis longtemps.
Alkali, Iowa. Court métrage de Mark Christopher (1995), avec J.D. Cerna, Mary Beth Hurt.
Le jour de la fête de l'Indépendance, le fils d'un fermier décide d'assumer son homosexualité (45 min). 6636203
0.20 La Stratégie de l'escargot ■ ■ Film de Sergio Cabrera (1993, v.o., 110 min). 7884051
Rediff. du vendredi 31 janvier.

M 6

20.45

OPÉRATION CRÉPUSCULE
Film O d'Andrew Davis, avec Gene Hackman, Joanna Cassidy (1989, 120 min). 505715
A Berlin-Est, avant la chute du mur, un général américain est assassiné par des terroristes.

22.45

STRIPTEASE MORTEL
Téléfilm Δ de Joseph Sergent, avec Nicollette Sheridan, Nick Mancuso (100 min). 7980222
En attendant des jours meilleurs, une jeune danseuse gagne sa vie comme strip-teaseuse.

0.25 Culture pub. Magazine (rediff.).
1.00 Jazz 6. Magazine [1/2] Artie Shaw : "Time Is All You've Got" (70 min). 4944817
2.10 Best of Rita Mitsouko. 3.45 Girls de Saint-Tropez. Documentaire. 4.40 Fréquenstar. Magazine. Eddy Mitchell (80 min).

Canal +

20.35

LUDWIG VAN B ■ ■
Film de Bernard Rose, avec Gary Oldman (1994, 115 min). 889883
Après la mort de Beethoven, son secrétaire découvre un testament en faveur d'une « immortelle bien-aimée ».

22.30 Flash d'information.

22.35

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER ■ ■
Film d'Andrzej Zulawski, avec Romy Schneider (1974, 118 min). 4600574
Un reporter-photographe s'éprend d'une comédienne, mariée à un être lunaire et désemparé. Zulawski a modifié le thème assez complexe d'un roman de Christopher Frank pour une vision flamboyante, nauséeuse de la déchéance et du mal.

0.35 Underground ■ ■ Film d'Emir Kusturica (1993 - 1995, 163 min). 14736487

Radio

France-Culture

20.30 *L'Histoire* en direct. L'Histoire en direct. 2 novembre 1979 : Mesrine, le dernier ennemi public numéro 1.
21.30 Fiction. Le Sursis, de Roxane Rizal ; 22.15 Nouvelle. Un cœur d'or, de Boris Vian.
22.40 Toit ouvrant.
0.05 Du jour au lendemain. Patrick Mauries, auteur du *Trompe-l'œil*. 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du mercredi 11 avril 1945, avec Jean Valenti. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. En direct du Palais des beaux-arts à Bruxelles, Petit Chœur de Stuttgart et Deutsche Kammerphilharmonie, dir. Frieder Bernius. Œuvres de Schubert : Messe en mi bémol majeur D. 950.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bacri, Pirchner, Ustvolskaya.
23.07 Entre les lignes.
0.00 La Rose des vents. La lyre, emblème musical du Soudan. 1.00 Les Nuits de France Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Pierre Boulez. Les Troyens : Chasse royale et Orage, de Berlioz. Shéhérazade, ouverture de féerie, de Ravel. Concerto pour piano nº 1, de Bartok. Et exspecto resurrectionem mortuorum, de Messiaen. Notations, version originale pour piano, de Boulez. Symphonie nº 3, de Roussel.
22.40 Les Soirées de Radio Classique... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Thalassa. Les dragons de Kinmen.
21.00 Enjeux - Le Point. Le Point : Deng Xiao Ping est-il mort ? Le retour au Rwanda ; La mort tragique de Katie Lynn Baker ; Enjeux : Quand le jeu mène la déchéance.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le Monde est à vous. (France 2 du 26/01/97).

Planète

20.35 *A chacun son Everest.*
21.20 Il était une fois Bouddha.
22.20 Carpe Diem.
23.10 Déluge à Vaison-la-Romaine.
23.40 L'Opéra sauvage. [18/21] *Une musique qui vient de Bali.*
0.35 Les Chemins de fer australiens. [5/7] (50 min).

Animaux

21.00 Monde sauvage. Le paradis des oiseaux.
21.30 Le Vagabond. Willy et Kate.
22.00 Palmar National Parc.
23.00 Beauté sauvage. Les Indes.
23.30 L'Afrique au cœur.

Paris Première

20.00 et 0.35 20 h Paris Première.
21.00 *Un mauvais fils* ■ ■ Film de Claude Sautet (1980, 110 min). 28854970
22.50 et 1.45 Le J.T.S.
23.20 CharlElie Couture. Concert. Enregistré aux Séquentielles de Lyon en mai 1995 (75 min). 51561661

France Supervision

20.30 Le Saint de Manhattan. Film de Tim Hunter (1992, 100 min). 59644512
22.10 *Jet Star.*
23.00 Musique à Prades.
23.55 Nancy Jazz Pulsations. Mike Stern Band.

Ciné Cinéfil

20.30 *Le Temps des œufs durs* ■ ■ Film de Norbert Carbonnaux (1957, N., 80 min). 52058086
21.50 De minuit à l'aube (Between Midnight and Dawn) ■ *Film de Gordon Douglas* (1950, N., v.o., 85 min). 45915154
23.15 Falbalas ■ ■ ■ *Film de Jacques Becker* (1944, N., 110 min). 54015319

Ciné Cinémas

20.30 L'Escorte ■ Film de Ricky Tognazzi (1992, 90 *min*). 6102512
22.00 Le Soleil se lève aussi ■ ■ Film d'Henry King (1957, v.o., 130 min). 42807796

Série Club

20.40 Le Club.
20.45 La Famille cigale.
21.35 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. Sur une roue.
23.00 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'appel d'ailleurs.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Le club de l'enfer.
0.40 Covington Cross. Revanche (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Souvenir. A bout portant Gérard Lenorman (16 mars 78).
21.20 New York Police Blues. Episode nº 64.
22.10 Chronique de la route.
22.15 After Hours ■ ■ Film de Martin Scorsese (1985, 95 min). 41692970
23.50 Quatre en un.
0.20 Farm Aid and Friends en concert. Concert [1/4] (65 min). 51740823

Festival

20.30 L'Eté prochain ■ Film de Nadine Trintignant (1984, 110 min). 13751086
22.20 Rêveuse jeunesse. Téléfilm de Nadine Trintignant, avec Marie Trintignant (85 min). 91883203

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 My Boyfriend's Back. Téléfilm de Dick O'Connor, avec Sandy Duncan (90 min). 500946048
22.15 Murphy Brown. Charité mal ordonnée.
22.45 XY Elles. Invitée : Myriam Sochaki.
23.45 Système Téva. La thalasso (55 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique de Michel Polac. Levez l'encre.
20.00 *Suivez le guide.* Le corail ; Gloucester ; Le Sénégal.
22.00 En parcourant le monde. La Barbade.
22.30 L'Heure de partir.
23.30 Suivez le guide. Californie écolo ; Mala Mala : Iles du Vent (120 min).

Eurosport

12.55 Ski alpin. En direct. Championnats du monde : Super-G messieurs à Sestrières (It.) (65 min). 8176357
20.00 Les Jeux de l'extrême d'hiver. 2e partie.
21.00 Speedworld.
21.30 Off road.
22.00 Sport de force. Championnat d'Europe à Helsinki (Fin.).
23.00 Eurogoals.
0.00 Snooker. Ligue européenne 1997 (groupe A). 3e match : Peter Ebdon - Jimmy White (90 *min*).

Muzzik

20.10 Scarpia.
21.00 La Fanciulla del West de G. Puccini. Opéra en trois actes de Giacomo Puccini. Mise en scène de Piero Faggioni, dir. Nello Santi.
23.25 *Best of Jazz - Volume 1 - Montreux 1994.*
0.30 La Jeune Fille et la Mort de Schubert.
1.15 Récital Montserrat Caballe.
2.30 Musiques émotions Clips (210 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15 Economia. 19.45 et 21.15 Eurobus - Agri. 20.10 et 22.50, 1.20 International. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 90º Est. 21.40 et 0.10, 1.40 Analysis. 21.45 Cinema. 21.50 Media. 23.15 Visa. 23.20 Ecologia. 0.15 Eurobusiness. 0.20 Agrinova (20 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie 23.40 Sports (30 min).

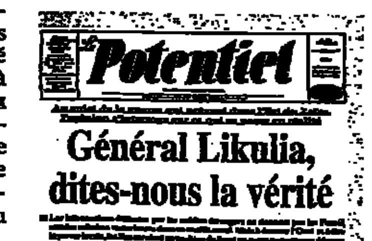
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Zaïre soutient son ancien ambassadeur à Paris

« Le Potentiel » et « La Référence plus » dénoncent la « lâcheté » du régime qui a accepté la démission de son représentant en France et son « caractère anticonstitutionnel »

UNE VINGTAINE de journalistes zaïrois (la police n'en a pas autorisé davantage) ont manifesté devant l'ambassade de France à Kinshasa. Comme si les éditoriaux ne suffisaient plus. Comme s'il fallait impérativement descendre dans la rue pour protester contre la levée de l'immunité diplomatique de l'ancien ambassadeur du Zaïre à Paris, Ramazani Baya.

Si le cas de M. Ramazani, qui a provoqué au volant de sa voiture la mort de deux jeunes garçons à Menton, le 23 novembre 1996, suscite autant de passions à Kinshasa alors que la guerre ravage actuellement l'est du pays, c'est d'abord parce qu'il s'agit d'un ancien journaliste. Mais la solidarité professionnelle n'explique pas à elle seule cette rébellion. Elle est aussi prétexte à poser avec éclat d'autres questions. Tout en saluant *« un courage qui force l'admiration »* (*Le Palmarès*, proche de l'opposition radicale), beaucoup voient dans la démarche de l'ambassadeur l'aboutissement d'un marchandage où l'on retrouve quelques-uns des maux de la vie politique zaïroise.



Arrivent, en premier lieu, les relations difficiles avec Paris. *Le Potentiel*, en ce moment très critique à l'égard du chef de l'Etat et du gouvernement, dénonce la *« mainmise de la France sur le Zaïre »*. Ce quotidien reproche au maréchal Mobutu sa *« lâcheté »* puisque le chef de l'Etat a accepté par décret la démission de M. Ramazani, qui a entraîné la levée de son immunité. *Le Potentiel* parle d'*« un scandale diplomatique par lequel notre pays devient la risée du monde »*.

La Référence plus, autre journal d'opposition, dénonce le *« caractère anticonstitutionnel »* de la mesure puisque le chef de l'Etat a été en théorie privé d'une bonne partie de ses pouvoirs depuis le début d'une transition démocratique commencée en 1991. Le même journal fait remarquer que *« ce n'est pas Ramazani Baya qui se soustrayait à la justice mais la convention de Vienne de 1961 qui soustrayait Ramazani à la justice »*.

L'affaire offre l'occasion d'un débat juridique dans lequel de nombreux journalistes se sont lancés avec délice. Certains font valoir que la démission de l'ambassadeur de son poste parisien ne le prive pas de son statut de diplomate. D'autres, comme *Le Phare* (proche de l'opposition radicale), font remarquer que le président Mobutu vient de *« créer un précédent juridico-diplomatique »* qui pourrait se retourner contre la France en cas d'accident provoqué par l'un de ses diplomates dans un pays tiers. Du reste, le journal satirique *Le Grognon* affirme que *« l'ambassadeur français à Kinshasa a déjà pris ses dispositions : il ne conduit jamais seul et ne roule pas à grande vitesse »*.

Thomas Sotinel

DANS LA PRESSE

HERALD TRIBUNE

John Vinocur

■ Il est honnête, humain, agréable, mais pas tout à fait à sa place, ne cessent d'affirmer les sondages. Alors qu'il reste plus de cinq ans à courir sur le septennat de M. Chirac, l'opinion publique française semble profondément convaincue qu'il est au mieux un président moyen, un homme convenable qui n'esquive pas les mauvaises nouvelles mais n'a donné que de vagues signes qu'il était capable de réagir à celles-ci. Critiqué comme un dirigeant attentif mais inefficace, M. Chirac court peut-être le risque, à ce stade de son mandat, d'être étiqueté comme un Jimmy Carter français, une idée qui serait sûrement rejetée par ses conseillers. Ceux-ci affirment que sa politique commence à être acceptée et en veulent pour preuve une légère amélioration des indicateurs économiques, et mettent en avant qu'il a déjà su dans le passé retourner les sondages, en particulier lors de la campagne présidentielle de 1995.
Selon un sondage de la Sofres réalisé pour la presse régionale française et diffusé à la mi-janvier (et renforcé le 31 janvier lorsque cet institut a découvert une nouvelle baisse de la popularité du président), seuls 18 % des électeurs interrogés estimaient M. Chirac compétent, tandis que 69 % d'entre eux se disaient insatisfaits de son action, et que la même proportion pensait que les résultats de ses dix-neuf premiers mois au pouvoir étaient négatifs. Le sondage indiquait cependant que 42 % des électeurs jugeaient M. Chirac personnellement sympathique. Si l'on regarde les autres chiffres qui illustrent la morosité française, les 12,7 % de chômeurs, les 76 % de la population qui ont une opinion négative de l'avenir économique du pays (le pourcentage le plus pessimiste en Europe), les 24,5 % de chômeurs parmi les jeunes des moins de 25 ans, la situation de M. Chirac paraît difficile. Les problèmes les plus importants auxquels M. Chirac a reconnu être confronté sont, par certains côtés, plus graves que ceux auxquels sont exposés la plupart de ses homologues européens. Comme M. Chirac l'a indiqué, la résistance que ressent la France à l'égard de la restructuration dont a besoin son économie pour rester compétitive va bien au-delà des décisions purement économiques.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Certains résultats électoraux tombent comme un coup de massue. C'est le cas pour celui de Vitrolles. La forte progression des lepénistes est en elle-même un constat terrible, qui dépasse le fait qu'ils sont désormais en bonne position pour remporter une quatrième municipalité d'importance. Et ce constat fait peur.

EN VUE

■ Exactement trente ans après la publication de *Rosemary's Baby*, son auteur, le romancier **Ira Levin**, sort en septembre la suite, *Rosemary's Son*.

■ L'historien **François Furet** et le journaliste et écrivain **Arthur Conte** sont tous deux candidats à l'Académie française au fauteuil de Michel Debré. L'élection devrait avoir lieu le 20 mars.

■ Le champion de tennis **Andre Agassi**, soucieux d'exprimer tout son amour à sa fiancée, l'actrice **Brooke Shields**, lui a adressé des messages enflammés en achetant pour 25 000 francs d'espace publicitaire dans le programme des récents Golden Globes, récompenses remises il y a quelques jours. On peut lire notamment : *« Ma plus grande joie dans la vie est de la passer avec toi. Il est merveilleux de simplement te regarder quand tu ne t'en doutes même pas et de compter combien de fois tu souris. »*

■ Après avoir lancé, il y a environ deux ans, un plan international de lutte contre les contrefaçons et copies de ses chaussures dans soixante-dix pays, la marque **Doc. Martens** a obtenu gain de cause pour la première fois en France. Le fabricant a décidé que les 30 000 paires de chaussures retirées du marché seront distribuées à des SDF par **Les Restos du cœur** au lieu d'être détruites comme il est d'usage.

■ L'écrivain irlandais **Seamus Heaney**, Prix Nobel de littérature 1995, a révélé qu'il avait écrit le texte d'une chanson juste après le Bloody Sunday, le 26 janvier 1972, lorsque l'armée britannique avait ouvert le feu sur une manifestation pacifique organisée par le mouvement catholique des « droits civils ». Le poète irlandais avait écrit ces paroles en se rendant à Londonderry pour assister aux obsèques des quatorze victimes. Aujourd'hui disparu, **Luke Kelly**, qui fut l'un des membres du groupe de musique celte The Dubliners, avait mis en musique *The Road to Derry*.

■ L'acteur et réalisateur américain **Robert Redford** a sauvé sa petite voisine de cinq ans, qui avait été prise dans une avalanche, à Park City dans l'Utah (ouest), en aidant son père à la dégager à mains nues.

■ Dans une interview à la BBC, **Noel Gallagher**, le compositeur du groupe Oasis, a pris la défense de l'un des chanteurs d'East 17, **Brian Harvey**. Ce dernier, récemment exclu par son groupe, a été fustigé par la classe politique, en particulier à la Chambre des communes par le premier ministre **John Major**, pour une apologie de l'ecstasy. Noel Gallagher accuse d'hypocrisie les parlementaires, dont certains, selon lui, seraient cocaïnomanes ou héroïnomanes.

■ Le photographe **Richard Avedon** a signé le calendrier Pirelli 1997. Objets de collection et de fantasmes – des mannequins célèbres acceptent de poser nus – les calendriers Pirelli ont été lancés en 1964. Ils sont actuellement exposés sous les ors du Palazzo Grassi de Venise.

MARDI 4 FÉVRIER

TF 1

16.50 Football. En direct de Valence. Coupe de France, 32e de finale : Marseille - Lille. 17.45 Mi-temps (125 min). 72730075
18.55 Le Bêtisier du sport.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

TEQUILA SUNRISE
Film O de Robert Towne, avec Mel Gibson, Michelle Pfeiffer (1988, 120 min). 816988
Un ancien trafiquant de drogue et un policier, amis d'enfance, tombent tous deux amoureux de la mystérieuse patronne d'un restaurant.

22.45

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (100 min). 8584075
0.25 et 1.05, 2.10, 3.10, 4.15 TF 1 nuit.
0.40 Reportages. Documentaire d'Henri Chambon. Journaux de campagne (rediff., 25 min). 7849871
L'équipe de Reportages *a suivi la fabrication de deux petits journaux.*

1.15 Gala Richard Tucker. Concert (rediff.). 2.20 et 4.25, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.20 Les Défis de l'océan. Documentaire (rediff.). 5.05 Musique (5 min).

France 2

16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Le Prince de Bel Air.
17.55 Matt Houston. Série. Danger pour demain.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.10 Studio Gabriel. Invité : Vincent Perez.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.50

JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE
Film de Pierre Richard, avec Pierre Richard, Aldo Maccione (1978, 95 min). 152855

22.25 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.40

LE ROUGE EST MIS ■
Film de Gilles Grangier, avec Jean Gabin, Annie Girardot (1957, N., 80 min). 5431100
Adaptation d'une « série noire » d'Auguste Le Breton.
0.00 Journal, Bourse, Météo.
0.20 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Cinéma (75 min). 9896582

1.35 Histoires courtes. Court métrage. Seule. 2.40 Patagonie force 10. Documentaire. 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo. 3.50 Les Z'amours (rediff.). 4.15 Pyramide (rediff.). 4.50 Aux marches du palais. Documentaire. Dominici. 5.05 La Compète. Trahison (35 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Lit de la merveille*, de Robert Sabatier.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES 4ES VICTOIRES DE LA MUSIQUE CLASSIQUE
Présenté par Jacques Chancel, en direct du Palais des congrès de Paris. Diffusée simultanément en stéréo sur France-Musique (125 min). 86754385
22.55 Journal, Météo.

23.30

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Documentaire de Patrice Franceschi. La vallée perdue (60 min). 80029
En 1994, une expédition découvre sur la partie indonésienne de l'île de Nouvelle-Guinée Irian-Jaya, une vallée perdue à la population papoue inconnue.
0.30 Cinéma étoiles. (25 min). 4066989

1.30 Capitaine Furillo. Série. 2.15 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre. Kaiserwalzer, Valse de l'Empereur, de Johann Strauss (20 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Un écureuil venu d'Amérique. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. Le chevalier de la Blanche Lune [37/39].
19.30 7 1/2. Magazine. Les déserteurs russes.
20.00 Archimède. Magazine.
20.30 8 1/2 journal.

20.45

LA VIE EN FACE : LA LOI DU COLLÈGE
Documentaire de Mariana Otero [2/3] (55 min). 7619094
Tourné avec un équipement très léger, ce film cerne au plus près l'école française des années 90, vue de l'intérieur d'un collège de banlieue, réputé difficile. Remarquable, passionnant.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LE MAL
Soirée proposée par Claus Schmid.
21.50 Plus fort que le mal. Documentaire de Hans Meininger et Klaus Bertram (50 min). 6245574
22.40 Débat. Animé par Pierre-André Boutang (25 min). 951907
23.00 La Nuit du chasseur ■■■ Film de Charles Laughton, avec Robert Mitchum (1955, N., v. o., 93 min). 42926
0.30 Les Valeurs en question. Documentaire de Hans-Christian Meiser (30 min). 2333100
1.10 Bibliographie.
1.25 Paix et Amour. Téléfilm de Laurence Ferreira Barbosa (rediff., 65 min). 26193969
2.30 Tracks (rediff., 30 min). 2397308

M 6

17.15 et 3.35 Faites comme chez vous. Invités : 2 Be 3.
18.05 Central Park West. Série. Le piège.
19.00 Loïs et Clark. Série. [2/2] Episode pilote.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 Junior. Magazine. Les voitures.

20.50

L'HISTOIRE SANS FIN 2 ■
Film de George Miller, avec Jonathan Brandis (1991, 105 min). 500758
Une suite convenable, dans le registre du merveilleux des contes de fées, au film de Wolfgang Petersen.

22.35

CRISES DE FOLIE
Téléfilm O de Waris Hussein, avec Melissa Gilbert, Woody Harrelson (110 min). 1435182
Une interne de garde dans un hôpital psychiatrique se passionne pour le cas de son malade.
0.25 Capital. Magazine. L'argent de la justice (rediff.).

2.10 Culture pub. Magazine. Les enfants et la télé (rediff.). 2.40 Best of 100 % Français. La semaine de la chanson Française. 4.15 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.40 Movida opus 1. Documentaire (55 min).

Canal +

17.20 Les Seigneurs des animaux (rediff., 30 min). 47568
17.50 Carland Cross.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine. Invités : Michel Jonasz, Patrick Braoudi, Moustic.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

TERMINAL VELOCITY
Film de Derek Sarafian, avec Charlie Sheen, Nastassja Kinski (1994, 95 min). 282549
Parachutisme sportif et mafia russe, soit un film vaguement à la mode du spectacle politique du moment.
22.10 Flash d'information.

22.20

BRAIN DEAD ■
Film d'Adam Simon, avec Bill Pullman (1990, 85 min). 5093384
Un spécialiste des maladies mentales accepte d'opérer le cerveau d'un brillant mathématicien.
23.45 Surprises. Festival de Clermont-Ferrand.
0.00 Les Napolitaines. Film de Pappi Corsicato (1993, v.o., 85 min). 6209747
1.25 Le Journal du hard.
1.30 Antefutura. Film classé X d'Ian Nicols (1996, 101 min). 4173834

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. André Comte-Sponville.
20.30 Archipel science. Le Centre national d'Etudes spatiales (CNES).
21.30 Ty Ar Pen : la maison du bout. Un atelier d'écriture en hôpital psychiatrique.
22.40 Nuits magnétiques. Entrée de secours.

0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Otte (*Histoires du plaisir d'exister*). 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. Journée du 11 avril 1945, avec Jean Velenti. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Les Victoires de la Musique classique, en direct du Palais des Congrès à Paris (et en simultané sur France 3).
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Davies, Mochizuki.
23.07 Atout chœur. Petite histoire de la maîtrise de Radio-France. Œuvres de Caplot, Fauré, Jolivet.

0.00 Des notes sur la guitare. 1.00 Les Nuits de France Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 1er décembre 1996 au Théâtre de la Ville. L'ensemble Concerto Köln. Œuvres de Corelli, Locatelli, Bach, Vivaldi.

22.35 Les Soirées de Radio Classique... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Un château de rêve ; Chômeurs, la rébellion ; Post-scriptum : belle du silence.
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Le nucléaire : les réponses de Georges Charpak, Prix Nobel de physique.
23.50 Viva. Qu'elle était belle ma fabrique !

Planète

20.05 La Vie secrète des machines. [6/18] La télévision.
20.35 Missions aériennes au Vietnam. [6/6] Les hélicoptères Gunship.
21.25 Les Enfants de Bellini.
22.20 Une tragédie américaine : la guerre de sécession. [4] 1863 : la bataille de Gettysburg.
23.10 A chacun son Everest.

Animaux

21.00 Monde sauvage. La vie dans les marécages.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 Portrait de la planète.
23.00 Faune ibérique. Le clan familial.
23.30 Le Husky.

Paris Première

20.00 et 0.30 20 h Paris Première
21.00 Nova.
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
22.25 La Rupture ■■ Film de Claude Chabrol (1970, 125 min). 91827159
1.25 Stars en stock. Gregory Peck.

France Supervision

20.30 Marie-Chantal contre le Dr Kha ■ Film de Claude Chabrol (1964, 110 min). 97870471
22.20 Superglisse.
23.15 Concerti pour orgue de Haendel (80 min). 43686758
0.35 Transboréal.
1.25 Les Movidas espagnoles.
2.15 La Croisière blanche (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Lucrèce ■ Film de Léo Joannon (1943, N., 95 min). 5786278
22.05 Une gueule comme la mienne ■ Film de Frédéric Dard (1959, N., 90 min). 8358297
23.35 La Foire aux cancres ■ Film de Louis Daquin (1963, N., 90 min). 3010013

Ciné Cinémas

20.30 L'Apiculteur ■■ Film de Théo Angelopoulos (1986, 120 min). 1077855
22.30 Rambo ■ Film de Ted Kotcheff (1982, v.o., 90 min). 5148297
0.00 Sables mortels. Film de Roger Donaldson (1992, 100 min). 54108478

Série Club

20.15 Flipper, le dauphin. [1/2] Flipper's New Friends.
20.40 Le Club.
20.45 Les Champions. L'espion.
21.35 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. L'oncle Georges.
23.00 La Famille cigale.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Les espions font le service.
0.40 Le Retour du Saint. Le professeur imprudent.

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui se met à parler.
21.25 Le Fugitif. Un être inoffensif.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Automobiles : Fiat.
23.10 Star Trek : The Next Generation. Dans la peau de Q (v.o.).
0.00 V.R.S. Le voyage virtuel.

Festival

20.30 ▶ Maîtres et valets. Feuilleton [4/13].
22.15 Sentiments. Téléfilm de Maurice Dugowson, avec Jean-François Stévenin. Ils n'avaient pas rendez-vous (100 min). 59432988
23.55 La Baby-Sitter. Rencontres du troisième âge (20 min).

Téva

20.45 Cet enfant est le mien ! Téléfilm de David Greene, avec Lindsay Wagner (90 min). 500352278
22.15 Murphy Brown. Plus dure sera la chute.
22.45 XY Elles. Invitée : Lucie Aubrac.
23.45 Système Téva. Environnement : le bruit ; l'éco-logis (55 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique de Jacques Lanzmann. Partir.
20.00 Suivez le guide. Safari photo ; L'Allemagne ; Le Kenya.
22.00 En parcourant le monde. Grenade.
22.30 L'Heure de partir.
23.30 Suivez le guide. Le corail ; Gloucester ; Le Sénégal (120 min).

Eurosport

17.00 Natation. En direct. Coupe du monde (7e manche), à Imperia (It.) (60 min). 197926
18.00 Fléchettes. L'Open d'Allemagne.
19.00 Bobsleigh. Championnats du monde : épreuve à Saint Moritz.
20.00 Les Jeux de l'extrême d'hiver. 3e partie.
21.00 Boxe. En direct. Combats poids lourds (120 min). 792655
23.00 Football. Finale de la F.A. Cup 1990 : Manchester United - Crystal Palace.
0.00 Equitation. Coupe du monde Volvo (60 min).

Muzzik

20.30 et 2.10 L'Invité : David Sanchez.
21.00 The London Sinfonietta : musique du XXe siècle. Concert. Enregistré à l'Opéra Royal du Covent Garden (135 min). 7084988
23.15 L'Arpeggione de Schubert.
23.45 Best of Jazz I.
0.45 Messe de Schubert en sol majeur (25 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (30 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.20 Correspondent. 20.10 et 21.40, 0.15, 1.40 Analysis. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Europeos. 21.45 Artissimo. 21.50 Media. 22.50 et 1.20 International. 23.15 Eurobusiness. 23.20 Agrinova. 0.40 Odeon (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie 23.40 Sports (30 min).

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

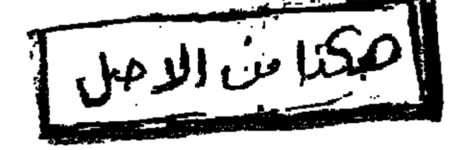
20.30 Radio Flyer. Film de Richard Donner (1990, 115 min), avec John Heard. La grande idée. *Comédie dramatique.* 22.25 A nous la victoire. Film de John Huston (1980, 115 min), avec Sylvester Stallone. *Aventures.* 0.35 Le Bel Age. Film de Pierre Kast (1958, 100 min), avec Jacques Doniol-Valcroze. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 Davey des grands chemins. Film de John Huston (1969, 95 min), avec John Hurt. *Aventures.*

TSR

20.35 Beethoven 2. Film de Rod Daniel (1993, 125 min), avec Charles Grodin. *Comédie.*



Le Monde

MARDI 4 FÉVRIER 1997

Livre de style

par Pierre Georges

LA LECTURE du Journal officiel de la République française est rarement de celles qui suscitent des transports d'enthousiasme. On pourrait même lui prêter, avec ou sans ordonnance, les vertus calmantes d'un remède contre l'insomnie. Le style en est admirablement compact. L'intrigue limitée. Et les personnages assez abstraits.

Le JO dit la loi, les décrets, les arrêtés, les circulaires, les nominations. Le JO fait foi. Il est dans son dépouillement extrême, sa rigueur administrative et son charme janséniste, la table imprimée de *la Loi*, la *Bible* des gouvernants et des gouvernés. Le JO est de papier certes, mais de marbre aussi. Comme autant de vérités marmoréennes. Il est le seul quotidien du pays appelé à survivre dans le temps, le seul à emballer durablement le pays. Comme d'autres le poisson.

Le JO se doit d'être un monument. Visitable par tous. Compréhensible au plus grand nombre. Et parfait, au sens du zéro défaut. D'où la nécessité de faire clair, précis, net et sans appel. Toute approximation, tout à peu-près, toute erreur y sont proscrits qui ouvrent la voie au contentieux ou à l'interprétation fallacieuse.

Comme d'autres avant lui, Alain Juppé s'efforce donc d'en améliorer la qualité, sinon la lisibilité. A cet effet, il vient de publier samedi, au JO évidemment, une menue circulaire de plus de quarante pages. Avec explication de textes, rappel aux usages et coutumes, instructions et annexes. Un vrai pavé. Autrement dit le code de l'écriture relatif *« aux règles d'élaboration, de signature et de publication des textes au* Journal officiel. »

Le texte en est fort long. A vue de nez deux ou trois *Entre-nous*. Et le principe en est fort simple. Du type *« ce qui se gouverne bien, s'énonce clairement »*. D'où, et. exténué on se limitera là, ces quelques règles générales rappelées *« à tous les fonctionnaires concernés. »* Principe 11. : *« La rédaction d'un projet de texte et du document qui l'accompagne (...) doit être claire, sobre et grammaticalement correcte »*.

Ce postulat respecté, passons au chapitre 111. *« Vocabulaire, sigles, ponctuation »*. D'où il ressort notamment : paragraphe 1111. qu'il faut *« n'employer que des termes appartenant à la langue française. Le recours à tout terme étranger ou à toute expression étrangère est à prohiber, dès lors qu'il existe une expression ou un terme équivalent dans la langue française »*. Paragraphe 1112. qu'il faut *« éviter les mots nouveaux non consacrés par l'usage et les dictionnaires »*. Paragraphe 1113 qu'il faut *« en règle générale, que les verbes soient conjugués au présent et non au futur. Le présent a valeur impérative. »* Et gouverner c'est ordonner ! Paragraphe 1114 *« que les mots empruntés au language juridique et administratif doivent être employés dans leur sens précis »*. Exemple irréfutable : *« Pour une nomination, il convient d'écrire M... est nommé..., et non pas M... est chargé des fonctions de...* Paragraphe 1117 : *« Les règles de ponctuation doivent être rigoureusement respectées. Elles ont une grande importance juridique. »* La preuve : *« La substitution récente par amendement d'un point-virgule à une virgule a considérablement changé le sens de l'article 17 du code des débits de boissons. »* Un point-virgule qui changea considérablement le cours des débits de boissons ! Et gravé dans le marbre ! Ah, vive le livre de style nouveau de l'antique JO !

Repli à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la baisse, lundi 3 février, en fin de matinée. A douze heures, l'indice CAC 40 cédait 0,38 % pour s'établir à 2 506,92 points. Il avait ouvert en hausse de 0,14 %.

Quelques heures auparavant, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes s'était inscrit en clôture en repli de 1,33 %, à 18 085,95 points.

Sur le marché des changes, le dollar s'inscrivait en hausse. Il s'échangeait à 1,6455 mark, 5,5535 francs et 122,10 yens. *Le franc était stable* face à la monnaie allemande, cotant 3,3770 francs pour 1 deutschemark.

La semaine sera marquée par la réunion, mardi 4 et mercredi 5 février, du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale des Etats-Unis. Certains analystes n'excluent pas à cette occasion un relèvement du taux des fonds fédéraux, actuellement fixé à 5,25 %, destiné à éviter une surchauffe de l'économie américaine et à empêcher l'apparition de tensions inflationnistes. L'autre rendez-vous majeur sera le sommet, samedi 8 février à Berlin, réunissant les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G7).

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	03/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Axa	1499475	549025765,10
Alcatel Alsthom	756840	415112660
Havas	402533	172529291,90
Eaux (Cie des)	223436	159160600
LVMH Moet Hen.	86145	120245365
Accor	139000	103319548
Elf Aquitaine	181419	96634124
Danone	93528	79403863
Total	141552	66591466,80
Sidel	136156	57025794,50

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le lundi 3 février, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18330	+2,61	−6,58
Honk Kong index	13321,80	+0,25	−0,96

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

18330

▶5 nov. · 18 déc. · 3 fév.◀

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 31/01	Var. en % 30/01	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2516,56	+0,54	+8,67
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+7,78
Milan MIB 30	—	—	+2,29
Francfort Dax 30	3028,25	+0,36	+4,83
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+1,54
Madrid Ibex 35	459,49	−0,33	+3,30
Amsterdam CBS	—	—	+5,21

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 31/01	% 30/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,6500	+0,04	325	349
Ecu	6,5250	−0,25	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,5155	−0,33	5,2200	5,8200
Belgique (100 F)	16,3665	+0,03	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,5900	+0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4215	−0,60	3,1800	3,6800
Danemark (100 krd)	88,5100	+0,07	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,7860	−0,78	8,3600	9,2000
Gde-Bretagne (1 L)	8,8475	−1,38	8,4300	9,2600
Grèce (100 drach.)	2,1440	−0,38	1,8500	2,3500
Suede (100 krs)	76,3300	+0,08	70	80
Suisse (100 F)	388,7700	+0,17	376	400
Norvège (100 k)	85,2800	+0,50	79	88
Autriche (100 sch)	47,9780	+0,03	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9875	−0,21	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3650	−0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,0895	−0,43	3,7900	4,3900
Japon (100 yens)	4,5429	−0,06	4,3600	4,7100

PARITÉS DU DOLLAR	03/02
FRANCFORT : USD/DM	1,6364
TOKYO : USD/Yens	121,3100

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 31/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,15	5,61
Allemagne	4	5,77
Grande-Bretagne	6	7,51
Italie	7,30	7,93
Japon	0,50	2,42
Etats-Unis	5,31	6,58

MATIF

Échéances 31/01	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 97	132485	130,48
Juin 97	1728	129,18
Sept. 97	239	127,42
Déc. 97	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 2-lundi 3 février 1997 : 549 559 exemplaires

Gérard Paquet dénonce le « processus d'acharnement du maire de Toulon et du préfet du Var »

Le directeur du théâtre de Châteauvallon a été licencié par l'administrateur provisoire

FINALEMENT, Gérard Paquet, directeur du Théâtre de la danse et de l'image de Châteauvallon (Var) à été démis de ses fonctions. Sa lettre de licenciement, signée de l'administrateur provisoire de l'établissement, Henri Nespoulos, lui est parvenue samedi 1er février. Gérard Paquet, déjà sous le coup d'une mesure de mise à pied (*Le Monde* du 24 janvier), avait été reçu par M. Nespoulos pour un entretien préalable à son licenciement, mardi 28 janvier. On lui reproche une série de « fautes graves », dont la principale est d'avoir publié, sous sa signature, le programme de la saison 1997 avant de l'avoir proposé au conseil d'administration, et d'avoir signé un certain nombre de contrats avec des compagnies de danse sans en avoir référé à l'administrateur provisoire.

L'avocat de M. Paquet, Me Jean-Guy Lévy, faisait savoir qu'*« aucun reproche d'ordre financier ou mettant en cause l'intégrité de M. Paquet ne lui a été adressé »*.

Joint au téléphone, lundi 3 février dans la matinée, Gérard Paquet se défend. Il affirme que ces contrats mis en cause par l'administrateur provisoire ont été signés avant l'arrivée de M. Nespoulos. *« Je suis scandalisé*, dit-il au *Monde, par le fait qu'on tente d'attenter à mon honneur. Il n'y a aucun fait grave retenu contre moi. Ces sanctions ne sont que l'aboutissement du processus d'acharnement du maire de Toulon et du préfet du Var qui continue. »*

> « Au-delà de mon cas personnel, il faut se rendre compte que le FN continue à gagner du terrain »

Dès le lendemain des élections législatives de 1995, Gérard Paquet, directeur du TNDI depuis trente-deux ans, avait refusé d'accepter les subventions de la municipalité lepéniste, engageant un bras de fer politique, symbole de la résistance des milieux culturels au Front national. Malgré l'appui du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, M. Paquet s'est retrouvé de plus en plus isolé sur le plan local, le préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, un ancien membre des services secrets, proche de Charles Pasqua, appuyant la position d'hostilité du maire de Toulon envers la direction de Châteauvallon, notamment depuis la programmation à Châteauvallon du groupe de rap NTM (Nique ta mère) à laquelle le préfet s'était opposée en *« tant qu'homme et chrétien »* (*Le Monde* du 8 juin 1996). M. Paquet avait finalement renoncé craignant des incidents.

« Au-delà de mon cas personnel, poursuit M. Paquet, *il faut se rendre compte que, contrairement à ce qui se dit partout, le FN continue à gagner du terrain. L'élection de Vitrolles en est la confirmation. Il est temps que les Français se rendent comte du danger qu'ils courent. »* Sur la position ambigüe du préfet du Var, il ajoute que *« le Front national seul n'aurait jamais réussi à obtenir mon licenciement. S'il a réussi, c'est qu'il a trouvé sur sa route un préfet de la République... »*

Gérard Paquet et son avocat, Me Jean-Guy Lévy, doivent tenir une conférence de presse, ce lundi 3 février. De son côté, le collectif des intellectuels varois a réclamé, dimanche 2 février, l'annulation de la mesure de licenciement, *« manifestement inspirée par la politique anticulturelle de l'extrême droite »*. Il a annoncé qu'il allait se mobiliser *« afin de préserver la liberté de création et de diffusion de la culture dans le département »*.

Le prochain épisode de cette affaire se déroulera jeudi 13 février devant le tribunal de grande instance de Toulon. Celui-ci examinera la demande de dissolution de l'association de Châteauvallon déposée par la municipalité de Toulon. Le collectif a appelé *« tous les citoyens à le rejoindre et à soutenir l'association le jour de l'audience devant le palais de justice de Toulon »*.

Dominique Frétard

processus d'acharnement du préfet du Var »

licencié par l'administrateur provisoire

par mois,

une Saab.



Le Monde ÉCONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 4 FÉVRIER 1997

Le nouveau partage monétaire

D O S S I E R

En pleine envolée du dollar, tous les yeux seront fixés, le 8 février, sur la réunion à Berlin des ministres des finances des sept principaux pays industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon). Au programme de ce G7 : le fonctionnement du Système monétaire international (SMI). Dès qu'un Français aborde ce sujet, il est soupçonné de deux préjugés : considérer que le monde vit dans l'anarchie depuis l'abandon des changes fixes en 1971, et vouloir à tout prix dessiner un nouveau système de gestion des parités monétaires, droit comme un *« jardin à la française »*. Quoi qu'il en soit, la naissance de l'euro, prévue pour 1999, laisse entrevoir un nouveau partage monétaire du monde.

Logiquement, l'ère du *« tout dollar »* devrait toucher à sa fin. L'Europe, dotée de sa future monnnaie unique, pèsera plus lourd que l'économie américaine, et la montée en puissance de l'Asie milite en faveur d'un renforcement du yen japonais ou, pourquoi pas demain, du yuan chinois devenu convertible. Pour autant, la plupart des économistes s'accordent à reconnaître que le système actuel, dans lequel les monnaies fluctuent librement entre elles, pour le plus grand bonheur des spéculateurs et parfois le plus grand malheur de responsables politiques, n'est pas voué à une disparition prochaine. Le tout est de trouver les meilleurs mécanismes de gestion de la *« tectonique des plaques monétaires »*, c'est-à-dire des fluctuations de changes qui, parfois, secouent fortement les économies réelles et leurs zones de proximité.

▼ Changes

A long terme, la domination du dollar devrait être remise en cause. La création de l'euro pourrait accélérer le rééquilibrage

Dans une économie mondiale de plus en plus globalisée, où la circulation des personnes et, surtout, des marchandises, est de plus en plus fluide, il est logique que les marchés de l'argent, ceux des changes particulièrement, tendent aussi à se mondialiser. Ironiquement, les devises était déjà *« globalisées »* lorsque les économies étaient très peu mondialisées, à l'époque de l'étalon-or. Jusqu'en 1914, les Etats commerçaient entre eux en utilisant leurs propres monnaies, dont la valeur relative étaient déterminée par un étalon commun, l'or en l'occurrence. Des transports physiques de métal précieux servaient à solder les balances des échanges entre pays.

Après la première guerre mondiale, le ralentissement de la production mondiale d'or, l'inégale répartition du métal précieux entre les grandes puissances, l'absence de réserves des économies plus modestes, ont favorisé la création de *« l'étalon de change-or »* qui a permis aux Etats-Unis, puis à l'Allemagne (en 1924), à la Grande-Bretagne (1925), à la France (1928), et à quelques autres pays d'instaurer une convertibilité de leur monnaie en or.

Mais le système a volé en éclats dès la grande crise des années 1930, avec la fuite de l'or aux Etats-Unis et l'abandon par la Grande-Bretagne du *« Gold Standard »* qui a sonné la fin de la convertibilité. C'est ce *« non-système »* de la fin des années 30 que l'on a souvent accusé d'avoir encouragé les comportements autarciques, voire indirectement favorisé la montée du nazisme sur fond de crise économique.

Pendant la seconde guerre mondiale, loin des lignes de front, la bataille qu'ont menée le Britannique John Maynard Keynes et l'Américain Harry White s'est achevée par la victoire du second sur le premier, et la conception d'un système dans lequel le dollar, déclaré *« as good as gold »*, serait librement convertible en toute autre monnaie sur la base d'une valeur fixe de 35 dollars pour une once d'or.

Françoise Lazare

Lire la suite page II

- Entretien avec Daniel Lebègue, ancien directeur du Trésor p. II
- La monnaie unique, une histoire vieille comme les empires p. II
- Les banques centrales prônent la rigueur, mais ne la pratiquent pas p. III
- Questions-réponses p. III

CHRONIQUE

par Serge Marti

La foi de Davos

L'élite des milieux d'affaires internationaux qui, chaque année, effectue le « pèlerinage de Davos » aime bien quitter, bardée de certitudes, cette grand-messe. Les chefs d'entreprise présents (cette fois, ils sont environ un millier, représentant quelque 4 500 milliards de dollars de chiffre d'affaires), transformés en *« global leaders »*, peuvent interpeller directement chefs d'Etat et de gouvernement l'espace de quelques jours. Après tout, le coût de l'hostie est suffisamment élevé (près de 20 000 francs suisses par an et par personne, soit 78 000 francs auxquels il faut ajouter le prix du séjour dans la station des Grisons) pour qu'il ne soit pas nécessaire de gâcher la communion.

Depuis vingt-six ans qu'il s'efforce de répandre avec succès « l'esprit de Davos », Klaus Schwab est souvent présenté comme l'incarnation de la « pensée unique », néolibérale s'entend. L'intéressé s'en défend et, pour preuve de sa bonne foi, n'a pas hésité à accoler cette année la mention « cohésion sociale » au traditionnel concept de « globalisation ».

L'un des morceaux choisis de cette rencontre annuelle consiste à noter scrupuleusement les prévisions qu'économistes et financiers assignent à la planète pour l'année en cours. En cette fin janvier, l'horizon apparaît *a priori* plutôt dégagé. Dans un contexte marqué par une inflation généralement contenue et par des taux d'intérêt ramenés à des niveaux historiquement bas dans nombre de pays industrialisés, la croissance mondiale devrait atteindre 4 % en 1997. Sensiblement moins en Europe continentale (2,5 % en moyenne, et notamment 2,7 % en France, un peu plus qu'en Allemagne), mais bien davantage en Asie (autour de 5 %), estime Horst Siebert, le président de l'Institut économique de Kiel. En somme, si l'on voulait bien mettre entre parenthèses la question du chômage – un problème qui devrait perdurer, assure-t-il –, tout irait plutôt bien. A la condition toutefois que l'Allemagne et la France parviennent enfin à un véritable consensus sur l'union monétaire. Ce qui suppose de « dépolitiser » la politique monétaire de part et d'autre du Rhin.

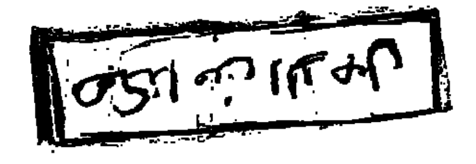
Tout va bien. Tout va même trop bien pour Fred Bergsten, le directeur de l'Institute for International Economics de Washington qui, tout en bombant le torse au vu des performances de la machine américaine, entrevoit deux causes importantes de déséquilibre, dangereuses pour l'économie mondiale. Tout d'abord, l'écart entre la bonne santé des Etats-Unis et la langeur persistante du Japon, toujours aussi malade depuis cinq ans, alors que l'Europe, à peine plus vaillante, connaît un chômage de masse que le respect forcé des critères de Maastricht ne fera qu'aggraver. Second déséquilibre, toujours selon M. Bergsten, celui qui persiste entre un grand pays très fortement endetté et déficitaire – les Etats-Unis, première puissance mondiale – et d'autres nations au contraire excédentaires, à savoir le Japon et, dans une moindre mesure, la France et l'Allemagne. De quoi justifier *« le tournant important »* que devraient connaître, selon lui, les marchés des changes *« dans un délai de six à douze mois »* et la baisse du dollar qui devrait en résulter, réduisant à néant les effets bénéfiques de la remontée du billet vert, observée maintenant depuis près de deux ans et qui s'est fortement accélérée en janvier.

A en juger par l'appel à la *« normalisation »* lancé par Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank, et par les mises en garde des autorités japonaises à propos d'une nouvelle glissade du yen, le « tournant » est effectivement amorcé. Chacun espère que cet ajustement s'opérera sans à-coups mais, à quelques jours de la réunion du G 7 qui doit se tenir le 8 février à Berlin, nombre de responsables de banques centrales présents à Davos se sont discrètement entretenus du sujet. Le Forum sert aussi à cela !

Nul doute qu'ils ont aussi évoqué les conséquences que pourrait entraîner une croissance mondiale trop forte, et notamment le risque d'un regain de tension sur les taux d'intérêt, susceptible de secouer Wall Street au moment où la Bourse new-yorkaise affiche une hausse des cours de plus de 50 % en deux ans, à l'évidence en partie artificielle. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si les marchés peuvent continuer à afficher les performances qui sont les leurs actuellement, avec des taux d'intérêt restés à des niveaux peu élevés et alors que la croissance – soutenue aux Etats-Unis, en Europe un peu meilleure et toujours très forte en Asie – entraîne une forte demande de capitaux. Les pèlerins de Davos voudraient conserver la foi dans le dow jones. Mais les hérétiques n'entendent pas renoncer à leur message.

3,0
2,5
2,0
1,5
1,0
0,5
0,0
-0,5
1990 91 92 93 94 95 96 97 98
3
2,9
2,7
2,7
2,7
1,8
1,6
0,8
-0,5
OCDE
UNION EUROPEENNE
Estimation
Source : OCDE

PIB en volume
(% de variation par rapport à l'année précédente)



Daniel Lebègue, vice-président de la BNP et ancien directeur du Trésor

« L'euro, s'il est solide, attirera une masse de capitaux en Europe »

« L'arrivée en 1999 de l'euro semble gagner en vraisemblance. Comment les marchés financiers internationaux se préparent-ils à accueillir ce nouvel acteur ?

– Au cours des derniers mois, un consensus s'est forgé sur les marchés financiers, et parmi les décideurs publics et privés, sur le fait que la monnaie unique sera créée à la date prévue en 1999 et qu'un groupe significatif de pays européens en fera partie dès l'origine. Pour ma part, j'y vois figurer huit pays : Allemagne, France, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Irlande et Finlande. Il est probable que la Grande-Bretagne et le Danemark n'y seront pas, ayant peu de chances d'organiser dans les délais les référendums qu'ils ont promis. Reste la question délicate de la participation des pays du Sud, Italie, Espagne et Portugal : les marchés surveillent de près leurs performances. Mais je suis d'avis de ne pas dramatiser la question de leur appartenance ou non au premier train. L'essentiel est qu'en 2002 le plus grand nombre possible de pays de l'Union européenne (UE) soient en situation de participer à l'union monétaire.

Un doute aurait pu subsister sur ce scénario si 1997 s'annonçait comme une année de faible croissance en Europe : tel n'est pas le cas. L'activité dans la plupart des pays devrait être plus dynamique qu'en 1996, ce qui devrait permettre de tenir le critère, central, du déficit budgétaire.

– Cette conviction est-elle partagée en dehors d'Europe ?

– Oui, et c'est peut-être l'élément le plus nouveau. A la dernière réunion d'automne du Fonds monétaire international, à Washington, l'euro a été la vedette. Voyageant en Asie il y a quelques semaines, j'ai pu constater que l'euro y était pris très au sérieux. Aujourd'hui, quand les grands investisseurs japonais parlent de *« diversification »* de leurs portefeuilles, ils pensent uniquement aux placements en fonds d'Etat américains. Au Japon, les taux d'intérêt sont très bas, ni l'immobilier ni la Bourse ne sont très attractifs ; en outre, les autres Bourses asiatiques donnent des signes d'essoufflement, et Wall Street a déjà beaucoup monté. L'euro, s'il est crédible, peut donc constituer une alternative bienvenue et entraîner, dès 1998-1999, un déplacement important de capitaux vers l'Europe. Si seulement 2 à 3 % des portefeuilles asiatiques sont réorientés vers l'Europe, cela représente des dizaines de milliards de dollars !

– Mais si l'euro attire les capitaux, il risque de monter. Est-ce vraiment le but à atteidre ?

– Il y a une profonde contradiction à vouloir attirer en Europe le plus grand nombre possible d'investisseurs étrangers et à annoncer, simultanément, qu'on souhaite un euro faible vis-à-vis du dollar. Je vois les choses de la façon suivante : dans un premier temps, l'euro sera une monnaie recherchée, qui aura donc tendance à s'apprécier. Si ce mouvement est jugé trop fort, que peut-on faire ? Réduire les taux d'intérêt. Si les déficit publics ont été maîtrisés et qu'il n'y a pas menace d'inflation, la Banque centrale européenne sera en très bonne situation pour baisser les taux. Excellente nouvelle pour l'économie française et européenne ! Ce serait un signe formidable de santé économique pour l'Europe de vivre durablement avec des taux d'intérêt inférieurs à ceux des Etats-Unis. Cela commence à être le cas : depuis quelques mois, nous sommes en dessous des taux longs américains. On n'avait pas connu ça depuis des décennies.

– Comment voyez-vous évoluer le système monétaire international, avec la nouvelle donne que vous décrivez ?

– Je préfère parler de coopération monétaire internationale plutôt que de « système ». Je ne pense pas qu'il soit possible, ni d'ailleurs souhaitable, de revenir aux changes fixes du système de Bretton Woods. Contrairement à ce qu'affirment certains, les gouvernements et les Banques centrales ne sont pas devenus impuissants face aux marchés. Ils utilisent simplement d'autres outils : la parole et le maniement des taux d'intérêt, plutôt que les interventions directes sur les marchés des changes. Il n'y a qu'une chose que la puissance publique ne puisse pas faire, c'est aller contre les données fondamentales de l'économie. Mais les marchés ont exactement la même limite : eux non plus ne peuvent pas aller durablement à rebours de la réalité économique. La phrase d'Alan Greenspan sur l'*« exubérance irrationnelle des marchés boursiers »* a fait réfléchir les investisseurs. Les banques centrales japonaise et européennes ont appris à jouer les forces de rappel et le font dans l'ensemble très bien.

Le système monétaire international va évoluer avec l'arrivée de l'euro. Dans le G7, qui deviendra *de facto* un G4 ou un G5, l'Europe parlera d'une seule voix et avec un poids correspondant à son importance économique. L'Europe, c'est 27 % du PIB mondial, 37 % des exportations, 47 % des investissements directs accueillis, 23 % de l'épargne mondiale. L'UE représente 40 % du marché mondial des obligations, près de 50 % du marché des changes mais, il est vrai, seulement 20 % de la capitalisation boursière mondiale. Celle-ci ne représente cependant qu'une part mineure, de l'ordre de 8 à 10 %, des placements des grands institutionnels étrangers.

En joignant nos forces, nous créerons du volume, de la liquidité et il en résultera un marché des capitaux plus grand que l'addition des marchés nationaux, et donc plus attractif. C'est ce que l'on pourrait appeler l'effet de levier de la monnaie unique. L'euro sera une importante monnaie de placement, de réserve et d'échange. Il faut avoir à l'esprit que les pays de l'UE font l'essentiel de leur commerce entre eux : les quatre cinquièmes des échanges de la principale zone commerciale du monde seront d'emblée facturés en euro. Enfin, la monnaie unique n'est pas un point d'arrivée, une fin en soi, mais une étape importante dans un projet à long terme, l'union économique et politique de l'Europe.

– Et quel rôle voyez-vous pour le reste du monde dans le SMI de demain ?

– Outre les trois pôles principaux (Etats-Unis, Japon, Europe), dont les forces seront plus équilibrées, il devient urgent d'assurer une participation des pays émergents à la concertation économique internationale. Comment continuer à tenir à l'écart des pays comme la Chine, la Russie, le Brésil, l'Indonésie, ou les « dragons » d'Asie ? Parmi les dix premières places financières mondiales, plusieurs sont désormais situées en dehors des pays du G7. Il devient très difficile de réguler le système financier international en l'absence de ces acteurs majeurs. Je pense notamment à la prévention et au traitement des crises qui, dans un système globalisé, se répercutent instantanément dans toutes les parties du monde.

La coopération doit aussi permettre d'éviter les dévaluations compétitives qui faussent les règles et freinent le développement des échanges. En fin de compte, ce que l'on attend des grands acteurs du jeu économique mondial, c'est qu'ils coordonnent mieux leurs politiques et qu'ils conjuguent leurs efforts afin d'assurer une croissance forte et durable pour tous.

Propos recueillis par Sophie Gherardi

La monnaie unique, une histoire vieille comme les empires

Souvent, l'empire a créé la monnaie ; mais la monnaie peut-elle fonder l'empire – en l'occurrence, une Europe unie ? A moins de deux ans de la naissance de l'euro, les théoriciens de la monnaie n'ont pas résolu cette version financière de l'œuf et de la poule. L'histoire fait naître la monnaie au début du VIIe siècle av. J.-C., en Anatolie, contrée du fleuve Pactole et du roi Crésus. Celui-ci, vers 550, crée le premier système reposant à la fois sur l'or et l'argent.

Battre monnaie permet non seulement d'affirmer un pouvoir politique, mais aussi de dégager des bénéfices, en attribuant aux pièces une valeur supérieure à leur prix de revient. C'est pourquoi, dans la Grèce antique, les monnaies locales prolifèrent, chaque cité y allant de sa piécette. Rome attendra le IIIe siècle pour faire circuler ses as de bronze, deniers d'argent et aureus d'or. Sous l'Empire, la frappe devient un monopole d'Etat, et Rome impose l'usage de sa monnaie aux peuples qu'elle domine. La chute de l'Empire romain d'Occident est suivie de quelques siècles de remous politiques qui – toujours – riment avec chaos monétaire.

Charlemagne, en gestionnaire avisé, épris de liberté commerciale et de stabilité monétaire, impose le denier carolingien qui circule bien au-delà des limites de ses Etats. Mais empire et unité monétaire périclitent ensemble après sa mort, laissant place aux rivalités féodales. Au XIIIe siècle, face à la montée des villes italiennes, Venise, Florence, Gênes, qui drainent les flux commerciaux, Philippe le Bel tente d'imposer une monnaie royale. Ses permanents ajustements, à la baisse, du poids des pièces lui valent d'ailleurs le qualificatif de *« roi faux-monnayeur »*.

Mais c'est le XIXe siècle qui s'impose comme le siècle des unions monétaires. Deux modèles sont en présence : celui, ouvert et multinational, de l'Union latine, qui se structure autour de la France et celui, autoritaire et national, du Reichsmark allemand, impulsé par la Prusse. La France, qui cherche à développer sa zone d'influence commerciale face à l'Angleterre, dispose d'une monnaie forte, le franc Germinal, hérité de la Révolution, capable de concurrencer la puissante livre sterling. Une conférence aux objectifs ambitieux (créer une monnaie universelle) réunit en 1865 les pays fondateurs de l'Union latine, construction remarquable de par sa longévité. Jusqu'à sa mort discrète, en 1926, elle aura traversé les tourmentes monétaires des guerres de 1870 et de 1914.

Fédérant la France, la Belgique, la Suisse, puis l'Italie, la Roumanie, la Grèce, l'Union latine repose sur une grande souplesse d'adhésion. Pas de critères façon Maastricht : dans les premières années de l'Union, l'accord des autres membres n'est même pas requis pour participer ! La seule condition à remplir, pour les banques centrales, est d'accepter les diverses pièces étrangères au même titre que la monnaie nationale. Ce qui implique une homogénéité du poids des monnaies. L'Angleterre se saisira d'ailleurs de ce prétexte pour refuser d'adhérer.

L'humiliante défaite de 1870 entame le prestige de la France, chef de file de l'Union latine, qui se relève difficilement de la ponction du stock d'or de la Banque de France par l'Allemagne victorieuse. L'Union survit, pour éviter la délicate question de sa liquidation qui obligerait les banques centrales à démonétiser des sommes considérables.

Ironie du sort, Sedan, fossoyeur de l'Union latine, est aussi le catalyseur de l'unité allemande. La Prusse réalise un vieux rêve, préparé de longue date au sein du Zollverein, union économique et douanière instaurée dès 1833. Le mark allemand résulte d'une volonté d'hégémonie politique, dont il est l'aboutissement. Ce n'est d'ailleurs pas une coïncidence si, en 1990, comme en 1871, l'unité politique allemande rime avec l'unité monétaire.

A la veille du passage à l'euro, quel enseignement tirer des expériences du passé ? Jamais, de mémoire d'historien des monnaies, un groupe de pays n'a librement décidé de s'aventurer aussi loin, en acceptant autant de contraintes. Certes, depuis le XIXe siècle, les conditions économiques ont radicalement changé, l'économie s'est mondialisée. Faut-il pour autant reléguer de troublantes coïncidences au rayon des curiosités ? *« Les unions monétaires du passé se sont construites autour d'un Etat dominant »*, remarque Norbert Olszak, professeur à l'Université de Strasbourg. La Prusse de l'unité allemande et la France de l'Union latine étaient des meneurs, capables d'imposer leurs méthodes à leurs partenaires. Les plus optimistes pensent que l'euro permettra de concilier les deux logiques : pour les Allemands, la monnaie unique est une étape vers l'union politique ; pour les Français, elle témoigne d'une adhésion librement consentie à un projet commun de vivre ensemble. Si les deux conceptions se révèlent compatibles, alors, pour la première fois, la monnaie accouchera de l'empire, et non le contraire.

Vanessa Ragot

Le nouveau partage monétaire

Suite de la page I

A la conférence de Bretton Woods, en 1944, il fut décidé que les monnaies devaient être convertibles en dollar ou en or, et qu'elles ne pouvaient fluctuer que de plus ou moins 1 %, à moins d'officialiser une dévaluation. Mais par la suite, les avoirs en dollars détenus en dehors des Etats-Unis se sont mis à gonfler, un déficit commercial américain est apparu et la confiance dans la capacité américaine de convertir tous les dollars existants en or s'est érodée. Le président Richard Nixon dut se résoudre, en août 1971, à suspendre la convertibilité du dollar en or. Le système de Bretton Woods était mort. Dès 1959, Pierre Mendès France l'avait pressenti, qualifiant ce système de *« coïncidence fortuite »*, car *« il n'y a pas forcément corrélation entre l'intérêt de l'économie intérieure des Etats-Unis et, au même moment, l'intérêt de l'économie mondiale dans son ensemble »*.

Depuis, les monnaies fluctuent librement entre elles. La croissance des échanges internationaux et la libéralisation, dans les années 80, des mouvements de capitaux se sont traduits par une véritable explosion des transactions de changes, d'abord simples, puis de plus en plus complexes avec la naissance de produits sophistiqués (contrats à terme, swaps...) sur les « marchés dérivés ». L'univers des changes flottants a été marqué par des crises majeures, comme celle qui a secoué l'Europe monétaire en 1992-1993, ou le Mexique en 1994, avec l'effondrement du peso.

Le dollar continue pourtant à dominer le marché des changes, alors que les Etats-Unis représentent à peine le quart de la production mondiale. L'héritage du système de Bretton Woods pèse encore. Sans pour autant mettre fin à leur politique du *benign neglect*, la fameuse *« indifférence bienveillante »*, les Américains ont accepté, en septembre 1985 lors des accords du Plaza, puis surtout en février 1987, lors de ceux du Louvre, de coopérer avec leurs partenaires pour la gestion des parités des changes.

Conscients des risques que faisait peser sur leurs économies l'instabilité monétaire, les pays européens ont tenté de conforter la stabilité de leurs propres monnaies : ils ont rêvé d'une union monétaire dès la fin des années 60, créé le Système monétaire européen (SME) en 1979, inventé le principe de l'euro au début des années 90. Son avènement en 1999, désormais très vraisemblable, soulève plusieurs questions. L'euro modifiera-t-il la domination du dollar sur le marché des changes ? Limitera-t-il les excès des fluctuations monétaires qui font peser un risque systémique sur l'économie mondiale ?

Des changements importants vont intervenir. Une monnaie est à la fois une unité de comptes, un instrument d'échanges et de réserve. Une unité d'échanges : à l'heure actuelle, la plupart des transactions internationales de marchandises, celles de pétrole en particulier, sont réalisées en dollars. Pour tous les biens faisant l'objet de transactions mondiales, il est difficile d'imaginer la mise en concurrence de plusieurs monnaies, de plusieurs références. Il paraît loin, le jour où l'on cotera en euro le baril de brut !

Une unité de réserves, ensuite : depuis vingt ans, la part des réserves de changes officielles des banques centrales libellée en dollars a peu décru, passant de 70 % à un peu plus de 60 % du total. Le mark, deuxième monnaie de réserve du monde, ne vient que loin derrière (avec 15 % du total). Là encore, les changements semblent ne pouvoir être que très lents.

Un élément, en revanche, pourrait accélérer l'internationalisation de l'euro : son utilisation sur les marchés du crédit. *« Le redéploiement des portefeuilles est plus rapide, le passage d'une devise à une autre peut se faire plus rapidement. L'utilisation de l'euro en placement interviendra plus vite qu'en instrument de paiement »*, anticipe l'économiste Christian de Boissieu.

RÉSERVES ASIATIQUES

D'ores et déjà, moins de 40 % des émissions obligataires internationales sont libellées en dollars, contre 70 % au début des années 80. En offrant des taux d'intérêt compétitifs, dans un environnement propice à la confiance, l'Europe sera en mesure de drainer un nombre croissant d'emprunteurs, donc d'utilisateurs, de sa monnaie. Peut-être l'euro servira-t-il d'aimant pour les monnaies méditerranéennes ou d'Europe centrale.

Les mêmes questions se posent, bien sûr, à l'Asie. La plupart des économistes, à l'instar d'Agnès Bénassy-Quéré, du Cepii, ne croient pas à l'existence de la prétendue *« zone yen »*. Les Etats de la région ont choisi, pour la plupart, soit d'arrimer leur monnaie au dollar (c'est le cas de Hongkong), soit d'opter pour un panier de devises lié au billet vert, et n'ont jamais signé d'accord monétaire entre eux. La situation pourrait toutefois changer avec la chute récente du yen face au dollar, les contacts entre banques centrales asiatiques, l'admission de plusieurs d'entre elles au sein de la BRI (Banque des règlements internationaux, la *« banque centrale des banques centrales »*), le gonflement des réserves de changes asiatiques, et la probable convertibilité totale, à terme, du yuan chinois. Mais les difficultés de l'unification monétaire de l'Europe laissent à penser que le processus d'intégration monétaire asiatique, s'il doit voir le jour, s'inscrira dans une perspective longue pendant laquelle s'exercera une féroce concurrence entre le dollar, le yen et le yuan.

On retombe toujours sur le problème posé par l'hétérogénéité des économies participant à un même système monétaire. Les difficultés rencontrées à l'échelle de l'Union européenne pour s'assurer que la monnaie unique ne sera pas déstabilisée par les dérapages de telle ou telle économie, se retrouveront au moins autant en Asie. Ces problèmes sont, bien sûr, démultipliés à l'échelle mondiale. Peut-on surveiller à la fois plus de 150 soldes budgétaires, dettes publiques, niveaux de taux d'intérêt ?

De plus, les dévaluations compétitives sont une arme dont nombre de pays, des Etats-Unis à l'Italie, du Mexique à Taiwan, ont profité à un moment où à un autre, et il est peu vraisemblable qu'ils acceptent tous de se priver d'un tel atout. La France l'a fait, en arrimant sa monnaie au mark depuis dix ans. Mais ce n'est pas sans déchirements. Inversement, l'Allemagne se demande toujours pourquoi elle devrait partager sa monnaie forte avec d'autres partenaires.

Reste à savoir quel type de relations les trois blocs monétaires – dollar, euro, yen – entretiendront entre eux. L'euro incitera sans doute les Etats-Unis à se soucier davantage de leur parité extérieure, donc à se départir de leur traditionnel *benign neglect*. Mais l'hétérogénéité des économies, la puissance des marchés, ne sont guère favorables à la naissance d'un nouveau système monétaire formel, qu'il soit inspiré de Bretton Woods ou du SME. A Washington, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, estime que c'est l'intensification de la coopération qui permettra de *« gérer proprement la tectonique des plaques »*, mais que, le dollar étant amené à rester longtemps la principale monnaie de réserve, il n'y a pas urgence à modifier le système actuel. Car *« qui dit reclassement dit forcément bouleversement »*.

Une partie des spécialistes ne jurent pourtant que par les changes fixes. Longtemps après Jacques Rueff, qui voyait dans les années 70 le retour à l'étalon or comme le seul moyen de sauver l'Occident, certains évoquent la taxation des transactions de changes, afin de contenir les tendances spéculatives des marchés. Lors de son passage au ministère de l'économie, en 1986-88, Edouard Balladur plaidait pour la recherche d'un nouvel étalon monétaire mondial, car *« le flottement des monnaies dans lequel nous vivons depuis vingt ans, c'est le nationalisme monétaire, le règne du chacun pour soi »*, expliquait-il.

INQUIÉTUDES AMÉRICAINES

Christian Chavagneux, enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris, estime normal que le FMI hésite à aller à l'encontre du dollar. Mais, ajoute-t-il, *« si l'on veut renforcer l'intégration internationale, il faut accepter des taux de changes fixes »*. Il est, selon lui, *« illusoire de croire qu'il suffit de donner la bonne information aux marchés pour qu'ils aient un comportement rationnel »*.

Pour sa part, l'économiste américain Ronald McKinnon, dans un récent ouvrage, se fait l'avocat d'un étalon monétaire *« pour le vingt et unième siècle »*. Une sorte d'accord du Louvre renforcé où le dollar, le mark et le yen (l'euro est étrangement absent de ce scénario) ne pourraient fluctuer que de 5 %, puis de 1 % seulement, grâce à l'harmonisation des taux d'intérêt et de l'inflation. Actuellement, estime-t-il, les taux de change flottants ne permettent plus de contrôler les flux commerciaux et sont seulement source de désordres monétaires.

Partisans des changes flottants ou des changes fixes, tous recherchent une plus grande intégration économique internationale. Pendant que la réflexion se poursuit, la nécessité de mettre en œuvre des mécanismes intelligents pour gérer les relations entre les trois grandes zones monétaires, se renforce. A court terme, il est probable que le système sera peu modifié, les réunions régulières des grands argentiers permettant de régler au mieux la *« tectonique des plaques »* monétaires. Les ministres des finances travaillent également au renforcement de la supervision des banques, à la définition de normes communes de sécurité par les acteurs sur le marché des changes.

Mais à plus long terme, il n'y a aucune raison pour que le dollar continue à dominer le jeu monétaire international. La création de l'euro contribuera à accélérer le processus de rééquilibrage. Dans cette perspective, il n'est guère étonnant que les responsables américains s'inquiètent de la naissance d'une monnaie européenne dont ils ont longtemps cru qu'elle ne verrait pas le jour. Par précaution, la réunion du G7 à Berlin, puis le séminaire qu'organisera le FMI à la mi-mars sur le même sujet, vont s'efforcer de dissiper tout risque de *« malentendu transatlantique »*. Mais de nombreuses autres rencontres à géométrie variable, selon que les économies européennes se fondent en une ou pas, ou que de nouveaux acteurs apparaissent sur la scène, seront sans doute nécessaires pour apaiser les esprits. De part et d'autre de l'Atlantique.

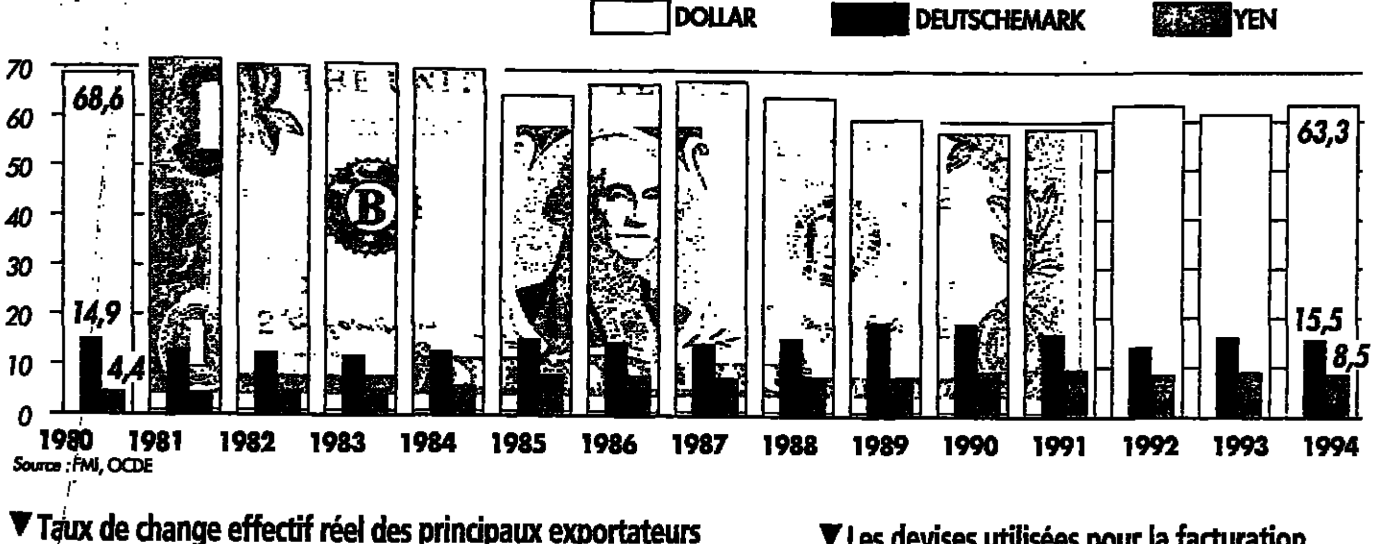
Françoise Lazare

en Europe »

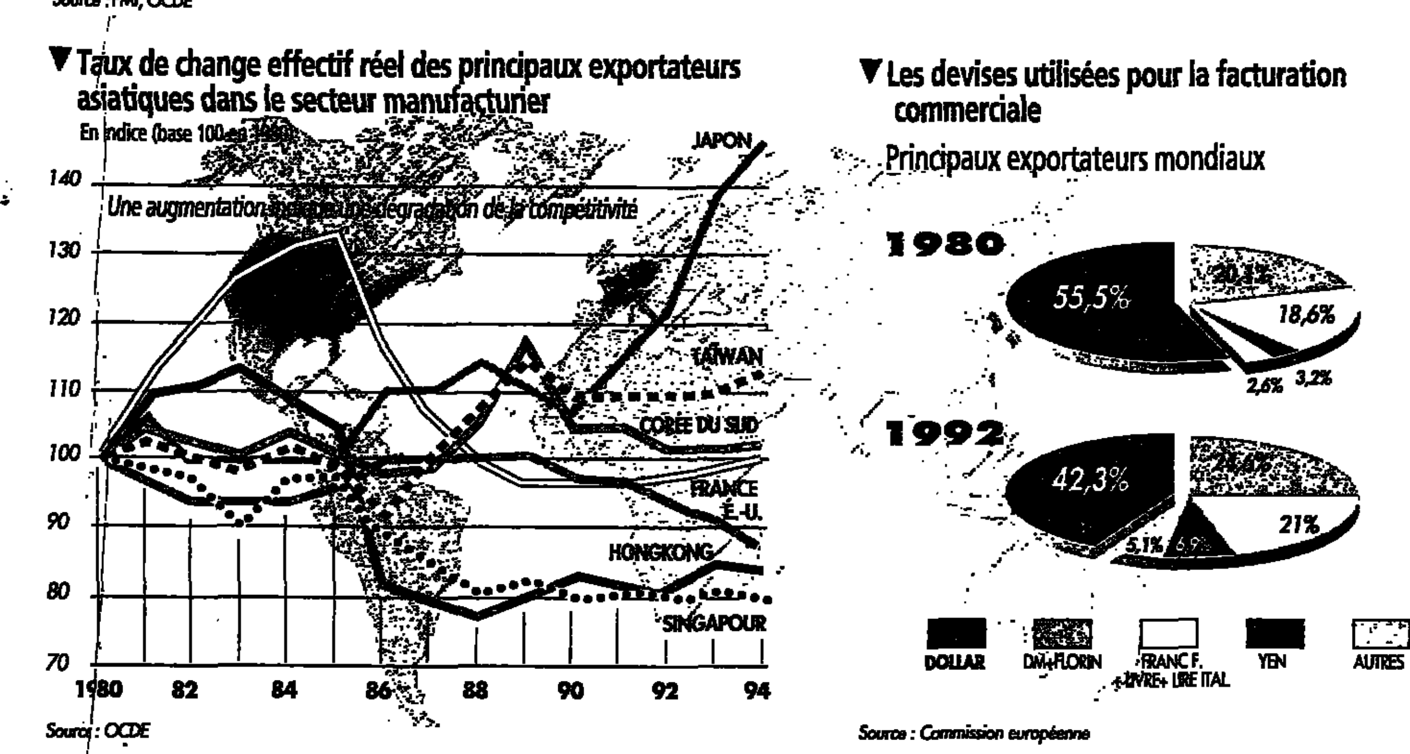
vieille comme les empires

La suprématie de la devise américaine

▼ Part des principales monnaies dans les réserves des pays industrialisés
en pourcentage



Source : FMI, OCDE



Les banques centrales prônent la rigueur, mais ne la pratiquent pas

▼ La rentabilité de la Banque de France est l'une des plus faibles, comparée à celle de ses homologues européennes

Les banques centrales sont devenues des acteurs en vue de la politique économique mondiale. L'importance de leur rôle est telle qu'on en oublie qu'elles sont aussi des entreprises. Deux rapports américains récents se penchent ainsi sur la gestion des grandes banques centrales. L'un émane du GAO (Government Accounting Office) américain, dont le rôle est proche de celui de notre Cour des comptes et qui est directement rattaché au Congrès : il s'intéresse principalement au fonctionnement du système de Réserve fédérale (Fed). L'autre émane d'un groupe privé financier, Zurich Kemper Investments, et élargit la réflexion aux grandes banques centrales européennes.

VENTES D'OR

Avec l'approche de l'Union monétaire européenne, souligne David Hale, de Kemper Securities, qui est considéré comme l'un des meilleurs analystes économiques des Etats-Unis, les gouvernements européens ne resteront pas insensibles aux ressources que leurs banques centrales pourraient leur apporter. Il observe que les cinq banques centrales qui devraient être au cœur de l'Union monétaire (France, Allemagne, Pays-Bas, Belgique et Autriche) ont, ensemble, des actifs de 480 milliards de dollars et 46 934 employés.

Si on y ajoute les autres banques centrales de l'Union, les actifs sont de 837 milliards de dollars et les employés 69 225, à comparer aux 410 milliards de dollars et 23 727 fonctionnaires aux Etats-Unis, et aux 453 milliards de dollars et 6 300 employés pour la Banque du Japon. Dans un contexte de réduction des déficits publics, il est difficile de penser que les banques centrales pourraient rester à l'écart de mesures d'austérité budgétaire.

Selon l'analyste de Kemper Securities, la Banque de France, qui a un des taux de rentabilité les plus bas parmi les banques centrales européennes, pourrait accroître ses revenus. Ses bénéfices après impôts ne dépassent pas 280 millions de dollars en 1995, comparés à 7,6 milliards pour la Bundesbank et 1,8 milliard pour la banque d'Espagne. Autre exemple, le coût de fabrication des billets de banque serait, selon la même source, quatre fois plus élevé en France qu'en Angleterre.

Il est vrai que ces comparaisons internationales sont toujours d'interprétation délicate, dans la mesure où les fonctions et les responsabilités exercées par chaque banque centrale peuvent être très différentes. Elles doivent donc être utilisées avec prudence. Ces réflexions sur une meilleure utilisation des ressources des banques centrales européennes sont illustrées par la vente d'or de leurs réserves, qui s'est accompagnée d'une baisse accentuée des cours depuis plus d'un an. Leurs ventes sont estimées à quelque 150 tonnes pour la seule période d'octobre à décembre. Un moyen comme un autre de réduire la dette des Etats et, par là même, de faciliter le respect des critères de Maastricht ?

Moins immédiatement concernée par le changement que ses consœurs européennes, la Fed américaine a aussi vu passer au crible son coût de fonctionnement. L'exercice est inédit et l'institution a mal apprécié cette surveillance nouvelle. Mais aujourd'hui l'environnement budgétaire a changé et le Congrès américain trouve normal qu'une attention plus soutenue soit portée sur tous les coûts répercutés sur le contribuable. Tel n'est pas le cas, selon le GAO, pour la Réserve fédérale américaine.

A la différence des organes administratifs qui sont financés par le budget de l'Etat, la Fed s'autofinance. Elle bénéficie en effet de recettes très importantes qui proviennent des intérêts perçus sur les obligations du Trésor qu'elle détient en garantie de la monnaie américaine ; mécanisme qui, dans les conceptions européennes issues du traité de Maastricht, serait d'ailleurs prohibé comme étant un financement monétaire du Trésor. Une seconde source de recettes est constituée par la rémunération de services rendus aux banques ou aux institutions financières pour la compensation des chèques ou la gestion des mouvements de fonds électroniques.

Sur ces recettes annuelles, qui sont de l'ordre de 22 milliards de dollars, la Fed impute ses dépenses, environ 2,5 milliards de dollars, et reverse le solde au Trésor. Mais, de 1988 à 1994, son coût de fonctionnement a augmenté de manière continue et substantielle : les dépenses ont progressé de 48 % en sept ans, surtout en ce qui concerne les frais de personnel et les dépenses informatiques, soit à un rythme supérieur de 17 % à celui de la dépense fédérale discrétionnaire.

LES RECETTES DE LA FED

Quant au coût des services rendus, il a crû plus vite que la recette correspondante et dépassé l'inflation de 25 % dans la période. Une série de dysfonctionnements a été relevée portant sur le coût des voyages, les avantages supplémentaires accordés au personnel, les acquisitions immobilières et les contrats. La plupart sont attribués à la structure décentralisée du système de réserve fédérale composé, en plus du conseil *(board)* siégeant à Washington, de 12 banques de réserve fédérale régionales et de 25 succursales, et à l'absence d'une contrainte externe sur la dépense. La Fed devrait se recentrer sur ses missions essentielles, modifier ses structures pour mieux remplir ses missions et recadrer son mode de fonctionnement.

Les banques centrales ont pour principale mission de défendre la valeur de la monnaie. En ce sens, il est normal qu'elles mettent régulièrement l'accent sur la nécessité, pour les gouvernements, de respecter une discipline budgétaire et d'adopter, lorsque le déficit commence à se creuser, les mesures de rigueur indispensables pour le limiter. Il leur sera de moins en moins facile, désormais, de ne pas respecter elles-mêmes les recommandations qu'elles dispensent aux autres.

Philippe Adhémar
Economiste

Bibliographie

● **Monnaie, monnaies**, de Michèle Giaccobi et Anne-Marie Gronier (Marabout-*Le Monde* Editions, 1994, 211 p., 38 F).
● **Bretton Woods. Mélanges pour un cinquantenaire**, *Revue d'économie financière* (*Le Monde* Editions, 1994, 600 p., 290 F).
● **Cinquante ans après Bretton Woods**, *La Revue du Cepii* – Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Economica, 1995, 240 p., 120 F).
● **Finance et Europe : questions de confiance ?**, *Revue d'économie financière* (Montchrestien, automne 1996, 220 p., 180 F).
● **La Monnaie et ses mécanismes**, de Pierre Berger et André Icard (PUF, « Que sais-je ? », 1995, 130 p., 40 F).
● **Le Système financier international**, de Jean Rivoir (PUF, « Que sais-je ? », 1990, 120 p., 40 F).
● **Histoire des unions monétaires**, de Norbert Olszak (PUF, « Que sais-je ? », 1996, 128 p., 40 F).
● **Les taux de change en Asie**, *La Revue du Cepii* (La Documentation française, 1996, 200 p., 115 F).
● **The Rules of the Game. International Money and Exchange Rates**, de Ronald McKinnon (Editions MIT Press, 1996, 560 p., 55 dollars).

MARCHÉ DES CHANGES

Questions-réponses

1 Qu'est-ce que le marché des changes ?

Le marché des changes est le lieu où s'achètent et se vendent les devises, c'est-à-dire les monnaies étrangères convertibles. Ce lieu (en fait, une multitude de bureaux dans le monde entier) est aujourd'hui totalement dématérialisé car les transactions s'effectuent par écrans d'ordinateurs interposés. La confrontation de l'offre et de la demande de monnaies permet la détermination du prix d'une devise dans une autre (cours du change). Plus une devise est demandée, plus son cours se valorise par rapport aux autres. Les excédents commerciaux sont aussi un facteur de valorisation d'une devise, ainsi que les taux d'intérêt : les investisseurs sont attirés ou retenus sur une monnaie par des rémunérations élevées.

2 Qu'appelle-t-on changes fixes et changes flottants ?

Dans un régime de changes fixes, les cours des monnaies sont fixés les uns par rapport aux autres et, en général, par rapport à un étalon qui peut être soit l'or, soit l'argent, soit les deux (bimétallisme). Dans le système dit de Bretton Woods, instauré en 1944, les monnaies étaient affectées d'une certaine valeur en dollars et en or, et ne pouvaient fluctuer que de 1 % autour de cette parité.

En 1971, le déficit de la balance des paiements américaine était devenu tel que les Etats-Unis ne pouvaient plus, même en théorie, assurer la convertibilité en or de leur monnaie à tous ses détenteurs extérieurs. Ils ont donc suspendu la convertibilité et confié au marché le soin de donner la parité du dollar. C'est le système des changes flottants, qu'on connaît depuis. Le cours d'une monnaie varie au gré des offres et des demandes.. La banque centrale a la possibilité – mais pas l'obligation – d'intervenir pour régulariser les fluctuations engendrées sur sa monnaie par les opérateurs. Si elle estime exagérée la baisse ou la hausse du cours pour les besoins de l'économie nationale, elle peut faire varier les taux d'intérêt, ou s'entendre avec les autres banques centrales pour une action coordonnée.

L'Europe communautaire a adopté, en 1979, un système de changes semi-fixes, le SME (système monétaire européen) : les monnaies fluctuent autour d'un cours-pivot, avec une latitude plus ou moins large selon les pays (depuis août 1993, le franc dispose de marges de fluctuation de 15 %).

3 Quand dit-on qu'une monnaie est convertible ?

On parle de convertibilité externe d'une monnaie quand on peut l'échanger librement et à tout moment contre une autre devise. Une monnaie est dite inconvertible quand cet échange est interdit ou rendu compliqué par des procédures administratives lourdes. C'était notamment le cas des pays européens après la guerre (certains, comme la France, ont maintenu des mesures de contrôle des changes jusqu'au milieu des années 80). Les pays de l'Est avaient des monnaies inconvertibles jusqu'à une date récente, comme aujourd'hui encore de nombreux pays en développement qui ne disposent pas de suffisamment de devises étrangères.

4 Qu'est-ce que le Groupe des sept ou G 7 ?

Le Groupe des sept ou G 7 était à l'origine le Groupe des cinq, une réunion informelle des dirigeants des principaux pays industriels. Attribuée au président français Valéry Giscard d'Estaing, l'idée est née en 1975, dans le contexte du premier choc pétrolier et de l'instabilité du système monétaire international consécutive à l'abandon des changes fixes en 1971. Pour parler de leurs problèmes communs, les chefs d'Etat (Etats-Unis et France) ou de gouvernement (Japon, Allemagne, Grande-Bretagne) se sont retrouvés pour la première fois à l'automne 1975 à Rambouillet. Ils ont été rejoints par l'Italie et le Canada au milieu des années 80.

Au fil des années, ces réunions intimes se sont élargies aux entourages et aux « sherpas », ainsi qu'à d'autres acteurs comme le président de la Commission européenne et, plus tard, le président russe. Devenues de lourdes machines médiatiques, accueillant des milliers de journalistes, elles ont perdu la spontanéité et l'efficacité prêtées aux premières éditions. En revanche, les G 7 spécialisés, notamment financiers, continuent à être des instances de travail dont les conclusions sont suivies avec attention par les marchés financiers.

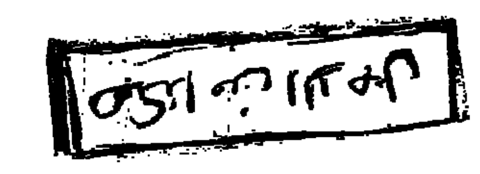
On parle aussi du G 3, formé par les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon, qui décident parfois ensemble de grandes interventions sur les marchés des changes, comme par exemple en août 1995.

5 En quoi consistent les accords du Plaza ?

L'expérience montre que, même en régime de changes flottants, la concertation internationale permet aux autorités monétaires d'orienter les cours des grandes devises. Elle ne sont donc pas aussi désarmées qu'on le dit face aux marchés financiers. Les cinq pays membres du G 5, réunis le 22 septembre 1985 à l'Hôtel Plaza, à New York, ont annoncé qu'ils s'étaient mis d'accord pour faire baisser la valeur du dollar sur les marchés des changes. La réunion du Plaza fut efficace puisque, en dix-sept mois, jusqu'aux accords du Louvre, le dollar enregistra une chute de plus de 40 % de sa valeur.

6 En quoi consistent les accords du Louvre ?

Le 22 février 1987, alors que le G 5 a cédé la place au G 7 (l'Italie et le Canada ont forcé la porte du Groupe des cinq), les Etats-Unis estiment que le dollar a assez baissé. Les ministres des finances du G 7 (l'Italie a cependant boudé la réunion en dernière minute) se réunissent pour lancer un nouveau signal aux marchés financiers. Dans un communiqué, les ministres déclarent que l'action menée depuis plus d'un an a « *conduit leurs monnaies dans des bandes de fluctuation globalement compatibles avec les données économiques fondamentales* ». Les opérateurs se le tiennent pour dit et le dollar se stabilise pour un temps.



LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (donnees nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	dec.	déc.	nov	nov.	oct	nov.	oct
Dernier mois connu	+1,1	+0,3	+2,3	+0,3	-1,7	-0,5	+0,4
Cumul sur 12 mois	+5,6	+3,9	+3,2	+2	-2,3	+0,2	+2,8
Taux de chômage (en %)	dec.	nov.	déc	nov	oct.	déc.	déc.
Dernier mois connu	5,3	3,3	10,9	12,7	12,2	6,7	9,7
Un an avant	5,6	3,4	9,9	11,6	12,2	8	9,4
Indice des prix (en %)	dec	nov	dec	déc.	jan	déc.	dec.
Dernier mois connu	0	-0,3	+0,3	+0,2	+0,2	+0,3	0
Sur 12 mois	+3,3	+0,5	+1,5	+1,7	+2,6	+3,1	+2,2
Solde commercial (en milliards)	nov.	dec.	oct	nov.	oct.	nov.	nov.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	-13,2	+514,8	+9,4	+9,5	+7 262,4	-1	+1,8
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	-162,1	+6766,5	+95,4	+118,9	+65 905,7	-12,5	+34,4
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-162,1	+62,2	+64,2	+23,3	+42,5	-19,3	+25,2
Croissance du PIB (en %)							
3e trimestre 1996 (rythme annuel)	+2,1	+0,4	+3,3	+3,5	+2,4	+1,8	+3,3
Sur 12 mois	+2,2	+3,2	+1,9	+1,4	+0,7	+2,2	+1,6
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	-2,1	+1,4	-0,7	+1,3	+3,5	-0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	-1,8	-2,6	-3,4	-3,2	-3,7	-3,7	-1,5
1996 (estimations OCDE)	-1,6	-4,1	-4,1	-4,1	-6,7	-4,8	-2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

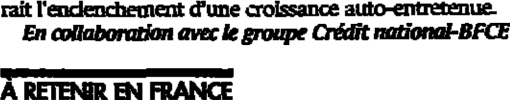
LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES FRANÇAISES DEVRAIENT PROGRESSER

Le rebond des importations de biens d'équipement par les entreprises françaises d'août à novembre 1996, après presque une année de stagnation, milite en faveur d'un réveil de l'investissement. D'autres facteurs pourraient jouer : le bas niveau des taux d'intérêt, la réduction de l'endettement... et surtout la perspective de débouchés à l'extérieur ainsi que sur le marché national. Enfin, la remontée du dollar est de nature à amplifier le mouvement au premier semestre 1997.

Au printemps 1995, les entreprises avaient subitement interrompu la progression de leurs investissements et réduit leurs stocks, d'où une croissance économique faible en 1996, malgré la vigueur inattendue de la consommation des ménages. En 1997, le comportement des entreprises demeure la principale inconnue, celle qui fera la différence entre une expansion décevante, de l'ordre de 2 %, ou une performance de 2,5 % qui susciterait l'enclenchement d'une croissance auto-entretenue.

En collaboration avec le groupe Crédit national-BFCE

▼ **Les importations de biens d'équipement**



Source : Datastream

À RETENIR EN FRANCE




PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	37,91	25 590 000	3 124 500

La montée du dollar arrange tout le monde... pour l'instant

▼ Politique monétaire

L'économie américaine, en plein essor, n'a rien à perdre d'une appréciation du billet vert. Et l'Europe et le Japon en ont tout à gagner...

La hausse récente du dollar face au yen et, plus encore, face aux monnaies européennes a été spectaculaire. Une accélération brutale du mouvement engagé depuis la fin de l'été a, en quelques semaines, porté la devise américaine au-delà des 5,50 francs pris pour cible par Valéry Giscard d'Estaing. Pourtant, si l'on s'en tient aux idées reçues en matière de détermination du change, ce mouvement semble défier les lois de la pesanteur : les Etats-Unis ne continuent-ils pas d'accumuler de notables déficits de leurs paiements courants, alors même que l'Europe et le Japon sont, eux, largement excédentaires ?

Le dollar, il est vrai, n'est pas une monnaie tout à fait ordinaire. Compte tenu du rôle de la monnaie américaine dans les transactions internationales, la seule croissance des échanges mondiaux est source d'un besoin d'encaisses en dollars. Une demande supplémentaire émane des économies « dollarisées », où l'on souhaite, chaque année, détenir un peu plus de billets verts. Cette demande structurelle de dollars par le « reste du monde » a une conséquence importante : les Etats-Unis peuvent, bon an mal an, financer « sans pleurs » un déficit d'au moins 50 milliards de dollars, soit un tiers de leur solde actuel. Là n'est pourtant pas l'essentiel.

L'une des conséquences majeures de la libéralisation des mouvements de capitaux est de permettre à ceux qui gèrent des portefeuilles d'actifs financiers d'en diversifier la composition par devises. Estimons, pour fixer les idées, à 10 000 milliards de dollars le stock d'actifs financiers détenus en dehors des Etats-Unis. Ce montant est un minimum : c'est l'ordre de grandeur de la seule somme des dettes publiques non américaines. Qu'un pour cent de cette masse se déplace vers la devise américaine et ce sont plus de 100 milliards de dollars qui seront demandés. Les déplacements d'actifs financiers pèsent donc désormais autant sur les mouvements de change que les déséquilibres de paiements courants.

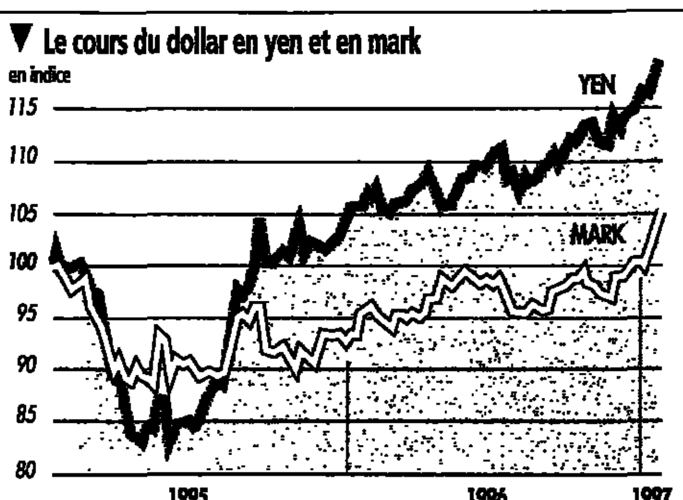
De quoi dépendent ces déplacements ? Des écarts de rendements anticipés entre monnaies. Ces écarts sont liés, d'une part, à une différence entre taux d'intérêt, d'autre part à l'évolution attendue du change. A taux d'intérêt identiques, on a, en effet, tout à gagner à détenir des dollars plutôt que des francs, si l'on est convaincu que le dollar va monter.

Sur cette toile de fond, l'appréciation récente du dollar est moins mystérieuse. D'abord, la configuration actuelle des taux d'intérêt pousse clairement le dollar à la hausse : les taux américains sont plusieurs centaines de points de base au-dessus des taux japonais et nettement supérieurs à la plupart des taux européens. Ensuite, les anticipations des marchés ont été fort habilement guidées par les autorités monétaires. Il y a de longs mois maintenant, celles-ci s'étaient déclarées en faveur d'une « *inversion ordonnée* » de la tendance baissière qui avait mené, début 1995, le dollar au plus bas. Ponctuée d'interventions massives de la part des autorités japonaises, cette « inversion » a été rapide et nette face au yen, tardive et plus hésitante face au mark.

L'INFLUENCE DES AUTORITÉS

Depuis la réélection du président Clinton, les Etats-Unis n'ont cessé de répéter qu'ils voulaient un dollar fort. Les membres du conseil de la Bundesbank, quant à eux, ont expliqué avec une constance et une unanimité rares qu'une baisse du mark par rapport à la devise américaine ne ferait que corriger une situation anormale. Si l'on ajoute à cela la prise de position bruyante de Valéry Giscard d'Estaing, on tient sans doute l'explication de l'accélération qui vient d'être observée.

▼ **Le cours du dollar en yen et en mark**



Source : Datastream

Rarement les marchés ont eu une vision aussi claire du sens dans lequel les autorités souhaitaient voir le dollar bouger.

Contrairement à une idée souvent répétée, la libéralisation et l'ampleur des mouvements de capitaux sont loin d'ôter aux autorités toute prise sur les changes. Au contraire, si elles parviennent à mettre en mouvement, par des déclarations bien senties, ponctuées çà et là d'interventions, une part minime des masses financières aujourd'hui accumulées, elles ont toute chance d'atteindre leur objectif. Pourvu, bien sûr, que celui-ci ne s'écarte pas trop du raisonnable !

Entre deux monnaies, il n'existe qu'un taux de change. Pour pouvoir mobiliser le puissant levier des anticipations, les autorités des deux pays qui émettent ces monnaies doivent donc avoir le même objectif. La divergence des conjonctures explique l'unanimité observée jusqu'à présent sur ce point.

De ce côté-ci de l'Atlantique, comme d'ailleurs au Japon, on a tout à gagner d'un dollar plus fort qui donnerait un peu de couleurs à une activité économique franchement anémiée. De l'autre côté, on n'a rien à perdre à une telle évolution : l'économie américaine est aux limites du plein emploi, et, si la hausse du change freine quelque peu l'activité, cela réduira d'autant ce qui devrait être fait, sinon par une hausse des taux d'intérêt !

Si le ressort du mouvement actuel est clair, les risques qui le menacent le sont tout autant. Un effondrement soudain de la conjoncture outre-Atlantique remettrait sans aucun doute en cause la belle magnanimité avec laquelle l'appréciation du dollar est aujourd'hui acceptée aux Etats-Unis.

Quant aux banques centrales européennes, et au premier chef la Bundesbank, elles pourraient s'inquiéter d'un mouvement qui irait trop loin ou trop vite : une ou deux déclarations peuvent suffire à casser la dynamique actuelle.

A court terme, ces deux premiers risques semblent modérés. Les menaces les plus sérieuses viennent du Japon. Jusqu'à présent, la baisse du yen a été l'élément moteur de la correction du dollar, entraînant celle du mark. Face au yen, le dollar a gagné 50 %. Si les autorités japonaises décidaient de donner maintenant un coup d'arrêt, une hausse du yen serait possible et le mark risquerait d'en subir le contrecoup. Les autorités monétaires européennes se trouveraient alors en première ligne. Voudront-elles donner aux marchés des signaux clairs et permettre à la croissance de s'accélérer enfin sur le Vieux Continent ?

Anton Brender
Economiste (CPR)

UN CHIFFRE

8431

millions de dollars

LA VALEUR DE LA PRODUCTION MONDIALE DE DIAMANTS EN L'AN 2000

La production de diamants va augmenter, surtout en Afrique. Les principaux pays producteurs (Botswana, Afrique du Sud, Angola, Zaïre, Namibie) extraient, à eux seuls, la moitié des diamants du monde. La production mondiale, qui s'établissait à 104,5 millions de carats en 1995, pour une valeur de 7,3 milliards de dollars, dépasserait les 117 millions de carats en l'an 2000, pour un total de 8431 millions de dollars. Le puissant groupe sud-africain De Beers, qui détient 73 % du marché mondial, investit de préférence en Namibie et au Botswana, réputés pour leur stabilité politique, tout en prospectant au large des côtes de l'Afrique australe.

Les diamants extraits seront plus rares, donc plus chers. Les spécialistes anticipent une forte demande des acheteurs d'Asie et d'Amérique latine. Thaïlandais, Indonésiens et Malaisiens apprécient le diamant comme symbole de réussite sociale, là où les Chinois voient plutôt un placement. En Amérique latine, l'achat de belles pierres peut servir à blanchir l'argent de la drogue ou des trafics d'armes. Enfin, la forte croissance des Etats-Unis devrait soutenir la demande. Aussi le prix du diamant va-t-il augmenter (passant de 70 à 72 dollars par carat entre 1995 et 2000) parallèlement à l'offre... tout simplement parce la demande va croître !

En Iran, le retour à la rigueur financière a stoppé les réformes économiques

▼ Asie centrale

Montée de l'inflation, abandon de la politique d'unification des taux de change : Téhéran paie cher la crise des paiements extérieurs de 1993

Peu d'observateurs croyaient en la capacité de l'Iran de faire face à la crise des paiements extérieurs qui l'a affecté en 1993. A l'époque, le montant des arriérés de paiement atteignait 11 milliards de dollars, une situation provoquée notamment par une trop forte croissance des importations après la guerre avec l'Irak.

Face à cette crise, une stratégie brutale fut adoptée :

– Le gouvernement iranien a d'abord réussi à imposer l'idée de négociations bilatérales à l'ensemble des créanciers concernés. Ces discussions ont abouti à un rééchelonnement de la dette extérieure iranienne. L'échéancier annoncé prévoyait des remboursements importants jusqu'en l'an 2000 ;

CONTRÔLE DES IMPORTATIONS

– Le gouvernement a mis en place, afin de dégager des excédents courants, une politique de réduction drastique des importations. Celles-ci ont été ramenées de 19 milliards de dollars en 1993 à 12,6 milliards environ en 1994 et 1995. En 1996, les importations se seraient légèrement redressées, tout en restant inférieures (de 20 %) à leur niveau de 1993.

Grâce à ces mesures et à la bonne tenue du prix du pétrole, les arriérés de paiement ont été ramenés à 200 millions de dollars en 1996. D'autre part, le montant des réserves en devises de la banque centrale atteindrait, en 1996, près de 8 milliards de dollars, soit une progression de 5 milliards par rapport à 1993.

Ces éléments ont évidemment impressionné de manière favorable la communauté financière internationale. Ainsi, plusieurs sociétés européennes d'assurance-crédit, dont la Coface, ont recommencé en 1996 à couvrir les exportations à destination de l'ancienne Perse.

De plus, les partenaires commerciaux de l'Iran ont noté avec satisfaction que, dans le cadre du nouveau plan quinquennal (1995-2000), le ministère de l'économie et des finances est dans l'obligation de garantir les remboursements des engagements en devises des sociétés publiques et privées iraniennes en cas de défaut de paiement.

Néanmoins, la remise en ordre des finances extérieures a eu un coût social et économique très élevé.

La population iranienne a subi une nette diminution de son pouvoir d'achat depuis 1993. La politique de limitation des importations a pesé sur l'offre de l'appareil productif, largement dépendant des importations en biens d'équipement. De surcroît, les difficultés de l'industrie (publique à 70 %) ne se sont pas traduites par des disparitions d'entreprises, du fait d'allocations automatiques et sans condition de crédits par le système bancaire. La croissance de la masse monétaire a donc été élevée sur la période 1994-1995 (+ 33,2 % en moyenne annuelle).

Ces deux facteurs, tassement de l'offre et forte croissance de la masse monétaire, ont conduit à une accélération de l'inflation : 42,3 % en moyenne annuelle sur la période 1994-1995. Selon la banque centrale de l'Iran, le rythme de hausse des prix se serait atténué en 1996, mais resterait élevé : + 27 % en septembre 1996, en glissement annuel.

Parallèlement, la crise des paiements extérieurs a conduit à un arrêt quasi total du programme de libéralisation économique appliqué depuis 1989 ; auquel s'est ajoutée la très grave crise du marché des changes de mai 1995. Cette crise, liée à la compression des importations, a entraîné un abandon de la politique d'unification des taux de change, pierre angulaire des réformes, et un retour à un système de change à taux multiples. La gestion centralisée du commerce extérieur a été renforcée afin de contrôler les importations. Et la montée de l'inflation a conduit au maintien des subventions sur les produits de première nécessité comme le pain.

Un des facteurs déterminants pour l'économie iranienne sera l'évolution des relations avec les Etats-Unis. Or un certain nombre d'éléments laissent penser que Washington s'interroge sur la validité de la stratégie d'affrontement systématique choisie vis-à-vis de Téhéran. En effet, l'Iran a réussi, semble-t-il, à faire face aux mouvements d'embargo qui l'ont affecté. Depuis l'arrêt des achats américains de pétrole de l'été 1995, les Iraniens ont accru leurs ventes d'hydrocarbures aux Chinois, Coréens, Britanniques et Français.

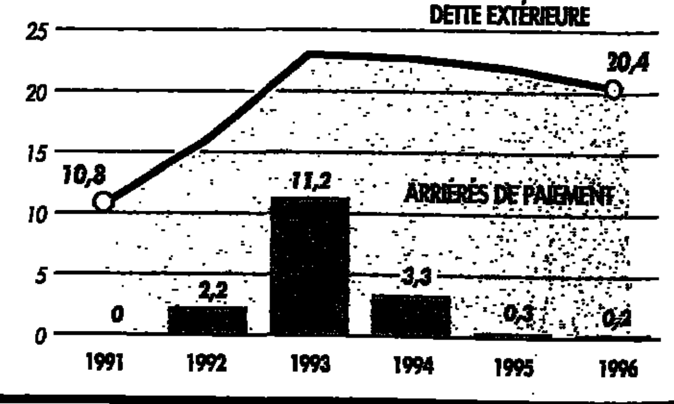
L'INCONNUE AMÉRICAINE

Enfin, et surtout, les Etats-Unis souhaitent développer leur présence économique en Asie centrale, du fait des immenses réserves pétrolières et gazières de cette région. Or ils ne peuvent ignorer la situation stratégique de l'Iran en Asie centrale, renforcée par le fait que ce pays, qui dispose des plus grandes réserves de gaz naturel du monde après la Russie, est amené à coopérer dans le secteur gazier avec ses voisins de l'ex-URSS.

Les relations économiques entre Paris et Téhéran se sont améliorées récemment. La France a été, en 1995, le troisième fournisseur de l'Iran avec 5 % du marché après le Japon (5,9 %) et l'Allemagne (14,7 %). Les entreprises françaises ont donc une carte à jouer sur ce marché. Mais il faut faire vite car, dans un pays où les habitants (et les dirigeants) sont toujours fascinés par le modèle américain, le retour du Grand Satan fera mal.

Thierry Coville
Economiste (COE)

▼ **Le redressement des comptes extérieurs**

Source : FMI, Banque centrale d'Iran

Même la Suisse doit changer...

par Stéphane Garelli

Défiant les forces économiques qui affectaient ses voisins, la Suisse a traditionnellement été un îlot de richesse au milieu de l'Europe. Ses 7 millions d'habitants ont le plus haut niveau de revenu des pays industrialisés, 43 088 dollars par personne en 1995 (par rapport à 26 742 dollars en France). Ses multinationales et ses banques sont puissantes, et ses réserves de change supérieures à celles de la France. Le franc suisse a longtemps eu tendance à se réévaluer. Le chômage, il y a quelques années encore, paraissait une curiosité. Mais les temps changent...

La croissance économique a disparu. La fin de 1996 a marqué le huitième trimestre consécutif de déclin du PIB. Au total, la réduction du PIB en 1996 aura été de 0,5 %. Tous les indicateurs économiques sont à la baisse, notamment celui du revenu disponible réel des ménages, qui aura diminué de 0,9 %, pour la quatrième année consécutive. Le chômage inquiète, même si les 5 % de sans-emploi suisses peuvent faire encore envie à d'autres pays. Seul bon chiffre : l'inflation est revenue à 0,8 %.

Dans le *World Competitiveness Yearbook* publié par l'IMD, qui classe la compétitivité de quarante-six pays dans le monde, la Suisse est passée de la cinquième place en 1994 à la neuvième en 1996 ! En fait, le pays a deux économies : une économie de globalité, constituée d'entreprises internationales extrêmement performantes et ouvertes sur le reste du monde, et une économie de proximité, traditionnellement protégée et chère. On assiste aujourd'hui à une dichotomie de plus en plus marquée entre les deux : l'économie de globalité va bien et se restructure, tandis que l'économie de proximité souffre et stagne.

Pour illustrer la performance remarquable de la première, il suffit de regarder les dix-huit plus grandes entreprises du pays, depuis Nestlé ou ABB jusqu'à Elektrowatt. En 1995, leur capitalisation boursière était de 318 milliard de dollars (plus que les 303 milliards du PIB suisse), en progression de 26 %. Leurs bénéfices, pour la même année, ont été de 166 milliards de dollars, avec une rentabilité moyenne de 10 %. Les entreprises suisses employaient 1 400 000 personnes à l'étranger en 1995, en hausse de 40 % en cinq ans. En revanche, elles ont continué à réduire leurs effectifs à l'intérieur du pays. Ceux des quinze plus grosses multinationales y sont passés de 160 000 personnes en 1980 à 123 000 aujourd'hui, sur une population active de 3,8 millions.

Pourtant, la Suisse internationale contribue grandement à la prospérité nationale. En 1995, la balance des comptes courants était excédentaire de 25 milliards de francs suisses, et la balance commerciale, de 1,8 milliard. Mais un pays ne peut vivre seulement de revenus et de dividendes. La création d'emplois à l'intérieur des frontières demeure un élément essentiel de prospérité. Or la Suisse attire moins, tout d'abord à cause du coût de la main-d'œuvre. Avec un salaire horaire de 29,28 dollars en 1995, la Suisse n'est dépassée que par l'Allemagne fédérale, qui, dans sa partie ouest, est à 31,88 dollars, alors que le salaire horaire britannique est de 13,7 dollars et celui des Etats-Unis de 17,2 dollars. En dix ans, la combinaison des augmentations de salaires et de la réévaluation du change a multiplié par trois le coût salarial en Suisse (9,66 dollars en 1985).

L'économie de globalité, constituée d'entreprises internationales très performantes comme Nestlé, va bien et se restructure, alors que l'économie de proximité souffre et stagne

Ensuite les prix. La Suisse est le deuxième pays le plus cher du monde après le Japon. En prenant New York comme base 100, l'indice du coût de la vie (sans le logement) en Suisse est à 133,54, en France il est à 105 et en Grande-Bretagne à 94. En 1995, les investissements directs étrangers dans la Confédération n'ont été que de 2,3 milliards de dollars, alors que ceux des entreprises suisses à l'étranger dépassaient les 14 milliards.

Pour compléter ce tableau plutôt sombre, les collectivités publiques, comme partout en Europe, manquent d'argent. Le déficit budgétaire de la Confédération est chronique, et la dette publique totale a grimpé à 48 % du PIB. Certains cantons, comme Vaud et Genève, sont obligés d'emprunter pour couvrir leurs dépenses courantes...

La Suisse se réveille donc à la dure réalité des temps modernes et réalise qu'elle n'est pas si différente de ses voisins européens. Les restructurations ont été très pénibles, notamment dans le secteur bancaire, qui a longtemps fait figure d'intouchable. Les PME suisses qui vivent de l'exportation, comme le tourisme d'ailleurs, ont beaucoup souffert de la rapide réévaluation du franc suisse. Aujourd'hui, le renversement des tendances – en un an, le franc suisse a perdu 20 % par rapport à la livre, 8,4 % par rapport au franc français, 5,6 % par rapport au mark et 4,6 % par rapport au dollar – redonne un ballon d'oxygène à ces entreprises.

Le véritable problème structurel de l'économie suisse se situe au niveau de la revitalisation de l'économie de proximité dans un pays surréglementé et sur-protégé. En fait, la Suisse *n'est pas une économie de marché*, mais une économie associative. Les grandes décisions économiques sont prises non par l'Etat, mais par les associations industrielles ou professionnelles. Tout est l'objet de consensus et d'arrangements. On connaît l'amour des Suisses pour les cartels...

De plus, le refus de la Suisse de se rapprocher de l'Union européenne a coupé le pays d'une pression extérieure pour imposer des réformes. Cette carence est visible dans des domaines comme la libéralisation des marchés publics ou les privatisations, qui prennent un retard considérable. Les Pays-Bas et la Suisse ont pratiquement décidé en même temps du principe de la privatisation des PTT. En Hollande, ce processus est terminé, alors qu'en Suisse il est toujours en bonne voie...

Paradoxalement, dans ce pays riche en financement, le capital-risque est relativement rare. La Suisse est un des pays les plus performants dans la gestion de patrimoine (on estime qu'elle gère quelque 2 300 milliards de dollars). Et c'est précisément parce que les banques font là les deux tiers de leurs profits qu'elles rechignent à fournir du capital-risque à des entreprises qui se créent.

La Suisse ne manque certes pas d'atouts. Son économie se restructure en profondeur. Les entreprises étrangères continuent à être intéressées par une main-d'œuvre très qualifiée et motivée, et une infrastructure performante. La Suisse reste extrêmement compétitive dans le domaine de la sécurité des biens, des idées ou des personnes physiques, et attire toujours les cadres internationaux. Le grand défi futur est sa capacité à se réformer elle-même. Quelle que soit la vitalité du secteur économique, il dépend des décisions du politique. Une certaine partie de la Suisse a fait le choix de la performance, de l'ouverture et de la rapidité. Une autre Suisse reste attachée à l'économie associative, au consensus social et à un certain conformisme. Ces deux Suisse pourront-elles continuer à cohabiter ? Telle est la question...

Stéphane Garelli est professeur à l'université de Lausanne et à l'Institute for Management Development.

Les malentendus des fiançailles monétaires franco-allemandes

par Holger Schmieding

Jamais les données économiques de la France et de l'Allemagne n'ont été aussi semblables. La France a ramené son inflation au niveau allemand ; depuis que l'Allemagne ploie sous le fardeau de l'unification, les déficits et le taux de chômage sont hauts des deux côtés du Rhin. Pourtant, au fur et à mesure que l'union monétaire européenne se rapproche, il devient clair qu'on se fait, à Paris et à Francfort, une idée très différente de ce mariage. Paris souhaite une autre politique monétaire, tandis que Francfort espère ne pas changer grand-chose d'autre que le nom de la monnaie.

Ces différences sont héritées de l'histoire. Les épargnants allemands ayant, à deux reprises au cours de ce siècle, perdu ce qu'ils avaient accumulé, la politique monétaire tend en Allemagne à être considérée comme dangereuse ; trop dangereuse pour être laissée aux politiques, chargés de la gestion quotidienne. C'est pourquoi la responsabilité monétaire a été confiée par la loi à une institution indépendante. En 1990, Bonn a pris une décision de politique monétaire contre l'avis de la Bundesbank : le choix d'un cours élevé pour la conversion du mark de l'Est. Cette décision a coûté beaucoup d'argent au contribuable et a conforté les Allemands dans leur conviction que la politique monétaire était mieux assurée *par la Bundesbank* que par les politiciens.

En France, où le rapport à l'histoire et à la classe politique est plus linéaire, on considère la politique monétaire comme importante ; trop importante pour être laissée aux bureaucrates de l'institut d'émission. Bien que la Banque de France soit désormais officiellement indépendante, la tradition française veut que le dernier mot, en matière de taux d'intérêt, revienne aux élus. Après plusieurs années de croissance faible et de chômage fort, on a de plus en plus de mal, à Paris, à comprendre le pourquoi d'une politique monétaire rigoureuse. La montée du chômage y est souvent mise sur le compte de la surévaluation du franc et du refus de la Bundesbank d'abaisser davantage ses taux d'intérêt. Puisque le déficit public n'autorise pas de politique budgétaire active avant l'union monétaire, il faudrait donc agir sur la politique monétaire.

La Bundesbank fait valoir qu'elle a déjà ramené ses taux directeurs de 9,7 % à l'été 1992 à 3 % aujourd'hui, sans grand résultat sur la parité du dollar ou le niveau des investissements. Des taux plus bas allumeraient, dans le meilleur des cas, un feu de paille conjoncturel qui se terminerait par une récession et une aggravation du chômage. Les cours de Bourse et les bénéfices des entreprises allemandes montrent qu'elles ne se portent pas mal. Elles n'ont pas besoin d'argent moins cher, mais d'une réduction des impôts, des charges sociales et des rigidités du marché du travail, qui les inciterait à investir plutôt en Allemagne qu'à l'étranger.

Si politique monétaire européenne il y a, elle sera le fruit d'un compromis entre la France et l'Allemagne. La classe politique française n'a cessé, depuis quinze ans, de réclamer à la Bundesbank une baisse de ses taux d'intérêt. Mais Paris a-t-il une seule fois exprimé le souhait de voir Francfort les relever ? Les Allemands craignent que tout compromis conduise nécessairement à une monnaie plus faible. La discussion toujours ouverte à Paris sur la baisse des taux et la récente nomination de nouveaux membres au comité de politique monétaire de la Banque de France ne sont pas de nature à apaiser ces craintes.

Pour éviter de braquer les électeurs, Bonn s'efforce de promouvoir un euro aussi fort que possible

En plusieurs décennies de concurrence monétaire, la Bundesbank a su créer une confiance unique en Europe, et les marchés financiers ont fait du deutschemark la monnaie de référence. Avec l'euro, l'Allemagne devra renoncer à ce rôle, et les autres pays verront leur influence renforcée. Bonn est pourtant prêt à abandonner le mark, car il considère que c'est une étape nécessaire pour faire avancer l'Europe politique. Mais pour éviter de braquer les électeurs, le gouvernement allemand s'efforce de promouvoir un euro aussi fort que possible. C'est pourquoi ses représentants insistent tant sur l'indépendance de la future banque centrale, sur une interprétation stricte des critères de convergence et sur un vrai pacte de stabilité. C'est aussi pourquoi ils préféreraient, en 1999, commencer sans l'Italie.

Il est clair que la volonté politique de faire l'union monétaire est plus forte, à Bonn, que le souhait d'obtenir des garanties pour un euro « dur ». Le gouvernement français, lui aussi, veut lancer l'Union monétaire dès 1999, malgré les doutes qui s'expriment dans le pays. Lors du sommet européen de Dublin, l'Allemagne a cédé sur toute la ligne en ce qui concerne le projet de pacte de stabilité afin de soutenir ses partenaires français, dans une passe difficile. La décision d'appliquer des sanctions a finalement été laissée aux politiques, et les exceptions sont *formulées de façon si vague qu'on ne voit pas* qui pourrait sérieusement redouter d'avoir jamais à payer des pénalités pour dépassement du déficit budgétaire autorisé. D'autres concessions allemandes sont envisageables. La Bundesbank pourrait à nouveau céder aux pressions françaises et abaisser ses taux directeurs, même si l'état de l'économie allemande ne l'impose pas. Elle l'avait d'ailleurs déjà fait le 22 août 1996, pour soutenir le franc.

La disponibilité allemande à aller à la rencontre de la France dans l'intérêt de l'union monétaire peut désamorcer, pour un certain temps, les conflits de politique monétaire. Pour peu que l'économie croisse assez vite cette année pour rapprocher le déficit budgétaire de la *limite des 3 %, l'union monétaire pourra être* lancée à la date prévue du 1er janvier 1999. Toutefois, rien ne garantit que ce sera le cas. L'an dernier, le gouvernement allemand pensait que le déficit budgétaire pour 1996 ne dépasserait pas les 3 %, alors qu'il s'annonce plus proche de 4 %. L'année des élections générales (à l'automne 1998), on imagine mal Bonn se prononcer pour une union monétaire dès 1999 si le déficit 1997 est encore de 4 %.

La monnaie unique ne résoudrait pas automatiquement tous les *conflits de politique* économique entre la France et l'Allemagne. Si l'Europe favorise une politique monétaire faible au lieu de s'attaquer aux raisons structurelles du chômage, on pourrait voir le nombre des sans-emploi continuer à monter, de récession en récession, tout à fait indépendamment de la politique monétaire. Dans le pire des scénarios, une combinaison de plus d'inflation et de plus de chômage pourrait engendrer une pression capable de faire sauter l'union monétaire. Ce ne sont pas tous les mariages qui peuvent durer si les partenaires se font une idée différente du bonheur matrimonial.

Holger Schmieding est responsable des études économiques « Allemagne » de Merrill Lynch à Francfort.

LIVRES

Fonds de pension ou solidarité ?

par Yves Mamou

RETRAITES ET FONDS DE PENSION : L'ÉTAT DE LA QUESTION EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
de François Charpentier
Economica, 378 p., 200 F.

Les enfants des petits-enfants de nos petits-enfants auront-ils la chance de devenir un jour des « veuves écossaises » ? Peut-être, si les mécanismes d'épargne retraite par capitalisation (ou fonds de pension) finissent par prendre corps et se généraliser au fil du temps. Qui sont ces « *scottish widows* » ? Les héritières de ces ouvriers écossais qui ont commencé à épargner pour leur retraites au cœur des campagnes napoléoniennes, aux environs de 1815, et dont les caisses de retraite ont survécu à deux guerres mondiales, drainant en presque deux siècles quelque 20 milliards de livres d'actifs (160 milliards de francs environ). Si Edimbourg est devenu l'un des centres financiers les plus actifs d'Europe, il le doit à la tradition industrieuse et économe de sa population.

Au moment où la loi qui institue en France les fonds de pension n'en finit plus d'être discutée et amendée par les parlementaires, la somme de François Charpentier tombe à pic. Au-delà des anecdotes, qui rappellent que les systèmes de retraite dont chaque pays se dote sont aussi des révélateurs de traditions et de cultures (au sens ethnologique), l'ouvrage mérite son sous-titre : « *l'état de la question en France et à l'étranger* ». Peu d'aspects du dossier épargne-retraite par *capitalisation sont laissés dans l'ombre*.

Journaliste spécialisé dans les questions sociales, François Charpentier est un observateur de longue date des dossiers sociaux français. Il connaît tous les acteurs – Arrco ou Agirc, Fédération française des sociétés d'assurance ou Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés, le public et le privé... – et son expérience lui permet de déceler l'arrière-plan des positions idéologiques et des discours théoriques des uns et des autres. Son ouvrage fait le point sur un problème crucial pour les quinze prochaines années. Hormis une poignée de spécialistes, peu de Français sont au fait du dossier retraites. Certes, chacun pressent que l'allongement de l'espérance de vie, la diminution du nombre de cotisants, le choc démographique qui va précipiter la génération du *baby boom* à la retraite, la crise économique et le chômage... représentent autant d'éléments qui accélèrent la mutation des systèmes de retraite par répartition tels qu'ils fonctionnement actuellement. François Charpentier rappelle *d'ailleurs que le constat n'est pas unanime : à l'Agirc, on impute*, paraît-il, plus volontiers la crise des retraites au chômage qu'à la démographie.

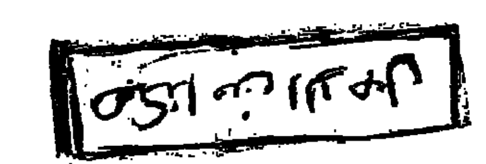
L'apport principal du livre réside dans une large exposition des mécanismes des fonds de pension tels qu'ils existent aux Etats-Unis, mais aussi en Angleterre ou aux Pays-Bas, en Norvège, au Danemark ou en Italie. Le profane découvrira ainsi que les fonds couvrent en fait une proportion décroissante de la population aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne, alors même que les volumes d'actifs qu'ils gèrent explosent du fait d'un contexte favorable sur les marchés de capitaux. Par ailleurs, les fonds de pension, même bien implantés dans les pays de culture anglo-saxonne, souffrent également du chômage et de la crise des finances publiques. Les déficits obligent ainsi les gouvernements à réduire les avantages fiscaux dont jouissent les fonds de pension, tout en imposant des obligations nouvelles de transférabilité et de portage des droits pour tenir compte de la plus *grande mobilité qui caractérise aujourd'hui le marché du travail*.

En se livrant à une description exhaustive du secteur de la capitalisation en France, François Charpentier rappelle également que l'épargne-retraite n'arrive pas dans un milieu vierge. Le lobbying des assureurs pour obliger les cotisants à « sortir en rente » plutôt qu'à récupérer un capital avait un but transparent : protéger le marché florissant de l'assurance-vie tout en éloignant les banquiers d'un nouveau gisement de profit. Mais comme chaque fois qu'un nouveau produit est lancé sur le marché – *a fortiori* s'il s'agit du troisième étage de notre système de retraites (retraite de base, retraite complémentaire et épargne retraite ou fonds de pension) –, des arbitrages risquent d'avoir lieu. Notamment dans les entreprises qui pratiquent déjà à un niveau intensif les diverses formules d'épargne nées de l'intéressement et de la participation.

Il est bien sûr trop tôt pour écrire l'avenir que connaîtront en France ces futurs fonds de pension ou fonds d'épargne retraite, puisque tel est leur nom. Il est sûr, en revanche, qu'ils ne régleront pas tous les problèmes. François Charpentier souligne que ces nouveaux produits ne dispenseront pas d'une réflexion en profondeur sur une nécessaire et nouvelle répartition de la richesse entre actifs et inactifs. Une société où les parents sont en permanence plus riches que les enfants risque d'engendrer des tensions fort préjudiciables au développement global. Enfin, les mécanismes de transferts intergénérationnels (les flux financiers des grands-parents vers les petits-enfants, par exemple) pourraient également être encouragés à l'aide d'un cadre juridique rénové. Dans tous les cas, les formes de retraite par capitalisation obligent à inventer de nouveaux mécanismes de solidarité à la place de ceux qui ont été institués autrefois et qui semblent aujourd'hui grippés.

PARUTIONS

● **LA MONDIALISATION, de Olivier Dollfus**
Jamais la mondialisation n'abolira la géographie. L'information a beau circuler à la vitesse de la lumière, les industries se délocaliser, les parties les plus reculées de la planète entrer en interaction avec les antipodes... jamais le local ne disparaîtra. En revanche, avec l'éclatement des frontières, c'est l'Etat-nation qui perd ses repères. Olivier Dollfus nous donne à voir la mondialisation avec d'autres lunettes que celles de l'économie. Très rafraîchissant. Car les transformations des cultures et des comportements deviennent compréhensibles (Presses de Sciences Po, « La Bibliothèque du citoyen », 168 p., 75 F).



Ingénieurs Commerciaux

INGENIEURS D'AFFAIRES JUNIOR

Le Groupe LEFEBVRE CONSULTANTS rassemble des entités spécialisées dans le Conseil et dans l'Edition de logiciels. La société CIRCEA, créée en 1982, est l'une des entités de ce Groupe.

Editeur et intégrateur de solutions informatiques exclusivement dédiées aux sociétés d'assurance, CIRCEA s'appuie sur un concept architectural de type Classique ou Client / Serveur. CIRCEA intervient dans un marché largement ouvert à l'international.

CIRCEA connaît un développement très rapide et souhaite renforcer son équipe commerciale et marketing en intégrant deux Ingénieurs d'Affaires junior. Ils seront diplômés de grandes écoles (scientifiques ou économiques) et posséderont un très bon niveau d'anglais. Ils auront une première expérience dans le métier de l'assurance ou de l'édition de logiciels.

GROUPE LEFEBVRE CONSULTANTS



CIRCEA

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, C.V. et photo) à :

CIRCEA - Arnaud ROBIN - 3 rue Bellini - 92806 PUTEAUX Cedex

PME C.A. 120 KF

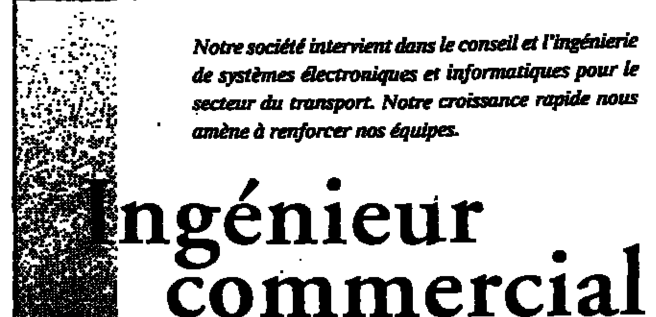
recherche pour développer son pôle **emballage**

JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

diplômé Ecole de Commerce
forte motivation pour la vente
rémunération suivant expérience
(la connaissance de la **"boîte montée"** serait un plus)
poste basé r.p.

Ecrire *(sous réf n° 9072) à : LE MONDE Publicité*
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08, qui transmettra.

Notre société intervient dans le conseil et l'ingénierie de systèmes électroniques et informatiques pour le secteur du transport. Notre croissance rapide nous amène à renforcer nos équipes.



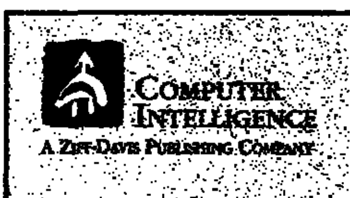
Ingénieur commercial

Rattaché au Directeur Général, vous avez pour mission de développer notre présence auprès des grands comptes des domaines du transport et de l'industrie. Vous prenez en charge la prospection et l'ensemble de la relation clientèle pour offrir les compétences de nos consultants aux maîtres d'ouvrage : étude de besoins, architecture de systèmes, élaboration de cahiers des charges, suivi des réalisations.

De formation ingénieur, à 30 ans environ, vous avez exercé la fonction de chef de projet, en entreprise industrielle ou SSII, et avez développé un courant d'affaires significatif de prestations de services. Votre connaissance du milieu des transports est un atout décisif.

Pour ce poste basé en proche banlieue parisienne, nous vous remercions d'envoyer votre candidature, sous réf. IC/LM, à notre Conseil SPH, 9 rue Royale, Galerie Royale 2, 75008 Paris, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.





Filiale d'un groupe américain leader sur le marché des bases de données marketing pour le secteur informatique

Ingénieur Commercial Grands Comptes

De formation Bac + 4, parlant anglais, vous souhaitez valoriser une expérience réussie de 3 à 5 ans dans le domaine de la prospection et de la vente de solutions auprès de grands comptes du secteur informatique.

Agé de 30-35 ans environ, autonome, accrocheur, doté d'une bonne capacité d'écoute, vous êtes crédible dans une approche de vente-conseil, vous savez allier dialogue et négociation avec des interlocuteurs de haut niveau.

Envoyer votre candidature (avec salaire actuel) à :
Computer Intelligence,
Catherine Garo, Responsable des Ressources Humaines,
738 rue Yves Kermen, 92658 Boulogne-Billancourt Cedex.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Vente Progiciels

Filiale d'un groupe US recherche pour renforcer son équipe commerciale un Ingénieur d'Affaires confirmé.

Vente aux Utilisateurs et à l'Informatique des grands comptes.
Partenariat avec les SSII françaises pour les projets applicatifs.
Culture Bases de Données et bon niveau d'anglais appréciés.
Rémunération annuelle +- 500 KF

Adresser CV *(sous n° 9065)* à :
LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Notre rubrique d'offres d'emplois du vendredi*

Le Monde

INITIATIVES LOCALES

est le rendez-vous hebdomadaire
des cadres de l'administration.

Contactez Sacha LAUZANNE au 01.44.43.77.34

*** daté samedi.**

Ingénieurs Conseils

Premier diffuseur européen de radio et de télévision, acteur majeur sur le marché des radio-communications, TDF-SA, filiale de France Télécom, réalise avec ses 4 000 professionnels un CA de 4,2 milliards de francs en France et à l'étranger.

A la pointe de la technique, nous innovons en permanence pour faire évoluer les services de diffusion (images, son, données).

Nous recherchons pour notre centre de recherche de Rennes, ***un ingénieur d'études services.***

Vous participerez à la conception de services d'information et de communication.

Vous aurez à mener des études permettant d'anticiper une demande de services à l'intersection des réseaux interactifs et des réseaux diffusés et d'assurer leur succès commercial. Vous interviendrez comme conseil au travers d'études spécifiques à tous les niveaux de la filière de production, d'édition, de commercialisation et de consommation finale d'un service. Vous participerez au montage d'expérimentations et assurerez la mise en place de plans d'évaluation.

Votre mission s'articulera autour de 4 axes :

- la définition et la conduite d'études de précadrage sur les conditions d'émergence d'une demande de nouveaux services et sur le contexte dans lequel il s'inséreront,

- la participation aux actions d'expérimentation et d'évaluation par la définition fonctionnelle des services (fonction de gestion, de commercialisation, d'exploitation et d'usages),

- l'animation de l'activité de veille service, d'ergonomie et de valorisation des travaux,

- l'intégration de la composante économique (études économiques en collaboration avec les pôles de compétences) afin d'étudier la viabilité économique des produits et services.

Pour ce poste, vous possédez impérativement de réelles compétences dans les domaines suivants : modèles et outils de calcul économique et statistiques, méthodologies d'études de marché, outils de gestion prévisionnelle de produit et/ou service. Une connaissance générale des services et produits de télécommunications serait un plus. Votre aptitude à lancer des actions pilotes d'intérêt général, votre sens du dialogue feront la différence. Vous avez une bonne pratique de l'anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. IES/LM, à Pascal Foulachon, TDF, 21-27 rue Barbès, BP 518, 92542 Montrouge Cedex.

Participez à la conception, l'expérimentation et l'évaluation de nouveaux services d'information et de communication

Poste basé à Rennes

Guillaume Tell

L'ESPRIT DES ONDES



Secteurs de Pointe

Secteurs de Pointe

Philips Cartes et Systèmes

Division du groupe Philips (environ 200 milliards de CA et 250 000 collaborateurs), Philips Cartes et Systèmes est spécialisée dans les cartes à puces, les lecteurs associés et les systèmes de personnalisation. Nous sommes parmi les leaders mondiaux dans le domaine de la carte à microprocesseurs, et dans celui des applications de sécurité. Pour accompagner notre expansion sur des marchés en forte croissance - GSM, applications bancaires, télévision à péage - nous recherchons des profils variés d'ingénieurs de haut niveau, capables d'évoluer dans un contexte international, tant dans le développement de masques et de logiciels que dans les fonctions commerciales. Pour les secteurs de la TV à péage et de la Sécurité, nous recherchons particulièrement des :

Ingénieurs support technique et commercial

Vous apporterez aux services internes (organisations commerciales, bureau d'étude et centre de production) ainsi qu'aux clients de l'activité, le support technique et la formation nécessaires au développement de ces marchés. Vous serez amené à analyser et à synthétiser les enjeux techniques afin d'apporter votre contribution à la définition de la politique produit.
Votre fonction vous amènera à avoir une responsabilité de chef de projet pour des développements spécifiques. Vous serez alors chargé d'animer une équipe intégrant les différentes compétences de la société (marketing, développement, support).
Ingénieur de formation, votre expérience technique de 3 ans minimum dans ces domaines vous a permis de prouver vos compétences pluridisciplinaires, votre aptitude à la négociation ainsi que votre autonomie.
Vous possédez des compétences techniques, soit dans les domaines de l'environnement Windows, de la carte à puce, et des techniques cryptographiques (pour le secteur de la Sécurité), soit dans les domaines du numérique (DVB) et de l'accès conditionnel (pour le secteur de la TV à péage).
La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Faisons toujours mieux.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Dominique LEYMARIE - Philips Cartes & Systèmes 38 rue Boussingault - 75013 PARIS



OBC

MAÎTRISE D'ŒUVRE - INGÉNIERIE DES TRANSPORTS PUBLICS



Directeur du Développement

LYON / 550 KF ±

Au sein du groupe SCETAUROUTE (1,8 milliard de CA, 2 400 personnes), présent dans 70 pays, la SEMALY est la filiale spécialisée dans l'ingénierie des transports publics : réalisation de métros, tramways et réseaux ferroviaires régionaux. Son développement est important tant en France qu'à l'étranger.

Rattaché au PDG, vous êtes responsable des actions permettant l'obtention de nouveaux marchés et vous :

- participez activement à la définition et à la mise en oeuvre de la stratégie commerciale : définition des cibles prioritaires de développement, pilotage et cohérence des actions de marketing et de communication, synergie avec les directions commerciales du Groupe ;
- développez et structurez un lobbying amont auprès des décideurs des grands projets de transports, dans les communautés urbaines, les grandes villes, les régions... ;
- identifiez les partenaires stratégiques adaptés à chaque projet ;
- coordonnez et conseillez les responsables techniques pour la préparation des offres et les accompagnez dans les approches commerciales.

Votre approche stratégique, politique et technique vous permet d'avoir un rôle moteur et décisif dans la signature de contrats importants, mobilisant des personnalités et des enjeux de haut niveau.

A 40 ans environ, vous avez l'expérience de la négociation de contrats d'ingénierie ou de service, auprès de grands clients du secteur public, ainsi que l'animation d'une petite équipe.

Vos atouts : une excellente formation supérieure (grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs), et une personnalité de premier plan.

Vous parlez au moins couramment anglais, car vos responsabilités s'étendront à l'export.

Vous intégrez une société (160 personnes) et un groupe qui sauront valoriser votre potentiel, et vous faire évoluer.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) s/réf. 6565 EM à notre Conseil Dominique Pierre MILLOT

People & People
RECRUTEMENT ET AUDIT
1, place des Cordeliers 69002 Lyon

OPQCM

Responsable du Bureau d'Etudes

Ingénierie et Traitement de l'eau

Est de la France

Cette importante société d'ingénierie, filiale d'un puissant groupe international, spécialisé dans les Etudes, la conception et la réalisation de stations de traitement de l'eau, ouvre une nouvelle direction régionale dans l'Est. Elle crée le poste de Responsable du Bureau d'Etudes. Sous l'autorité du Directeur, il créera et structurera la fonction Etudes (projets et exécution). Il constituera une équipe, qu'il animera. Il définira les filières techniques appropriées et apportera une réponse aux clients, principalement composés de collectivités. Il bénéficiera de l'assistance du siège parisien. Ce poste s'adresse à un ingénieur de 32 ans minimum, ayant une expérience solide dans les études, filière traitement de l'eau, souhaitant participer et s'investir dans le démarrage d'une région. Le poste, ainsi que les perspectives d'évolution, intéressent un candidat de tout premier plan. Les entretiens auront lieu à Paris

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en indiquant la référence 215 MO sur l'enveloppe à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS qui transmettra.

LBW

Nous sommes une **importante Société opérant dans le domaine des réseaux et des systèmes de communication.** Nous recherchons, dans le cadre de notre développement :

Ingénieurs Support aux Offres

Ingénieurs Grandes Ecoles, vous justifiez d'une expérience d'un à cinq ans dans le domaine de l'interconnexion de réseaux locaux et/ou des réseaux multiplexeurs et maîtrisez les protocoles liés à ces technologies. **La pratique de l'anglais est indispensable.**

Vous assurerez le support aux offres au niveau de la conception de réseaux Transrel et Transmux : en étroite collaboration avec les Ingénieurs d'affaires, vous analyserez les besoins des clients, réaliserez l'ingénierie de l'offre, participerez à l'élaboration de la proposition et à sa négociation.

Sens relationnel, sensibilité commerciale, qualités rédactionnelles sont les atouts qui contribueront à votre réussite à ces postes, au sein d'un Groupe ouvrant de larges perspectives d'évolution de carrière aux candidats à fort potentiel.

Les postes sont basés à Paris.

Merci d'adresser à notre Conseil, sous référence ISR, lettre manuscrite et CV, en précisant votre rémunération actuelle.

SM Conseil 3, RUE TREILHARD - 75008 PARIS

OBC



Ingénieur gestion de production

Numéro un français sur le marché européen de la lingerie féminine, le groupe Chantelle, 2 500 personnes, 14 sites industriels, connaît une forte expansion sur un marché très concurrentiel.

Au sein de la Direction Industrielle, vous participez à l'évolution de l'organisation et des systèmes d'information industriels (production et logistique). Vous analysez la situation existante, animez des groupes de travail chargés de l'élaboration de cahiers des charges, proposez et installez les solutions retenues, afin de permettre une gestion optimisée des flux sur l'ensemble des sites nationaux et internationaux.
De formation supérieure (école d'ingénieurs ou DESS gestion de production), vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 années de mise en place de projets, associée à une expérience industrielle sur site.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV), en précisant votre rémunération actuelle, sous réf. IGP/M, à Chantelle, DRH, 8-10 rue de Provigny, BP 137, 94234 Cachan Cedex.

Chantelle

MEDIA SYSTEM



CALOR. ROWENTA. SEB. TEFAL

Dans le cadre de l'expansion de son service PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE, le Groupe SEB recherche un

INGÉNIEUR BREVETS CONFIRMÉ 2 A 5 ANS

LYON

Votre mission principale consistera en la réalisation d'études de liberté d'exploitation, la rédaction de demandes de brevets et le suivi de procédures auprès des offices des brevets (INPI, OEB...)
Ce poste requiert :
- une formation de base en mécanique, électromécanique ou physique.
- des aptitudes à travailler dans un environnement fortement informatisé (par exemple : consultation de CD-Rom ou de bases de données).
- de très bonnes connaissances linguistiques en anglais et en allemand.
- le diplôme du CEIPI serait apprécié.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence PI/LM, à J. Planel, Groupe SEB, BP 172, 69132 Ecully Cedex.

MEDIA SYSTEM

Consultants progiciels

systèmes intégrés de gestion



Information et Conseil en Choix de Progiciels

Retrouvez-nous mardi 4 février 1997 en rubrique Conseil / Audit...

Les universités d'entreprise favorisent l'intégration des cadres

▼ Formation
Les stages en interne servent à fédérer le personnel des groupes aux activités et aux localisations parfois multiples

Alors que les entreprises cherchent de plus en plus à externaliser certains services, la formation semble bénéficier d'un mouvement inverse. Depuis une quinzaine d'années, des groupes rapatrient ou centralisent tout ou partie de la formation continue de leur personnel au sein d'« universités d'entreprise », d'instituts et autres écoles internes créés par eux pour l'occasion. Les enseignements sont dispensés par des cadres de l'entreprise, auxquels sont souvent associés des universitaires ou des professeurs de grandes écoles de gestion ainsi que des consultants, qui apportent leur regard extérieur.

Le public visé est généralement composé de cadres, voire de cadres dirigeants. Toutefois, certains centres de formation interne sont aussi destinés aux non-cadres, comme l'académie Accor ou l'université Motorola, qui vendent également des formations à leurs clients et fournisseurs. Enfin, certaines entreprises se regroupent pour fonder un centre de formation. Ainsi, le Cedep (Centre européen d'éducation permanente), associé à l'Insead, réunit vingt entreprises françaises et étrangères.

En général, les stages portent sur l'évolution des métiers, le management, la culture d'entreprise, etc. En fait, il n'y a pas deux expériences semblables. Leur seul point commun est d'avoir été créés parce que les entreprises ne trouvaient pas, sur le marché de la formation, des stages répondant à leurs exigences, tant du point de vue du contenu que du coût.

INVESTISSEMENTS LOURDS

Les universités d'entreprise représentent cependant des investissements souvent lourds. Certes, *« les structures coûteuses des années fastes, de type châteaux ou grands campus, ont laissé place à des systèmes plus économiques »*, constate Hubert Landier, directeur de la revue *Management et conjoncture sociale* et auteur d'un rapport intitulé *Universités d'entreprise* pour le compte de l'Institut de l'entreprise (1991). Il n'empêche que les coûts restent conséquents.

Quelques entreprises disposent de locaux spécifiquement destinés à cette activité, comme l'académie Accor, filiale à 100 % du groupe hôtelier du même nom. Il s'agit d'un complexe comprenant dix salles de formation équipées de matériel vidéo, deux restaurants, un espace de remise en forme, un hôtel, etc. L'effectif de l'académie est de 70 salariés, dont 22 consultants formateurs à temps plein.

Autre cas : les centres de formation virtuels dont les stages sont dispensés au siège social de l'entreprise, dans des hôtels généralement très confortables ou encore dans d'autres lieux en location. La Faculté du consultant, du cabinet conseil Arthur D. Little, se déroule, quant à elle, dans des hôtels situés dans quatre pays d'Europe avec, en outre, un centre de formation interne aux Etats-Unis. Le cabinet estime le coût de formation à *« 1 000 dollars par jour et par personne, logement compris, hors voyage »*.

Pourquoi les entreprises réalisent-elles de tels investissements ? Dans certains cas, il s'agit de renforcer la cohésion de l'entreprise. Chez Accor, par exemple, face au développement international du groupe et aux rachats successifs de sociétés exerçant dans différents domaines (restaurants d'autoroutes, location de véhicules, etc.), s'est fait sentir le besoin de *« fédérer cet ensemble »*, explique Jean Argyris, directeur du développement et de la formation de l'académie Accor, créée en 1985. Celle-ci joue le rôle de *« creuset culturel où se forgent l'esprit et les valeurs Accor »*. Le centre a formé 9 000 personnes en 1995 et réalisé un chiffre d'affaires de 45 millions de francs, dont 20 % proviennent de la vente d'outils pédagogiques tels que les jeux et les CD-ROM.

L'université Motorola, née en 1981 aux Etats-Unis et en 1993 en France, partait, elle, du besoin de *« fédérer »* les huit sites de l'entreprise dans l'Hexagone. *« C'est à cette époque qu'a été mise en place l'obligation de suivre cinq jours de formation par an pour tout le personnel »*, explique Elie Beniflah, chef du département université Motorola. Les formations portent sur la culture d'entreprise, la qualité – stages obligatoires pour tout le personnel – et le management. *« Le PDG et son staff passent les premiers*, ajoute Elie Beniflah. *Dès lors, aucun collaborateur ne peut prétexter qu'il n'a pas le temps de suivre un stage. »*

Le transfert d'expérience fait aussi partie des objectifs de certaines universités d'entreprise. A la Faculté du consultant d'Arthur D. Little, tous les consultants, depuis le début de leur carrière, suivent au minimum une semaine de séminaire par an. Les formations portent sur le métier de conseil, les produits et méthodes du cabinet. C'est l'occasion, pour les consultants, *« de rencontrer d'autres membres de la société, plus avancés dans la carrière, de se créer leurs propres réseaux »*, souligne Philippe Alloing, DRH Europe d'Arthur D. Little.

Pour la formation des cadres supérieurs et des futurs dirigeants du cabinet, un autre programme, *« très élitiste »*, baptisé le « Consortium Seminary », se déroule en commun avec quatre grandes sociétés, issues de secteurs d'activité variés, donc non concurrentes afin d'éviter *« la tentation de débaucher les meilleurs éléments »*, précise Philippe Alloing. Pourquoi se réunir à plusieurs entreprises ? Le but, *« c'est de se confronter aux autres. La formation, pour l'essentiel, c'est une dialectique entre ce que vous faites dans votre société et ce que l'environnement vous propose ou vous impose »*.

TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE

Organiser le transfert de savoir-faire et favoriser *« l'intégration culturelle »*, c'est aussi le but de l'institut Sodexho (Société de restauration collective). Celui-ci ne propose qu'un seul programme, sur deux semaines, destiné aux managers. *« Les participants viennent de pays divers, ont différentes fonctions et activités »*, indique Daniel Vannier, directeur de la formation et du développement du management chez Sodexho.

En quatre ans, l'Institut a connu des évolutions majeures. *« Au départ, l'accent était plutôt mis sur l'ouverture vers l'extérieur. Au fur et à mesure, l'idée d'intégration est devenue plus importante que celle d'ouverture. »* Arrivaient en effet dans l'entreprise des cadres nouvellement recrutés ou issus de sociétés rachetées. Du coup, les intervenants externes, qui étaient principalement des enseignants d'écoles de commerce, ont été moins nombreux. Les cadres dirigeants ont pris le relais.

Après quinze années d'expérience, les entreprises engagées dans cette démarche éprouvent le besoin de faire le point. Il y a un an, s'est constitué le Club Défi (Dirigeants des écoles de formation interne), qui rassemble environ 25 entreprises. Leur objectif, explique Claude Desmond, président de Défi, est *« d'avoir des échanges sur leur stratégie de formation et de faire de la prospective en la matière »*.

Francine Aizicovici

Amortir les coûts

Les universités d'entreprise, souvent coûteuses, peuvent parfois permettre des économies. Eurallliance, un groupe de trente PME dans le domaine des services informatiques, a, depuis un an, son université à Sophia-Antipolis. *« Des technologies émergent chaque année, qui nous obligent à accélérer le rythme des cycles de formation »*, souligne Jean-Pierre Leconte, directeur général du groupe. Regrouper les stagiaires des différentes PME permet d'amortir les coûts. Les programmes, essentiellement techniques, dispensés par des cadres du groupe, des formateurs externes et des éditeurs informatiques, visent en premier lieu les ingénieurs réseaux et les commerciaux. Auparavant, toutes les formations étaient faites en externe, et coûtaient de 15 000 à 25 000 francs pour huit à dix jours de stage. L'université Euralliance facture les formations à des prix compris entre 2 000 et 6 000 francs. Autres avantages : une maîtrise de la qualité de la formation et une homogénéité des compétences dans le groupe.

L'Enac n'admet pas d'élèves pilotes cette année

Il n'y aura pas de concours d'admission d'élèves pilotes de ligne, cette année, à l'Ecole nationale de l'aviation civile (Enac), considérée comme la voie royale de formation, de surcroît gratuite. La direction générale de l'aviation civile (DGAC), qui se concerte chaque année avec les compagnies aériennes pour fixer le nombre de pilotes de ligne à recruter, en a décidé ainsi compte tenu des difficultés de l'emploi dans le secteur. *« Cette profession est frappée par le chômage et il est difficile de savoir si la situation s'améliorera dans les deux ans qui viennent »*, avance-t-on prudemment à la DGAC.

Mêmes réserves chez Air France : *« Il est prévu de recruter 450 pilotes de ligne après la fusion avec Air Inter, qui prendra effet à compter du 1er avril 1997, mais nous ne savons pas encore à quel horizon »*, explique-t-on à la direction de la communication du groupe. Les pilotes les plus touchés par la crise sont les jeunes qui commencent leur carrière. Plein emploi en revanche pour les plus expérimentés, les commandants de bord, que les compagnies s'arrachent même à certaines périodes de pointe de l'année.

Le déséquilibre actuel entre l'offre et la demande résulte d'une erreur d'anticipation commise par les compagnies aériennes, *« sachant que les prévisions dans ce domaine sont particulièrement délicates, pour ne pas dire impossibles*, précise-t-on à la DGAC. *La croissance dans le secteur des transports aériens s'est brutalement accélérée durant la seconde moitié des années 80 ; le nombre de mouvements d'avions a plus que doublé entre 1985 et 1992 »*. Des pilotes sont alors nécessaires pour parer à cette effervescence : d'une trentaine jusqu'au milieu des années 80, le nombre de jeunes formés à l'Enac passe subitement à plus de 170 en 1990 ; certaines compagnies forment leurs pilotes en interne. Des jeunes empruntent même de l'argent pour se payer une école privée et n'obtenant pas de poste, ils se retrouvent endettés.

▼ Le recrutement d'élèves pilotes de ligne à l'Enac

1986	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97*
31	28	129	136	172	93	60	65	31	31	16	0

*Estimation — Source : Enac (Ecole Nationale de l'aviation civile)

La formation d'un pilote dans une école privée, surtout la partie pratique qui comprend les heures de vol, coûte très cher, entre 700 000 et 800 000 francs pour deux ans d'études. Pendant les années 80, l'investissement était rentable... Puis, la crise du Golfe, la dégradation de la situation économique, les gains de productivité réalisés par les compagnies, etc., ont eu raison de l'euphorie. Les effectifs d'élèves-pilotes de ligne à l'Enac fondent aussi vite qu'ils ont gonflé. Heureusement, les pilotes de ligne ne représentent que 10 % des anciens élèves de l'école, laquelle ne s'est dont pas arrêtée de tourner.

Une fois au chômage, le pilote entre dans un cercle vicieux : dès qu'il comptabilise moins d'heures de vol, il perd ses qualifications et ses chances d'intégrer à nouveau le marché du travail. *« Imaginons que le recrutement reparte. Les compagnies préféreront embaucher un jeune frais émoulu d'une école qu'un demandeur d'emploi, moins entraîné »*, estime un observateur.

« La profession n'est pas sinistrée, loin s'en faut, mais il faut arrêter de rêver sur le métier et ses clichés », nuance Jean-Louis Latieule, délégué à la communication à l'Enac, qui ajoute : *« L'alternative, qui consisterait à travailler pour une compagnie étrangère n'est pas toujours possible car, pour l'instant, il n'existe pas de reconnaissance internationale des qualifications. »* La Conférence européenne de l'aviation civile, qui réunit trente-trois pays d'Europe, y travaille.

Clarisse Fabre

COURRIER

A propos de la chronique de Sophie Gherardi, publiée le 21 janvier.

ARGUMENT FALLACIEUX

Je viens de lire votre chronique « L'utopie à cinquante-cinq ans ». Rien que le titre est déjà en lui-même un programme, et vous vous appliquez, tout au long de cet article, à démontrer l'irréalisme d'une telle proposition. Vous vous en tenez pour ce faire à un argument qui paraît imparable, alors qu'il n'est que fallacieux, selon lequel avancer l'âge de la retraite reviendrait à faire peser sur un nombre moindre de salariés la charge d'un nombre plus grand de retraites. La présentation est habile mais n'a pas de sens. Elle suppose en effet que l'on continue à faire peser la charge des retraites sur les seuls salaires, comme on l'a toujours fait jusqu'à présent. Mais ce procédé, s'il a donné satisfaction jusqu'alors, n'est pas pour autant gravé dans on ne sait quelles Tables de la Loi.

En fait, il convient de rapprocher cette charge supplémentaire de la totalité des richesses produites par le pays, encore appelée PIB. Et ce PIB, même rapporté à la tête d'habitant, n'a pas cessé d'augmenter depuis 1973, date à laquelle on peut rapporter le début de la fameuse crise. Il serait donc curieux qu'à notre époque nous ne soyons pas capables de trouver un mode de répartition de ce PIB qui assure un revenu décent à tous alors que c'était possible en 1973.

Parmi la grande variété de chiffres qui ont été produits récemment, vous annoncez comme coût de l'avancement de l'âge de la retraite à cinquante-cinq ans la somme de 94 milliards de francs (GF). La compensation partielle de cette dépense par une réduction des indemnités de chômage ramènerait le coût net, si j'ai bien compris, à 62 GF. Or si l'on rapproche ce chiffre de celui du seul revenu des ménages en France, on se rend compte qu'il ne s'agit en fait que de 1,1 % de celui-ci. Je doute qu'un gouvernement déterminé ne soit pas capable de faire accepter un glissement de cette ampleur à une opinion publique largement acquise à cette idée (...)

Claude Viennois (Longué-Jumelles)

REPAS DE FAMILLE

(...) Il me semble qu'après la ligne 27 vous avez oublié de continuer la description de cet intéressant repas de famille. Permettez-moi donc de vous suggérez la suite que voici : *« En effet, le cousin était fatigué par des journées de quinze heures. De surcroît, il n'avait plus qu'une semaine de vacances par an. Trois ans auparavant, suite à un audit, et sur les recommandations d'un imbécile*, (pardon, d'un gestionnaire rationnel compétitif, formé au « management », mais c'est la même chose), *ses cinq collègues avaient été mis au chômage. De ce fait, il devait, au nom de critères de rentabilité, compétitivité, etc.* (ici mettre tous les termes à la mode et, pour faire mieux, si possible en anglais), *assurer l'ensemble des tâches effectuées précédemment par ces collègues.*

Notons au passage que la production de biens par l'entreprise avait encore augmenté. Le seul problème c'était la mévente, car du fait de la diminution des prestations sociales diverses aux vieux, aux jeunes, aux chômeurs, à tout ce qu'on voudra, le pouvoir d'achat était en train de s'effondrer (...) »

J.- L. Maigrot (Marsannay-la-Côte)

UTOPIE OU ÉQUITÉ

La retraite à cinquante-cinq ans ? Voyons, disent-ils (les experts), prenez votre calculette et vous verrez que c'est impossible! Madame (...), vous y ajoutez d'autres arguments ; l'OFCE, les charges... la compétitivité... l'investissement... la balance commerciale... la fuite des capitaux... et j'en passe. En un mot, vous annoncez l'Apocalypse! On se croirait revenu en 1936, à la veille des congés payés qui allaient jeter à bas notre économie et nous amener la ruine ! L'autre soir, devant quelques millions de téléspectateurs, le ministre du travail, pourtant chargé d'invention politique, n'avait guère dépassé le stade de la calculette. Merci d'y avoir ajouté tant d'arguments. Merci d'y avoir ajouté le sel de l'esprit : le spectacle de la table et du gigot dominical réunissant en une scène intolérable une famille si nombreuse (en générations) était effrayant (...)

Sachez pourtant que toute cette belle argumentation (...) n'entre même plus dans une seule oreille de la plupart des citoyens. Moins bornés qu'on voudrait le faire croire, ils savent que l'augmentation de la production de richesses à laquelle ils ont participé a été considérable ces dernières années (faut-il citer des chiffres?), ils devinent les énormes profits de spéculation et ressentent amèrement l'inégalité croissante. Alors les balances, les équilibres, les anticipations, le champ clos des calculs où l'on voudrait les enfermer, ils s'en moquent, et l'histoire récente ne peut leur donner tort.

Non, il n'y a pas de contradiction dans les sondages à ce que 61% des Français souhaitent la retraite à cinquante-cinq ans et que 69% trouvent que la protection sociale leur coûte très cher ! Ils veulent seulement que le financement des retraites se fasse autrement. Entre l'utopie et l'injustice, ils ont choisi l'utopie. Mais une utopie à faire avancer. Cela implique un courage et une capacité dont les politiques sont bien loin actuellement. Vous l'évoquez vous-même à la fin de votre article, en parlant d'un *« choix de société au sens plein du terme »*. Ne sachant pas ce que recouvre exactement cette expression, je me contenterai de dire qu'il faut certainement des choix dans la société qui tiennent compte de cette soif de justice en plaçant l'économie au service de l'Homme, et non l'inverse (...).

Gilbert Thévenard (Caumont-sur-Durance)

SCLÉROSE DE LA SOCIÉTÉ

(...) Mme Gherardi nous démontre en un tour de main le cercle vicieux de la retraite à cinquante-cinq ans grâce à une modélisation macroéconomique digne d'un étudiant en première année universitaire. D'ailleurs, après une si brillante démonstration, je me demande s'il est bien utile de faire tourner les modèles macroéconomiques de l'OFCE et d'ailleurs.

Mais, il est sans doute possible de décrire un cercle vertueux à court-moyen terme de la retraite à cinquante-cinq ans, et même à long terme. Cependant, je n'ai pas l'audace intellectuelle de Mme Gherardi et serais bien en peine de poser des hypothèses de gains de productivité pour les cinquante ans à venir (...).

Nous voilà menacés ainsi de la fuite des cerveaux car, c'est bien connu, l'impôt tue l'impôt. Et puis plus loin, voici les immigrés qui sont appelés à la rescousse.

Mais le plus intéressant, c'est sans doute l'impact de 740 000 retraités de plus dont les préoccupations sont, si j'en crois Mme Gherardi, de cultiver leur jardin. Bref, les retraités sont non seulement une charge, mais en plus sclérosent la société. Faut-il en conclure qu'ils sont dignes de mépris ? Mais si c'est le cas à cinquante-cinq ans, a priori c'est encore le cas avec cinq ans de mieux.

Je croyais que Mme Forrester exagérait l'horreur économique, mais finalement il ne faut pas gratter longtemps pour la retrouver crûment dans vos chroniques.

Tancrède Motta (Livry-Gargan)

En réaction à l'article de Jean-Pierre Tuquoi, intitulé « Le sursaut de l'Afrique », publié le 7 janvier.

LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES DU SÉNÉGAL

C'est avec une très grande surprise que j'ai lu la relation et les commentaires que vous avez faits sur les résultats économiques obtenus par le Sénégal après la dévaluation, et notamment en 1995-96. L'histogramme reproduit à la page 14 du journal *Le Monde* du mardi 7 janvier 1997 sur l'évolution en 1995-96 du PIB des pays concernés, ne saurait être plus loin de la réalité pour ce qui est du Sénégal. Par ailleurs, la croissance négative qui est attribuée à l'économie de ce pays ne saurait être établie à partir de données statistiques recueillies auprès de la Banque mondiale, institution qui soutient les programmes économiques mis en oeuvre au Sénégal depuis la dévaluation et de ce fait, participe à l'évaluation périodique des progrès réalisés dans le cadre de ces programmes (...).

En effet, par la modification de la parité du franc CFA de janvier 1994, le Sénégal a engagé une stratégie d'ajustement global de son économie qui a été marquée par l'application, sur un laps de temps très court, d'un ensemble de mesures de réforme en profondeur de la gestion de l'économie au travers de :

– la redéfinition du rôle de l'Etat et du désengagement de celui-ci au profit du secteur privé dans le développement de la production marchande ;

– la poursuite de l'application de politiques monétaire et budgétaire rigoureuses en conformité avec les orientations de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ;

– l'approfondissement de la libéralisation des marchés intérieurs des produits et des facteurs, ainsi que de l'ouverture de l'économie sur l'extérieur ;

– la mise en place de structures de concertation entre l'Etat et le secteur privé, en vue notamment de faciliter l'identification et l'élimination des sources d'entraves à la compétitivité et à la croissance des entreprises et de l'économie.

C'est ainsi que les résultats macroéconomiques suivants ont été enregistrés :

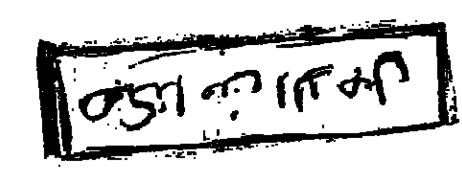
– le taux de croissance du PIB est passé de + 2 % en 1994 à + 4,8 % en 1995 et à plus de 5 % en 1996 ;

– l'inflation a été contenue à 32,1 % en 1994 et à 8 % en 1995 à la suite de la dévaluation avant d'être ramenée à 2,8 % en 1996 ;

– le déficit du compte courant extérieur, transferts officiels exclus, a été de 9,3 % du PIB en 1994 et s'est stabilisé à 8 % du PIB en 1995 et 1996 ;

– le déficit budgétaire global, dons exclus, a été ramené de 5,7 % du PIB en 1994 à celui de 3,7 % du PIB en 1995 et devrait être ramené à moins de 2 % en 1996 (...).

Mamadou Lamine Loum, Unité de politique économique, ministère de l'économie, des finances et du plan du Sénégal



Secteurs de Pointe

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES RECHERCHE POUR LA DIRECTION DES LANCEURS A EVRY (91)

DEUX INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE EN ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS

Dans le cadre du programme Ariane,

- **Un ingénieur en charge de l'activité Trajectoires Lanceurs pour traiter notamment des aspects :**
  - performances,
  - visibilités,
  - sauvegarde,
  - optimisation sous contrainte,
  - suivi avant-projet.

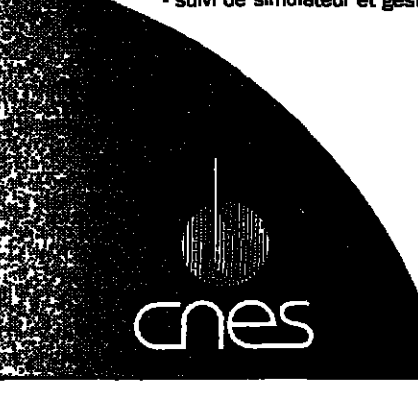
(réf. 96/DLA/23)

- **Un ingénieur en charge du contrôle de vol lanceurs sous les aspects :**
  - simulations lanceurs,
  - synthèse des algorithmes embarqués,
  - suivi de simulateur et gestion des évolutions.

(réf. 96/DLA/25)

Vous êtes ingénieur grande école avec quelques années d'expérience du domaine d'activité et de bonnes connaissances en aérodynamique, automatique, mécanique spatiale, mécanique rationnelle, mathématiques appliquées et informatique scientifique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions), sous la référence choisie, à la Division du Personnel du Centre Spatial d'Evry - Rond Point de l'Espace - 91023 EVRY Cedex. Minitel 3615 code CNESPACE.



★ EURO RSCG

La filiale Moyens de Paiement d'un important groupe bancaire européen recherche un

Ingénieur sécurité

Vous prendrez en charge tous les aspects de sécurité des systèmes de protection des données bancaires relevant des projets dont vous assurerez la cohérence fonctionnelle :

A ce titre, vous assurerez :
- la définition des normes de sécurité nécessaires aux applications afin de préserver la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données,
- les actions opérationnelles définies au niveau de l'Entreprise, par la fonction Risk Management,
- le reporting auprès des instances du Groupe, en termes de couverture fonctionnelle, de coûts et de délais,
- les relations interbancaires liées aux moyens de paiement et en rapport avec la sécurité (participation aux groupes de travail et comités sécurité interbancaires),
- la bonne mise en œuvre de la politique sécurité.

Vous êtes diplômé d'une Ecole d'Ingénieur (Télécom, Supélec) et possédez une expérience réussie d'au moins 5 années comme chef de projet, dont impérativement 3 ans dans le domaine Sécurité des Données, au sein du système bancaire (sociétés de conseil spécialisées ou utilisateurs).
Vous maîtrisez obligatoirement, outre le domaine sécurité, ceux de l'analyse de risque, de la cryptographie et de la technologie de la carte à mémoire.
Une expérience de sécurité des systèmes logiques en entreprise peut constituer aussi une référence utile pour le poste.
La connaissance des réseaux et télécoms apporterait un poids certain à votre candidature.
Personnalité d'un fort potentiel de conceptualisation, vous serez aussi amené à conduire des négociations techniques avec différents intervenants internes et externes au Groupe.
Le poste est basé en région parisienne.

Merci d'adresser votre lettre de motivation + C.V. + prétentions sous la référence 225/M à notre Conseil FINANSEARCH - 48 rue La Fayette - 75009 PARIS.



FINANSEARCH

★ EURO RSCG

Société dynamique, secteur Chimie, 500 MF de chiffre d'affaires, filiale de 2 groupes industriels leaders mondiaux dans leurs domaines. Nous conjuguons les avantages d'une entreprise à taille humaine et un fort potentiel technique et économique.

Notre développement nous amène à rechercher pour notre département Maintenance et Travaux Neufs :

CHEF DE SERVICE
Contrôle - Régulation et Electricité
réf. 6B 3125 7M

CHEF DE SERVICE
Mécanique
réf. 6B 3126 7M

Ingénieurs Grandes Ecoles, vous justifiez de 5 à 8 ans d'expérience dans l'industrie chimique ou de process, ou dans le montage et démarrage d'unités de production. Une expérience en tant qu'ingénieur de fabrication, même courte, serait un plus.

Votre expertise technique, d'excellentes compétences managériales vous permettent d'assumer tous les aspects de ces postes très complets : choix technologiques, politique de maintenance, réalisation des travaux d'investissement ou d'entretien, animation d'une équipe, gestion budgétaire, etc...

Outre une rémunération motivante, nous sommes en mesure d'offrir un développement de carrière au sein de l'entreprise ou de ses maisons-mères (pour cela, vous maîtrisez l'allemand et/ou l'anglais) incitatif pour un candidat de valeur.

Les postes sont basés en Alsace, à proximité des frontières suisse et allemande.

Ecrire en précisant
la référence choisie
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publiprofil

Nous sommes leader mondial sur le marché des composants d'emballage destinés à la parfumerie, à la cosmétique et à la pharmacie. Notre Direction des Achats recherche pour la Normandie (100 km de Paris) un(e) :

ACHETEUR INDUSTRIEL INTERNATIONAL H/F
PIECES PLASTIQUES

Missions et Responsabilités

Après une formation sur nos produits et notre système de production, vous prenez en charge les achats de composants plastiques pour nos usines françaises. Votre travail s'articule en 3 étapes : prospection des fournisseurs européens (fiabilité, performance, qualité, capacité de production), négociation des conditions et établissement des contrats, et suivi de leur exécution. Avec diplomatie et fermeté, vous gagnez la confiance de vos interlocuteurs. La reconnaissance de votre expertise vous amènera à étendre progressivement vos responsabilités au budget moulage (achats machines). Par ailleurs, vous assurez le traitement de certains dossiers stratégiques (télécoms, transports, locations,...) du budget frais généraux.

Profil et Offre

A 26/28 ans, vous êtes ingénieur de formation (+ 3ème cycle de gestion ou spécialisation achats idéalement) et bénéficiez d'une expérience réussie en matière d'achats ou de coordination de projets en environnement industriel. Disponible pour des déplacements de courte durée en Europe, vous maîtrisez l'anglais parfaitement. D'une grande aisance relationnelle, vous faites preuve de qualités de discernement, d'opiniâtreté et d'initiative personnelle. Soucieux d'un reporting efficace, vous êtes déterminé à atteindre les objectifs fixés. Votre dynamisme, votre rigueur et votre esprit d'entreprise sont les garants de votre évolution au sein de notre groupe.



Merci d'adresser lettre, CV et photo sous référence 6005 à : **PREMIERE LIGNE** - 54, avenue du Général Leclerc 92513 Boulogne Cedex - Fax : 01 46 05 00 34.

★ EURO RSCG

ADP : tout un monde de compétences qui réunit 7000 hommes et femmes pour aménager, exploiter et développer les aéroports civils de la Région Parisienne.

Notre Direction de l'Equipement recherche pour ORLY un

Ressources Humaines

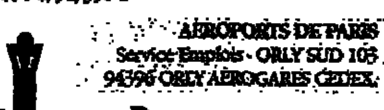


Ingénieur BTP
Chef du Service Structures

Dans le cadre de la maitrise d'oeuvre de nos bâtiments et ouvrages d'art, nous vous proposons le poste de **Chef du Service Structures.**
Vous serez chargé d'assurer :
- la supervision de la conception et de la réalisation d'ouvrages de bâtiment dans le domaine de la structure (charpentes métalliques, béton armé...).
- la prévision d'activité et la gestion économique des moyens.
- la gestion et l'animation de votre service de 20 personnes environ.

Ingénieur BTP diplômé, spécialiste de la conception d'ouvrages de bâtiment et de génie civil, une **expérience confirmée** dans les domaines cités et dans l'encadrement de personnel est indispensable pour mener à bien ces missions.
La connaissance des normes nationales et internationales est obligatoire, celle en étanchéité, sismique, structures High Tech et toiles métallo-textiles sera appréciée.
De plus, vous maitrisez l'anglais.
Merci d'adresser votre candidature (C.V. + lettre manuscrite + prétentions) sous la référence FC/96/396 à

AEROPORTS DE PARIS
Service Emplois - ORLY SUD 103
94396 ORLY AEROGARES CEDEX.



NOUS PILOTONS LES AEROPORTS

---

responsable développement systèmes H/F
ingénieur grande école

HIGH-TECH — PARIS OUEST

Nous sommes l'un des **tout-premiers groupes mondiaux de la Santé.** Nos produits de diagnostic (réactifs et automates) sont appréciés pour leur qualité et leur aspect novateur. Notre recherche/développement compte **plusieurs centaines de personnes aux USA et en Europe.**
Nous développons de **nombreux projets** d'automates et de systèmes.
Pour renforcer son équipe, le Directeur du Développement et de la Fabrication d'automates et systèmes **crée un poste de Responsable Développement Systèmes.**
Votre rôle, très complet, consistera à :

- **Concevoir l'architecture du Système** en termes de :
  - Définition, faisabilité, coûts, qualité.
  - Conception, fiabilité, performances.
  - Conformité ISO et plan de documentation.
- **Valider le système :**
  - Etablir le plan de tests détaillé.
  - *Exécuter le plan de tests avec l'équipe R/D.*
  - Valider en clinique. Documenter en résultats.
- **Etablir le processus de suivi** des problèmes-système :
  - Définir les priorités et les critères de résolution.

Vous serez en rapports étroits avec tous les services de notre groupe et **encadrerez une équipe de 4 collaborateurs.**

Ingénieur Grande Ecole, vous avez acquis une très **solide expérience en développement de système** comportant **l'encadrement d'une équipe de développement logiciel** dans une industrie de biens d'équipement.

Vous parlez couramment **l'anglais.**

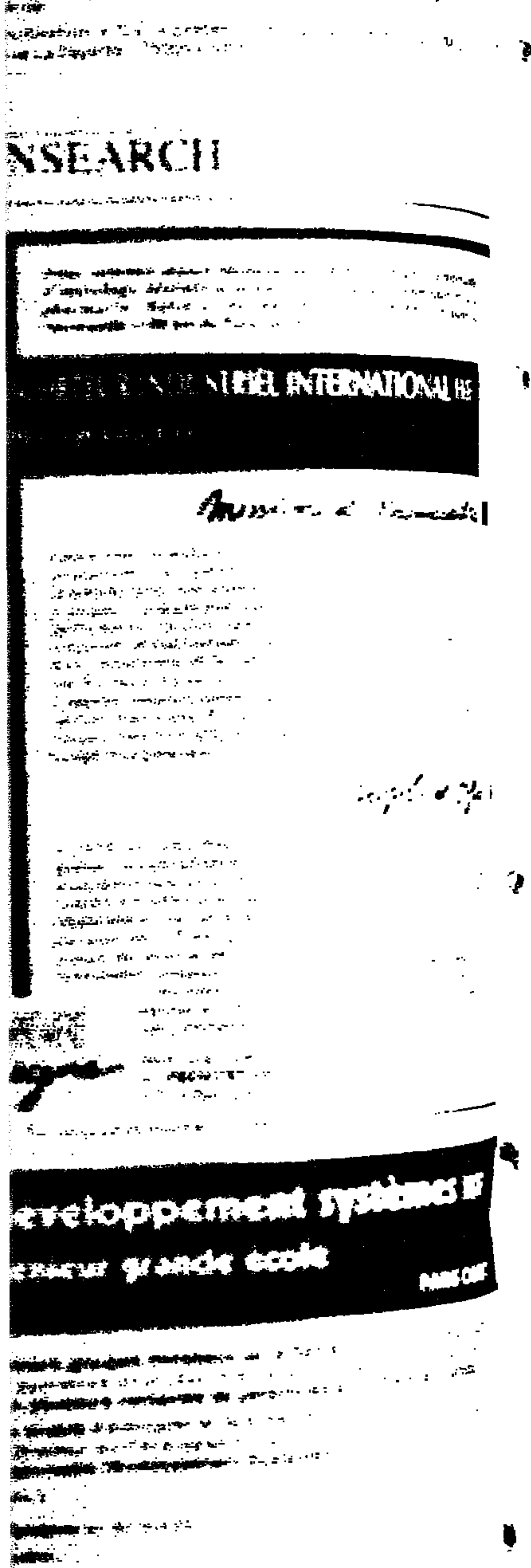
Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions), sous la référence BS 45, à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

COGEPLAN

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

★ EURO RSCG



Informatique - Réseaux Télécommunications



Nous étoffons nos services techniques par l'intégration d' :

Un responsable des Services DATA

(réf. AB/16)

Ingénieur Télécom, vous disposez d'une solide expérience Réseau. Vous prenez la responsabilité du réseau et de la mise en place des Services DATA.

Ingénieurs Système - UNIX

(réf. AB/10)

Vous êtes Bac + 5, ingénieur Télécom ou équivalent et vous avez une expérience significative en développement de logiciels orientés Télécom.

La connaissance des protocoles de communication du type TCP/IP... est nécessaire.

Analystes-programmeurs - UNIX

(réf. AB/11)

Vous avez pour mission le développement des projets orientés systèmes et télécom sous unix (SCO, Open serveur, DG-UX...).

Bac + 4, si possible de formation Télécom, vous maîtrisez UNIX et les protocoles de communication de type TCP/IP.

Ces postes sont basés en région parisienne. Vous êtes entreprenant, disponible et à la recherche d'une entreprise qui vous fera bénéficier de moyens matériels et financiers très importants. ...Tout est donc à réaliser.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) à : TRIODE - 28, rue de la République 69002 Lyon



Nous sommes la filiale française d'un groupe pharmaceutique de dimension mondiale. Dans un contexte international, et dans le cadre de la refonte de notre système d'information vers une architecture distribuée (Unix/Oracle) à base de progiciels (SAP notamment), nous créons deux postes :

Responsable de Domaine Groupware

- Vous prendrez la responsabilité des applications Groupware, de la mise en place de nouveaux outils en environnement NOTES jusqu'à la veille technologique.
- Vous participerez également à l'organisation, au choix et à la mise en place d'une gestion documentaire, notamment en ce qui concerne le dépôt électronique de dossiers AMM.
- A moyen terme, vous assurerez l'implantation et le suivi de solutions Intranet/Internet.
- Diplômé Bac + 5, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et possédez une expérience de 3 à 5 ans dans un domaine comparable.
- Sur le plan de la personnalité, vous devrez faire preuve d'écoute et de capacités à promouvoir vos idées.

Réf. 130B

Responsable Réseaux & Sécurité

- Vous prendrez la responsabilité du réseau du groupe, de son organisation et de sa mise en oeuvre, jusqu'à la veille technologique.
- Vous assurerez également le renforcement de tous les aspects sécurité (réseaux, systèmes, virus, ...).
- Ingénieur de formation, vous maîtrisez l'anglais et possédez une expérience d'au moins 5 ans en administration réseaux en environnement TCP/IP, Novell, Frame Relay, ISDN,...
- Une double connaissance des systèmes Unix et VMS serait appréciée.

Réf. 130C

Ces deux postes sont basés en région parisienne.

Merci d'adresser lettre de motivation, CV complet et prétentions en indiquant la référence du poste choisi, à notre conseil : JSA, 10 avenue Matignon, 75008 PARIS.

Importante entreprise du secteur tertiaire engagée dans la mise en oeuvre de son nouveau système d'information recherche

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Vous piloterez l'évolution de l'exploitation (IBM MVS) vers l'administration des environnements client/serveur (caractéristiques : Unix, Oracle, Netware, Windows) en adaptant les structures, outils, procédures.

Interlocuteur des Directions internes, vous serez le garant de la qualité de service en matière d'équipement et d'assistance aux utilisateurs.

A 35 ans environ, un diplôme d'ingénieur, une solide expérience en tant que responsable d'exploitation (dans un environnement MVS et Unix) vous ont permis de développer des connaissances techniques, des qualités de manager et de fédérateur.

Votre réussite dans ce poste dépendra de votre aptitude à conduire, avec vos collaborateurs responsables d'équipes (100 personnes), une démarche de fort changement qui implique également rigueur et capacité d'anticipation dans la gestion de projet.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + CV), sous réf. B7 01 03, à notre Conseil Béatrice GALIEVSKY FAVEREAU CONSULTANTS.

52, RUE DE LA FÉDÉRATION - 75015 PARIS





La Division TERTIAIRE du Groupe CAP GEMINI intervient en particulier dans les secteurs suivants : Distribution, Transport, Tourisme, Audiovisuel/Media, Santé/Social. Le développement de nos activites de conseil nous amène à créer plusieurs postes, sur **PARIS-RP** (basés à la Défense) **ou sur les régions NORD et EST** :

CONSULTANTS CONFIRMÉS

Systèmes d'information

Vous intervenez en conseil, assistance, avant-vente ou dans le cadre de grands projets. Interlocuteur privilegié du client (Directions utilisatrices et Direction Informatique), vous comprenez le métier et les enjeux de l'Entreprise : strategie, organisation, objectifs..., et en organisez les impacts sur l'évolution du système d'information. Vous réalisez des missions a forte valeur ajoutée : diagnostic d'organisation, audit de systemes d'information, schemas directeurs, conception d'architectures, assistance à la maîtrise d'œuvre et à la maîtrise d'ouvrage... vous développez vous-même votre activité en fidélisant vos clients et en détectant les projets de demain.

Agé de 30 à 45 ans et diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion, vous possedez une solide expérience acquise en cabinet de conseil, en SSII ou au sein d'une grande entreprise. Vous avez déjà une expérience du conseil (niveau Senior ou Manager) ou avez été amene à intervenir dans un rôle de maitre d'œuvre ou de maitre d'ouvrage de systèmes d'information (méthodes de conception, architecture, gestion de projet...). La connaissance d'un metier client (dans le secteur tertiaire) et/ou d'un grand domaine fonctionnel (gestion commerciale, logistique, GRH, finance-comptabilité...) serait un plus apprécié.

Ces postes sont fortement evolutifs, dans un environnement pluridisciplinaire de très haut niveau.

Pour un premier entretien, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo, rémunération actuelle) en précisant la région souhaitée à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la réf. 59.5049/LM portée sur lettre et enveloppe

---

DOUX

Nous sommes le 1er Producteur Exportateur Européen de Volailles, 8 000 personnes, CA de 7,8 milliards de francs et nous recherchons un





CHEF DE PROJET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Au sein du service informatique industrielle du Groupe, vous assurez le suivi des logiciels et du matériel de l'ensemble de nos filiales. A terme, vous serez responsable de la conception et/ou de la réalisation d'applications.

De formation supérieure (Bac + 4), vous avez une solide expérience de 2 à 3 ans en informatique industrielle (langage C, Unix, Ethernet, ...) si possible dans l'agro-alimentaire, de bonnes connaissances en automatisme et en connexions et interfaces vers des périphériques industriels.

Le poste est basé en Bretagne et nécessite des déplacements dans nos usines (Bretagne Centre et Nord).
Merci de nous adresser votre lettre + CV + photo, sous référence 97/01 à SCORE
BP 43 - 29150 PORT-LAUNAY.

SCORE

SETICS - Société de Conseil en Télécommunication et Téléinformatique

recherche : **INGENIEURS**

- Formation grande école ou équivalent
- Maîtrise des techniques réseaux de télécommunications
- Actuellement Chef de Projet • 3 ans d'expérience et plus
- Capacité rédactionnelle (analyse, formalisation) • Approche Système
- Compétences en management de projet • Qualité de contact et d'organisation.

Capable d'assumer :

- Travaux d'analyse et d'expertise technique
- Responsabilités sur de grands projets

Envoyer Curriculum Vitae : SETICS - 194, rue de Tolbiac - 75013 PARIS

Formation Professionnelle



l'Ecole des métiers de l'information

- Acquérir les techniques et les usages d'un nouveau métier
- Elargir ses compétences aux nouvelles technologies

CFD, l'Ecole des métiers de l'information presse-édition-multimédia
231, rue de Belleville
75019 Paris
01 44 52 17 17

JEUNES DIPLOMES
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Intégrez une entreprise par une mission professionnelle de 3 mois

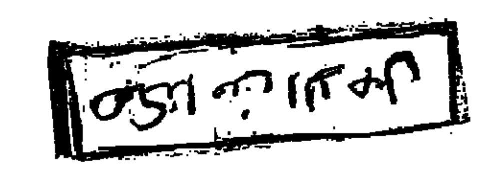
Formation gratuite et rémunérée de Recherche Intensive d'emploi.
Demandeurs d'emploi + 1 an ANPE (+26 ans)
Résidant Paris uniquement

CREFAC : 01.48.46.51.99

Chaque semaine, retrouvez la rubrique

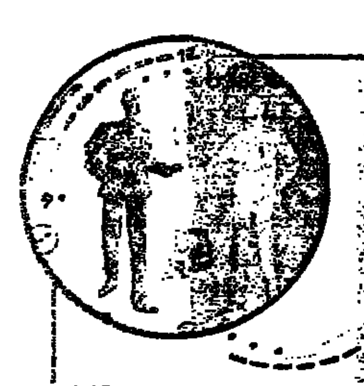
"FORMATION PROFESSIONNELLE"

Pour vos annonces publicitaires, contactez Michèle FERNANDEZ au
☎ 01.44.43.76.17 - *(Fax : 01.44.43.77.32)*



هكذا من الاصل

Informatique - Réseaux Télécommunications



UFB Locabail, filiale de la Compagnie Bancaire, spécialisée dans les services financiers aux entreprises, vous propose de rejoindre sa direction informatique.

Basé à Rueil-Malmaison, vous serez intégré à une équipe chargée de développer des applications financières liées à l'activité d'UFB Locabail et de ses filiales européennes (Affacturage, crédit, crédit-bail, location financière, gestion financière de réseaux).

Analystes Développeurs

Formation Ingénieur ou Miage
Débutant ou 1[re] expérience

Dans un environnement grands systèmes IBM (MVS, CICS, DB2, AGL), vous prendrez en charge ces projets d'informatique de gestion depuis l'analyse des besoins des utilisateurs jusqu'à la réalisation.

De formation ingénieur ou miage, vous êtes débutant ou possédez une première expérience d'un à deux ans acquise dans le domaine du développement et souhaitez appliquer vos compétences au domaine des financements professionnels.

Adressez votre candidature sous référence 8032 à Anne Vaugier - Recrutement Compagnie Bancaire 5, avenue Kléber 75116 PARIS ou retrouvez-nous sur Internet www.cie-bancaire.fr

UFB LOCABAIL



COMPAGNIE BANCAIRE



Pour accompagner sa croissance, OXARA, société de services de 30 ingénieurs, spécialisée dans les réseaux et les télécommunications, recherche des :

INGÉNIEURS d'étude réseaux

H/F

Vous évoluerez dans un contexte technologique de haut niveau où vous assurerez des missions d'étude et d'audit sur de grands projets d'ingénierie de systèmes télécoms.

Architecte réseaux ou chef de projets, vous serez également l'interlocuteur privilégié de nos clients : opérateurs, grandes entreprises des secteurs bancaire, assurance, administrations.

Vous possédez une parfaite connaissance des technologies télécoms dans l'un des domaines suivants :
Réseaux hauts débits (ATM, SDH)
Réseaux locaux (IPX, TCP/IP)
Gestion de réseaux (SNMP, CMIS/CMIP)
Sécurité (firewall)
Interconnexion de réseaux (Routeurs IP, Relais de trame, ATM, Internet)
Multiplexage voix/données/images.

Si vous êtes ingénieurs ou de formation universitaire de 3 à 4 ans d'expérience minimum, écrivez à **OXARA** s/réf. OXA/97/01 au 83/87 avenue d'Italie - 75013 PARIS (caroline.fedirko@oxara.cesmo.fr)



ORC



© R. Depardon - Magnum Photos

Il y a un moment où Andersen Consulting s'impose...

Andersen Consulting est le leader mondial du conseil avec plus de 42 000 collaborateurs dans 47 pays.
La très forte croissance que nous prévoyons dans les 5 prochaines années, notamment au niveau de nos activités liées aux systèmes d'information, nous amène à recruter de nouveaux collaborateurs.

Consultants juniors en systèmes d'information

De la conception à la réalisation, vous interviendrez sur des projets informatiques dans des environnements à forte dominante technologique. Ces missions assurées auprès de clients de premier plan allieront stratégie informatique et mise en place de solutions nouvelles.

Diplômé(e) d'une école supérieure d'ingénieurs, de commerce ou d'un troisième cycle universitaire, le monde des systèmes d'information et la perspective d'intégrer un cabinet en pleine expansion vous attirent.
Ingénieux, rigoureux, passionné par le travail en équipe, vous bénéficiez en outre d'excellentes qualités de communication et d'écoute. Avec ou sans connaissance informatique particulière, vous êtes conscient que le conseil en systèmes d'information exige d'acquérir des compétences et souhaitez dans un premier temps développer votre expertise technique. Totalement mobile, vous voulez donner une orientation internationale à votre carrière et possédez un très bon niveau d'anglais (l'allemand serait également apprécié).

En nous rejoignant, vous bénéficierez de formations personnalisées en France et à l'étranger (notamment dans notre université de Saint-Charles près de Chicago). Vous travaillerez au sein d'équipes de haut niveau dans un contexte valorisant qui ouvre de réelles perspectives d'évolution liées à vos performances et à la forte croissance de notre activité. A terme, des responsabilités en management et gestion de projet seront possibles.

Nous vous remercions d'adresser sous référence JUN/M/1 votre candidature (CV, lettre de motivation et photo) à Sophie Audiat, Andersen Consulting, 55 avenue George V, 75 379 Paris Cedex 08.

Visez juste, voyez loin et vivez fort.
Andersen Consulting vous offre les projets de vos ambitions.

ANDERSEN CONSULTING

http://www.ac.com



Au sein du groupe Steria (2 400 collaborateurs, 11 implantations en France, 5 à l'étranger, 1 200 MF de CA), la branche Ingénierie et Télécom et la région Sud-Ouest poursuivent le développement de leur pôle conseil en intégrant une équipe de consultants enthousiastes, dotés d'une bonne adaptabilité et d'un sens de l'initiative.

- **Consultants seniors SAP R/3**
  Maîtrisant parfaitement les grandes fonctions de l'entreprise, le conseil et le progiciel SAP.
- **Consultants JD EDWARDS**
  Débutants ou expérimentés, vous serez amenés à intervenir sur le nouveau produit ONE WORLD.
- **Consultants CA-MANMAN/X (CA-MK ENTREPRISE) - TRITON/BAAN4**
  Pour des missions de support avant vente et déploiement de projets.
- **Consultants MAXIMO**
  Maîtrisant le domaine fonctionnel de la GMAO.

Mobilité indispensable, la maîtrise de la langue anglaise serait un plus.
Merci d'adresser votre candidature sous la référence SIT/LM/0197 à Steria, 12 rue Paul-Dautier, BP 58, 78140 Vélizy Cedex.

steria *la fibre informatique*



Leader sur le marché du Décisionnel, VALORIS Groupe est spécialisé dans les nouvelles technologies de l'information : DATA WAREHOUSE, DATA MINING, CALL CENTER, INTERNET, GROUPEWARE, OBJET...
Ses 250 collaborateurs ont généré 145 MF de CA en 96 et assurent 30% de croissance par an.
Nous recherchons, dans le cadre de notre expansion :

DES MANAGERS DE PROJETS RÉF. 97 133A

Votre mission est double :
- Piloter en pleine autonomie des projets d'envergure en vous inscrivant dans **les métiers et les enjeux de nos clients.**
- Contribuer à l'évolution et à la promotion de l'offre du Groupe.

Votre formation d'ingénieur et votre expérience de plusieurs années dans la conduite de projets vous permettent de prendre des responsabilités importantes au sein d'une équipe professionnelle et réactive.

LE RESPONSABLE DU CENTRE DE FORMATION RÉF. 97 133B

Vous prenez la responsabilité d'un centre de profit pour :
- Elaborer l'offre de formation de VALORIS,
- Développer le chiffre d'affaires,
- Animer les équipes de formateurs et d'experts.

Vous avez 40/45 ans et plus de 10 ans d'expérience dans l'élaboration et/ou la vente de plans de formation technologique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et photo, sous la référence choisie à Brigitte CHUQUET TEMPS dense - 6, rue de Saint Petersbourg 75008 PARIS.

